
U d'/of OTTAWA
39003000183417

HISTOIRE

DE

SAINT JÉROME,

PÈRE DE L'ÉGLISE AU IVe SIÈCLE ;

SA VIE, SES ÉCRITS ET SES DOCTRINES,

PAR

F.-Z. COLLOMBET.

OUVRAGE DÉDIÉ A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE BONALD
ET APPROUVÉ PAR SON ÉMINENCE.

TOME II.

PARIS.
PAUL MELLIER, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DE LA COLLECTION LATINE DES SS. PÈRES,
Place Saint-André-des-Arts, 11.

LYON.
MOTHON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Grande rue Mercière, 55.

1844.

HISTOIRE

DE

SAINT JÉROME,

PÈRE DE L'ÉGLISE AU IVe SIÈCLE.

—

TOME II.

TYPOGRAPHIE DE LÉON BOITEL.
LYON, QUAI ST-ANTOINE, 36.



Imprimé par Béthune et Plon.

HISTOIRE

DE

SAINT JÉROME,

PÈRE DE L'ÉGLISE AU IVe SIÈCLE ;

SA VIE, SES ÉCRITS ET SES DOCTRINES,

PAR

F.-Z. COLLOMBET.

OUVRAGE DÉDIÉ A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE BONALD

ET APPROUVÉ PAR SON ÉMINENCE.

TOME II.

PARIS.

PAUL MELLIER, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DE LA COLLECTION LATINE DES SS. PÈRES,

Place Saint-André-des-Arts, 11.

LYON.

MOTHON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Grande rue Mercière, 55.

1844.



HISTOIRE

DE

SAINT JÉROME.

CHAPITRE PREMIER.

Sainte Paula part de Rome pour les Lieux Saints. — Itinéraire à travers la Palestine. — Elle va en Egypte : Jérôme s'y rend aussi, et revient à Bethléhem. — Aspect de cette bourgade, au temps de saint Jérôme. — Cellule du Saint, à Bethléhem : détails de sa vie. — Il instruit de petits enfants. — Jérôme et le chancelier Gerson.

A la fin de l'hiver de l'an 383, Paulin d'Antioche et Epiphanius de Salamine, qui étaient venus au synode convoqué par le pape Damase, retournèrent chacun à leur église. Paula dès lors s'était embarquée avec eux par le desir de sa foi, mais elle ne quitta Rome que deux ans plus tard, quelque temps après saint Jérôme, qu'elle retrouva dans Antioche, d'où ils s'acheminèrent ensemble vers le but sacré de leur pélerinage. L'illustre docteur nous raconte cette religieuse odyssée à tra-

vers la Palestine, avec l'intention toutefois de ne parler que des lieux qui sont mentionnés dans les volumes saints (1). Il semble, à la nature de son récit, que Paula et Jérôme ne se séparèrent pas dans ce voyage; qu'ils prirent même pour guides les plus doctes d'entre les Juifs, car Jérôme pensait avec raison que, dans ses études sur l'Ecriture, il lui serait d'une grande utilité d'avoir vu de ses yeux tout ce miraculeux pays, d'avoir parcouru les restes des anciennes villes, d'avoir appris sur les lieux mêmes quels noms elles conservaient ou avaient pris sous la domination romaine. Ceux qui ont visité Athènes, disait-il, comprennent bien mieux les historiens Grecs; ceux qui ont passé de la Troade par Leucate et les monts Acrocérauniens jusqu'en Sicile, puis de là ont navigué jusqu'aux bouches du Tibre, ceux-là entendent bien mieux aussi le troisième livre de l'*Enéide*. De même en est-il pour la science des Ecritures (2).

« Elle descendit au port, accompagnée de son frère, de ses proches; suivie de ses enfants, qui s'efforçaient, par les marques de leur amour, de retenir une tendre mère. Déjà l'on déployait les voiles; déjà, à force de rames, le navire s'avançait en pleine mer. Le petit Toxotius tendait, sur le rivage, ses mains suppliantes. Ruffina conjurait sa mère, par son silence et par ses pleurs, d'attendre au moins ses noces. Mais Paula,

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. IV, pag. 361.

(2) *Praefat. ad lib. Paralip.*

sans verser une larme, levait les yeux au ciel, et surmontait par son amour pour Dieu l'amour qu'elle avait pour ses enfants. Elle oubliait qu'elle était mère, et voulait montrer qu'elle était servante du Christ. Cette séparation, si pénible à la nature, une foi parfaite la souffrait; elle l'appelait même avec joie, et Paula, faisant céder la tendresse qu'elle avait pour ses enfants à un plus grand amour pour Dieu, retrouvait tout en Eustochium seule, qui était sa compagne dans son voyage et dans ses desseins. Le navire cependant sillonnait la mer, et, tandis que tous ceux qui naviguaient avec Paula regardaient le rivage, elle détournait les yeux, crainte de voir des personnes qu'elle ne pouvait regarder sans douleur. Avant de partir, elle donna à ses enfants tout ce qu'elle possédait, et se déshérita sur la terre, pour trouver un héritage dans le ciel.

« Arrivée à l'île Pontia, qu'ennoblit jadis l'exil de la plus illustre femme de son siècle, de Flavia Domitilla qui, sous l'empire de Domitien, y fut reléguée parce qu'elle s'était avouée chrétienne, et voyant les cellules où elle avait souffert un long martyre, Paula prit alors les ailes de la foi et se sentit embrasée du desir de voir les lieux saints. Les vents soufflaient trop faiblement, et toute vélocité lui semblait trop lente encore. Elle s'embarqua donc sur la mer Adriatique, et, passant entre Charybde et Scylla, par un aussi grand calme que si elle eût navigué sur un étang, elle arriva à Méthone. Là, ayant redonné quelques forces à son faible corps, brisé par les fatigues de la traversée, elle passa

Maléa, Cythère, les Cyclades répandues dans ces parages, et ces détroits où l'agitation des flots est si grande. Laissant derrière elle Rhodes et la Syrie, elle vit enfin Cypre, où elle se jeta aux pieds du saint et vénérable Epiphanius, qui la retint dix jours chez lui. Elle employa ce temps-là, non point à se reposer, mais à faire de bonnes œuvres ; car, étant allé visiter tous les monastères de cette île, elle assista, selon son pouvoir, les frères que l'affection pour le saint homme y avait attirés de toutes les parties du monde. Elle alla, en peu de jours, de Cypre à Séleucie, puis de là à Antioche, où la retint quelque temps le saint confesseur Paulin, qui avait pour elle une profonde estime. Bientôt, quoique l'on fût au milieu de l'hiver, la brulante foi de Paula surmonta toutes les difficultés, et cette femme d'une si haute naissance, qui était jadis portée par les mains des eunuques, se mit en route, montée sur un ânon.

« Elle passa par la Coelé-Syrie et la Phénicie. Quand elle eut quitté Béryte, colonie romaine, et l'antique Sidon, elle entra dans la petite tour d'Elie, aux portes de Sarepta. Elle y adora le Seigneur Jésus, et, continuant sa route le long du rivage du Tyr, où l'Apôtre Paul posa jadis le genou, elle arriva à Acco, nommé aujourd'hui Ptolémaïs. De là, passant par les plaines de Maggedo, témoins de la mort de Josias, elle entra sur les terres des Philistins. Elle vit avec étonnement les ruines de Dor, ville autrefois si puissante. Elle ne fut pas moins surprise de la tour de Straton, qui avait

été rebâtie par le roi Hérode, et nommée Césarée, en l'honneur de César-Auguste. Là, elle vit la maison de Corneille, devenue l'Eglise du Christ. Elle passa ensuite par Antipatris, petit bourg à demi ruiné, qu'Hérode avait appelé du nom de son père, et se rendit à Lydda, ville nommée à présent Diospolis, et fameuse par la résurrection de Dorcas, par la guérison d'Aenéas. Puis, de là, elle vit Arimathie, petit bourg où était né Joseph qui ensevelit le Seigneur. Elle alla voir aussi le port de Joppé, où Jonas s'embarqua pour fuir devant la face du Seigneur, et où Andromède fut attachée à un rocher. Reprenant ensuite le chemin de Jérusalem, elle alla à Nicopolis, qu'on appelait autrefois Emmaüs, où le Seigneur se fit connaître à la fraction du pain, et changea en église la maison de Cléophas. De là, elle revint à Béthoron. Sur la droite, elle vit Aialon et Gabaon. Elle s'arrêta quelque temps à Gabaa, ville entièrement ruinée. Laissant à gauche le mausolée d'Héléna, reine des Adiabènes, Paula entra dans cette ville au triple nom de Jébus, Salem, Jérusalem.

« Le proconsul de Palestine, qui connaissait parfaitement la famille de Paula, envoya des appariteurs préparer le prétoire, mais Paula choisit pour demeure une modeste habitation. Elle visita ensuite avec tant d'ardeur et de zèle tous les lieux de la ville, que le desir de voir ceux qu'elle n'avait point encore vus, était seul capable de l'arracher à ceux où elle était. Prosternée devant la croix, elle adora le Seigneur comme si elle l'y eût vu attaché. Entrée dans le sépulcre, elle

baisait la pierre de la résurrection, celle que l'ange écarta de l'ouverture du tombeau. Collant une bouche fidèle sur le lieu où avait reposé le corps du Seigneur, elle le pressait de ses lèvres, comme si elle eût voulu se désaltérer avec les eaux d'une suave fontaine. Ce qu'elle versa de larmes, ce qu'elle poussa de gémissements, ce qu'elle sentit de douleur intime, Jérusalem entière le sait ; le Seigneur le sait, lui, qu'elle priait. Partant de là, elle monta à Sion, qui forme une citadelle, prise jadis et réédifiée par David. On montra à Paula cette colonne qui soutient le portique d'une église, et qui est teinte du sang de Jésus-Christ, car c'est là, dit-on, qu'il fut attaché et flagellé. Quand elle eut distribué quelque argent aux pauvres et aux chrétiens de Jérusalem, Paula se rendit à Bethléhem, et, chemin faisant, s'arrêta sur la droite, au tombeau de Rachel, dans l'endroit où elle mit au monde un fils que, en mourant, elle nomma Ben-oni, c'est-à-dire *enfant de ma douleur*. Etant entrée ensuite à Bethléhem, Paula visita la crèche du Sauveur. Quand elle aperçut la sainte retraite de la Vierge, et l'étable où *le bœuf avait connu celui à qui il appartenait*, *et l'âne l'étable de son maître,* elle protesta à Jérôme qu'elle voyait des yeux l'enfant enveloppé de langes, le Seigneur vagissant dans l'étable, les Mages l'adorant, l'étoile brillant sur la crèche, la vierge devenant mère, le nourricier lui prodiguant ses soins, les pasteurs venant, pendant la nuit, voir le Verbe qui avait été fait chair. »

Après avoir vu, hors de Jérusalem, la tour d'Ader, elle prit en toute hâte l'ancienne route qui mène à Gaza, et se retira ensuite sur la droite. De Bethsur, elle vint à Escol. Ayant fait encore un peu de chemin, elle entra dans les cellules de Sara, et vit le lieu où naquit Isaac. De là, elle monta à Ebron, autrefois appelée Cariath-Arbé.

« Le lendemain, dès que le soleil fut levé, elle se rendit sur les hauteurs de Caphar-Barucha, c'est-à-dire, *du baume de bénédiction* ; Abraham avait accompagné le Seigneur jusqu'en ce lieu. De là, découvrant cette vaste solitude, et le pays où étaient jadis Sodome, Gomorre, Adamas et Séboïm, elle considéra les vignes d'Engaddi, si fécondes en baume.

« Après avoir vu cette montagne, Paula entra dans le tombeau de Lazare ; visita la maison de Marthe et de Marie, et Bethphagé, autrefois habité par des prêtres. Elle descendit ensuite tout droit à Jéricho, se souvenant de l'affreuse dureté des prêtres et des lévites qui passèrent sans donner aucun secours à cet homme blessé dont parle l'Evangile, et songeant à la charité du Samaritain, c'est-à-dire du *gardien*, qui le plaça à demi mort sur son cheval, et le conduisit dans l'hôtellerie de l'Eglise. Elle regarda un lieu appelé Adonim, c'est-à-dire *de sang*, parce que, dans leurs courses fréquentes, les voleurs y venaient souvent répandre le sang. Elle vit le sycomore sur lequel Zachée monta, effaçant, par sa pénitence et ses bonnes œuvres, les cruautés, les rapines et les injustices qu'il avait com-

mises. Elle remarqua le lieu où le Christ rendit la vue à deux aveugles placés au bord du chemin, lesquels étaient la figure des deux peuples qui devaient croire au Seigneur.

« Paula entra ensuite à Jéricho. Elle considéra le camp de Galgala, les douze pierres transportées là, du milieu du Jourdain, et qui représentaient les douze Apôtres. Elle considéra la fontaine de la Loi, fontaine dont le véritable Elisée corrigea l'amertume par sa sagesse, rendant les eaux douces et fertiles, de stériles et amères qu'elles étaient. Le jour était à peine venu qu'elle se rendit au Jourdain, par une chaleur dévorante. Elle s'arrêta au bord du fleuve, et, quand le soleil fut levé, elle se rappela le soleil de Justice ; se rappela les prêtres marchant à pied sec au milieu du lit de ce fleuve ; les eaux s'arrêtant de chaque côté, à la voix d'Elie et d'Elisée, pour laisser un libre passage ; et le Seigneur purifiant, par son baptême, ces eaux qui avaient été souillées par le déluge, corrompues par la mort de tout le genre humain.

« Elle visita la vallée d'Achor et Béthel où Jacob dormit sur la terre nue. Elle visita encore avec grande vénération, sur le mont Ephraïm, le tombeau de Jésus, fils de Navé, et celui d'Eléazar, fils du grand-prêtre Aaron. Elle alla ensuite à Sichem, que, généralement presque, l'on appelle mal à propos Sichar, et une qui se nomme aujourd'hui Neapolis. Elle entra dans une église construite vis-à-vis la montagne de Carizim, près du puits de Jacob, de ce puits au bord duquel

le Seigneur se reposa, épuisé de faim et de soif, et se rassasia de la foi de la Samaritaine, qui, abandonnant son sixième époux, renonçant à la loi de Moïse, aux erreurs de Dosithéus, trouva le véritable Messie, le véritable Sauveur. De là, elle alla voir les tombeaux des douze Patriarches, à Samarie, à qui Hérode donna, en l'honneur d'Auguste, le nom grec de Sébaste, c'est-à-dire *Augusta*. C'est là que sont ensevelis les prophètes Elisée, Abdias et Jean-Baptiste, *le plus grand d'entre les enfants des femmes*. Elle vit Nazareth, ville nourricière du Seigneur; Cana et Capharnaum, témoins ordinaires de ses miracles; le lac de Tibérias, sanctifié par la navigation du Christ; et la solitude où il rassasia plusieurs milliers de personnes avec quelques pains, dont les restes emplirent douze corbeilles, figure des douze tribus d'Israël. Elle gravit encore le mont Thabor, où le Seigneur se transfigura; elle vit de loin les montagnes d'Hermon et d'Hermonim, les vastes champs de la Galilée. On lui montra le torrent de Cédron qui passe au milieu de la plaine, et puis la ville de Naïm, où fut ressuscité le fils de la veuve. »

Paula vit une foule d'autres lieux et se montra toujours animée d'une vive foi. Elle se rendit en Egypte, passa les cinq villes qui parlaient la langue chananéenne, traversa Gessen, les champs de Tanis où le Seigneur a opéré des choses si merveilleuses, la ville de No, qui prit plus tard le nom d'Alexandre ; enfin, elle alla au bourg de Nitrie. Le vénérable Isidorus, évê-

que d'Hermopolis et confesseur, vint au-devant d'elle, accompagné d'une foule innombrable de moines, dont plusieurs étaient élevés à la dignité de prêtres et de lévites. Elle se réjouissait de voir tant de personnes qui glorifiaient le Seigneur, mais elle se jugeait indigne de tous les honneurs qu'on lui rendait, à elle. Et les Macaire, les Arsène, les Sérapion, et les autres colonnes de la foi du Christ ? Il n'y eut pas un seul d'entre eux, dans la cellule de qui elle n'entrât point, aux pieds de qui elle ne se prosternât. Elle croyait voir le Christ dans la personne de chacun de ces saints, et tout ce qu'elle faisait à leur égard elle s'applaudissait de l'avoir fait envers le Seigneur. Oubliant son sexe et la faiblesse de son corps, elle souhaitait demeurer parmi tant de milliers de solitaires avec les vierges qui l'accompagnaient ; peut-être que, tous l'accueillant bien, elle eût obtenu ce qu'elle desirait, si le desir plus grand encore d'habiter les lieux saints ne l'y eût rappelée. Ainsi, à cause de l'excessive chaleur, s'étant embarquée pour aller de Pélusium à Maioma, elle revint en Palestine avec autant de célérité que si elle eût eu des ailes. Et, comme son dessein était de passer le reste de sa vie dans la sainte cité de Bethléhem, elle demeura trois ans dans une petite maison, en attendant qu'elle eût construit des cellules et des monastères, et bâti des maisons pour les divers pélerins, le long de la route où Marie et Joseph n'avaient pu trouver une hôtellerie (1).

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 357-393.

Jérôme qui raconte son propre voyage, en retraçant l'itinéraire de Paula était allé avec elle en Egypte, à cause d'elle et d'après ses instances (1), mais principalement pour voir le vénérable Didymus et lui communiquer ses doutes sur les difficultés des Écritures. La tête de Jérôme se couvrait déjà de cheveux blancs, de cette précoce vieillesse qu'amène l'étude, et convenait à un maître plutôt qu'à un disciple, ce qui ne l'empêcha pas de suivre avec ardeur les leçons du docte aveugle. Il déclare qu'il lui est redevable de beaucoup de choses ; il apprit de lui ce qu'il ne savait pas, mais ne désapprit point ce qu'il avait appris (2) auparavant de contraire aux erreurs d'Origènes. Il le pria d'écrire un Commentaire sur Osée; le travail se fit en trois livres, qui furent dédiés à Jérôme (3). Au bout d'un mois, le studieux voyageur quittait Alexandrie et retournait à la hâte vers sa chère Bethléhem (4). Il avait, dès son entrée en Egypte, visité les monastères de Nitrie, où il trouva, dit-il, des aspics cachés parmi les chœurs des Saints, en d'autres termes des moines origénistes. Il vit dans un monastère un jeune grec chez qui nulle abstinence, nul labeur, si pénible qu'il fût, ne pouvait éteindre le feu de la concupiscence. Le Père du monastère le sauva du danger, et voici par

(1) *Praefat. in Oseam.* — Praefat. Comment. in *Epist. ad Ephes.*

(2) *Lettres*, tom. III, pag. 9.

(3) *Hommes ill.*, chap. CIX, pag. 149. — *Adv. Ruff.*, lib. III, pag. 465.

(4) Protinus concito gradu Bethlehem meam reversus sum, ubi adoravi praesepe et incunabula Salvatoris. *Adv. Ruff.*, lib. III, pag. 461.

quel moyen. Il ordonna à un homme grave de le charger de reproches et d'injures, et, après l'avoir injurié, de venir se plaindre le premier. Des témoins étaient appelés, et parlaient en faveur de celui qui était l'auteur de l'injure. Le jeune homme alors se prit à pleurer de ces calomnies, et de ce que nul ne croyait à la vérité. Seul, le Père sut habilement prendre sa défense, de peur que le pauvre frère ne fût accablé d'une trop grande tristesse. Une année se passa de la sorte, après quoi l'on demanda au jeune homme s'il était encore quelque peu tourmenté de ses anciennes pensées.

—Hélas, fit-il, je ne puis respirer, et j'irais songer au mal (1)!

Bethléhem n'était qu'une bourgade, au temps de Jérôme, une bourgade assez humble, si elle n'eût été relevée par la splendeur qui lui revenait de la naissance du Sauveur. Elle se trouvait à six mille (deux lieues) au midi de Jérusalem, et par delà venait une vaste solitude infestée de féroces barbares. La vénération pour le lieu où naquit le Sauveur et pour celui où il mourut et ressuscita, ne cessait d'attirer à Bethléhem et à Jérusalem ce qu'il y avait de plus saint parmi les chrétiens de toute la terre. On y accourait des Gaules et du fond de la Bretagne; on y arrivait de l'Arménie, du Pont, de la Cappadoce, de la Mésopotamie, de la Coelé-Syrie, de la Perse, de l'Inde et de l'Ethiopie (2).

(1) *Lettres*, tom. V, pag. 262.

(2) *Lettres*, tom. III, pag. 123.

Le monde avait vu, dès la naissance du Christianisme, accourir à Jérusalem des évêques, des martyrs, des hommes éloquents et versés dans la doctrine ecclésiastique. Ils étaient persuadés qu'il eût manqué quelque chose à leur religion et à leur savoir, s'ils n'avaient adoré le Christ aux lieux mêmes où l'Évangile rayonna d'abord du haut de la croix. Il y venait donc une affluence considérable de tout ce que le Christianisme avait de plus grand; et, malgré la diversité de leur langage, tous étaient unis dans une même religion. Au milieu de tout cela, dit Jérôme, on luttait à qui aurait le plus de cette humilité qui est la première des vertus chrétiennes; celui qui se montrait le dernier de tous était regardé comme le premier. Rien dans les vêtements qui établît une distinction quelconque; rien qui rencontrât de l'admiration. On n'estimait pas plus une personne d'après ses jeûnes et ses abstinences, que l'on ne condamnait celle qui se rassasiait avec modération. Qu'un frère en Jésus-Christ demeurât ferme, ou qu'il tombât, c'était au Seigneur qu'on laissait le soin de le juger, afin de n'être pas condamné par celui qui juge les justices. Point de luxe; point de mollesse. Il y avait dans la ville seule tant d'églises et d'oratoires qu'un jour ne suffisait pas à les visiter.

Saint Jérôme compare ensuite l'humilité et le calme de Bethléhem à la richesse et au tumulte de Rome. Où sont les larges portiques? où donc les lambris dorés? où donc les maisons vêtues des peines des mal-

heureux et du travail des condamnés? Où sont les basiliques, c'est-à-dire les palais élevés par l'opulence des particuliers, pour que le méprisable corps d'un homme se promène dans une demeure plus précieuse, et, comme s'il pouvait y avoir quelque chose de plus splendide que le monde, aime mieux contempler ses lambris que le ciel? Voici le petit coin de terre où le créateur des cieux est né; c'est ici qu'il a été enveloppé de langes, ici qu'il a été visité par des pasteurs, ici qu'il a été découvert par l'étoile, ici qu'il a été adoré par les mages. Le lieu n'est-il pas plus saint que la roche Tarpéienne, qui n'a été si souvent frappée de la foudre que parce qu'elle déplaisait au Seigneur?

Après ce dernier trait d'exagération, car le feu du ciel tombe aussi bien sur les lieux aimés du Seigneur que sur ceux qu'il hait, saint Jérôme porte sa pensée vers la Babylone de l'*Apocalypse*, la ville aux nombreuses collines, mais comme la destinée et l'aspect de la cité proscrite lui semblent changés! La sainte Eglise y est; on y voit les trophées des Apôtres et des Martyrs; on y confesse la véritable doctrine de Jésus-Christ. C'est là que la foi a été prêchée par l'Apôtre, et que, sur les ruines du Paganisme, le nom chrétien s'élève chaque jour plus sublime et plus radieux. Toutefois, l'ambition, la puissance, la grandeur de la ville, la passion de voir et d'être vu, de saluer et d'être salué; de louer et de blâmer; d'entendre ou de débiter des nouvelles; la nécessité de voir malgré soi une si grande foule d'hommes, tout cela ne va guère avec la vie des

solitaires, avec leur repos, et c'est là ce que Jérôme envisage surtout ici. Ou bien l'on reçoit ceux qui se présentent, et le silence alors en souffre; ou bien on ne les reçoit pas, et alors on est accusé d'orgueil. Veut-on rendre les visites reçues? il faut aller à des portes splendides, et, à travers des serviteurs dont la langue n'épargne pas, entrer dans des antichambres dorés.

A Bethléhem, dans le bourg du Christ, tout est simple et champêtre. Hors le chant des psaumes, c'est un silence profond. De quelque côté que l'on se tourne, on entend le laboureur qui, menant sa charrue, chante l'*Alleluia*. Le moissonneur tout suant se distrait de son travail par le chant des psaumes, et le vigneron, en taillant sa vigne avec son fer recourbé, chante quelque hymne de David. Voilà quels sont les poèmes de la province, voilà quels en sont les chants d'amour. Voilà quel est le sifflement du berger, quelles les armes du laboureur (1).

A la porte occidentale de Bethléhem, Jérôme s'était fait une cellule étroite et pauvre, aussi grande seulement qu'il la fallait pour loger quelques livres et leur studieux ami (2). On y allait par un petit sentier qui se séparait du grand chemin, à l'endroit où s'élevait le tombeau d'Archélaüs, Ethnarque de la Judée (3).

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 123-129.

(2) Mabillon, *Analect.*, tom. IV, pag. 187.

(3) Propter eadem Bethlehem, regis quondam Judeae Archelai tumulus ostenditur, qui semitae ad cellulas nostras e via publica divertentis principium est. Hieron. *Liber de situ et nominibus Loc. Hebr.*, tom. II, pag. 411.

Rendu ainsi à l'heureuse tranquillité de la solitude, Jérôme s'adonna tout entier à la contemplation des choses divines et à l'étude, ces deux armes du prêtre. Il s'efforçait d'habiter avec lui-même, de descendre dans son ame, de pleurer ses péchés passés et de s'aguerrir contre de nouvelles fautes (1), pour être ainsi préparé à ce jour du jugement (2), dont il entendait à l'avance raisonner la trompette. Son humble solitude lui était un paradis, tandis que les cités lui semblaient une prison (3). Il se trouvait content d'avoir de quoi vètir son corps et le sustenter, la charité de sainte Paula y pourvoyait (4). Il ne possédait rien et ne voulait rien posséder (5). Il ne voulait que les vêtements les plus pauvres, la nourriture la plus vile, et il vécut avec cette austérité jusqu'à la mort (6). Un peu de légumes très communs, de pain grossier, le tout en petite quantité, lui rendaient les richesses fort inutiles, et lui permettaient de louer la vertu partout où elle s'offrait, sans qu'on pût l'accuser de flatterie ni lui objecter la recherche de ses propres intérêts (7). Il avait aussi par là même ses franches coudées avec le vice, d'où qu'il pût venir. Non seulement il ne trou-

(1) *Lettres*, tom. v, pag. 11.

(2) *Ibid.*, tom. II, pag, 182.

(3) *Ibid.*, tom. v, pag. 250.

(4) Pallad. *Laus.*, cap. LXXIX, apud Ros-Weyde.

(5) *Adv. Ruff.*, lib. I, pag. 387.

(6) *Lettres*, tom. v, pag. 338.

(7) *Ibid.*, tom. IV, pag. 318.

vait pas que l'usage du vin et de la viande fût convenable dans des personnes qui s'étaient entièrement consacrées à Dieu et qui aspiraient à se rendre parfaites, mais encore il parle de manger du poisson et de prendre son repas à midi comme de choses également contraires au jeûne (1).

L'office d'un moine, et saint Jérôme y revient plus d'une fois, c'était de gagner sa vie par le travail de ses mains. Il pensa, quant à lui-même, qu'il serait plus utile aux Eglises de Jésus-Christ avec ses études sur l'Ecriture, que d'autres avec leurs labeurs manuels (2). Tandis qu'on pensait qu'il avait fini d'apprendre, il se remit à l'hébreu sous le Juif Bar-Anina, ce qui fut pour ses adversaires un sujet d'accusation, car, en faisant un mauvais jeu de mots, on changea Bar-Anina en Barrabas. *Jesus noster, non Barrabas magister,* disait Ruffin (3); mais il put s'en repentir bientôt. « Je ne m'étonne point, lui répliquait Jérôme, que là où il y a quelque ressemblance de mots, tu aies écrit Barrabas pour Bar-Anina, puisque tu prends une telle licence dans le changement des noms, que d'Eusébius tu as fait Pamphilus, et d'un hérétique un martyr. Tu es un homme dont il faut se garer, et que je dois éviter, moi surtout, de peur que soudainement, à mon insu, tu ne fasses de Jérôme Sardana-

(1) *Adv. Iovinian.*, lib. II, pag. 202-205.

(2) *Praefat. in Iob ex* LXX. — *Mélanges*, tom. II, pag. 178.

(3) *Invectiv.*, lib. II, pag. 424.

pale, *de Hieronymo Sardanapalum nomines* (1). »

Pendant qu'il se livrait à l'étude avec l'ardeur brûlante et l'activité de son esprit, qu'il était tout entier à la lecture, tout entier dans les livres, qu'il ne prenait de repos ni le jour ni la nuit, que toujours il lisait ou écrivait quelque chose (2), notre grand Docteur s'était donné encore une autre occupation, celle d'instruire de jeunes enfants, de les façonner aux lettres humaines, et de faire éclore à Dieu leur fraîche et pure intelligence. Il se mit donc au rôle de maître de grammaire, expliqua tour à tour Virgile, les poètes comiques, les poètes lyriques, et pénétra dans les grands récits des historiens profanes. Ruffin, notre seule autorité dans cette occasion, rappelait le Songe d'autrefois, et construisait là-dessus une accusation de parjure. Jérôme n'avait-il pas promis à Dieu de rompre avec l'étude de la Gentilité? et pourtant il expliquait les auteurs payens à des enfants qui lui étaient confiés pour qu'il leur apprît à aimer Dieu (3). Ruffin y mettait une déplorable insistance. Il pouvait, disait-il, produire en témoignage plusieurs frères de son monastère du mont des Oliviers; Jérôme s'était fait copier par eux plusieurs dialogues de Cicéron, et récompensait plus largement pour ce genre de transcription que pour d'autres. Il avait tenu fréquemment, lui Ruffin, les

(1) *Adv. Ruff.*, lib. I, pag. 363. — *Mélanges*, tom. III, pag. 200.

(2) Sulpitii Severi *Dialog.* II.

(3) *Invectiv.*, lib. II, pag. 420.

exemplaires des copistes, et les avait même relus. Enfin, comme il allait un jour de Bethléhem à Jérusalem en compagnie de Jérôme, celui-ci y avait apporté, et lui laissa quelque temps, un dialogue grec de Platon avec une version que Cicéron en avait faite.

Le judicieux Tillemont hésite à croire que Jérôme ait véritablement encouru le reproche qui lui est ici adressé, et la raison, c'est que l'illustre docteur a blâmé lui-même les évêques et les prêtres qui instruisaient leurs enfants dans les lettres séculières, leur faisant lire des comédies, chanter les honteux écrits des mimographes, tels que ces Philistion, ces Lentulus, ces Marullus dont il prononce plus d'une fois les noms. Il s'indignait de penser que des enfants, peut-être élevés aux frais de l'Eglise, étaient envoyés à des grammairiens de la Gentilité; car, dans ce cas, le don que la vierge et la veuve apportaient au trésor, pour la rémission de leurs péchés; l'aumône que tel indigent faisait de son humble avoir, pouvait aller aux mains d'un grammairien ou d'un orateur par l'étrenne des Kalendes, la sportule des Saturnales, le présent Minerval, et servir à des dépenses domestiques, ou bien enrichir un temple payen, ou bien encore défrayer quelque vile courtisane (1).

Nous ne voyons point là de contradiction si criante. Que Jérôme défende d'envoyer à un maître payen un enfant qui pourrait y perdre le Christianisme, cela se

(1) Hieron., lib. III. *Comment. in Epist. ad Ephes.*, cap. VI, pag. 396.

comprend; mais qu'il dût s'abstenir d'enseigner les lettres profanes à ceux qui lui étaient confiés, et qu'il pouvait guider à travers les écueils de la littérature payenne, nous ne vondrions pas le dire avec Ruffin. Quand Jérôme déclare qu'il ne veut pas voir aux mains d'un évêque et d'un prêtre les poèmes licencieux des comiques, ni les turpitudes des mimographes, on ne doit pas s'imaginer qu'il défende un choix réservé et prudent. Ruffin ne mettait-il pas ensuite de l'exagération dans ses reproches, et s'il y avait alors quelque danger pour des Chrétiens à vivre trop intimément avec les écrivains du Paganisme, à se nourrir l'esprit de leurs maximes, à se charger la mémoire de leur mythologie, à approfondir les infamies de leur triste Olympe, la proscription était-elle absolue dans la pensée d'un homme aussi intelligent et aussi ami des fortes études que l'était saint Jérôme ? Dès lors, entre sa conduite et son langage, y avait-il tant d'opposition ? Ne faut-il pas tenir compte des circonstances de temps et de devoir ?

On a vu bien souvent, dans le Christianisme, des hommes d'une grande ame et d'un savoir profond, se livrer au pénible office qu'entreprit Jérôme à Bethléhem. Nous qui écrivons ces lignes, nous avons dans notre religieuse cité une église fondée au VIe siècle par un évêque de Lyon, saint Sacerdos (1) ; restaurée au IXe par un autre évêque de la même ville, Lei-

(1) Severt, *Chronolog. Hist. archiantist.* Lugd., pag. 105.

drade (1). Or donc, il y eut, au XVe siècle, un illustre pélerin qui, l'ame et le corps brisés, vint se réfugier dans cette basilique, et y consacrer une grande portion de son temps à l'instruction des enfants les plus pauvres. Il les attirait chez lui, et ce docte personnage ne dédaignait pas de les initier aux premiers principes de la doctrine chrétienne, aux rudiments de la langue latine. Une fois la leçon donnée, il les menait dans l'église de Saint-Paul, leur faisait entendre la messe, les catéchisait ; puis, les portes fermées sur ce pieux secret, leur apprenait à répéter cette humble et touchante prière : *Mon Dieu, mon créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson* (2).

Parmi ses œuvres, se distingue un opuscule composé dans l'intérêt de l'âge auquel il s'était voué sur la fin. Il y traite des moyens d'attirer les enfants à Jésus-Christ, *de pueris ad Christum trahendis*. Gerson disait dans son Epilogue : « O vous qui êtes jeunes, jusques à quand songerez-vous aux jeux de l'enfance ? Jusques à quand vous plairez-vous dans ces vains et fallacieux amusements ? Venez à moi avec confiance ; vous ne trouverez près de moi ni dangers, ni piéges ; je n'attends de vous nulle récompense temporelle, en échange de mes leçons ; je ne vous demande qu'une

(1) Voir sa Lettre à Charlemagne, parmi les OEuvres d'Agobard, édit. de Baluze.

(2) Steph. Verney, *Ioannes Charlerius de Gerson in tumulo gloriosus* ; apud Gerson, *Opp.* 1706, in-fol., tom. I. — L'Ecuy, *Essai sur la Vie de Jean Gerson*, tom. II, pag. 242-261.

part dans vos prières, ou plutôt, nous prierons ensemble pour notre salut commun. Nous réjouirons ainsi nos anges gardiens, le jour de la fête desquels j'écris ceci.... Nous ne manquerons dans ce monde ni des grâces de notre Père céleste, ni des sentiments d'une dévotion consolatrice au milieu des misères de la vie; et, après celle-ci, nous jouirons ensemble d'une gloire parfaite, à laquelle nous invite, par ses saintes et secrètes inspirations, le divin Sauveur qui a dit : « *Laissez venir à moi les petits enfants.* »

La foi sait tout ennoblir, et c'est ainsi qu'à onze siècles de distance, le moine Jérôme et le chancelier Gerson trouvèrent dans le même Evangile ce qu'il fallait de patience dévouée pour un office pénible et sans nul éclat.

CHAPITRE II.

Commentaires de saint Jérôme sur l'*Epître à Philémon* : sur l'*Epître aux Galates*. — Détails sur la langue et les habitants de Galatie. — Ecarts de l'éloquence chrétienne. — Eloquentes pages de saint Jérôme, dans les Commentaires sur l'*Epître aux Galates*. — Mort d'Albina, mère de Marcella. — Saint Jérôme invite celle-ci, de la part de Paula et d'Eustochium, à se rendre en Orient. — Caractère et différence des travaux exégétiques de saint Jérôme et d'Origènes. — Commentaires sur l'*Epître à Tite* : sur l'*Ecclésiaste*. — Témoignage sur la confession auriculaire. — Livre des *Noms hébreux*. — Livre des *Lieux hébreux*. — *Questions hébraïques sur la Genèse*.

Paula et Eustochium, qui nourrissaient pour l'étude et la méditation des Ecritures, cette pieuse ardeur que nous admirons dans les Chrétiens de ce temps-là, avaient fréquemment demandé à Jérôme des Commentaires sur les Epîtres de l'apôtre saint Paul. Après avoir hésité d'abord en face d'une si laborieuse tâche, il se mit à l'œuvre, et débuta par l'*Epître à Philémon*, chef-d'œuvre d'éloquente insinuation et de charité chrétienne.

Philémon était un riche habitant de Colosse en Phrygie, fort distingué par sa foi et par ses vertus chrétiennes. Onésime, son serviteur, avait commis un vol dans la maison même de Philémon, et, de peur d'être arrêté, s'était réfugié en Italie. Il y avait alors dans les prisons de Rome un illustre captif du nom de Paul; ce fut lui qui baptisa Onésime venu à l'Evangile de Jésus-Christ, et jaloux d'effacer par la pénitence les fautes de sa vie passée. Quand il eut reconcilié avec Dieu ce pauvre fugitif, il voulut encore le réconcilier avec Philémon, et lui adressa une lettre qu'Onésime porta lui-même. Elle était écrite de la main du vieillard Paul, captif de Jésus-Christ, et sollicitait au nom de l'amitié, de la reconnaissance même, de la religion surtout, le pardon d'Onésime.

Si l'Epître n'est pas longue, le Commentaire n'est pas non plus d'une grande étendue, mais il est varié et bien rempli. Saint Jérôme, dès les premiers mots, s'arrête à ce nom de Paul, dont il indique l'origine, origine glorieuse assurément, puisqu'elle se rattachait à une conquête toute pacifique, la conversion du proconsul Sergius Paulus. Or, de même que Scipion, après avoir soumis l'Afrique, prit le titre d'Africain; Métellus, après avoir dompté l'île de Crète, celui de Créticus; et que les empereurs s'arrogeaient le surnom de Parthique, d'Adiabénique, de Sarmatique, en souvenir de leurs victoires sur le pays des Parthes, l'Adiabène, la Sarmatie, de même l'Apôtre avait consacré son heu-

reux triomphe en s'appelant Paul, et non plus Saül, comme autrefois (1).

Il y avait des esprits superbes qui soutenaient que l'Epître à Philémon n'était pas de saint Paul, ou que, si elle était de lui, on ne devait pas la mettre au rang des livres sacrés. La profonde raison qu'ils en apportaient, c'est que Jésus-Christ ne s'est pas toujours, ni en toutes choses, exprimé par la bouche de l'Apôtre, d'autant que la faiblesse humaine ne pourrait supporter une continuelle action de l'Esprit-Saint. D'ailleurs, cette Epître, ajoutaient-ils, n'a rien qui puisse nous édifier, et plusieurs anciens l'ont rejetée, parce qu'elle est écrite dans le but simplement d'une recommandation, mais non point d'une instruction quelconque. N'était-ce pas avoir le cœur fermé aux sentiments de profonde et ingénieuse charité qui règne dans cette admirable Epître, que d'en accuser la simplicité ; de s'obstiner à n'y pas voir l'inspiration de l'Esprit-Saint, parce qu'il y est question de choses temporelles, et de ne pas comprendre ce qu'il se cache de vertu et de sagesse dans chaque parole ? Les Eglises chrétiennes, qui s'accordaient toutes à recevoir cette Epître, savaient bien que dans les autres écrits de l'Apôtre, il entre forcément, comme ici, quelques préoccupations de ce bas monde, et que les péchés seuls contristent le Saint-Esprit, tandisque des paroles et des actions de charité nous rendent

(1) S. Hieron. *Comment in Epist. ad Philem.*, pag. 444.

enfants de Dieu. Si les hommes dédaigneux qui rejetaient l'Epître à Philémon, ne croyaient pas que les petites choses pussent avoir le même auteur que les plus grandes, il ne leur restait qu'à inventer, comme faisaient Valentin, Marcion, Apellès, un créateur de la fourmi, des vermisseaux, des moucherons, des sauterelles, et un créateur du ciel, de la terre, de la mer et des anges.

Au reste, Marcion, qui ne voulait pas admettre les autres Epîtres de l'Apôtre, ou bien qui y changeait et y effaçait ce qui le gênait dans ses dogmes, épargna celle-ci ; elle fut protégée par sa brièveté, et ce fut la seule sur laquelle il ne jeta pas ses mains profanatrices (1). Quant à saint Jérome, il sentait fort bien non seulement les beautés chrétiennes de cette Epître, mais encore les formes de langage, et il fait déjà, comme il fera désormais, plusieurs bonnes observations critiques.

Peu de jours après avoir achevé le commentaire sur l'*Epître à Philémon*, saint Jérôme passa à l'explication de l'*Epître aux Galates*. Il se regardait comme le premier d'entre les Latins qui eût essayé d'expliquer les paroles de l'Apôtre, et de tenter une œuvre que peu de Pères grecs avaient menée comme le demandait la dignité de la chose. Marius Victorinus y avait échoué. Jérôme était-il donc un insensé ou un téméraire, quand il promettait ce que n'avait pu faire un

(1) Hieron. *Ibid.*, pag. 442-3. – *Mélanges*, tom. II. pag. 203-211.

homme de l'habileté de Victorinus? Il semblait que non à notre saint Docteur, puisque, ayant bien la conscience de sa faiblesse, il allait marcher appuyé sur Origènes, qui avait étudié dans cinq volumes spéciaux l'*Epître aux Galates*, et y avait consacré encore le dixième livre de ses *Stromates* (ou *Tapisseries*). En outre, le célèbre Didymus d'Alexandrie; Apollinarius de Laodicée; Eusébius, évêque d'Emèse; Théodorus d'Héraclée, avaient donné sur la même Épître quelques petits commentaires. Jérôme les avait lus, et c'était avec des souvenirs mêlés à ses inspirations propres qu'il composait son travail.

Le sujet de l'*Epître aux Galates* est le même que celui de l'*Epître aux Romains*, avec la différence que, dans celle-ci, l'Apôtre développe un sens plus haut et des questions plus profondes, tandis que dans celle-là, écrivant à ceux dont il dit ensuite : *O Galates insensés*, il gourmande plutôt qu'il n'instruit, adopte un langage qui puisse être compris par des insensés, et revêt d'un discours commun des pensées communes, afin que l'autorité ramenât des hommes que la raison ne pouvait persuader. Ces deux Epîtres ont pour but spécial de montrer l'abrogation de la Loi ancienne et l'introduction de la nouvelle. Toutefois, l'*Epître aux Galates* a cela de propre, qu'elle s'adresse non point à ceux d'entre eux qui étaient venus du Judaïsme à l'Evangile de Jésus-Christ, et pensaient qu'il fallait néanmoins observer les onéreuses cérémonies de la Loi mosaïcale; mais à ceux qui avaient été conquis

sur le Paganisme, et qui, ayant fait un pas en arrière, s'étaient laissés persuader par certaines gens qu'il fallait mêler l'Evangile du Christ à l'ancienne Loi. Comme on leur avait allégué que saint Pierre et saint Paul en avaient usé ainsi, Jérôme soutient dans la préface du premier livre et dans le corps de son Commentaire, qu'ils ne l'avaient fait que par dispensation et par un artifice charitable ; que saint Pierre, sans regarder les Gentils comme immondes, s'était séparé d'eux pour ne pas éloigner les Juifs de l'Evangile, et que saint Paul lui avait résisté en face, tout en sachant bien que Pierre ne se trompait pas (1). Nous verrons Augustin combattre le sentiment de Jérôme, et celui-ci être obligé de convenir qu'il n'est pas permis d'admettre, dans l'Ecriture, des mensonges officieux.

Le Commentaire sur l'*Epître aux Galates* est divisé en trois livres, et chaque livre a son prologue. Dans le second, saint Jérôme discute l'origine des Galates, et adopte l'opinion de Lactance (2), qui disait que c'était une colonie de Gaulois transplantée dans cette province de l'Asie-Mineure qui fut appelée Gallo-Grèce et ensuite Galatie. Indépendamment de la langue grecque, les Galates, nous l'avons vu déjà, parlaient une langue à eux, une langue à peu près la même que celle des Tréviri (3).

(1) Hieron. *Comment. in Epist. ad Galat.*, lib. I. Praefat., pag. 221. — *Mélanges*, tom. II, pag. 45.-53.

(2) Dans le IIIe livre de ses *Lettres à Probus*. Elles ne sont pas arrivées jusqu'à nous.

(3) Tom. I, pag. 63 de cette *Histoire*.

Suivant saint Jérôme, l'apôtre Paul avait désigné chaque province par le caractère à elle propre, et au IV[e] siècle encore subsistaient les vestiges des mêmes croyances ou des mêmes erreurs. La foi des Romains avait eu les éloges de Paul. Où donc ailleurs, demande saint Jérôme, y a-t-il concours aux églises et aux tombeaux des martyrs avec ce zèle et cette affluence? où donc l'*Amen* résonne-t-il ainsi? où donc les temples des idoles sont-ils ainsi ébranlés? Non pas que les Romains aient une foi autre que celle de toutes les Eglises chrétiennes, mais c'est qu'il y a en eux plus de piété, et qu'ils croient avec une plus grande simplicité de cœur. Ils sont pourtant accusés de facilité et d'orgueil. Saint Paul blâmait les Corinthiens de ce que leurs femmes portaient la tête découverte, de ce que les hommes nourrissaient leur chevelure, mangeaient indifféremment dans les temples, et, enflés de leur sagesse mondaine, niaient la résurrection de la chair. Celui qui verra l'Achaïe, poursuit saint Jérôme, ne pourra douter que ces choses-là ne subsistent en partie aujourd'hui encore. Les Macédoniens étaient loués pour leur charité, pour leur hospitalité et la réception faite aux frères; mais ils rôdaient oisifs de maison en maison, attendant une nourriture étrangère, desirant de plaire à chacun, rapportant ce qui se passait chez tout le monde. C'était le reproche que leur faisait saint Paul. Quant aux Galates, il les traitait résolument d'insensés, et Jérôme prétendait que les traces de l'antique folie n'avaient pas disparu. Tout homme qui connais-

sait Anchira, leur ville métropole, savait comme lui, disait-il, par combien de schismes elle avait été déchirée jusqu'alors, par combien de variétés de doctrines elle avait été souillée. Et, en effet, cette mobilité irraisonnable qui vous pousse à toutes les différences de dogmes, à toutes les rêveries des prédicants, n'est-elle pas une folie, puisqu'elle attaque et étouffe la vérité, la vérité essentiellement une !

On trouve, dans le troisième prologue, quelques mots bien sentis et toujours vrais sur la nature de la prédication chrétienne. Saint Jérôme déplorait la recherche d'esprit qui pénétrait insensiblement dans les églises. « Tandis qu'on néglige la simplicité et la pureté des paroles apostoliques, on se réunit comme pour un Athénée et pour des *Auditoires* ; il s'agit d'exciter les applaudissements des assistants ; le discours, fardé du mensonge de l'art rhétoricien, s'avance en public comme une courtisane, bien moins pour instruire les peuples que pour quêter la faveur du peuple, et, à l'instar du psaltérion et de la flûte au doux chant, il chatouille les sens des auditeurs (1). »

Saint Jérôme craignait qu'on ne cherchât, dans ses travaux de simple exposition, un certain apprêt littéraire, une vaine pompe sous laquelle étoufferait la vérité. C'est pourquoi il renvoie à Démosthènes et à Cicéron, à Polémon et à Quintilien ceux qui recherchent l'éloquence ou qui se plaisent aux déclamations.

(1) *Comment. in Epist. ad Galat.* Praefat., lib. IV, pag. 287-8.

L'Eglise de Jésus-Christ ne sort pas de l'Académie ni du Lycée; elle vient d'une vile plébécule. La folie de Dieu l'a emporté sur la sagesse de l'homme. Qui donc maintenant lit Aristote? combien de gens connaissent les livres ou le nom de Platon? C'est à peine si, dans quelque coin, d'oisifs vieillards les rappellent. Mais nos paysans et nos pêcheurs, le globe tout entier parle d'eux; le monde tout entier retentit d'eux. Ainsi donc, c'est avec un langage simple qu'il faut expliquer leurs paroles simples aussi: leurs paroles, non leurs pensées, dit saint Jérôme. Il ne veut donc pas qu'il soit besoin d'un interprète pour comprendre ses travaux d'interprétation sur les Epîtres de l'Apôtre.

Dans son Commentaire, saint Jérôme expose et réfute tour à tour. Dès le début, les paroles de saint Paul qui déclare être envoyé non point de la part des hommes, ni par un homme quelconque, mais par Jésus-Christ et par Dieu le Père, fournissent à l'exégète l'occasion de frapper l'hérésie d'Ebion et de Photin, qui niaient la divinité du Rédempteur. Plus loin, Jérome démontre le ridicule des Aeons de Valentin, et annonce le dessein de combattre dans un livre spécial le philosophe Porphyre, qui avait calomnié l'Eglise, à propos de la querelle entre les Apôtres Pierre et Paul, mais ce livre ne fut pas écrit. Saint Jérôme fait ensuite justice d'un pitoyable sophisme que Tatien avait inventé à l'appui de son Encratisme, c'est-à-dire de son hérésie, qui voyait dans le mariage, même légitime et pur, une criminelle action. Il fait observer que les Evangélistes,

quand ils empruntent quelque témoignage à l'ancien Testament, citent de mémoire, se contentent du sens, changent souvent l'ordre des mots, et souvent en ôtent ou en ajoutent. C'est pourquoi, dès qu'il rencontre dans les Apôtres des citations de ce genre, il a recours aux livres originaux, et examine soigneusement le sens et la force du passage pris à sa place.

Il y avait longtemps que le Christianisme créait pour des mœurs et des nécessités nouvelles une langue nouvelle aussi. Jérôme, nourri des meilleures traditions littéraires, n'innovait qu'avec précaution, et, dans un endroit des Commentaires qui nous occupent, le mot *revelabantur* lui arrivant dans le sens du *prodebantur* des anciens, il se croit obligé, pour faire passer une expression connue déjà de Tertullien (1) et d'Ausone (2), d'en appeler à l'autorité de Cicéron, à ses livres *sur les Questions de Philosophie*, livres où il introduit un si grand nombre de locutions que les oreilles latines s'étonnèrent d'entendre (3).

Parfois, dans les Commentaires de Jérôme, l'éloquence parénétique prend un accent chaleureux. Vers la fin de son travail sur l'*Epître aux Galates*, il paraphrase ainsi le verset de saint Paul : *Donc, tandisque nous en avons le temps, faisons du bien à tous, mais principalement aux domestiques de la foi.* « Ne disons

(1) Tertull. *Apologet.* VII. — *Adversus Hermog.* XXVIII.

(2) *Perioch.* XXI.

(3) Hieron. *loc. cit.* pag. 231.

point, dans nos aumônes : Celui-ci est ami ; celui-là, je ne le connais point ; celui-ci doit recevoir, celui-là être laissé de côté. Imitons notre Père céleste qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes. C'est la fontaine de bonté ouverte à tous. L'esclave et l'homme libre, le plébéien et le roi, le riche et le pauvre, y boivent pareillement. Quand la lampe est allumée dans la maison, elle luit également pour tous. Que si on lâche envers tous les freins de la libéralité, à combien plus forte raison envers les domestiques de la foi et les chrétiens, qui ont le même père, et portent le nom du même maître ! La carrière de cette vie est courte. L'instant même où je parle, où je dicte, où j'écris, où je corrige, où je relis, s'ajoute à mon temps ou s'en efface. Titus, fils de Vespasien, qui, pour venger le sang du Seigneur, renversa Jérusalem et entra vainqueur à Rome, était, dit-on, d'une bonté si grande, qu'une nuit, se rappelant un peu tard à souper qu'il n'avait point fait de bien ce jour-là, il dit à ses amis : *Aujourd'hui, j'ai perdu ma journée*. Nous autres, pensons-nous ne pas perdre une heure, un jour, des moments, du temps, des âges, lorsque nous proférons une parole oiseuse dont il nous faudra rendra compte au jour du jugement ? Que si ce prince, sans avoir la Loi ni l'Evangile, ni la doctrine du Sauveur et des Apôtres, dit et fit ainsi tout naturellement, que devons-nous faire, nous pour la condamnation de qui Junon a ses femmes mariées une seule fois ; Vesta, ses vierges, et d'au-

tres idoles leurs personnes continentes? Lorsque le bienheureux évangéliste Jean, demeurant à Ephèse dans une extrême vieillesse, pouvait à peine être porté à l'Eglise entre les bras de ses disciples, et n'était pas capable de rassembler un certain nombre de paroles, il avait coutume, à chaque collecte, de dire simplement : *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.* Enfin, les disciples et les frères qui étaient là, s'ennuyant d'entendre toujours répéter la même chose, lui dirent : *Maître, pourquoi dites-vous toujours cela?* Jean leur répondit par une sentence bien digne de lui : *C'est le précepte du Seigneur, et, fût-il seul, il est suffisant* (1). »

Pendant que Jérôme travaillait à ce Commentaire sur l'*Epître aux Galates*, une lettre venue de Rome lui apprit qu'Albina, mère de Marcella, s'était endormie dans le Seigneur. C'est pourquoi il disait à Paula et à Eustochium que Marcella, maintenant privée de la compagnie de sa mère, avait grand besoin de leur assistance. Mais comme elles étaient séparées d'elle par un vaste espace de mer et de terre, qu'elles ne pouvaient donner à sa douleur des consolations assidues, il essayait d'appliquer sur une blessure toute saignante le remède des Ecritures, en travaillant à ce Commentaire sur saint Paul. Il savait que rien ne pouvait être plus agréable à la vive foi de Marcella, car il avait admiré à Rome son ardeur pour l'étude des

(1) *Ibid.* pag. 314.

livres sacrés. Elle l'y avait consulté bien des fois; néanmoins, son esprit sagace aimait à examiner et à peser toutes choses, en sorte que Jérôme avait trouvé en elle plutôt un juge qu'une élève ; et il lui fait un titre de gloire de n'avoir pas toujours suivi la maxime pythagoricienne : *le Maître l'a dit* (1).

Marcella et Jérôme, éloignés l'un de l'autre quand le saint Docteur fut retourné en Orient, cherchaient de la consolation dans de fréquentes missives, et s'entretenaient encore en esprit, ne pouvant le faire face à face (1). Eustochium et Paula nourrissaient l'espérance de voir un jour près d'elles leur vénérable amie. Jérôme fut chargé d'être l'interprète de leurs desirs communs, et il s'acquitta bien de sa mission ! — « Oh ! quand sera le temps où un courrier tout hors d'haleine viendra nous apprendre que notre Marcella est arrivée en Palestine ? Quand sera-ce que les chœurs de moines, les nombreux essaims de vierges répandront partout cette nouvelle ? Nous brûlons incessamment d'aller au devant de vous, et, sans attendre de voiture, nous avons hâte de nous transporter à pied. Nous presserons vos mains, nous verrons votre figure chérie, et à peine pourrons-nous nous arracher à des embrassements desirés. Viendra-t-il jamais ce jour où il nous sera donné d'entrer dans la grotte du Sauveur, de pleurer au Sépulcre du Christ, de baiser le

(1) *Ibid.*, pag. 221-2. — *Mélanges*, tom. II, pag. 45.

(2) *Lettres*, tom. V, pag. 303.

bois de la croix, de monter d'esprit et d'ame avec le Seigneur au mont des Oliviers (1). »

Tant de desirs furent déçus ; Marcella ne cessa néanmoins de se rappeler ses amies de Rome. Un jour elle leur envoya quelques petits présents. Jérôme la remercia par une courte lettre, dans laquelle ces dons se trouvaient allégorisés. Le sac *(saccus)* était le symbole de la raison et du jeûne ; les siéges *(sellae)* apprenaient à une vierge à ne point sortir ; les cierges *(cerei)* l'avertissaient d'avoir la lampe allumée pour attendre l'arrivée de l'époux ; les coupes *(calices)* l'instruisaient de l'obligation qu'elle avait de mortifier sa chair, d'être toujours prête à endurer le martyre ; enfin, les petits éventails *(muscaria)* qui servaient à chasser les mouches, disaient gracieusement qu'il fallait étouffer toute concupiscence, dès qu'elle soufflait ses ardeurs. Voilà ce que Jérôme apercevait d'instructions pour la sainte Paula et pour les vierges qui vivaient avec elle. Mais les présents lui convenaient aussi, à lui, quoique dans un sens inverse, car les siéges vont bien aux gens oisifs, le sac est nécessaire aux pénitents, la coupe à celui qui boit ; ceux ensuite que remuent les terreurs de la nuit et les perpétuelles appréhensions d'une mauvaise conscience, aiment assez à avoir un flambeau allumé (2). Jérôme affectionnait ces façons allégoriques, et les Pères de ces temps-là en offrent aussi dans leurs ouvrages.

(1) *Ibid.*, tom. III, pag. 129.

(2) *Ibid.*, pag. 139. — Tillemont, *Mém.*, tom, XII, pag. 114.

Ce fut encore à la prière de Paula et d'Eustochium, que Jérôme composa, vers la fin de l'an 388, son Commentaire sur l'*Epître aux Ephésiens*. Les nouveaux Commentaires furent également partagés en trois livres, précédés chacun d'un prologue. Il dit que, pour le sens comme pour les expressions, l'*Epître aux Ephésiens* est la plus difficile et la plus obscure de toutes celles de l'Apôtre (1).

C'est dans leurs homélies ou discours prononcés en présence du peuple, que les Pères ont le plus fréquemment expliqué l'Ecriture Sainte; c'est là aussi que, par l'exigence peut-être de leur sujet, ils ont le plus négligé le sens littéral, pour le sens moral et allégorique. Leurs traités spéciaux, leurs discussions contre les Juifs et les hérétiques entrent bien plus avant dans l'étude et l'exposition de nos livres saints.

Parmi les principaux Docteurs, Origènes est le premier qui se soit appliqué d'une façon particulière à cette importante étude; aussi sa méthode est-elle fort différente de celle de ses devanciers. Comme il avait une grande érudition, il montra par ses Commentaires qu'il était également versé dans l'étude des livres saints et dans celle des auteurs profanes. Il aimait surtout les allégories, non seulement parce qu'il avait lu les ouvrages des philosophes platoniciens, mais encore parce qu'il s'imagina relever par ce moyen nos Ecritures que les payens trouvaient trop simples, et

(1) *Comment.*, lib. II, cap. 4, pag. 369. — *Praefat.*, lib. I, pag. 321.

attirer plus aisément à la religion les doctes de ce temps-là.

Il savait assez d'hébreu pour ne pas se laisser facilement tromper par les Juifs qu'il consultait quelquefois. On reconnaît la force de son esprit et la solidité de son jugement à ses homélies qu'il dictait ou prononçait sur-le-champ. Il y avait beaucoup plus d'érudition dans ses Commentaires; il y approfondissait davantage le sens de l'Ecriture; et saint Jérôme a observé que, dans ce genre d'ouvrages, il avait même recours au texte hébreu, afin de ne rien oublier de ce qui pouvait contribuer à l'éclaircissement des Livres Sacrés. Il semble néanmoins avoir mêlé trop d'érudition à ses ouvrages sur l'Ecriture, et s'être trop éloigné de la simplicité de la Bible; mais son esprit subtil et pénétrant s'attachait de préférence à une certaine interprétation qu'il nomme *spirituelle*, et dédaignait le sens littéral. Origènes semble avoir été excusable en cela, car il savait par son expérience propre que la lettre était peu utile pour agir sur les auditeurs, au lieu que les allégories les tenaient en éveil et les rendaient plus attentifs à ses leçons.

Le plus savant des Pères après Origènes, c'est assurément saint Jérôme; il s'efforça de faire pour l'Eglise latine des travaux bibliques dans le genre de ceux qu'Origènes avait faits pour l'Eglise grecque. Il surpassait même Origènes, en ce qu'il connaissait beaucoup mieux que lui la langue hébraïque, et qu'il avait eu plus de rapports avec les Juifs de son

temps. Saint Jérôme n'avait pas cependant l'esprit si subtil, ni si pénétrant qu'Origènes. De là, vient qu'il ne se jette pas si souvent dans les allégories ni dans les sens spirituels; encore ses allégories ne sont-elles quelquefois que des étymologies et des jeux d'esprit sur les mots. On peut dire qu'il a eu, plus que tous les autres Pères, les qualités nécessaires pour bien interpréter l'Ecriture sainte, parce qu'il savait l'hébreu, le chaldéen, le grec et le latin. Il est à regretter que ce docte Père n'ait pas eu le temps ou la patience de mûrir davantage ses Commentaires. Du reste, nous n'avons pas d'auteur ancien dans lequel on puisse mieux apprendre le sens littéral de l'Ecriture, et s'il a paru quelquefois trop sec et trop critique, c'est qu'il est difficile, sans quelque étude de l'hébreu et du grec, de pouvoir lire ses ouvrages. Il faut de plus qu'on sache distinguer les temps auxquels saint Jérôme composa ses livres sur la Bible, les différends personnels qu'il avait alors, et enfin les raisons qui l'ont porté à écrire. Mais il faut avouer que saint Jérôme, qui avait étudié les principaux d'entre ses devanciers dans l'exégèse, qui citait leurs noms dans ses préfaces, ou quelquefois s'abstenait de le faire; qui fondait leurs opinions dans ses ouvrages sur l'Ecriture, ne mettait pas le lecteur à portée de savoir toujours quels sentiments étaient les siens, quels ensuite étaient ceux des écrivains qu'il avait lus, qu'il suivait et reproduisait. Ruffin trouva dans ce procédé le sujet d'une objection sérieuse. Jérôme répondit constamment à son

adversaire qu'il devait avoir assez d'instruction et de lecture pour savoir en quoi l'exégète parlait de lui-même, en quoi d'après les autres, et condamner alors, si elles étaient condamnables, les opinions qui seraient de lui; qu'il avait déclaré dans une préface ce mélange de ses sentiments et de ceux d'autrui. Combien plutôt saint Jérôme n'eût-il pas dû assigner à chaque interprète ce qui lui appartenait, réprouver ce qui était hétérodoxe, flétrir ce qui était mal, et ne pas laisser le lecteur dans le triste embarras que Ruffin signalait avec justice (1).

Néanmoins, on ne peut pas dire que, dans la critique de la version des Septante et des anciens interprètes grecs, telle que nous l'offrent ses commentaires, il se soit borné à rapporter le jugement des auteurs qui l'avaient précédé. Au contraire, toute cette critique est de lui, et s'il tombe dans quelques fautes, c'est à lui qu'elles doivent être attribuées. En général, Saint Jérôme a judicieusement repris, dans une infinité d'endroits, l'ancienne version grecque des Septante, et celles des autres interprètes grecs. Mais, d'autre part, il est sûr qu'il ne leur rend pas toujours justice, ni aux uns, ni aux autres (2).

Jérôme, en sortant de l'*Epître aux Ephésiens*, et du *Lévitique*, dont il fit à Paula et à Eustochium l'exposition orale (3), se mit à écrire ses Commentaires sur

(1) Vallarsi et Maffei, *S. Hieronymi Vita*, chap. XVIII, 5.

(2) Richard Simon, *Hist. crit. du Vieux Testament*, livre III, chap. 9.

(3) Hieron. *Comment. in Epist. ad Titum*, pag. 430.

l'*Epître à Tite*, évêque de l'île de Crète. Nous apprenons de saint Jérôme que les Marcionites, non plus que les disciples de Basilidès, ne recevaient pas cette *Epître*; mais Tatien, chef de l'Encratisme, la recevait et la mettait au dessus de toutes les autres (1). Les expositions de saint Jérôme ressemblent ici aux expositions précédentes.

Lorsqu'il était à Rome, il lisait à Blésilla le livre de l'*Ecclésiaste* pour la porter au mépris du siècle. Elle le pria de lui expliquer dans une sorte de petit commentaire tout ce qu'il y a d'obscur en ce livre; mais comme elle fut enlevée par une mort soudaine, au moment où il allait entreprendre son travail, il s'arrêta sous le coup d'une si rude blessure, ne reprit qu'à Bethléhem, vers le commencement de 389, ce qu'il avait été forcé d'abandonner à Rome, et, pour payer à la mémoire de Blésilla le tribut qu'il lui devait, il dédia l'ouvrage à la mère et à la sœur de la pieuse défunte. Il déclare, dans la préface, qu'il n'a suivi l'autorité d'aucun interprète, mais qu'il a simplement traduit sur l'hébreu, en s'attachant toutefois à la Version des Septante plus qu'à aucune autre, lorsqu'ils ne différaient pas beaucoup du texte hébreu. Il avoue qu'il a aussi recouru de temps en temps à Aquila, à Symmaque et à Théodotion (2). Ce Commentaire est fait avec

(1) Hieron. *in Epist. ad Tit.*, pag. 407.

(2) Hieron. *Opp.*, tom II. *Praefat. in Eccl.*, pag. 713. —*Mélanges*, tom. III, pag. 177.

beaucoup de précision et de netteté; saint Jérôme y explique le sens spirituel et le sens littéral. Il donne cet ouvrage comme un de ceux qui peuvent le mieux faire connaître ses sentiments sur la doctrine d'Origènes; mais en expliquant le commencement du quatrième chapitre, il rapporte, sans dire un seul mot pour la réfuter, l'opinion de la préexistence des ames (1), opinion qui est une des plus fameuses et des plus certaines erreurs du savant Adamantius. Il rapporte également l'opinion de ceux qui disaient que tous les hommes doivent être rétablis par la pénitence, et que le diable seul demeurera dans son erreur (2); mais on peut s'étonner que Jérôme ne dise rien contre un sentiment aussi dangereux pour les mœurs, qu'opposé à l'Ecriture et à la Tradition.

Ce même Commentaire présente sur la confession auriculaire, telle qu'elle est observée dans l'Eglise, un passage singulièrement explicite, et auquel on n'a pas assez fait attention. Il dit donc : « Si le serpent, qui est le diable, a mordu quelqu'un en secret, l'a infesté du venin du péché, sans que personne en sache rien, et que celui qui a été blessé vienne à se taire, ne fasse point pénitence, ne veuille pas confesser sa blessure à son frère et maître, le maître et frère qui a la langue pour guérir, ne pourra pas aisément lui être utile; car si le malade rougit d'avouer sa plaie au médecin, la

(1) *In Eccles.*, pag. 738.

(2) *Ibid.*, pag. 772.

médecine ne guérit pas ce qu'elle ignore (1). » On ne peut mieux déduire les pouvoirs enfermés dans la parole évangélique : *Les péchés sont remis à ceux à qui vous les aurez remis, et retenus à ceux à qui vous les aurez retenus* (2). Comment prononcer sans que la cause soit instruite, et comment la connaître sans les aveux du coupable ? Nous devons remarquer, en passant, que c'est assez souvent une sorte de hasard qui amène les Pères de l'Eglise à dire un mot sur des questions de cette importance ; on en a ici un exemple.

Jérôme, en ce même temps, menait de front trois ouvrages relatifs à l'Ecriture sainte, le livre *des Noms Hébreux*, celui *des Lieux*, et les *Questions* ou *Traditions hébraïques sur la Genèse*.

Dans le premier de ces livres, il explique par ordre alphabétique les étymologies des noms que présentent l'ancien et le nouveau Testament. Son dessein avait été d'abord de se borner à traduire en latin le dictionnaire des *Noms hébreux*, rédigé autrefois par Philon et augmenté ensuite par Origènes ; mais il le trouva si confus, les exemplaires étaient si différents les uns des autres, que, sur l'avis des frères Lupulia-

(1) Si quem serpens diabolus occulte momorderit, et nullo conscio eum peccati veneno infecerit; si tacuerit qui percussus est, et non egerit poenitentiam, nec vulnus suum fratri et magistro voluerit confiteri, magister et frater qui linguam habent ad curandum, facile ei prodesse non poterunt. Si enim erubescat aegrotus vulnus medico confiteri, quod ignorat medicina non curat. *Ibid.*, pag. 774.

(2) *Matth.* XVIII, 18. — *Ioan.* XX, 23.

nus et Valérianus, il pensa qu'il valait mieux faire un livre nouveau, que d'en publier un ancien, où il y aurait eu beaucoup à redire (1). Mettant donc à profit le premier labeur de Philon et d'Origènes, il y ajouta du sien, restitua les mots altérés par les copistes ou mal expliqués par les auteurs. On peut lui reprocher d'avoir mis sous un titre spécial les noms de chaque livre de l'Ecriture, tandis qu'il eût été si facile et si convenable d'en former un vocabulaire universel, avec un renvoi, pour chaque nom, aux divers endroits où il se trouve dans les Ecritures. Jérôme eût évité ainsi des répétitions, chose toujours fastidieuse. Quant aux étymologies, il est certainement fort utile de les connaître, pour avoir la clef de beaucoup d'allusions, mais il faut y mettre de la réserve et ne pas aller au hasard. Si nous ne savions, par exemple, ce que veut dire le nom de *Pierre*, nous ne comprendrions pas l'allusion que le Sauveur y faisait, en donnant la primauté à l'un de ses Apôtres (2). Mais celui qui l'ignorerait, ne pourrait l'apprendre du livre *des Noms hébreux*, dans lequel le mot grec Πέτρος est traduit par ἐπιλύων' ou ἐπιγνοὺς, *dissolvens* ou *agnoscens*, comme porte saint Jérôme. Au reste, chercher une étymologie à tout nom qui se présente, c'est étrangement s'abuser. Jérôme s'est moqué avec raison de ceux qui voulaient trouver dans le grec une étymologie du

(1) Hieron. *Opp.*, tom. II, pag. 1.

(2) *Matth.* XVI, 18.

nom de Sara, et réprouve cette manière d'expliquer un mot d'une langue par une autre (1); mais il a heurté lui-même contre l'écueil, en demandant à l'hébreu les étymologies de certains noms évidemment grecs ou latins.

Jérôme croyait avoir fait, par ce travail, quelque chose qui fût digne d'être recherché, même par les Grecs (2); il ne s'exprime pas moins avantageusement sur son livre des *Questions hébraïques*. Toutefois, nous croyons que le premier, tel du moins qu'il nous est parvenu, est d'une très mince utilité, et que le second ne répond pas à l'idée que l'auteur s'en était faite (3). Le dessein de Jérôme, c'était de redresser de faux sens donnés à l'hébreu, de rétablir dans la vérité du texte authentique les endroits que les copistes avaient corrompus dans les exemplaires grecs et dans les exemplaires latins, puis d'expliquer par l'étymologie hébraïque celles des choses, ceux des noms propres d'hommes et de lieux, qui n'ont pas de sens en grec ni en latin. On voit, à la préface de Jérôme, qu'il avait déjà beaucoup de jaloux censeurs. « J'éprouve un peu, dit-il, ce qu'éprouvait Térence, qui donnait des prologues de comédies pour se défendre. Luscius Lavinius, semblable à notre Luscius, le poursuivait et accusait le poète d'avoir en quelque sorte volé le trésor public.

(1) *De Quaestion. Hebr.* XVII, 15.

(2) *Praefat in lib. Nominum.*

(3) Ioannis Clerici *Quaestiones Hieronymianae*, quaest. XIII.

Le poète Mantouan eut la même chose à souffrir de ses envieux, et, comme il avait traduit mot à mot quelques vers d'Homère, on l'appela compilateur des anciens. Il répondit qu'il appartenait à de grandes forces d'arracher de la main d'Hercule sa massue. Tullius également, lui qui se plaça au sommet de l'éloquence romaine, qui fut le roi des orateurs et l'illustrateur de la langue latine, est accusé de concussion par les Grecs. Il n'est donc pas étonnant que d'immondes pourceaux grognent contre un pauvre petit homme comme moi, puisque l'envie s'est allumée contre de très doctes personnages qui devaient surmonter l'envie par la gloire (1). »

Un livre plus utile que les deux précédents, c'est celui *de la Situation et des noms de Lieux hébreux*. Eusébius de Césarée avait réuni les noms de presque toutes les villes, de presque tous les monts, fleuves, bourgs, hameaux dont il est parlé dans l'Ecriture sainte. Jérôme traduisit en latin cet opuscule, distribua les matériaux par ordre alphabétique de chaque livre de l'Ecriture, laissant de côté ce qui lui semblait n'en valoir pas la peine, et faisant çà et là quelques additions, mais n'apportant guère plus de soin à coordonner ce travail qu'il n'en mettait à le traduire. On y remarque beaucoup de mots mal orthographiés, de nombreuses négligences ; on y aperçoit des erreurs qui viennent tantôt d'Eusébius, tantôt de saint Jérôme.

(1) *Hebr. Quaest. Praefat.*, pag. 506. -- *Mélanges*, tom. III, pag. 81.

CHAPITRE III.

Monastère de saint Jérôme, à Bethléhem : il en gouverne l'Eglise. — Conseils qu'il donne à saint Paulin de Nola, à Héliodore, etc. — Monastère de femmes bâti par sainte Paula, à Bethléhem : exercices des Religieuses. — Monastère d'hommes, fondé par la même. — Jérôme traduit le livre de Didymus sur le saint Esprit ; — forme le projet d'écrire l'histoire de l'Eglise. — *Vie de saint Hilarion*, par saint Jérôme : détails.

Jérôme avait montré, dès sa jeunesse, une grande inclination pour le repos du cloître, et aimait mieux y travailler à acquérir des vertus solides, qu'à se produire au dehors et à jouir de l'estime des hommes. Il s'était bâti un monastère (1) qu'il entretenait à ses frais, mais comme les dépenses finirent par s'élever au dessus

(1) Apud Bethlehem oppidum degens, ubi et monasterium sibi condidit. Marcellini *Chronic.* ad ann. 392.

de ses forces, il fut obligé, en 398, d'envoyer à Stridon son frère Paulinianus, pour y vendre leur patrimoine, leurs maisons de campagne, s'il en restait encore quelque chose qui eût échapppé aux mains des Barbares. Jérôme cherchait donc de toutes ses forces à aider aux pélerins qui venaient visiter les Saints Lieux, et ce fut pour cela qu'il construisit une hôtellerie près de son couvent. « L'hospitalité nous est à cœur dans le monastère, et c'est avec un front joyeux et plein d'humanité que nous accueillons ceux qui arrivent à nous; car nous craignons que Marie venant ici avec Joseph ne trouve pas où s'abriter, et que Jésus renvoyé de la sorte ne nous dise : *J'étais étranger, et vous ne m'avez pas reçu* (1). Nous ne repoussons que les hérétiques, car notre occupation est de laver les pieds de ceux qui viennent chez nous, et non pas de discuter leur mérite (2). Il n'y a point d'heure, point de moment que nous ne recevions des foules de moines; la solitude de notre monastère est ainsi changée en un perpétuel concours d'hôtes. Ils la troublent tellement qu'il nous faut ou fermer nos portes, ou abandonner l'étude des Ecritures, qui cependant nous recommandent de les ouvrir (3). »

Jérôme hébergea, entre autres pélerins, un Gaulois du nom de Posthumianus, qui demeura six mois avec

(1) *Matth.* xxv, 43.

(2) *Apolog. adv. Ruffin.* lib. III, pag. 455.

(3) Hieron. *in Ezech. lib. sept. Praefat.*, tom. III, pag. 839. — *Mélanges*, tom. II, pag. 313.

lui, et passa ensuite en Egypte, pour voir les monastères et les ermites de ce pays-là. Posthumianus, de retour dans les Gaules, emprunta la plume de Sévère Sulpice pour tracer une courte relation de ce voyage oriental. Il y fait un brillant éloge de Jérôme, et dit que le saint Père gouvernait l'Eglise de Bethléhem, qui était une paroisse relevant de l'évêque de Jérusalem (1).

On a contesté l'assertion de Sévère Sulpice, car il est certain que jusqu'en l'année 394, Jérôme avait refusé, par humilité, d'exercer le ministère apostolique. Nous voyons que, plus tard en 409, il se représente comme enfermé dans une cellule et éloigné des foules (2), ce qui est assez incompatible avec l'office de Pasteur d'une Eglise. On sera peut-être dans la vérité, si l'on admet que l'Eglise gouvernée par Jérôme, c'était l'Eglise particulière de son monastère, où il instruisait dans la science des Ecritures l'assemblée des Religieux, et remplisssait le rôle de catéchiste. Voilà pourquoi il dit que, dans le couvent des frères, il explique les Septante interprètes (3) ; pourquoi encore il écrit, en 404, à saint Augustin : « Toi qui es jeune et élevé au

(1) Ecclesiam loci illius Hieronymus presbyter regit, nam parochia (*diocèse*) est Episcopi qui Hierosolymam tenet. Sever. Sulp. *Dialog.* I, cap. 3. — Baluze, dans ses notes sur les OEuvres de Lupus, abbé de Ferrières, prétend qu'il est incontestable que saint Jérôme fut Recteur de l'église de Bethléhem, et se fonde sur l'autorité du livre intitulé : *Praedestinatus*.

(2) *Lettres*, tom. IV, pag. 10.

(3) *Praefat.* in lib. *Paralip. ex Hebraeo.*

faîte pontifical, enseigne les peuples. Il me suffit, à moi de chuchoter dans un coin de monastère, avec un auditeur et un lecteur tout pauvres (1). » A côté de Jérôme, il se trouvait dans ce monastère quelques prêtres et, entre autres, un homme qui n'était pas sans considération dans sa patrie, Eusébius de Crémone (2), à qui il a dédié ses Commentaires sur saint Matthieu et sur le prophète Jérémie.

Le séjour de Jérôme à Bethléhem, lieu si fréquenté; la joie qu'il témoigne ailleurs de ce qu'il y avait à Rome un grand nombre de monastères et de Religieux, montrent assez qu'il ne prétendait pas que tous les moines dussent être relégués dans les déserts. Quand on lui a prêté des sentiments contraires, on n'a songé qu'à ces lettres dans lesquelles il exhorte Paulin et Héliodore à fuir le tumulte des cités, s'ils veulent être *moines*, c'est-à-dire *solitaires* d'effet comme de nom (3); mais il fallait un peu considérer quels étaient ceux à qui saint Jérôme écrivait. Le premier donc, Paulin d'Aquitaine, renommé pour l'éclat de sa naissance et la distinction de son esprit, s'était dégagé des liens du monde, et, par un changement imprévu, avait étonné la société polie au milieu de laquelle il vivait. Ce nouveau converti, que le payen Ausone rappelait vainement par de mesquines railleries, s'était fait anacho-

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 109.

(2) *Ibid.*, tom. II, pag. 143.

(3) *Ibid.*, tom. III, pag. 199. Interpretare vocabulum monachi, hoc est nomen tuum. Quid facis in turba, qui solus es? *Ibid.*, tom. I, pag. 38.

rète, et, pour s'affermir dans la détermination qu'il venait de prendre, avait besoin d'une entière solitude. Le second, le moine Héliodore, ayant passé quelque temps à Chalcis avec Jérôme, était revenu chez lui, et il était à craindre que l'amour du sol natal et de la parenté retrouvée ne le rejetât dans le chemin qu'il avait quitté d'abord. Voilà pourquoi Jérôme affligé aussi de ce départ, écrivait à Héliodore une lettre si pressante. Les ermites comme lui et Jérôme étaient de véritables Religieux, voués au célibat, passant leur vie absolument seuls ou avec d'autres moines; entrant quelquefois dans une communauté pour y pratiquer l'obéissance; tantôt formant eux-mêmes des disciples, et bâtissant des monastères; tantôt se faisant admettre à la cléricature, et d'ordinaire attacher à quelque Eglise, sans perdre la qualité de moines, quoique le plus souvent on les désignât par celle de leur Ordre, c'est-à-dire de Diacre, de Prêtre ou simplement de Clerc. L'histoire monastique est pleine d'exemples qui démontrent ce que nous disons. Héliodore fut élevé au sacerdoce, et gouverna le diocèse d'Altino; mais, en devenant évêque, il ne cessa pas d'être moine; et c'est chose remarquable que saint Jérôme, dans son Eloge funèbre de Népotianus, neveu de ce pontife, le loue d'avoir tout à la fois révéré la dignité épiscopale de son oncle, et imité ses vertus monastiques (1).

Jérôme avait en grande estime la vie que menaient

(1) Bulteau, *Hist. de l'Ordre monast.* liv. II, chap. 7.

les cénobites; il la recommande à un Gaulois, à Rusticus, et lui en représente l'excellence et les avantages. Il lui recommande de révérer comme son maître le Prévôt du monastère, de l'aimer comme un père, et d'être persuadé que tout ce qui lui est ordonné par son chef est utile au salut (1). Ce fut sans doute par ses conseils que Paula dirigea si bien le monastère de Religieuses qu'elle avait bâti près de Bethléhem, et où elle finit ses jours.

Ce monastère, à proprement parler, en formait trois qui étaient réunis dans une même enceinte, ou joints l'un à l'autre. Paula y avait réuni, de différentes provinces, un grand nombre de vierges, tant de noble condition, que de médiocre et de basse origine. Elles étaient séparées pour le travail et pour le manger, mais elles psalmodiaient et priaient ensemble. Après qu'on avait chanté l'alleluia, qui servait de signal pour la Collecte, nulle d'elles ne pouvait s'absenter; celle qui venait la première, ou l'une des premières, attendait l'arrivée des autres, et les excitait au travail, non point par la crainte, mais par son exemple et par la honte qu'il y aurait eu à ne la pas imiter. Le matin, à la troisième heure, à la sixième, à la neuvième; le soir, au milieu de la nuit, elles chantaient une partie du psautier. Toutes les sœurs étaient obligées de savoir par cœur les psaumes, et devaient tous les jours apprendre quelque chose des saintes Ecritures. Le dimanche seu-

(1) *Lettres*, tom. v, pag. 266.

lement, elles se rendaient à l'église attenant à leur monastère. Chaque bande suivait sa Mère spéciale; elles en revenaient dans le même ordre, travaillaient ensuite aux ouvrages qu'on leur distribuait, et faisaient des vêtements ou pour elles-mêmes, ou pour les autres. S'il y en avait quelqu'une de maison noble, il ne lui était pas permis d'amener de chez elle une compagne, de peur que, se rappelant ce qu'elles avaient fait autrefois, elles ne renouvelassent, par de fréquents entretiens, le souvenir des libertés d'une folâtre enfance. Toutes portaient un vêtement semblable, et ne se servaient de linge que pour s'essuyer les mains.

Quelque sœur venait-elle trop tard au chant des psaumes, ou bien était-elle trop nonchalante à l'ouvrage? Paula employait divers moyens pour la corriger. Si elle était irascible, c'était par la douceur, et par les égards; si impatiente, c'était par des réprimandes. Excepté la nourriture et le vêtement, Paula ne souffrait pas qu'elles eussent rien en propre, car elle craignait que, s'accoutumant à avoir au delà du nécessaire, ses filles ne se laissassent aller à l'avarice, passion que nulles richesses ne peuvent assouvir; qui desire d'autant plus qu'elle a davantage, et qui ne diminue ni dans l'abondance, ni dans l'indigence. Quelques sœurs étaient-elles en contestation? Paula savait les accorder par l'extrême douceur de son langage. Dans celles d'un âge tendre, elle mortifiait par des jeûnes fréquents et rigoureux la fougue de la chair, préférant la santé de

leurs esprits à celle de leurs estomacs. Si elle en voyait une de trop soignée dans sa mise, alors, par la contraction de son front et par la tristesse de son visage, elle lui reprochait sa faute, en lui disant que l'excessive propreté du corps est la souillure de l'ame, qu'une parole déshonnête et lascive ne doit jamais sortir d'une bouche de vierge, que c'est l'indice d'un esprit corrompu, et que, à travers l'homme extérieur, on aperçoit les vices de l'homme intérieur. Si elle en remarquait une qui fût causeuse, babillarde, pétulante, se plaisant aux chicanes, et qui, après avoir été souvent avertie, ne changeât pas de conduite, elle la mettait au dernier rang et la séparait de l'assemblée des sœurs, la faisait prier à la porte du réfectoire, et manger en particulier, afin que la honte fît sur son esprit ce que les réprimandes n'avaient pu faire (1).

Paula et Eustochium, qui, lorsqu'elles étaient dans le siècle, ne pouvaient souffrir les immondices des rues, étaient portées par des mains d'eunuques, marchaient difficilement sur un sol inégal, trouvaient trop lourd un vêtement de soie, — ces mêmes femmes, aujourd'hui couvertes d'habillements sombres et lugubres, et pleines de force en comparaison d'autrefois, s'occupaient des plus humbles emplois du monastère, apprêtaient les lampes, attisaient le feu, balayaient les appartements, nettoyaient les légumes, jetaient des faisceaux d'herbages dans la chaudière bouillante,

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 411 et suiv.

dressaient les tables, présentaient les coupes et servaient les mets (1).

Outre son monastère de Religieuses, Paula en avait fondé un pour les hommes, et ce fut aux hommes, c'est-à-dire, sans doute, à Jérôme qu'elle en abandonna la conduite, se réservant toujours le soin de pourvoir aux nécessités temporelles, afin d'en recueillir ces fruits spirituels qui ne périssent pas. Aussi, lorsqu'elle partit de ce monde, laissa-t-elle sa fille Eustochium chargée non seulement de dettes, mais encore de l'entretien d'une immense foule de frères et de sœurs qu'elle ne pouvait nourrir sans beaucoup de peine, ni abandonner sans impiété (2).

Jérôme, Paula et Eustochium employaient à l'étude des Ecritures ce que leur laissaient de temps les devoirs de l'hospitalité et les divers offices du monastère. Jalouses de lire nos livres sacrés dans cette langue concise, énergique et imagée en laquelle ils ont été écrits, Paula et sa docile enfant avaient étudié l'hébreu de façon à le parler sans aucun mélange de langue latine, et à chanter les psaumes dans ces mêmes accents qu'avait trouvés l'inspiration des prophètes d'Israël (3). Saint Jérôme secondait la vive intelligence et l'ardeur de ces généreuses femmes, leur expliquant les difficultés des Ecritures, leur en exposant les pro-

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 319.

(2) *Ibid.*, tom. IV, pag. 447.

(3) *Ibid.*, pag. 437.

fondeurs et les mystères par les nombreux écrits qu'il leur dédiait. Ce n'était pas seulement la vie claustrale qui avait donné à Paula et à Eustochium cet amour des lectures saintes; Rome les vit se prendre aux mêmes études, aussi bien que tant d'autres illustres romaines, et la femme chrétienne serait heureuse si elle n'oubliait trop de nos jours les traditions de ses illustres devancières.

Vers ce même temps, en l'année 389, Jérôme achevait la traduction d'un livre de Didymus sur le Saint-Esprit; il avait commencé à Rome cette traduction, qu'il ne put alors mener à fin, au milieu des querelles qu'on lui suscitait. Abrité maintenant dans le silence de la cellule, il terminait librement l'œuvre interrompue, assisté des prières de son frère Paulinianus, à qui il offrait son travail, et de celles de Paula et d'Eustochium. La lettre dédicatoire adressait à la Ville éternelle des épithètes par lesquelles l'Apocalypse de saint Jean désignait Rome payenne, et Ruffin blâma sévèrement Jérôme d'appliquer à la métropole du Christianisme ce qui n'avait été dit que du siége suprême de la Gentilité et de princes persécuteurs (1). Jérôme devait sans doute préférer la grotte de Bethléhem à la chaumière de Romulus et aux jeux impies des Lupercales (2), contre lesquels bien plus tard un pontife de

(1) Ruff. *Invectiv.* lib. II.

(2) Post Romuli casam et ludorum Lupercalia, diversorium Mariae et speluncam Salvatoris aspexi. *In libr. Didymi de Spiritu sancto.* Praefat. tom. IV, pag. 493. — *Mélanges*, tom. II, pag. 3.

Rome était obligé d'élever la voix, mais il est sûr que Ruffin avait raison dans ses reproches à Jérôme.

Jérôme ensuite resta quelque temps sans donner signe de vie, et garda le silence à cause d'un ennemi pour lequel ses écrits étaient un supplice (1) ; mais il méditait une vie de Gratien et de Théodose (2), songeait à un vaste travail, car il nourrissait le projet de montrer comment et par qui, depuis l'avènement du Sauveur jusqu'à la fin du IVe siècle, l'Eglise de Jésus-Christ était née et avait grandi, s'était accrue sous le feu des persécutions, avait été couronnée par le martyre ; comment ensuite, depuis qu'elle était arrivée à des princes chrétiens, elle avait été plus grande en puissance et en richesses, mais bien moindre en vertus (3). On ne peut disconvenir que l'idée ne fût originale et hardie, mais il ne paraît pas que saint Jérôme en ait rien exécuté ; son époque lui pesait (*nostri temporis faecem*), et il eût écrit sous l'inspiration d'une ame attristée et de nature mélancolique. Les deux monographies qu'il publia en 391 ; celle du moine Malchus et celle du bienheureux Hilarion, entraient d'une certaine façon dans ce projet d'Histoire ecclésiastique.

En retraçant une simple vie de moine, Jérôme avait une si haute idée de son sujet qu'Homère lui-même, disait-il, la lui envierait, ou bien y succomberait. Le

(1) Prolog. *ad Vitam Malchi.*

(2) In *Chronic.*

(3) *Ibid.*

biographe allait au devant des détracteurs, qui, après avoir reproché à l'ermite Paul sa solitude, reprocheraient sans doute à Hilarion ses rapports avec le monde; si bien que celui qui fut toujours caché semblerait n'avoir jamais existé, et que celui qui avait été vu de tant de monde, passerait pour un homme de rien.

Hilarion naquit à Thabatho, bourgade de la Palestine, à cinq milles au midi de Gaza. Ses parents vivaient dans l'ignorance de la religion chrétienne; ils l'envoyèrent à Alexandrie et le confièrent à un grammairien. Le jeune Hilarion donna de bonne heure des preuves d'un grand esprit et d'un bon naturel, en sorte qu'il se fit bientôt chérir de tous et devint habile dans l'art de la parole. Mais ce qui est bien au dessus de toutes ces qualités et de tous ces heureux dons, c'est que, étant venu à croire en Jésus-Christ, qui aime à se révéler aux cœurs droits, il ne se plaisait ni aux fureurs du cirque, ni aux sanglants combats de l'arène, ni aux dissolutions du théâtre, et qu'il mettait toute sa joie à se trouver à l'Eglise, dans l'assemblée des fidèles. Le nom du grand solitaire Antoine remua vivement la curiosité du jeune Hilarion; il alla donc passer deux mois près de lui, étudiant de si hautes vertus, et retourna dans son bourg natal avec l'intention de se vouer, lui aussi, à la vie d'ascète. Ses parents étaient morts; il donna une portion de son bien à ses frères, remit l'autre aux mains des pauvres, et ainsi dépouillé de tout, mais riche de sa foi en Jésus-Christ,

il se retira dans une solitude qui s'ouvrait à sept milles de Maioma, cité maritime où étaient les magasins de Gaza, la cité Palestinéenne adoratrice du dieu Marnas. Là, dans sa quinzième année, il commença une de ces rudes existences, que se partageaient le travail des mains et la prière, et dont les annales de l'Eglise nous offrent de si étonnants exemples.

On n'aura pas de peine à comprendre la vie d'Hilarion, et nous ne voulons pas entrer dans les détails de son biographe, car nous repasserions par des chemins assez semblables à ceux où nous avons suivi d'autres moines. Toutefois, il est juste d'observer que le bienheureux Hilarion initia la Palestine à l'état monastique. On y avait eu avant lui saint Chariton et quelques ermites, mais il fut le premier à bâtir un monastère, et devint comme le Père et le chef de plusieurs autres que l'on fonda, à son exemple (1).

La vertu surnaturelle d'opérer des prodiges, vertu promise solennellement par Jésus-Christ à la foi qui sera profonde et ardente, vint plus d'une fois trouver Hilarion. Il n'est pas inutile, pour l'histoire de la discipline catholique, de rappeler que le signe de la croix, l'aspersion de l'eau bénite et l'onction des saintes huiles sont autant de pratiques pieuses qui servent à lever des charmes et des sortiléges, à guérir des maladies. Toutefois, cette grâce des miracles, Jérôme l'admire bien moins dans Hilarion que la sincère humilité

(1) Louis Bulteau, *Essai de l'Hist. monast. d'Orient*, pag. 236.

avec laquelle il se dérobait aux honneurs et aux déférences qui lui venaient de bien des personnes, de bien des endroits. Un jour même, à voir son monastère si grand et si fréquemment visité par toute sorte de pélerins, il se sentit pris d'une amère tristesse. « Il était rentré dans le siècle, disait-il, et avait reçu en cette vie sa récompense. Voilà que les habitants de la Palestine et des provinces voisines s'imaginaient qu'il était quelque chose ; sous prétexte qu'il avait la gestion du monastère, qu'il pourvoyait aux nécessités des Religieux, il se trouvait, lui qui avait tout laissé, posséder maintenant un malheureux mobilier (1) ! » Telles étaient ses saintes frayeurs.

Hilarion voulut donc sortir de la Palestine, afin de se dérober aux obsessions du monde et des biens de la terre. Il savait par révélation d'en haut quelles violences les payens de Gaza devaient exercer bientôt contre les Chrétiens. Mais comme il avait plus de soixante-sept ans, et qu'il ne pouvait marcher beaucoup, il chemina sur un âne, douce et modeste monture, et se rendit à Pélusium. Il en visita les solitaires, et vit également ceux qui demeuraient à Lychnos. Il alla ensuite (358) à Babylone (2) saluer l'évêque Philon, que l'empereur Constance avait relégué dans ce pays-là, ainsi que Dracontius, évêque de la petite

(1) Saint Jérôme, *Vies de saint Paul*, *de saint Hilarion*, etc., trad. de F.-Z. C., pag. 83.

(2) Ville d'Egypte, la même que le vieux Caire, selon quelques géographes.

Hermopolis. Après être allé jusqu'à la montagne de saint Antoine, il descendit à Aphroditon, et se retira avec deux solitaires dans un désert voisin, mais il n'y trouva pas encore le repos qu'il cherchait. Il se transporta donc à Alexandrie, avec le dessein d'entrer dans un désert plus reculé, celui d'Oasis; et chemin faisant, il visita au Bruchion, superbe et vaste quartier d'Alexandrie, quelques frères qui le reçurent avec grande joie. Néanmoins, il s'en éloigna brusquement, parce qu'il prévit que la haine des payens de Gaza viendrait l'y chercher; et, en effet, ils avaient obtenu de l'empereur Julien le pouvoir de le mettre à mort, lui et son disciple Hésychius. Outre leur aversion générale pour les Chrétiens, ils étaient spécialement animés contre Hilarion, qui avait un jour couvert de honte leur idole Marnas, et fait éclater la puissance de Jésus-Christ. Le bienheureux demeura près d'un an à Oasis, passa de là en Sicile, puis à Epidaure en Dalmatie, et enfin dans l'île de Cypre. Il changeait ainsi de retraite, évitant d'être connu, et fuyant la renommée qui s'attachait partout à lui. Il resta deux ans à quelque distance de Paphos, tant de fois chantée par les poètes payens, et qui, ébranlée par de fréquents tremblements de terre, ne montrait plus maintenant que par ses ruines ce qu'elle avait été jadis. Hilarion, qui voyait venir à lui trop de visiteurs, se réfugia dans un des plus inaccessibles recoins de l'île, où il demeura cinq ans, et fut visité souvent par son fidèle Hésychius.

Or, en sa quatre-vingtième année, Hilarion, ce dis-

ciple étant absent, écrivit de sa propre main une petite lettre qui était comme son testament, et par laquelle tous ses biens, à savoir : un livre des Evangiles qu'il avait, dans sa jeunesse, copié de sa main, et dont il ne s'était jamais séparé; le sac dont il faisait sa tunique, une cape et un mantelet, étaient légués à Hésychius, car Zananus qui le servait était mort quelques jours auparavant. Plusieurs personnes pieuses vinrent de Paphos visiter Hilarion malade, et vinrent surtout parce qu'elles lui avaient entendu dire qu'il s'en irait vers le Seigneur, que bientôt il serait délivré des liens du corps. Le Vieillard conjura les religieux visiteurs de ne pas garder sa dépouille mortelle une minute seulement après le trépas, mais de la couvrir aussitôt de terre dans le petit jardin qui était là tout près, et de l'y coucher vêtu comme il était de sa tunique de poil de chèvre, de sa cape et de sa saie rustique. Il ne lui restait plus qu'un peu de chaleur à la poitrine, et il s'encourageait à ce dernier passage qui fait trembler les saints eux-mêmes. « Sors, ô mon ame; que crains-tu? disait-il; qu'hésites-tu? Environ soixante et dix ans, tu as servi Jésus-Christ, et tu appréhendes la mort? »

Il lui fut fait comme il avait demandé (371). Or, on voyait souvent à son tombeau, des nuits entières, une pieuse femme, dont la fille et le gendre avaient été autrefois sauvés de la mort par Hilarion. Elle y venait comme si le saint eût été présent, et lui demandait le suffrage de ses prières. A quelque temps de là, Hésychius

vint enlever le corps d'Hilarion, et le transporta à Maioma pour l'inhumer dans l'ancien monastère que le bienheureux avait formé. Ce fut dès lors une grande contestation entre les habitants de la Palestine et ceux de Cypre, ceux-ci prétendant avoir le corps d'Hilarion, ceux-là son esprit. Il se faisait chaque jour d'éclatants prodiges en l'un et l'autre lieu, mais surtout au petit jardin de Cypre, peut-être parce qu'Hilarion avait aimé davantage ce coin solitaire et calme.

Nous voyons éclater ici une preuve du culte que les Chrétiens vouaient alors à ceux de leur communauté, qui avaient légué un riche héritage de sainteté et de souvenirs religieux. Partout, du reste, se reproduisent des témoignages semblables, et l'Eglise n'a pas cessé, comme elle ne cessera pas non plus, de vénérer, mais de préférence sur les lieux sanctifiés par leur vie ou leur mort, tant de dignes intercesseurs qu'elle a envoyés près de Dieu, leur père. Ils sont là-haut ses patrons, après avoir été ici-bas ses modèles, et il ne se peut rien de plus touchant que cette incessante communion de prières d'un côté, et de suffrages de l'autre. C'est par là aussi que le chrétien s'aide puissamment à se soulever de terre, et à monter vers les illustres protecteurs qui lui tendent les mains.

L'histoire de saint Hilarion n'est pas seulement curieuse et attachante pour les faits religieux qu'elle nous a conservés; elle l'est encore, et beaucoup, pour l'érudition profane qui s'y trouve mêlée. C'est le propre des écrits de notre saint Docteur de contenir

ainsi un rare assemblage de science chrétienne, de science profane et de leçons pieuses. Il faudrait des études plus étendues, que celles-ci pour développer tout ce riche fond, qu'il ne nous est pas permis de creuser bien avant.

CHAPITRE IV.

Travaux de saint Jérôme sur la Bible. — Il traduit les *Rois*, d'après l'hébreu ; revoit le livre de *Job*, traduit d'après les LXX ; le traduit d'après l'hébreu. — Le poème de *Job* est écrit en prose rhythmique, et non pas en vers. — Traduction du *Pentateuque* ; — des *Paralipomènes* ; — des *Proverbes* ; — de l'*Ecclésiaste* et du *Cantique des Cantiques* ; — d'*Esdras* et de Néhémie ; — enfin du livre d'*Esther*. — Traité de Jérôme, *sur la meilleur manière de traduire*. — Critiques élevées contre saint Jérôme, à propos de ses traductions. — Notre *Vulgate* n'est pas entièrement de saint Jérôme : la disposition définitive de la Vulgate est l'œuvre de l'Eglise, et fut arrêtée vers le VII[e] siècle. — Sanction du Concile de Trente.

Nous arrivons, dans la vie de saint Jérôme, à une époque plus laborieuse encore que les autres, et qui le vit occupé d'une suite de travaux qui doivent rendre son souvenir précieux et cher à l'Eglise. Révisions de texte et versions sur l'hébreu, commentaires sur la Bible, traités polémiques et luttes ardues contre les téméraires esprits qui sortaient de l'orthodoxie : voilà tout autant de continuelles occupations dans lesquelles s'absorbe la tête impatiente et vive de ce grand doc-

teur. Plus que nul Père de l'Eglise, il a veillé au sacré dépôt des Ecritures, fondement de notre foi, et ouvert la grande voie de l'exposition catholique. Noble titre de gloire qui ne cessera jamais, aux yeux des Chrétiens, d'ajouter de brillants fleurons à sa couronne de sainteté.

Rome nous l'a montré débutant dans la carrière; Jérusalem nous l'offre se reprenant avec une miraculeuse ardeur à l'exercice d'autrefois. Il donna une édition latine de la Bible, et la corrigea sur l'édition grecque des Hexaples d'Origènes, car elle était la plus correcte et se chantait dans les Eglises de la Palestine. Mais de ce long travail qui embrassait la totalité, ou du moins la majeure partie des Ecritures Saintes, il ne reste aujourd'hui que le Psautier, le poème de Job, les prologues sur les livres parénétiques de Salomon et sur les *Paralipomènes*.

Saint Jérôme comprit qu'il y avait une œuvre plus suivie, plus tranchée et plus décisive que celle de ces révisions, où l'on marche toujours un peu à l'étroit et dans la gêne. Il songea donc à traduire l'ancien Testament sur le texte hébreu, et vers l'an 392, il était déjà fort avancé dans sa courageuse entreprise, mais il lui fallut encore douze ans pour arriver à fin.

Le travail ne se fit pas dans l'ordre du Canon hébreu; chaque livre de la Bible se présenta un peu au hasard, suivant que des chrétiens, des amis de Jérôme le priaient de traduire une portion ou une autre

des Ecritures Saintes. Il traduisit les *Rois* d'après l'hébreu, peu de temps après les avoir donnés suivant l'édition des Septante. Ces livres ne formaient dans l'original que deux divisions, *Samuel* et *Malachim*. Jérôme les orna d'un prologue, qui était comme une *tête casquée* qui pût servir à tous les livres qu'il traduisait sur l'hébreu (1). Il se plaint de ses détracteurs, mais sans dire qu'on l'eût accusé déjà de condamner les anciens par son travail, et demande toutefois qu'on ne fasse pas peser sur lui un si injurieux soupçon (2). En l'année 393, il envoya à Rome, au saint évêque Domnion, cette traduction des *Rois*, et disait, dans sa lettre, qu'il avait déjà traduit d'hébreu en latin les seize livres des Prophètes, ajoutant à son digne ami Pammachius : « S'il me revient que le présent travail soit de ton goût, cela m'engagera à tirer de mes coffrets tout le reste (3). »

Lorsque Jérôme eut revu le livre de Job traduit d'après les Septante, il l'offrit à Paula et à Eustochium, en forme de don spirituel qui remplaçait les humbles présents du moine, ces présents accoutumés : des éventails, des paniers et des corbeilles. Il disait à ces deux illustres servantes de Dieu de se réjouir de ce que le bienheureux Job qui, chez les Latins, gisait sur le fumier, et sentait foisonner en lui les vers des erreurs,

(1) Galeatum principium. *De omnibus libris Veteris Testam*. Prolog.

(2) *Ibid.*, tom. II des *Mélanges*, pag. 121.

(3) *Lettres*, tom. II, pag. 121.

se trouvait maintenant intègre et sans tache. Pendant que Jérôme s'applaudissait des heureux fruits qui devaient résulter de son travail, il était troublé par la pensée de ses ennemis. On le traitait de faux correcteur de vices ; on disait qu'il n'enlevait pas les erreurs, qu'il les semait bien plutôt. S'il eût tressé une corbeille avec du jonc, plié ensemble des feuilles de palmier ; s'il ne se fût occupé que de soins terrestres, on ne l'eût ni blâmé, ni déchiré, disait-il ; mais parce qu'il travaillait à une nourriture qui ne périt point, et qu'il purgeait de ronces et d'épines l'antique sentier des volumes divins, quelles calomnies ne déversait-on pas sur sa tête blanchie par les années et l'étude ! On aimait mieux avoir de belles copies que des copies corrigées, si grande toujours est l'habitude d'une chose ancienne (1) !

Jérôme ne perdit cependant pas courage, et revint au livre de Job, pour en donner une version d'après l'hébreu. Malgré leurs incomparables trésors de poésie, que nulle langue humaine n'a pu surpasser ni égaler, nos Ecritures n'ont rien de si dramatique, de si sombre, de si profond que ce poème de Job. Mais cet étrange personnage sur lequel on amasse tant de pitié, quel est-il ? Job n'est pas une simple création du génie ; il a réellement existé. Il vécut dans la terre de Hutz, sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie. « Job est prêtre, prince et juge. De ces sommets, il tombe dans la ma-

(1) *Prolog. in Iob e LXX versum.* — *Mélanges*, tom. II, pag. 179.

ladie, dans la pauvreté, dans l'abjection. Il devient le jouet des ignobles et la risée des petits. Il descend plus avant dans la honte qu'il n'était monté haut dans la gloire (1). » Ces douleurs de Job, dans quelle ame chrétienne n'ont-elles pas trouvé un écho? Son épreuve dura sept ans, et on place sa mort près de vingt ans après celle de Moïse, à l'époque de la mort de Josué.

Une opinion qui a pour défenseurs le cardinal Bellarmin, le docte Huet, évêque d'Avranches, et Bossuet, donne à Moïse la gloire de ce grand drame de Job. Est-ce à dire, parce que Moïse en serait l'auteur le plus probable, que Job ne fût pas poëte? Job avait parlé; Moïse recueillit la tradition toute récente encore, et nous répéta ce lamentable cri de douleur et d'espérance tout ensemble, qui n'a cessé de retentir à travers les siècles. L'inspiration divine y déborde, et la puissance de Dieu y apparaît plus majestueuse que dans nul autre livre de la Bible. Le poëme de Job, et ce n'est pas la moindre preuve de son antiquité, est écrit en dialecte iduméen, à cette époque indécise où il n'était pas irrévocablement séparé de l'hébreu pur (2). Saint Jérôme, Philon, Josèphe, Origènes et Eusébius de Césarée croyaient que le prologue et l'épilogue du livre de Job étaient en prose, et que le reste, les dialogues, était en vers. Ce livre, quoique sublime de poésie,

(1) *Job*, traduit par J.-M. Dargaud, introd., pag. 8.

(2) Dargaud, *ibid.*, pag. 5.

est un livre de poésie orientale dont le seul rhythme est le parallélisme (1).

Jérôme a vu de même, dans les Psaumes, des vers ïambes, des alcaïques et des sapphiques. Joseph Scaliger (2), Louis Capelle (1643), Dom Calmet, Herder ont combattu cette opinion. Jean Le Clerc a fait de même, dans un Essai de critique sur la poésie des Hébreux (3). Sylvestre de Sacy, le grand orientaliste, ne voit non plus dans les Ecritures qu'une splendide prose, du genre de celle que les Arabes appellent *Sedja*. Suivant lui, cette prose n'est point réduite à un nombre fixe de longues et de brèves ; mais les proportions en sont à peu près régulières ; un nom y répond à un nom, un verbe à un verbe, et les tours qu'elle revêt s'arrangent d'eux-mêmes en parallélismes. Une analogie de plus en faveur de cette opinion, c'est que les récits d'Antar, le poète du désert, sont écrits en une prose ardente, bien supérieure aux vers qui y sont intercalés.

Jérôme trouva une grande difficulté à traduire le livre de Job, et dépensa beaucoup d'argent à se le faire expliquer par un Juif de Lydda ou Diospolis, lequel passait pour le plus habile de sa nation. Mais le travail ainsi achevé, il s'agissait de le faire agréer aux Eglises, et saint Jérôme mit en avant d'excellentes raisons, indépendamment de son savoir dans la langue hébraïque. Si l'on avait vu, même après la version des Sep-

(1) Dargaud, *ibid.*

(2) *Animadvers.* ad Prolog. *in Eusebii Chron.*

(3) *Bibliothèque univ.*, tom. IX, pag. 219-291.

tante, et lorsque resplendissait déjà l'Evangile de Jésus-Christ, un Juif et des hérétiques judaïsants publier des versions de nos livres saints, et obtenir assez de crédit pour que ces versions fussent expliquées dans les Eglises chrétiennes, par des hommes de l'Eglise; à combien plus forte raison, lui chrétien, né de parents chrétiens et portant sur son front l'étendard de la croix, devait-il ne pas rencontrer des lecteurs dédaigneux ou méchants. Permis à qui le voudrait de s'attacher aux livres anciens, écrits en or ou en argent sur des membranes pourprées, ou bien encore à des copies travaillées avec des lettres unciales, et constituant de vrais fardeaux, plutôt que des copies; quant à Jérôme et aux siens, pourquoi les empêcherait-on d'avoir des papiers pauvres, et des copies plus recommandables par leur correction que par leur beauté? Il avait revu, il avait traduit le livre de Job; eh! bien, que l'on prît la révision, ou que l'on adoptât la traduction, n'était-il pas temps de reconnaître en lui un homme studieux, et non point un esprit malveillant (1)?

Avant l'année 393, Jérôme avait donc achevé la traduction d'une notable partie de la Bible; c'étaient les *Rois,* les Prophètes, le livre de Job et les Psaumes. Il entreprit, cette même année, le livre de Judith. Bientôt il aborda l'Octateuque, c'est-à-dire, les cinq livres de Moïse, Josué, les Juges et Ruth, mais il ne put donner

(1) *Praefat. in Iob.* — *Mélanges,* tom. II, pag. 141.

que le Pentateuque, vers l'an 394; le reste parut dix ans plus tard.

Il traduisit les *Paralipomènes* vers l'an 397, à la prière de Chromatius, évêque d'Aquilée, et les lui dédia. Au sortir d'une longue maladie, il traduisit en trois jours, pour ne pas être accusé de mutisme cette année-là, les trois livres de Salomon, c'est-à-dire les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des Cantiques*. Ce fut en faveur de deux saints évêques, Chromatius et Héliodore, qui lui avaient envoyé de quoi payer des copistes et des relieurs, et le défrayaient des dépenses qu'entraînait le labeur demandé (1).

En 394, Jérôme adressait à Domnion et à Rogatianus la traduction d'Esdras et de Néhémie. Quant aux autres versions qu'il fit encore, on aurait de la peine à en assigner la date; tout ce que l'on peut savoir, c'est qu'elles se terminèrent vers 404, par le livre d'Esther.

Ce fut au milieu de ces divers labeurs que saint Jérôme, à l'occasion d'une lutte personnelle avec Jean, évêque de Jérusalem, fit connaître ses idées en matière de traduction, et écrivit sa lettre ou son traité *sur la meilleure manière de traduire*. On a donné à cet opuscule plus de valeur qu'il n'en a, car il ne se peut rien de si médiocre ni de si peu fondé. Jérôme déclare que, dès sa jeunesse, il s'est toujours attaché au sens et non point à la lettre, et il invoque pour sa justifi-

(1) *In lib. Salomonis Praefat.* — *Mélanges*, tom. II, pag. 148.

cation l'autorité de Cicéron qui, dans ses traductions du grec et du latin, n'avait pas craint d'omettre beaucoup de choses, d'ajouter, de changer à l'original ; et l'original, c'était une fois la parole de Platon et de Xénophon, une autre fois celle d'Aeschines et de Démosthènes (1). Jeté sur cette voie, saint Jérôme allait bien plus loin. Suivant lui, Térence avait traduit Ménandre; Plaute et Caecilius avaient traduit d'anciens comiques, mais s'étaient-ils attachés avec scrupule aux paroles mêmes? ne s'étaient-ils pas efforcés plutôt de conserver la beauté et l'élégance du modèle (2) ! Enfin, que l'on traduise Homère en latin, et mot à mot; qu'on le traduise en prose, et dans la langue même du poète, il en résultera un ordre, un arrangement très ridicules; à peine si l'éloquent poète bégaiera (3). Voilà qui est incontestable; défigurez un auteur, il est sûr qu'il sera défiguré. Mais élever un argument sur de telles suppositions, qu'est-ce autre chose que jouer avec les mots ? Quant à Cicéron, s'il paraphrasait, cela ne prouve absolument rien, sinon qu'il eût pu prendre un meilleur parti. Lorsqu'on saura concilier une libre et intelligente allure avec une fidélité rigoureuse, qui observera de près jusqu'aux moindres particularités de l'original, on lui conservera sa physionomie individuelle, ses secrets et ses manières, ses défauts mêmes, ce qui doit entrer en ligne de compte.

(1) *Lettres*, tom. II, pag. 151.

(2) *Ibid*, pag. 153.

(3) *Ibid.*, pag. 155.

Saint Jérôme, lorsqu'il s'appuie sur l'autorité des Evangélistes et des Apôtres, qui expliquaient quelquefois une parole de Jésus-Christ, ou rapportaient de mémoire certains passages des Ecritures, se demande-t-il bien si leur intention était de traduire, s'ils ont fait office de traducteurs? Assurément, avec un peu de réflexion et de calme, il n'eût pas pris la peine d'amasser de nombreux témoignages qui ne sauraient avoir ici force de preuve.

L'entreprise de saint Jérôme ne fut pas menée à bout sans rencontrer de fortes et graves oppositions. C'est lui-même qui prend soin de nous en instruire. Ainsi, dans le Prologue sur la *Genèse*, il rappelle que son ami Désidérius lui a demandé une traduction du Pentateuque, œuvre périlleuse, dit-il, et exposée aux aboiements de ses détracteurs, qui assurent que, pour dénigrer les Septante, il veut subsistuer des choses nouvelles à des choses anciennes (1). Dans sa préface sur *Josué*, saint Jérôme se prémunit soigneusement contre les reproches qu'on lui faisait de tout côté, de vouloir, par ses traductions de l'hébreu, blâmer l'ancienne version de l'Eglise (2).

Ruffin éclata surtout contre Jérôme avec un zèle amer (3), et toutefois il nous est témoin de l'estime que les villes, les bourgs, les villages et les monastè-

(1) *Melanges*, tom. II, pag. 101.

(2) *Ibid.*, pag. 111.

(3) Ruff. *Invectiv.* lib. II, pag. 444.

res avaient pour la version de saint Jérôme, puisqu'on lui demandait cette version, et qu'il l'envoyait en ces divers lieux. Au reste, chez de bons esprits, la répugnance pour une interprétation nouvelle tenait au profond respect qu'inspirait la version des Septante, qui était d'un si grand poids. Augustin l'écrivait à Jérôme (1), et avec cette liberté chrétienne qui procédait de son amour pour la vérité des Ecritures, il lui demandait plutôt sa traduction sur les Septante qu'une version sur l'hébreu, afin que ceux qui s'imaginaient faussement que lui, Augustin, était envieux de sa gloire et de ses travaux, pussent voir qu'il ne voulait pas qu'on lût publiquement dans les Eglises une version faite d'après l'hébreu, car le sage pontife appréhendait qu'elle ne causât du trouble et du scandale parmi les peuples de Jésus-Christ, qui étaient accoutumés à entendre lire la version des Septante, approuvée par les Apôtres et par eux laissée aux Eglises (2).

Voici, en effet, d'après saint Augustin, ce qui arriva dans une ville africaine, qu'une différence de texte chez les éditeurs permettrait de prendre pour la ville de Tripoli, appelée alors du nom d'Oea. L'évêque ayant voulu lire devant son peuple la nouvelle version que saint Jérôme avait faite du prophète Jonas, et ayant dit que c'était un lierre *(hedera)*, qui donna de l'ombre au voyant du Seigneur, mais non pas une courge

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. III, pag. 396.

(2) *Ibid.*, tom. IV, pag. 185.

(cucurbita), comme on l'avait cru jusqu'alors, il s'éleva aussitôt un si grand tumulte contre cet évêque; les Grecs surtout l'accusaient tellement de falsifier les Ecritures, qu'il fut obligé de recourir aux Juifs. Ceux-ci répondirent, soit par ignorance, soit par malice, que les livres hébreux présentaient bien ce que portaient les livres grecs et latins. Qu'en advint-il? L'évêque se vit forcé, comme si cet endroit eût été fautif, de le corriger, afin de retenir son peuple qu'il avait été en grand danger de perdre. Après cela, Augustin dit à Jérôme : « Il nous paraît donc que vous avez pu vous méprendre en certaines choses (1). »

A en juger d'après le sentiment de plusieurs célèbres théologiens, ce ne serait pas une chose absolument certaine que notre Vulgate fût de saint Jérôme. Sante Pagnini, Religieux Dominicain, fort connu par la version qu'il a faite sur l'hébreu, nie que la Vulgate soit de notre grand Docteur. C'est l'opinion de plusieurs savants, et ils se fondent sur ce que saint Jérôme déclare ouvertement, en plusieurs endroits de ses écrits, qu'il n'a rien changé dans sa version latine à ce qu'il a trouvé dans le texte hébreu (2). Cependant, la vérité est qu'il y a une très grande différence entre notre Vulgate et le texte hébreu, comme on peut s'en assurer par la version de Pagnini, laquelle est très littérale. Ainsi, disent nos théologiens, la Vulgate ne peut être l'ouvrage de saint Jérôme.

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 105.

(2) *Ibid.*, pag. 104. — *Mélanges*, tom. II, pag. 122.

Néanmoins, cette opinion n'est pas de tout point soutenable, et nous ne comprenons pas que Pagnini, Erasme, et de doctes Protestants (1) aient pu l'embrasser. Il est cependant vrai que la Version des Psaumes qui est dans la Vulgate, et qui a été faite sur les Septante, n'est pas de saint Jérôme, bien qu'elle ait été revue par ce Père. Elle n'est pas de lui, non plus que celle du Prophète Baruch ; celle des six derniers chapitres du livre d'Esther; des deux derniers chapitres de Daniel, et de la majeure partie du IIIe chapitre. Tout cela est de l'ancienne Vulgate, faite du temps des Apôtres, avec celle du livre de la *Sagesse,* de l'*Ecclésiastique* et des *Maccabées*. A part cela, tous les autres livres de l'Ancien Testament, c'est-à-dire ceux qui se trouvent encore maintenant dans le canon des Juifs, avec *Tobie* et *Judith,* sont certainement de la version de saint Jérôme. On ne doit cependant pas s'imaginer que tous ces livres qu'il a mis en latin, à la demande de ses amis, soient exactement et régulièrement traduits sur l'hébreu. Pour être convaincu que la version de saint Jérôme n'est pas une pure version d'après l'hébreu des Juifs, mais qu'il s'y trouve une infinité d'endroits pris de l'ancienne Vulgate faite sur les Septante, et encore d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, il suffit de conférer avec le travail du saint Docteur les fragments qui nous restent de ces anciennes Versions. Alors, on verra que ce travail s'éloigne

(1) Walton, *Prolegom.* 10. de Vulgata.

en mille endroits de l'hébreu des Juifs, qu'il fait de fréquents emprunts à la Version des Septante, et aux anciens interprètes que nous venons de nommer. Pourrait-on en douter, après ce qu'il dit lui-même dans la Préface sur l'*Ecclésiaste* ? Il déclare qu'il n'a suivi aucun interprète en particulier, mais que, en traduisant l'hébreu, il s'est accommodé à la manière des Septante, dans les choses qui ne différaient pas beaucoup de l'hébreu. Il avoue encore qu'il a quelquefois suivi Aquila, Symmaque et Théodotion. Il agissait ainsi pour ne pas rebuter le monde par la trop grande nouveauté de son travail, et afin de ne pas trop s'éloigner de l'hébreu, qu'il regarde comme la source de toutes ses versions (1).

Quand saint Jérôme écrit qu'il s'est rappelé parfois les interprètes que nous venons de nommer, ne dirait-on pas qu'il ne s'en est servi que rarement ? Et néanmoins, sa version en est pleine, surtout dans les livres difficiles, tels que les Prophètes, Job et les *Proverbes*. Comment donc a-t-il pu dire tant de fois qu'il *n'a rien changé de la vérité hébraïque* ? N'est-ce pas changer dans le texte hébreu, et même y ajouter beaucoup, que de prendre en une infinité d'endroits quelque chose tantôt des Septante, tantôt d'Aquila, tantôt de Symmaque ou de Théodotion ? Ces fréquentes protestations de saint Jérôme, contredites par les versions que nous avons entre les mains, ont fait croire à plu-

(1) *Mélanges*, tom. III, pag. 178.

sieurs savants que notre Vulgate ne peut être la traduction faite sur l'hébreu des Juifs par le saint Docteur. Cette version est cependant bien de Jérôme, mais elle est mêlée de plusieurs autres, principalement de l'ancienne Vulgate formée sur les Septante. Il n'en faut pas d'autre preuve que l'avertissement qu'on a toujours placé en tête de cette Vulgate, et qui nous apprend que les livres qu'elle renferme ont été en partie traduits, en partie corrigés par saint Jérôme ; en partie retenus d'une très ancienne édition latine, que Jérôme appelle *Commune* et *Vulgate*; saint Augustin, *Italique*; saint Grégoire, *Vieille* traduction (1). Le cardinal Bellarmin reconnaît également que le travail de saint Jérôme a subi des modifications assez graves (2), mais il est important d'observer ici que c'est l'Eglise qui a mis entre les mains des Fidèles la Version de saint Jérôme, à la place de l'ancienne Vulgate formée sur les Septante, et que, avant de le faire, elle l'a revue, corrigée et rectifiée en plusieurs endroits. Le cardinal Bellarmin, voyant qu'il y a dans notre Vulgate des passages corrigés d'après les remarques laissées par saint Jérôme dans ses Commentaires, et d'autres qui ne le sont pas, a pensé avec grande raison qu'on n'avait fait ces changement que par l'autorité de l'Eglise (3). Ainsi, l'illustre docteur écrivant sur le XIX[e] chapitre

(1) *Praefat. ad Lectorem*, in Vulgata.

(2) Bellarm. *de Verbo Dei*, II, 9.

(3) Bellarm. *Ibid.*

d'Isaïe, dit qu'au verset 17e, au lieu de *festivitatem*, comme il avait traduit, il fallait mettre *pavorem*, et notre Vulgate se trouve corrigée sur cette observation. Il avait eu soin d'avertir qu'au 15e verset, au lieu de *refraenans*, qu'il avait mis d'abord, il fallait substituer *lasciviens*, et cependant sa correction n'a pas été admise.

Pour prouver de la manière la plus incontestable que l'Eglise, qui a autorisé la Vulgate en la proposant aux Fidèles, a eu soin de corriger et de rectifier la Version de saint Jérôme, il n'y a qu'à montrer que cette Version s'est fort éloignée des sentiments que les Juifs avaient inspirés à l'illustre docteur. En voici des exemples sensibles.

Il avait rejeté du nombre des Ecritures l'histoire de Susanne, cette femme célèbre, qui fut toujours proposée à toute Eglise comme un modèle de chasteté. Il avait en outre retranché de sa Version le cantique des trois jeunes hommes précipités dans la fournaise, et le regardait comme une pièce qui n'avait nulle autorité. Il avait également rejeté le livre du prophète Baruch, et il en fait l'aveu (1). Qui plus est, comme l'épître de Jérémie que l'on trouve à la fin du même Baruch n'était plus dans l'hébreu, il la traitait d'épître fausse et supposée (2). Et cependant l'Eglise, ne s'arrêtant point à ce jugement de saint Jérôme, a placé l'un

(1) *Mélanges*, tom. II, pag. 130.

(2) Hieron. *Proaem Comment. in Ieremiam.*

et l'autre de ces écrits dans le Canon des Ecritures. Jérôme prétend que tout ce qui n'est point parmi les livres qu'il a traduits de l'hébreu en latin, doit être mis entre les choses apocryphes (1). Or, sous le pontificat d'Innocent, c'est-à-dire l'an 405, l'Eglise romaine avec celle d'Afrique, dans le fameux concile de Carthage tenu quelques années auparavant, met plusieurs autres livres parmi les Ecritures canoniques, et cela du vivant même de Jérôme, qui, du reste, semble assez souvent se contredire sur ce sujet. Par exemple, tantôt il assure que le livre de *Judith* n'est pas dans le Canon, tantôt il dit que le concile de Nicée l'a placé au rang des Ecritures Saintes (2). Malgré le sentiment et la censure de saint Jérôme, l'Eglise latine, en publiant la Vulgate et en la mettant aux mains des Chrétiens, y a admis les livres qu'il en avait exclus, et a corrigé ses versions en beaucoup d'endroits, de manière à en faire un corps complet, que depuis tant de siècles on a reçu dans l'Occident avec une si grande vénération.

Le cardinal Baronius pense que cela arriva au commencement du VII[e] siècle, un peu après le pontificat de saint Grégoire (3). Au temps de cet illustre pape, l'Eglise romaine se servait encore indifféremment des deux Versions, nous voulons dire l'ancienne *Italique*

(1) *Mélanges*, ibid., pag. 120. Ce mot, outre son sens naturel, signifie aussi un livre qui n'est pas dans le Canon, mais qui néanmoins peut être inspiré, ou bien qui n'est pas encore reconnu comme tel par toutes les Eglises. Voir Bergier, *Dict. théol.*, aux mots Apocryphe et Canon.

(2) *Ibid.*, pag. 176.

(3) Baron. *Annal.*, 231, 47.

faite sur les Septante, et celle de saint Jérôme (1). L'usage de ces deux Versions étant peut-être un sujet de contestations et de disputes, pendant que ceux-là s'attachaient à l'ancienne, que ceux-ci préféraient la nouvelle, l'Eglise jugea convenable, pour le bien de la paix, et pour garder l'uniformité en une chose si importante, de faire de ces deux Versions un tout qui eût cours dans l'Occident. C'est à ce corps de différentes versions, revues, corrigées et unies ensemble par l'autorité de l'Eglise, que l'on a donné le nom de *Vulgate*, c'est-à-dire de publiée, commune, répandue, comme l'indique ce mot.

Il ne restait plus qu'un décret solennel de quelque concile écuménique qui vînt autoriser la version de saint Jérôme, et c'est ce que fit le concile de Trente, dans sa IVe Session. « Le saint Concile, est-il dit, con-
« sidérant qu'il pourra être d'un grand avantage à
« l'Eglise de Dieu, si, de toutes les éditions latines
« des livres sacrés, on sait laquelle doit passer pour
« authentique, — statue et déclare que cette même
« ancienne et Vulgate édition, qui a été approuvée
« dans l'Eglise par l'usage de tant de siècles, sera
« tenue pour authentique dans les leçons publiques,
« dans les discussions, dans les prédications, dans les
« expositions, et que personne, sous quelque prétexte
« que ce soit, n'aura la hardiesse ou la présomption
« de le rejeter. »

(1) Sedes Apostolica cui praesides, utraque translatione utitur. S. Gregorii *Epistola* ad Leandrum.

En déclarant que la Vulgate est authentique, l'Eglise a voulu nous montrer que cette version n'a rien de contraire à la foi, car l'Eglise, à proprement parler, ne peut pas rendre authentique une version, non plus qu'elle ne saurait rendre canonique un livre qui ne le serait pas. Elle déclare seulement quels sont ceux qu'elle a reçus pour canoniques, et qui par là même le sont en effet, ainsi qu'elle peut déclarer qu'une version est fidèle et conforme à l'original, ou bien corriger des fautes dans cette version, s'il est besoin, et ordonner qu'on s'en serve dans les Offices publics de l'Eglise. Le concile de Trente n'a pas préféré, ni même comparé au texte hébreu notre Vulgate, quoiqu'il l'ait préféré aux versions latines, laissant d'ailleurs aux textes originaux le même privilége qu'ils avaient auparavant. Le cardinal Pallavicini, dans son Histoire du Concile de Trente, apporte judicieusement l'exemple d'un acte grave, qu'on aurait traduit en une autre langue, et prétend avec raison que si cette traduction est fidèle, on peut l'appeler authentique, parce qu'elle fait foi, aussi bien que l'original (1). Cet exemple explique fort bien en quel sens les Pères assemblés à Trente ont déclaré *authentique* notre Vulgate. Il faut donc avoir pour elle une vénération profonde et se souvenir d'ailleurs que cette Version, qui remonte à une si haute antiquité,

(1) Se la traduzione è fedele, potrà dirsi autentica, e basterà per la decisione di quelle liti che dipendono della contenenza grossa e principale di sì fatta scrittura. *Istoria del Concilio di Trento*; Roma, in-fol., lib. VI, cap. 17, pag. 577.

obtient à ce titre seul le respect des hérétiques. Nous avons, dans la langue triomphale du peuple-roi, un auguste monument qui n'est plus sujet aux variations des langues vivantes, à leur dangereuse mobilité, et qui n'a pas à être tiraillé en tout sens par les prétentions des sectes diverses. Même ce latin un peu rude, un peu barbare, nous paraît très apte à rendre l'indépendante et fière concision de l'hébreu, et sa vieille physionomie n'est dépourvue assurément ni de grâce austère, ni de douceur mélancolique, ni de suave tristesse. C'est un accent, un idiôme particulier, dont rien ne peut rendre le charme antique.

CHAPITRE V

Saint Jérôme écrit des *Commentaires sur Michée*, — *sur Sophonias* : les Juifs assemblés à Jérusalem, une fois l'an, pour y pleurer. — *Comment. sur Naum* : la sauterelle *attelabus* et les Sages du monde. — *Comment. sur Abacuc*, — *sur Aggée*, — *sur Jonas*.

Jérôme faisait marcher de front avec ses traductions de l'hébreu divers Commentaires sur les Prophètes, mais ne suivait d'ordre que celui qui était amené par les circonstances. Paula et Eustochium étaient assidues à méditer l'Ecriture Sainte ; elles s'adressaient à Jérôme, et sollicitaient les explications du docte prêtre. C'était ensuite le tour de quelques amis d'Italie ou des Gaules, en sorte qu'il était accablé de demandes, et que ses ouvrages voyageaient au loin dans le monde religieux.

Vers 392, il avait écrit des expositions sur Michée, sur Sophonias, Naum, Abacuc et Aggée (1). Bien qu'il n'eût d'achevés que ces premiers Commentaires, il s'occupait dès lors des autres Prophètes, et une certaine partie de son travail était ébauchée déjà.

Michée qui vécut sous Joathan, Achaz et Ezéchias, rois de Juda, était de Morasthi, petite bourgade près d'Eleuthéropolis en Palestine. Il prophétisa contre Samarie et Jérusalem. Son langage est serré, bref, précipité, obscur. Ici, de même que dans les autres Prophètes, ce sont de nobles enseignements, de saintes colères et une vive peinture des iniquités qui attirent la vengeance de Dieu. Les Commentaires que saint Jérôme a écrits sur Michée n'ont rien de remarquable. On y rencontre cependant quelques traits heureux, ou quelques rares particularités. Jérôme déplore ainsi la misérable ambition de l'humanité :

« Qui donc ne desire les métairies de ce siècle et n'oublie les possessions du paradis ? Vous en voyez qui joignent des champs à des champs, des confins à des confins, et les campagnes des villes ne suffisent pas à ce faible et pauvre corps de l'homme (2). »

La fraude et le vol dans le commerce ne sont pas épargnés. « L'entassement des richesses suit le mensonge, dit le Commentateur, et la main accoutumée

(1) *De Viris illustr.*, cap. cxxxv. — Voir surtout *Comment. in Amos, lib.* III, *Praefat.*

(2) Parvo hominis corpusculo rura urbium non sufficere. Pag. 1507.

à enfouir des trésors posséde une langue frauduleuse. La vérité enfante la pauvreté, et le mensonge les richesses (1). »

Saint Jérôme rapproche souvent dans ses Commentaires les différences de versions. Son attention principale est accordée aux Septante. Ici donc, la prédiction qui regarde le lieu de la naissance du Sauveur Jésus, et qui commence par ses mots si connus : *Et toi, Bethléhem*,.... ne se trouvant ni dans l'hébreu, ni dans les Septante telle que la donne saint Matthieu, nous voyons Jérôme alléguer, d'après une opinion assez répandue alors, que les Apôtres et les Evangélistes, quand ils invoquaient des passages des livres sacrés, les citaient de mémoire ; ce serait la raison, très plausible certainement, pour laquelle tantôt l'ordre se trouve investi, tantôt les paroles changées et quelquefois le sens un peu différent (2).

Jamais l'érudition séculière de saint Jérôme ne lui fait défaut, et il y en a des traces comme ailleurs, dans ces Commentaires sur Michée. Il rappelle ce vers de l'*Hécyra* de Térence :

.... Omnes socrus oderunt nurus (3),

« vers ambigu, dit-il, mais qui se résume assez naturellement dans cette vérité que toute belle-mère dé-

(1) *Ibid.* pag. 1544.

(2) *Ibid.*, pag. 1531.

(3) Act. II, sc. I, v. 4.

teste sa bru, et que toute bru déteste sa belle-mère (1). Il appelle Virgile un poète sublime, et ne veut pas qu'on dise de lui comme Lucilius disait d'Ennius, que c'était un autre Homère; le chantre de Didon est le premier Homère chez les Latins (2).

Saint Jérôme explique ainsi ce que c'est qu'un ami véritable : « Celui qui est ami en raison de quelque chose n'est pas tant ami de celui qu'il feint d'aimer,— car d'*aimer* est venu *ami,*—qu'il ne l'est de cette chose qu'il aime. On demandait à un certain personnage ce que c'était qu'un ami : *Un autre soi-même*, répondit-il (3)... Les amis des riches sont nombreux, mais ceux même qui semblent l'être s'éloignent des pauvres. J'ai lu dans une Controverse de certain auteur : *Longtemps on cherche un ami, à grand peine on le trouve, difficilement on le conserve*. Théophraste a écrit trois volumes sur l'Amitié, la préférant à toute affection, et cependant il proteste qu'elle est rare dans les choses humaines. Il y a également de Cicéron sur l'Amitié, un livre qu'il a intitulé *Laelius*, et dans lequel ce précepte enjoint par les nôtres, de regarder un ami comme un vin vieux, que l'on boit avec suavité (4), est exprimé presque dans les mêmes paroles : *L'amitié nous trouve égaux ou nous rend tels ; là où il*

(1) *In Mich.*, pag. 1550.

(2) Poeta sublimis, non Homerus alter, ut Lucilius de Ennio suspicatur, sed primus Homerus apud Latinos. *Ibid.*, pag. 1549.

(3) Interrogatus quidam quid esset amicus, respondit : *Alter ego*. Pag. 1548.

(4) *Eccli.*, IX, 15.

y a inégalité, qu'il y a prééminence de l'un et subjection de l'autre, il n'y a pas tant amitié qu'adulation (1). Voilà pourquoi nous lisons ailleurs : *Qu'un ami soit une même ame*. De là vient que le lyrique faisant des voeux pour son ami : *Conserve,* dit-il, *la moitié de mon ame* (2). Gardez-vous donc de croire aux amis, c'est-à-dire aux hommes qui dans leurs amitiés cherchent leur bénéfice. Si vous voulez goûter les charmes d'une véritable amitié, soyez l'ami de Dieu (3). »

D'après saint Jérôme, au commencement de ses Commentaires sur Sophonias, les Juifs mettaient en règle générale que toutes les fois que le nom du père ou de l'aïeul d'un prophète quelconque se trouve énoncé en tête de ses vaticinations, c'est que ce père ou cet aïeul fut lui-même un *voyant* (4). S'il fallait admettre cette tradition judaïque, Sophonias serait, pour ainsi dire, issu d'un nom prophétique, et compterait la plus glorieuse ligne d'ancêtres. Il eut pour père Chusi, pour aïeul Godolias, pour bisaïeul Amarias, pour trisaïeul Ezéchias, et fut comme le dernier aurige de ce quadrige imposant (5). Sophonias parut sous le roi Josias, et en des années où le royaume de Juda voyait d'infidèles hébreux adorer sur les toits

(1) Cic. *Lael.*

(2) Horat. I. *Carm.* III, 8.

(3) *In Mich.*, pag. 2548-9.

(4) *Ibid.*, pag. 1643.

(5) *Ibid.*

la milice du ciel, jurer par le Seigneur, et jurer en même temps par Melchom (1). C'est donc contre Juda que ce prophète jette la menace. Jéhovah ramassera les hommes et les animaux, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, en même temps qu'il ruinera les impies. Saint Jérôme remarque sur cet endroit que les animaux, eux aussi, éprouvent la colère du Seigneur; que les villes étant saccagées et les hommes mis à mort, il se fait également une solitude et une rareté de bêtes, d'oiseaux et de poissons, témoin l'Illyrie, ajoute ce Père; témoin encore la Thrace, témoin le pays où il était né, et dans lequel, excepté le ciel, la terre, les buissons croissants et les épaisseurs des forêts, toutes choses avaient péri (2).

Quand saint Jérôme expliquait à deux nobles femmes les plaintives prophéties de Sophonias, il avait devant lui une lamentable scène de désolation, et l'accomplissement de ces sombres paroles :

« Voix amère du jour du Seigneur; le fort sera dans la tribulation;

« Jour de colère, ce jour-là; jour de tribulation et d'angoisse, jour de calamité et de misère, jour de ténèbres et d'obscurité, jour de nuage et de tempête;

(1) Sophon, I, 5.

(2) Iram Domini etiam bruta sentiunt animalia, vastatis et urbibus hominibusque interfectis, solitudinem et raritatem bestiarum quoque fieri et volatilium pisciumque testis Illyricum est, testis Thracia, testis in quo ortus sum solum, ubi praeter coelum et terram, et crescentes vepres, et condensa sylvarum, cuncta perierunt. Pag. 1645.

« Jour de la trompette et du retentissement sur les villes fortifiées, et sur les angles élevés.

« Et j'accablerai les hommes, et ils chemineront comme des aveugles, et leur sang sera versé comme la poussière, et leurs corps jetés comme du fumier (1).

Saint Jérôme disait donc : « Pour ce qui est des cités fortifiées et des angles élevés de la Judée, lesquels ont été rasés jusqu'au sol, c'est aux yeux, je pense, plutôt qu'aux oreilles à en juger, et nous surtout qui sommes maintenant dans cette province, nous pouvons voir, nous pouvons vérifier ce qui a été écrit. A peine apercevons-nous de faibles vestiges de ruines dans des villes autrefois grandes. Silo fut le tabernacle et l'arche du testament du Seigneur ; c'est à peine si l'on montre les fondements de l'autel. « Gabaa, cette ville de Saül, a été détruite jusques aux fondements. Rama et Béthoron et d'autres nobles cités construites par Salomon, n'offrent plus que de petits bourgs. Lisons Josèphe et la prophétie de Sophonias, nous apercevons dans celui-ci l'histoire de celui-là ; et il ne faut pas dire ceci de la captivité seulement, car aujourd'hui encore de perfides colons, après avoir tué les serviteurs de Dieu et ensuite son Fils, ne peuvent, excepté au temps du deuil, entrer à Jérusalem ; ils conquièrent à prix d'argent la permission de pleurer la ruine de leur cité, en sorte que ceux qui jadis achetèrent le sang du Christ, achètent maintenant leurs

(1) *Sophon.* I, 14-17.

larmes, et que les pleurs mêmes ne sont pas gratuits pour eux. Vous voyez, au jour où Jérusalem fut prise et détruite par les Romains, venir un peuple lugubre, affluer de pauvres femmes décrépites, et des vieillards chargés d'ans et de haillons, lesquels montrent sur leurs corps et sur leurs vêtements la colère du Seigneur. Une foule de malheureux se rassemble, et pendant que brille le gibet du Seigneur, que rayonne sa résurrection, que l'étendard de la croix resplendit du haut de la montagne des Oliviers, un peuple infortuné, qui n'est pas digne de pitié cependant, pleure les ruines de son Temple. Des larmes sont encore à ses joues, ses bras sont livides et ses cheveux épars, et le soldat demande une rançon pour qu'il leur soit permis de pleurer davantage. Et, en voyant cela, quelqu'un doutera du jour de tribulation et d'angoisse, du jour de calamité et de misère, du jour de ténèbres et d'obscurité, du jour de la trompette et du retentissement! Ils ont, en effet, des trompettes dans le deuil, et, selon la prophétie, la voix de solennité s'est changée en lamentation. Ils hurlent sur les cendres du Sanctuaire, et sur l'autel détruit, et sur les cités jadis fortifiées, et sur les angles élevés du Temple, desquels autrefois ils précipitèrent Jacques, frère du Seigneur (1). »

C'était pour saint Jérôme une sorte d'image du jugement dernier. Etrange mystère de la vengeance de

(1) Pag. 1655. Le P. Segneri, dans sa XXVIIIe *Predicha*, reproduit ce tableau avec éclat.

Dieu, et de l'immutabilité des profondes traditions qui se renouent aux arrêts éternels! les descendants de ceux que Jérôme voyait payer au légionnaire romain le droit d'arroser de pleurs stériles les ruines de Jérusalem, n'ont pas encore laissé périr cette lugubre annuité! « Le jour même de mon arrivée, dit un moderne voyageur, je vis toute la population juive de Jérusalem réunie dans la vallée de Josaphat; le motsallam (gouverneur) avait rendu aux Hébreux la permission d'y célébrer la *Fête des Tombeaux*. A voir ces captifs assis en silence sur les pierres sépulcrales de leurs pères, on eût dit que la trompette redoutable s'était fait entendre, que les générations se pressaient sur les bords du Cédron, et que, du sein de la nuée, étaient déjà sorties des paroles de joie et de bonheur (1). »

Dans ses Commentaires sur Sophonias, saint Jérôme se montre d'une hardie sévérité pour l'Ordre vénérable des évêques et des prêtres. Il sait qu'il rencontrera des susceptibilités, qu'il pourra soulever des irritations (2), mais il ne recule pas. « Que les prêtres qui donnent le baptême, qui conjurent pour l'Eucharistie l'arrivée du Seigneur, qui font l'huile du chrême, imposent les mains, instruisent les catéchumènes, instituent les lévites et les autres prêtres, ne s'indi-

(1) De Forbin, *Voyage dans le Levant*, en 1817 et 1818; Paris, in-8°, pag. 85.

(2) Pag. 1672.

gnent pas tant contre nous qu'ils ne prieront le Seigneur, et que soigneusement ils s'efforcent de n'être pas au nombre des prêtres qui violent les saints préceptes de Dieu. Aussi bien ce n'est la dignité, ni les titres des dignités, mais c'est l'œuvre de la dignité qui d'ordinaire sauve et les princes, et les juges, et les prophètes et les prêtres (1). » Il va trop loin en ce qui regarde ceux-ci, car il semble presque attacher l'efficace du pouvoir consécrateur à la vie même du prêtre, et non pas à la parole du Sauveur. « Les prêtres, dit-il, qui servent à l'Eucharistie, et partagent à ses peuples le sang du Christ, agissent d'une impie façon contre la loi du Christ, quand ils s'imaginent que ce sont les paroles de déprécation plutôt que la vie du prêtre qui font l'Eucharistie, et qu'il est besoin seulement de l'Oraison solennelle, mais non pas des mérites des prêtres (2). » Voilà presque l'erreur des Donatistes.

Dans ses Commentaires sur Naum, saint Jérôme suit sa manière accoutumée, et n'offre rien d'élevé pour les développements, ni de spécial pour les faits historiques ou littéraires. Parmi différentes maladies qu'indique rapidement saint Jérôme, on peut remarquer une description de la gravelle (3), douloureuse infirmité

(1) Pag. 1673.

(2) Sacerdotes qui Eucharistiae serviunt et sanguinem Domini populis eius dividunt, impie agunt in legem Christi, putantes Εὐχαριστίαν imprecantis facere verba, non vitam ; et necessariam esse tantum solennem orationem, et non sacerdotum merita. Pag. 1617.

(3) Istum humore in lapides desiccato, urinae amaritudinem et vesicae tormenta sentire. Tom. III, pag. 1577.

qui, on le voit, n'était pas inconnue des anciens.

Ailleurs, il décrit ainsi un insecte de la classe des Orthoptères, l'*attelabus*. « C'est, dit-il, une petite sauterelle, qui tient le milieu entre la *locusta* et le *bruchus* (1), et qui, de ses petites aîles, rampe plutôt qu'elle ne vole, puis ensuite sautille toujours, et pour cette raison consume tout jusqu'au sol où elle naît, car elle ne peut s'en aller que ses ailes n'aient grandi (2). » Il ajoute plus loin que, par les jours de froid, la sauterelle *attelabus* ne pouvant prendre son vol, reste perchée sur une haie, et quand la chaleur du soleil vient l'animer, se dirige vers d'autres lieux, ne se souvenant plus, dit-il, de la haie où elle se reposa pendant la froidure. Ceci va servir de transition à Jérôme, car il ajoute encore :

« La multitude d'humains qui se trouve dans le monde, et qui chemine par la grande voie, nul doute que vous ne puissiez la traiter de *bruchus*, quand vous les verrez, tout adonnés à la terre, courir çà et là dans la légèreté de leur pensée, et ne pouvoir voler vers des choses plus hautes. Voyez Rome, voyez Constantinople changeant avec son ancien nom, son ancienne pauvreté. Voyez Alexandrie, la tête de l'Egypte; et lorsque pour une disette de bleds, ou bien, ce qui est un sujet de honte et d'infamie, lorsque pour des conducteurs de chars, et des mimes et des histrions, une sédition s'élève,

(1) Ces deux mots veulent dire également *sauterelle*.

(2) Pag. 1584.

voyez le peuple se ruer tel qu'un *bruchus,* et fortement attaché à ses vices voler çà et là par sa mobilité et à divers instants par un changement d'idées, alors vraiment vous pourrez dire : *Le bruchus s'en est allé et s'est envolé soudainement.*

« Quant à ce qui suit : l'*attelabus* a tressailli, et ton *mixtitius* (mélangé) *s'est envolé comme une sauterelle,* je pense que, dans cet endroit, il diffère du *bruchus* en ce que le *bruchus* est comparé à une inhabile et innombrable multitude. Le *mixtitius* est un assemblage formé de toutes les nations. Or, de même que les uns sont citoyens des villes, que les autres sont pèlerins, parce qu'il ne leur plaît pas d'habiter en leur cité, ainsi pensé-je que le *mixtitius*, qui habite à Ninive représente ceux qui s'imaginent, dans leur opinion, suivre quelques dogmes de vérité, et en cela valoir mieux que le *bruchus*. En effet, le *bruchus* ne fait autre chose que de rester toujours à terre, et dépourvu qu'il est d'aîles, n'est que l'esclave de sa nourriture et de son ventre, tandisque l'*attelabus*, du moins, prend de petites aîles, et, s'il ne peut voler en haut, s'efforce toutefois de s'élever de terre ; puis, arrivant enfin à être sauterelle (*locusta*), vole, il est vrai, mais ne peut voler continuellement, car ses petites aîles lui faisant défaut, et se resserrant au froid, notre sauterelle même se posera, et se posera non point sur un arbre frugifère, ni sur de vertes feuilles, mais sur une haie tissue de buissons et de broussailles, ou bien sur une muraille de pierres réunies de çà et de là par le hasard.

« Considérons les sages de la Grèce, ceux des Egyptiens et des Perses; les Gymnosophistes de l'Inde, les Samaritains, et les différentes opinions qu'il y a entre eux; les Juifs et leurs Pharisiens, et les Sadducéens, et les nombreuses hérésies de l'Eglise; alors nous verrons l'*attelabus* se soulever un peu de terre, puis la sauterelle volant, il est vrai, mais non pas à pleine course, et, parce qu'elle n'a pas la chaleur du soleil de justice, car l'amour pour Dieu s'est refroidi, se poser sur des buissons épineux. Et, en effet, comme tous leurs dogmes sont froids, et qu'ils ne peuvent pas voler, ils se trouvent un siége et un lieu de repos entre les épines d'Aristote et de Chrysippe. C'est là qu'Eunomius puise ces mots : Ce qui est né n'était pas avant de naître; — là que Manichée, pour ne pas imputer à Dieu l'existence du mal, suppose un autre Dieu auteur du mal; — là que Novatus prend l'idée d'ôter le pardon, afin d'annuler aussi la pénitence (1). » Tel est fort souvent, dans ses Commentaires, le genre de saint Jérôme, et l'étrange fusion d'où il fait jaillir des enseignements moraux. Il passe par des chemins assez longs et assez tortueux avant d'arriver au terme qu'il se propose d'atteindre, mais sa manière d'y aller a quelque chose cependant qui intéresse et qui plaît, si elle n'est pas toujours sans recherche ni sans contention.

Abacuc prophétisait sous les derniers rois de Juda, et avant la transmigration des deux tribus de Juda et

(1) *Ibid.*, pag. 1587-8.

de Benjamin. Son langage serré et plein d'images trahit une ame fière, ardente, poétique. Le début de son livre est remarquable de vivacité et d'effet inattendu. Pressé par sa douleur, Abacuc dit à Dieu :

« Jusques à quand crierai-je, et ne m'entendras-tu pas ? élèverai-je vers toi la voix dans la violence que je souffre, et ne me sauveras-tu pas ?

« Pourquoi m'as-tu montré l'iniquité et le mal, et me donnes-tu à voir le brigandage et l'injustice devant moi ? »

En réponse à ces plaintes, le Voyant fait résonner la parole du Seigneur qui lui crie : « Jettez les yeux sur les nations, et voyez, et soyez surpris et épouvantés ! » Puis Abacuc raconte avec des couleurs saisissantes, avec des images terribles, l'orgueil, la puissance et l'envahissement du roi des Chaldéens qui, lui-même, après avoir châtié le royaume de Juda, sera puni de son ambition et de ses iniquités. Ce tableau est admirable dans le prophète, mais assez faiblement interprété dans le commentateur. Les Chaldéens, « nation belliqueuse et rapide, dont la force et l'audace guerrière sont attestées par la plupart des Grecs qui ont écrit l'histoire des Barbares (1), » désignent au figuré les ennemis qui viennent assaillir notre ame, et le roi de ses peuples est l'image du démon, au sens tropologique (2).

(1) Hieron. *In Abac.*, 1596.

(2) *Ibid.*

En écrivant des Commentaires sur la courte prophétie d'Aggée, saint Jérôme trouvait incessamment devant lui un sens anagogique d'une application directe et utile. Le Temple matériel que le Prophète voulait faire élever au Seigneur par les Israélites, n'était que la figure de ce Temple spirituel que le chrétien doit lui bâtir en son cœur, malgré les édits des princes, qui le plus souvent sont ici les passions ; malgré le frémissement des passions environnantes, qui sont les convoitises de l'ame et les joies du monde, s'essayant à étouffer la voix des Prophètes, des messagers de Dieu, des porteurs de la bonne nouvelle. Ce travail fut dicté à la hâte. L'auteur s'en excuse auprès du lecteur, et renouvelle une plainte ailleurs formulée, disant qu'il ne faut pas chercher à travers ces pages une beauté d'élocution perdue dans une longue fréquentation de la langue hébraïque.

Les paroles brèves et énergiques dans lesquelles Aggée ordonne aux Israélites d'appliquer leurs cœurs à considérer leurs voies, de monter sur la montagne, de préparer les matériaux pour bâtir son Temple, et où il représente le Seigneur soufflant sur l'abondance de biens vainement rêvés par eux, — pauvre récolte qu'on amène à la maison, mais que ce souffle puissant réduit à rien,—suggèrent à saint Jérôme des réflexions qui ne sont que de l'histoire, et l'histoire la plus affligeante que l'on trouve aux révolutions de l'esprit humain. « Combien de fois, dit-il, ai-je vu que l'on espérait beaucoup de certaines gens, tant

pour la doctrine que pour la conduite! Mais lorsqu'est venu le temps d'avoir la moisson, c'est-à-dire le temps d'instruire, et de donner sa vie en exemple aux peuples, ces hommes ont été précipités d'en haut, et il a été moins trouvé en eux que ne se promettait l'espoir de tous ; d'où il est arrivé que, la négligence se glissant petit à petit, ils ont même perdu le peu qu'ils semblaient avoir. Or, ils ont passé par ce malheur, parce qu'ils se tenaient comme en sureté dans leurs anciennes maisons, qu'ils n'ont pas gravi la montagne des Ecritures où ils auraient coupé les arbres pour l'édifice du Seigneur, et qu'ils n'ont pas construit chaque jour en eux-mêmes la maison de Dieu, mais que, indifférents à son état de désolation, ils ont même perdu ce qu'ils croyaient avoir (1). »

Un peu plus loin, saint Jérôme rappelle les jeûnes de certains hérétiques qui avaient leurs *chameunies* (2), c'est-à-dire leurs nuits passées sur la dure, et quatre quadragésimes *(carêmes)* dans l'année; ce sont les Tatianistes qu'il désigne spécialement. Il condamne ces observances, parce qu'elles ne sont pas fondées sur l'autorité apostolique. Nous le voyons fréquemment parler des ministres du Seigneur. Ici encore il montre que sur les lèvres du prêtre doit résider la science, qu'elles doivent la garder (3), comme disent nos saints

(1) *In Agg.*, pag. 1689.

(2) *Chameunias*, id est humi dormitiones. Pag. 1691.

(3) Labia sacerdotis custodient scientiam. *Malac.*, II, 7.

livres. L'apôtre Paul insiste là-dessus (1), et c'est à propos d'un passage de son Epître à Tite que Jérôme écrit les lignes suivantes : « La simplicité et la modération dans les mets ne suffisent pas ; ce qu'il fait, il est besoin encore qu'il puisse l'enseigner aux autres. Mais comme on me répondra, je le pense, que c'est là l'office de ceux qui, dès leur jeunesse, se préparent à instruire, et que souvent, par le jugement du Seigneur et par le suffrage des peuples, ce sont des esprits simples qui sont choisis pour le sacerdoce, je répondrai que, au moins faut-il que, une fois ordonnés prêtres, ils apprennent la Loi de Dieu, afin de pouvoir enseigner ce qu'ils auront appris, et qu'ils augmentent plutôt leur science que leurs richesses ; qu'ils ne rougissent pas de s'instruire auprès de laïcs sachant ce qui concerne l'office de prêtre ; qu'ils passent les jours et les nuits bien plus dans l'étude des Ecritures que dans les entretiens et les supputs (2). »

Dans les Commentaires sur Jonas, que notre Docteur publia environ cinq ans après les derniers travaux dont nous venons de parler, il avait à présenter le prophète comme un type de Jésus-Christ, envoyé aux nations, passant aussi par ses heures de solennelle tristesse, et, après avoir été trois nuits et trois jours au sein de la terre, ressuscitant comme Jonas. Déjà des Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine avaient de-

(1) *Tit.* I, 5 et seqq.

(2) *In Agg.*, pag. 1697.

vancé Jérôme dans un si noble labeur, mais le sujet avait été plutôt obscurci qu'éclairé par eux, en sorte que leur interprétation même avait besoin d'une autre interprétation, et que l'on revenait de ces lectures plus incertain qu'on n'y était allé (1). Le travail de saint Jérôme, sans être fort étendu, est cependant assez complet et assez satisfaisant. On retrouve partout ce qui devait être le fond de la pensée, et le sens anagogique arrive presque toujours à côté du sens historique ou littéral. Nous relèverons quelques particularités ou quelques opinions qui nous semblent offrir de l'intérêt.

Saint Jérôme déclare qu'il n'est pas permis, au temps de persécution, de se donner à soi-même la mort, si ce n'est dans le cas où la chasteté pourrait courir des risques, et que, pour les autres circonstances, il n'y a qu'à courber la tête sous le glaive du bourreau (2). Il faut ajouter, pour être dans la vérité, la fuite conseillée par Jésus-Christ lui-même, une fuite honorable et digne, car il a été écrit : *Si l'on vous persécute dans une cité, fuyez dans une autre* (3).

Le saint docteur condamne formellement la doctrine de ceux qui prétendaient que le démon, l'auteur de tous les maux, la source de tous les péchés, pouvait faire pénitence, et arriver au salut. Si, au bout d'un temps quelconque, même d'un temps fort long, il

(1) *Mélanges*, tom. III, pag. 25-27.

(2) *In Ion.*, pag. 1478.

(3) *Matth.* x, 23.

doit y avoir rétablissement de toutes choses, et même honneur, même dignité pour les pécheurs et pour les justes, « quelle différence y aura-t-il entre une vierge et une prostituée? quelle différence y aura-t-il entre la Mère du Seigneur et les victimes des passions publiques? L'éternité sera-t-elle la même pour Gabriel et pour le Diable? pour les Apôtres et pour les démons? pour les Prophètes et pour les faux prophètes? pour les martyrs et les persécuteurs? Supposons ce que vous voudrez; doublez les années et les siècles; amassez en supplices des âges infinis, si la destinée de tous est la même, tout le passé n'est rien, car nous examinons non pas ce que l'on fut une fois, mais ce que l'on doit être pour toujours (1). »

Nous serions fondé à croire, d'après saint Jérôme, que le livre de Jonas fut le spécial instrument de la conversion d'un saint évêque de Carthage. « Représentons-nous, dit-il, l'exemple du bienheureux Cyprien, qui d'abord fut un défenseur de l'idolâtrie, et parvint à une si grande gloire dans l'éloquence, qu'il enseigna même l'art oratoire à Carthage; mais ayant entendu le discours de Jonas, et s'étant converti à la pénitence, il atteignit à une si haute vertu qu'il prêcha publiquement le Christ, et, en vue de lui, courba la tête sous le glaive (2). »

Plus loin, Jérôme décrit ainsi les sauterelles que

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*, pag. 1489.

Jean *le Baptiseur* mangeait dans sa solitude : « C'est, dit-il, un petit animal, qui a de bien faibles aîles et qui, à la vérité, s'élève de terre, mais ne peut pas voler plus haut, en sorte que c'est plus qu'un reptile, et que cependant il ne saurait être comparé aux oiseaux (1). »

Comme le travail de Jerôme pouvait tomber en des mains payennes, et qu'il fallait donner contre eux des arguments aux Chrétiens sur la nature du prodige que présente l'histoire de Jonas englouti par un poisson, voici ce que le commentateur écrit : « Il se trouvera, je ne l'ignore pas, des gens à qui il semblera incroyable qu'un homme ait pu rester sain et sauf trois jours et trois nuits dans le ventre d'un cété, où se digéraient des débris de naufrage. Ces personnes-là seront ou des fidèles ou des infidèles. Si ce sont des fidèles, ils sont forcés de croire des choses bien plus fortes : par exemple, les trois enfants jetés dans la fournaise d'un bouillant incendie, et tellement intacts, que leurs vêtements ne furent pas même atteints par l'odeur du feu ; — la mer se reculant à droite et à gauche, se tenant raide comme un mur, afin d'offrir un chemin au peuple qui passait ; — la rage et la faim des lions s'augmentant, et regardant avec crainte leur proie, sans oser y toucher, et bien d'autres choses de ce genre. Que si ce sont des infidèles, qu'ils lisent les quinze livres des *Métamorphoses* d'Ovide, toute l'His-

(1) *Ibid.*, pag. 1493.

toire grecque et toute la latine, et ils y verront ou bien que Daphné fut changée en laurier, ou bien que les sœurs de Phaéton furent converties en peupliers; ils y verront comment Jupiter, leur dieu le plus sublime, se changea en cygne, ruissela en or, devint un taureau ravissant, et le reste : toutes circonstances dans lesquelles la turpitude même des fables nie la sainteté de la divinité. Ils croient ces choses-là, et disent qu'à Dieu tout est possible. Mais, en croyant des choses honteuses, et en les défendant toutes par la puissance de Dieu, ils n'attribuent pas la même vertu aux choses honnêtes (1). »

Aujourd'hui, comme dans tous les temps, l'Eglise est forcée de disputer le terrain aux argumentations des esprits incrédules, ou bien aux doutes de certains hommes qui se croient et se disent chrétiens. La foi si elle n'avait pas son côté ténébreux, de même qu'elle a son côté lumineux, donnerait-elle place à quelque mérite de notre part? Mais, quand on établit des distinctions entre un point de croyance et un autre, sait-on bien dans le monde ce que l'on dit? Est-ce qu'il y a plus de difficulté à incliner une orgueilleuse raison devant l'adorable mystère de l'Eucharistie, qu'à recevoir le mystère d'un Dieu fait homme et mort sur une croix? Les motifs de crédibilité ne sont-ils pas les mêmes, aussi puissants d'un côté que de l'autre? Nos sages et nos habiles du siècle, qui en appel-

(1) *Ibid.*, pag. 1481.

lent à leur présomption et à leur infaillibilité, ne croient-ils pas tous les jours de leur vie bien des mystères plus impénétrables que ceux du chrétien? Le corps de l'homme tout entier, son organisation, les rapports mystérieux de l'esprit et de la chair, combien voilà d'abîmes insondables! Certes, s'il faut ajouter un dernier trait, les philosophes qui nous annonçent un *Verbe nouveau*, un Christ *plus grand de vingt coudées*, un avenir tout doré de merveilles plus que divines, ceux-là ont une foi plus robuste, en un sens, que la foi chrétienne qu'ils prennent en pitié, et qu'ils couchent superbement au tombeau, comme on l'a déjà fait bien des siècles avant eux, pour ce glorieux mort qui soulève toujours sa pierre sépulcrale et disperse les gardes assignés.

CHAPITRE VI.

Les grands hommes du Christianisme, aux premiers siècles. — Saint Jérôme écrit son *Livre des Hommes illustres* ; qualités de ce livre. — Traité de saint Jérôme *contre Jovinianus.*

En s'avançant à travers les peuples, et en marchant à la conquête des esprits et des consciences, le christianisme rencontra des obstacles qui n'ont cessé de s'élever depuis lors sous ses pas. Il eut à combattre les indocilités du cœur, les fiertés du savoir, et nous voyons par l'histoire quelles magnifiques conquêtes il fit alors. Quoique l'Evangile prît racine plus aisément, ce semble, et dans les humbles et dans les pauvres, qui avaient moins de jougs à secouer et

moins de criminelles chaînes à rompre, les grands du monde pourtant, les sénateurs, les consuls désertèrent les ignominies du paganisme, et saint Paul déjà pouvait saluer *ceux qui étaient de la maison de César* (1) ; le César, c'était Néron ! Ainsi, cette doctrine repoussée comme minant sourdement les bases de la ville éternelle, cette race détestable, que flétrissaient des historiens de Rome, Suétone (2) et Tacite (3), elles s'infiltraient au cœur de l'empire, elles pénétraient dans le palais impérial, et, en dépit des persécuteurs, jusque dans les familles princières. Les Flavius Clémens, les Domitillae et les Plautilla étaient de la parenté de Vespasien. A ceux qui se sont imaginé que le Christianisme ne compta d'abord que des adeptes sortis de bas lieu, il serait ainsi bien aisé de montrer qu'il sut prendre partout, lui qui venait pour tous et qui s'adressait à tous également.

Avec les grands et les puissants selon le siècle, il lui arriva les grands et les puissants par l'intelligence. On vit les philosophes laisser le Portique et l'Académie pour se ranger à ses enseignements ; puis, jaloux en quelque sorte, de montrer ce qu'ils avaient été et ce qu'ils étaient maintenant, conserver dans leur position nouvelle ce manteau de philosophe qu'ils vouaient à la doctrine de Jésus-Christ. Ainsi faisaient les Justin,

(1) *Philipp.* IV, 22. M. l'abbé Greppo, dans ses *Trois Mémoires*, a écrit sur ce sujet une excellente dissertation.

(2) *In Nerone.* XVI.

(3) *Annal.* XV, 44.

les Tatien et les Tertullien, glorieux et fiers d'une insigne et glorieuse défection. Quelquefois même on pouvait les reconnaître à un coin ineffacé, à certains dogmes importés du Platonisme ou du monde oriental, et qui leur donnaient une physionomie spéciale.

Il y avait de ces hommes-là et dans l'Eglise d'Orient et dans celle d'Occident. Les payens ne pouvaient se le dissimuler, eux qui en gémissaient, et qui cherchaient à pallier leurs défaites, parfois en les niant, parfois en les dénaturant.

On les surprenait aussi à nier la puissance intellectuelle du christianisme ; et leurs chefs de file, les Celse, les Porphyre, les Julien, les Jamblique, ne se faisaient pas faute de récriminations, à tel point que saint Jérôme, avec une âpre énergie, les traite de *chiens enragés contre le Christ.* Mais le docte Père opposait une grave série de noms, citait ces prodiges d'érudition philosophique et littéraire, les Pantaenus, les Tatien, les Origènes, les Clément, puis concluait avec une noble colère et un généreux enthousiasme par quelques lignes triomphales qui ouvrent la préface de son livre *des Hommes illustres.* Aujourd'hui, que doit-ce être de ce qui était alors une victorieuse réponse ? Que de noms ajoutés à tant de noms ! que de savoir venu après tant de savoir !

Néanmoins, ceux des doctes et des habiles d'aujourd'hui que l'imposante figure du Christianisme importune et gêne, nous ressassent parfois les plus pures objections de Gibbon, et remontent à celles de Celse,

de Porphyre et de Julien, en affirmant que les premiers siècles de l'histoire de l'Eglise ne présentent aucun nom célèbre dans les sciences (1). Ainsi donc, cette chaire d'Alexandrie, fondée par saint Luc, et où montèrent ensuite des hommes d'une éminente doctrine, des Pantaenus, des Ammonius-Saccas, des Origènes, des Clément, tous noms homonymes de la science la plus élevée, on ne les compte pour rien ! Nous savons cependant qu'on enseignait là, indépendamment des controverses du philosophisme, la géométrie, l'astronomie et la physique (2). Nous n'avons plus les ouvrages qui purent être écrits sur ces diverses portions des cercles scientifiques, mais ce que l'on avait alors de savoir se transmettait dans la célèbre école d'Alexandrie par l'enseignement oral, et il est de grands maîtres qui n'emploient que ce moyen de publicité. Les remarquables découvertes électro-magnétiques faites par Ampère sont aujourd'hui du domaine de la science ; les leçons de Sylvestre de Sacy ont fait des orientalistes ; mais s'il fallait, à quelques siècles de distance, juger ces deux hommes par ce qui resterait de leur plume, supposé encore qu'il en restât quelque chose, pourrait-on se flatter d'asseoir sur des bases certaines l'opinion que l'on établirait ?

Nous avons pris dans l'antiquité ecclésiastique des noms devant lesquels il faut s'incliner. Que leur man-

(1) Libri, *Hist. des Sciences math. en Italie*, etc., préf. du tom. 1er.

(2) Didymus d'Alexandrie se fit surtout remarquer. Theod. *Hist. eccl.*, IV, 26.

qua-t-il des lumières qui ornaient leur siècle ? Clément d'Alexandrie, par exemple, n'est-il pas, avec Strabon et Athénée, l'auteur ancien qui montre le plus de science et d'érudition ?

Mais l'Asie-Mineure, quels écrivains, quels orateurs, quels philosophes n'avait-elle pas, en comptant ceux qui lui venaient du dehors, comme ceux qu'elle élevait dans ses villes et dans ses écoles d'Antioche et d'Athènes ! Puis ensuite, ces hommes que l'on voudrait écarter, quel zèle ne montraient-ils pas pour l'étude et l'enseignement des lettres ? Le saint martyr Pamphile avait fondé à grands frais, dans la ville de Césarée, une riche bibliothèque. Alexandre, évêque de Jérusalem, en avait fondé une aussi dans la ville dont il était pontife, et Eusèbe nous raconte qu'il y puisa d'abondants matériaux pour ses écrits (1). Quand ce n'était pas des bibliothèques, c'était des écoles que les évêques cherchaient à former. Anatolius de Laodicée réclamait l'institution d'une chaire aristotélicienne (2).

Non, rien ne restait étranger aux chrétiens, et ils en savaient autant que les plus doctes payens de leur époque. Il vint même un âge où la philosophie profane se débattait dans une impuissance tellement bavarde et stérile que l'on ne sait trop ce que la science fût devenue, si elle n'eût été prise et sauvée par des mains chrétiennes (3). C'était au IV[e] siècle. On s'est imaginé

(1) *Hist. eccl.* VI, 20. Le Gallois. *Traité des plus célèbr. Biblioth...*, 48-84.

(2) *Ibid.*, VII, 32.

(3) V. Cousin, *Nouveaux Mélanges.*

que les chrétiens avaient de l'indifférence et du mépris pour les sciences mathématiques. Or, nous avons vu que leurs chaires s'ouvraient à tout ce qui est du ressort de l'esprit humain, et nous savons de plus, par le témoignage positif d'Eusèbe et de saint Jérôme, qu'Anatolius de Laodicée, saint Hippolyte et Eusèbe lui-même avaient dressé des cycles paschals. Ne fallait-il pas quelque habitude de la science du calcul pour composer de tels ouvrages? Qu'on prenne la peine d'étudier le discours de Tatien aux Gentils, et l'on verra si les Chrétiens restaient étrangers aux sciences et aux travaux d'art, si leur esprit était inappliqué et endormi, si leurs voyages n'étaient que des courses infécondes. Pourquoi l'homme serait-il déshérité d'intelligence, parce qu'il suivra une religion civilisatrice, et plus lumineuse, certes, que toutes les castes philosophiques qui, s'inspirant d'elle et y grandissant dans une atmosphère imprégnée de l'Evangile, oublient ensuite ce qu'elles lui doivent, puis se rengorgent en elles-mêmes avec tant de faste?

Mais quand même les Chrétiens des premiers siècles n'auraient pas eu à offrir des noms imposants par leur plus ou moins de science, qu'en résulterait-il contre leur doctrine? Vraiment, ils avaient bien autre chose à faire que de mesurer les espaces des cieux, de calculer la marche des astres, d'étudier les secrets de la nature, le flux et le reflux des mers, ou de se prendre à tous les objets qui eussent mérité d'attirer l'attention de l'homme. Leur grande affaire, c'était de croire

et de mourir, puisqu'on ne laissait pas croire en liberté. Leur mission la plus urgente, c'était d'annoncer l'Evangile, de le défendre, de le méditer et de le suivre aux dépens même de leur vie. L'ame avant le corps, l'éternité avant le temps, le monde spirituel avant le monde matériel. Il fallait établir le règne du Christ, expier les orgies du paganisme, orgies qui duraient encore, et qui, à travers de longues saturnales, terminées par la présence des Barbares et par le jugement de leur glaive, conduisirent à sa chute l'empire romain. Voilà quelle régénération demandaient les formes de la société nouvelle, et tant pis pour ceux qui aimeraient mieux la vieille société sur laquelle elle s'implanta.

Saint Jérôme, qui était lui-même une des vives lumières du Christianisme, accomplissait donc une œuvre d'une grande utilité, lorsque, publiant un précieux essai de biographie, il montrait en quelques pages quels noms faisaient cercle autour de l'Evangile. Il écrivit cet ouvrage à la prière de Dexter, qui avait été Préfet du Prétoire (1), et qui, selon Baronius, est le même que Dexter, fils de saint Pacianus, évêque de Barcelone. Jérôme nous apprend que Dexter était illustre dans le siècle, très adonné à la foi de Jésus-Christ, et qu'il avait composé une Histoire universelle (2),

(1) Hieron. *Apolog. Adv. Ruff.*, lib. II, pag. 419.

(2) Omnimodam historiam texuisse. Hieron. *de Viris ill.*, cap. CXXXII, pag. 164 de notre édit.

mais Jérôme ne l'avait pas encore lue, quand il publia son traité *des Hommes illustres*, ou plutôt des Ecrivains ecclésiastiques (1), qu'il composa la quatorzième année du règne de Théodose, c'est-à-dire en 392.

Il y avait, chez les Grecs, quelques personnes qui avaient tenté de la biographie générale. Jérôme cite notamment Hermippus, de Smyrne; Antigonus, de Carystos; Satyrus; Aristoxénus, de Tarente. Il en trouvait quelques-uns chez les Latins; c'étaient Varron, le grammairien Santra, Cornélius Népos, Julius Hyginus et Suétone. A ces noms-là, Jérôme eût pu ajouter ici le grec Apollonius, qu'il cite en un autre endroit, à côté de Suétone (2), et le latin Tarquitius, mentionné par Lactance (3). En marchant sur leurs traces, Jérôme trouvait qu'il n'était pas dans les mêmes conditions qu'eux, car il n'avait guère où puiser les matériaux de son livre, si ce n'est dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée et dans le peu de lumières que lui fournissaient les auteurs qui allaient être le sujet de l'ouvrage. On doit regretter que, se renfermant dans des limites bien étroites, il n'ait donné que des détails si sobres; qu'il ne nous ait pas transmis de plus amples particularités sur les hommes, sur

(1) Ergo hic liber vel *de illustribus Viris*, vel proprie *de Scriptoribus ecclesiasticis* appellandus est. *Lettres*, tom. IV, pag. 54. — Tom. III, pag. 185.

(2) *Ibid.*, tom. III, pag. 185.

(3) Tarquitius, de illustribus Viris disserens. Lactant., *Epitome*, cap. VIII. — *Institut.*, I, 10.

leurs actions, leurs écrits, leurs doctrines, et que jusqu'au temps d'Eusèbe, il n'ait guère parlé que de ceux qu'il a rencontrés dans cet historien; encore même lui est-il arrivé de dénaturer les titres de certains livres. Il comprend dans ce catalogue non seulement les écrivains ecclésiastiques, mais encore quelques Juifs, comme Philon, Josèphe et Justus de Tibérias; le payen Sénèque, à cause de ses relations supposées avec saint Paul; et enfin quelques hérétiques, Tatien, Bardésanes, etc., mais non pas tous. Saint Augustin s'étonna de ce qu'il admettait les uns et excluait les autres. Il eût voulu y voir l'indication de leurs erreurs, et apprendre en quoi ils s'éloignaient du dogme catholique (1). Jérôme aurait voulu énumérer tous les écrivains de son époque, mais il ne put les connaître tous, et, parmi ceux dont les noms ou les ouvrages sont arrivés jusqu'à nous, il a omis Athénagoras, Hermias, Théognostus, etc. Il n'a rien dit de Ruffin, qui cependant avait déjà publié quelques ouvrages; rien non plus de Jean de Jérusalem, à qui l'on attribue un traité un traité de l'Origine de l'état monastique, adressé à Caprasius, et plusieurs autres dont Gennade donne le titre (2). On a pensé que Jérôme, en omettant ces deux personnages, le fit à dessein. Quant aux hommes qui faisaient au dehors un certain bruit, et qui n'avaient pas encore pénétré dans sa

(1) August. *Epist.*

(2) Vastel, *Vindiciae Ioannis Hierosolymitani.*

solitude, Jérôme observe que comme ils brillent assez par leurs ouvrages, ils ne s'affligeront pas beaucoup du tort que leur causera son silence. Enfin, il se plaça lui-même dans un cent trente-cinquième chapitre, à la fin du traité.

Jérôme ne s'est pas astreint à un ordre chronologique très rigoureux, et il ne faudrait pas toujours reculer ou avancer l'époque des écrivains d'après la place où il les met. Ainsi, Papias, antérieur à saint Polycarpe, ne l'est pas dans le livre de saint Jérôme; — saint Irénée, qui vécut du temps de Commode, vient après Victor, qui vécut du temps de Sévère; — Rhodon, contemporain de Commode et de Sévère, n'arrive qu'après Pantaenus, qui florissait sous l'empire de Sévère et de Caracalla; — Miltiades, que l'on croit avoir existé du temps de M. Antonin et de Commode, vient après Clément d'Alexandrie; — Héraclitus, Maximus et Candidus, qui vécurent sous Commode et Sévère, viennent après Théophile, Bacchylus et Polycrates, qui florissaient cependant lorsque Sévère occupait seul le trône; — Beryllus vécut sous Alexandre, et pourtant saint Jérôme place après lui Hippolyte, qui vécut seulement jusqu'à la première année du règne de ce prince (1).

Le *Livre des Hommes illustres* est le point de départ des biographes modernes, et contient les premiers

(1) *M. Minucii Felicis Octavius.* Turici, 1836, in-8°, pag. 13-14 de l'introduction (par Orelli).

éléments des notices écrites plus tard sur les personnages dont parle saint Jérôme. Ce rapide catalogue s'étend à peu près jusqu'à la fin du IVe siècle. Gennade, prêtre de Marseille, au Ve siècle; saint Isidore, évêque de Séville, sur la fin du VIe et au commencement du VIIe, poursuivirent, quoique avec un talent moindre, l'œuvre de Jérôme, et ces trois opuscules réunis embrassent une période de six cents ans. Quand on pense que d'un si grand nombre de curieux monuments élevés par des hommes d'un savoir et d'une éloquence qui nous sont tant vantées, il en reste à peine quelques-uns, et encore mutilés fort souvent, trop souvent dénaturés, ne sent-on pas monter au cœur ces regrets profonds qu'Erasme exprimait si bien, en étudiant le petit traité de notre illustre docteur, œuvre érudite et digne de Jérôme, disait-il ? Mais puisque les regrets ne sont d'aucune utilité, ne faut-il pas tirer la conclusion du même savant, et animer ceux qui aiment les bons écrivains à lire ce qui existe encore de nos auteurs chrétiens, et à le lire avec d'autant plus d'avidité que les ravages du temps nous en ont peu laissé (1) ?

Les travaux et les combats s'enchaînaient dans la vie de Jérôme. Il avait déjà réfuté Helvidius et les Lucifériens ; maintenant se présentait un nouvel hérétique, Jovinianus, après lequel il aurait en face de lui et Vigilantius, et les Origénistes et les Pélagiens.

Jovinianus avait passé les premiers temps de sa vie

(1) *Livre des Hommes illustres*, pag. 171 de notre trad.

dans les austérités de l'ascétisme religieux, pratiquant de longs jeûnes, ne mangeant qu'un pain grossier et ne buvant que de l'eau, marchant nu-pieds, portant une méchante tunique, et contractant au travail un visage tout pâle et des mains calleuses (1). Il rompit un jour avec les rigueurs du cloître, quitta son monastère et se rendit dans la capitale du monde chrétien, où il commença à troubler la foi de l'Eglise romaine, ce qui fit que saint Jérôme lui demandait s'il n'y avait pas au monde, pour recevoir son impiété, d'autre province que celle qui avait été assise par saint Pierre sur Jésus-Christ, base et fondement de la vérité? Ses erreurs se réduisaient à quatre chefs principaux. Il enseignait que ceux qui ont été régénérés dans le baptême avec une pleine foi, ne peuvent plus être vaincus par le démon; — que tous ceux qui auront conservé la grâce du baptême, recevront dans le ciel une même rémunération; — que les vierges n'ont pas plus de mérite que les veuves et les femmes mariées, si leurs œuvres ne viennent d'ailleurs établir entre elles de la différence; — enfin, que s'abstenir des viandes ou en user avec actions de grâces (2), c'est la même chose. Saint Ambroise (3) et saint Augustin (4) assurent qu'il enseignait encore que Marie, mère de Dieu, avait bien gardé sa virginité dans la conception, mais l'avait per-

(1) Hieron. *adv Iovin.* lib. II, pag. 2141.

(2) *Ibid.*, lib. I, pag. 146.

(3) *Epist.*, IV, nº 4.

(4) *Haeres.*, LXXXII. — *In Iulian.*, lib. I, cap. 2, pag. 499.

due dans l'enfantement; que sans cela, il fallait, à la façon des Manichéens, prendre le corps de Jésus-Christ pour un corps fantastique. Jovinianus accusait de plus les Catholiques d'être des Manichéens, parce qu'ils ne voulaient pas, comme lui, égaler le mariage à la virginité sacrée.

Voilà quelle était la doctrine de cet Epicure des Chrétiens (1), et sa vie dès lors répondait à sa doctrine. Pour s'insinuer plus aisément, sous prétexte d'une profession sainte, il se vantait encore d'être moine (2), et garda même le célibat, non pas qu'il crût que la continence lui serait devant Dieu d'aucun mérite pour la vie future, mais c'était pour ne pas s'engager dans les embarras de la vie présente et les devoirs du mariage. Au reste, il ne retenait du moine que le nom, et ses mœurs flottaient au gré de ses honteux principes. Le cilice fit place à des vêtements blancs et fins, aux laines les plus belles, au lin et à la soie, aux étoffes d'Arras et de Laodicée; un docte fer vint ajuster avec art les anneaux d'une chevelure auparavant négligée; la longue barbe monacale tomba et découvrit une peau luisante, un teint vermeil et fleuri que l'intrépide rénégat promenait, d'un air sémillant et propret, à travers les places, aux jeux publics, aux bains, aux tavernes, partout où il y avait à voir et à être vu. La bonne chère, la recherche des mets les plus rares, des

(1) Hieron. *adv. Iovinian.*, lib. I, pag. 144.

(2) August., *loc. cit.*

vins les plus en renom aidèrent incessamment à cette rapide métamorphose, et ses épaules se dilatèrent tellement ; son cou, son visage grossirent à un tel point qu'à peine pouvait-il prononcer quelques paroles entrecoupées. Les commodes enseignements de Jovinianus trouvèrent de nombreux sectateurs ; on vit même à Rome des Religieuses d'un âge avancé déjà s'engager dans le mariage (1), et ce ne fut pas là que se borna l'effet des prédications de Jovinianus. Saint Jérôme ne lui disputait pas cette facile et méprisable gloire. « Ne te glorifie pas de ce que tu as de nombreux disciples. Le fils de Dieu enseigna dans la Judée, et il n'était suivi que de douze apôtres. *J'ai foulé le pressoir*, est-il dit, *et il n'y a avec moi nul homme d'entre les Gentils* (2). Il resta seul dans la Passion, et le courage de Pierre trembla en ce qui regardait son maître, mais le peuple entier applaudissait à la doctrine des Pharisiens, et disait : *Crucifiez, crucifiez cet homme. Nous n'avons d'autre roi que César* (3) ; c'est-à-dire nous suivons les vices, et non les vertus ; Epicure, et non pas le Christ ; Jovinianus, et non pas l'apôtre Paul. De ce que beaucoup de gens adhèrent à ta doctrine, c'est chez eux un indice de volupté, car ils approuvent moins ton langage qu'ils ne favorisent leurs vices. Chaque jour, aux angles des places, un mensonger

(1) S. Augustin, *Haeres.* LXXXII, tom. VIII, pag. 24. — *Retractationum.* lib. II.

(2) *Isai.* LXIII, 3.

(3) *Iohan.* XIX, 15-16.

devin frappe le nez des sots, et, en tordant son bâton, secoue les dents qui le mordent; il ne manque cependant pas de gens qui se laissent amorcer. Et tu te targues d'une grande sagesse, parce que tu vois courir après toi de nombreux pourceaux, que tu nourris pour qu'ils servent de pâture à la géhenne. Tu as montré de tels disciples, tu ne les as pas faits. Ce qu'elle a produit, ta doctrine, c'est que les péchés ne sont pas même suivis de repentir (1). »

Jovinianus ne put entraîner dans son erreur aucun évêque (2). Il trouva même une ferme opposition chez des laïques illustres par leur naissance et leur piété. De ce nombre fut Pammachius, l'ami de Jérôme. Ils présentèrent au pape Syricius une requête dans laquelle ils lui exposaient de hideuses choses, prises sans doute du livre de Jovinianus. Le clergé romain se réunit sous la présidence de son chef; et tous, tant prêtres que diacres, et autres clercs, reconnurent que la nouvelle doctrine allait contre la vérité chrétienne. On statua que Jovinianus, Auxentius, Génialis, Germinator, Félix, Plotinus, Martianus, Januarius et Ingéniosus, convaincus d'en être les auteurs et les prédicateurs, seraient pour toujours bannis de l'Eglise par le jugement de Dieu et la sentence du souverain pontife (3). Condamnés à Rome, ils se rendirent à Milan,

(1) Hieron. *adv. Iovinian.* lib. II, pag. 226-7. — *Mélanges*, tom. I, pag. 121.

(2) Augustin. *Haeres.*, ibid.

(3) *Concilior. Collec. regia max.*, tom. I, pag. 852. Le pape Syricius re-

pour surprendre la religion de l'empereur Théodose, qui s'y trouvait alors; mais le pape y envoya trois prêtres, Crescens, Léopardus et Alexandre, chargés de dénoncer à l'Eglise d'Ambroise l'erreur proscrite, qui venait planter ses tentes sur d'autres terres. Elle n'y rencontra pas ce qu'elle espérait; les évêque du nord de l'Italie la frappèrent d'une nouvelle proscription, le grand saint Ambroise à leur tête, et, pour resserrer encore davantage les liens qui les unissaient au siége de Pierre, ils adressèrent au pape Syricius une lettre synodale qui donnait à sa vigilance des éloges mérités, présentait une réfutation des erreurs du moine hérétique, et insistait spécialement sur la glorieuse virginité de Marie (1). Tout cela se passait vers l'an 390. Jovinianus était si loin de reconnaître son erreur, qu'il disait : « Les évêques me condamnent; ce n'est pas raison, c'est conspiration (2). » Il avait consigné ses tristes erreurs dans un livre indigeste, écrit d'un style tourmenté, décousu, prétentieux, tellement obscur et inextricable, qu'il « chantait pour lui seul et pour les Muses (3), » et qu'on pouvait bien,

lève ainsi, dans un autre endroit, la prérogative de son rang : « Portamus onera omnium qui gravantur, quin immo haec portat in nobis beatus apostolus Petrus, qui nos in omnibus, ut confidimus, administrationis suae protegit et tuetur haeredes. » Syricii *Epist.* ad Himerium Tarracon. *Ibid.*, pag. 847.

(1) *Ibid.* — Ambros. *Epist.* XLI, XLII.

(2) S. Jérôme, *Lettres*, tom. II, pag. 130.

(3) *Ibid.*, pag. 127.

au dire de saint Jérôme, lui appliquer ces mots du comique :

> Si la Sibylle ne lit ces choses-là,
> Personne assurément ne pourra les interpréter (1).

Jérôme écrivit contre Jovinianus deux livres d'assez longue étendue, et consacra surtout le premier à montrer l'excellence du célibat, à exalter le mérite de la virginité. En s'abandonnant ici au zèle qui l'anime, il place tellement les vierges au dessus des personnes mariées, et la viduité au dessous des secondes noces, qu'il semble regarder le mariage comme un mal, plutôt toléré que permis expressément. Bien des lecteurs en furent choqués; son ami Pammachius l'en avertit, et prit soin, autant qu'il put, de retirer de la circulation les exemplaires des deux livres *contre Jovinianus*. Tout en le remerciant de sa prudente amitié, Jérôme l'avertit qu'il se donnait une fatigue inutile, qu'il s'en était répandu en Orient plusieurs exemplaires, que quelques personnes les y avaient même apportés de Rome. Ainsi, la seule chose qu'il pût faire c'était d'envoyer à Pammachius une apologie de l'ouvrage (2). Jérôme eut grand soin de relever et d'expliquer tous les endroits qui paraissaient traiter le mariage avec mépris. Comme Jovinianus accusait les Catholiques d'être Manichéens, son illustre antagoniste fait

(1) Plaut. *Pseudol.* Act. I, sc. I, 23-4.

(2) *Lettres*, tom. II, pag. 119.

observer qu'il avait d'abord condamné les Marcionites, les Manichéens et les Encratites, qui rejetaient le mariage. Il dit aussi qu'il a reconnu le mariage pour la source de la virginité, qu'il a approuvé avec l'Eglise les secondes et les troisièmes noces, mais qu'il préfère au mariage la virginité, qui en est le fruit. « Est-ce que l'argent cessera d'être argent, parce qu'il est moins précieux que l'or ? Est-ce faire injure à l'arbre et au blé de préférer les fruits à la racine et aux feuilles, le froment à la tige et à l'épi (1) ? » Ce que l'on doit encore observer ici, ce que Jérôme exposait comme dans l'ouvrage contre Jovinianus, c'est que l'Eglise, se fondant sur la doctrine de saint Paul et sur une sage discipline, ne pensait pas qu'il fût séant et religieux, pour le prêtre, de passer de la chambre conjugale à l'autel de Jésus-Christ. Or, il y a dans le célibat ecclésiastique une grandeur si éclante et si vraie que des hommes fâcheusement hostiles au Catholicisme n'ont pu retenir leur admiration devant la loi qu'il impose à son clergé. « Certes, a dit l'un d'entre eux, ce n'est pas moi qui parlerai contre le mariage ; cette vie aussi a sa sainteté. Toutefois, ce virginal hymen du prêtre et de l'Eglise n'est-il pas quelque peu troublé par un hymen moins pur ? Se souviendra-t-il du peuple qu'il a adopté selon l'esprit, celui à qui la nature donne des enfants selon la chair ? La paternité mystique tiendra-t-elle contre l'autre ? Le prêtre pourrait se priver pour

(1) *Ibid.*, pag. 43. — *Adv. Iovinian.* lib. I, pag. 145.

donner aux autres, mais il ne privera point ses enfants. Et quand il résisterait, quand le prêtre vaincrait le père, quand il accomplirait toutes les œuvres du sacerdoce, je craindrais encore qu'il n'en conservât pas l'esprit. Non, il y a dans le plus saint mariage, il y a dans la femme et dans la famille quelque chose de mou et d'énervant qui brise le fer et fléchit l'acier. Le plus ferme cœur y perd quelque chose de soi....... Et cette poésie de la solitude, ces mâles voluptés de l'abstinence, cette plénitude de charité et de vie où l'ame embrasse Dieu et le monde, ne croyez pas qu'elle subsiste entière au lit conjugal. Que sont devenus les méditations solitaires, les rêves mystérieux, les sublimes orages où combattaient en nous Dieu et l'homme (1)? »

L'Eglise, au temps de saint Jérôme, recevait au sacerdoce des hommes mariés, mais c'était parce qu'elle ne trouvait pas autant d'hommes célibataires qu'il fallait de prêtres (2). Au reste, évêques, prêtres et diacres, s'ils n'étaient vierges ou veufs, lors de leur élection, savaient qu'ils se vouaient par leur dignité sacrée à une éternelle continence (3).

Les Chrétiens de Rome avaient une haute idée de cette vertu qui rapproche le plus l'homme de la pureté des chœurs angéliques. C'était l'usage, dans la

(1) Michelet, *Hist. de France*, tom. II, pag. 168.

(2) Hieron. *Adv. Iovin.*, lib. II, pag. 175.

(3) *Lettres*, tom. II, pag. 113.

Ville reine, que les fidèles prissent tous les jours le corps de Jésus-Christ. Saint Jérôme en appelait à la conscience des Chrétiens qui communiaient ainsi chez eux, après avoir usé du mariage; pourquoi n'osaient-ils pas approcher des tombeaux des martyrs? pourquoi n'entraient-ils pas dans les Eglises? Autre était donc le Christ adoré en public, autre celui qu'on adorait sous le toit domestique? Y a-t-il quelque chose de fermé pour Dieu, et les ténèbres mêmes ne sont-elles pas lumineuses devant lui (1)? Mais des myopes à la façon de Jovinianus cherchaient d'absurdes échappatoires, plutôt que de reconnaître avec Jérôme l'excellence de la virginité. Si tous restent vierges, comment le genre humain subsistera-t-il? — Que répondait saint Jérome? Si tous sont philosophes, il n'y aura pas d'agriculteurs, pas d'orateurs, pas de jurisconsultes, pas de maîtres des autres arts. Si tous sont princes, qui donc sera soldat? Vous appréhendez que, si un grand nombre de femmes gardent la virginité, les courtisanes ne disparaissent, que les femmes adultères ne disparaissent aussi, que les enfants ne vagissent plus aux cités ni dans les hameaux? Oh! ne craignez pas que tous deviennent vierges; c'est une difficile chose que la virginité, et elle est rare, parcequ'elle est difficile (2).

(1) *ibid.*, pag. 91.

(2) Hieron. *adv. Iovinian.*, lib, 1, pag. 177. Saint Jérôme ruinait à l'avance cette misérable déclamation d'un philosophe très admiré au dernier siècle: « Si Pacôme a bien fait de rompre avec le genre humain pour s'enterrer dans

Les deux livres contre Jovinianus ne sont pas seulement curieux comme exposition de la doctrine chrétienne sur le mariage et la virginité. Jérôme s'y livre aux bonds de son éloquence et de sa verve railleuse; l'érudition n'y est pas épargnée, et l'on y trouve ramassé à peu près tout ce qu'il y a de principal à dire sur l'empire de la virginité chez les peuples payens. Jérôme se jeta dans cette longue digression, pour que les femmes qui dédaignaient la loi de la pudicité chrétienne apprissent du moins des Gentils la chasteté (1).

Saint Jérôme combat vivement, dans son second livre, une erreur que la Réforme a reprise et propagée, comme tant d'autres défroques de l'hérésie, mais où elle n'eut pas la triste gloire de l'invention ; c'est la

dans une solitude, il ne m'est pas défendu de l'imiter ; en l'imitant, je serai tout aussi vertueux que lui, et je ne devine pas pourquoi cent autres n'auraient pas le même droit que moi. Cependant, il ferait beau voir une province entière, effrayée des dangers de la société, se disperser dans les forêts ; ses habitants vivre en bêtes farouches pour se sanctifier ; mille colonnes élevées sur les ruines de toutes affections sociales ; un nouveau peuple de *Stylites* se dépouiller, par religion, des sentiments de la nature, cesser d'être hommes, et faire les statues pour être vrais chrétiens. » Diderot, *Pensées philosophiques*, VI.

Raisonnons à notre tour comme l'encyclopédiste :

Si Diderot a bien fait d'être philosophe et écrivain, il ne m'est pas défendu de l'imiter ; en l'imitant, je serai tout aussi sage que lui, et je ne vois pas pourquoi cent autres n'auraient pas le même droit que moi. Cependant, il ferait beau voir une province entière ne donner au monde que des philosophes et des écrivains !...

Ainsi de même pour toute profession, ou manière d'être dans la société. Les déclamations et les niaiseries sont donc éternelles !

(1) *Ibid.*, pag. 189.

doctrine de Jovinianus sur le jeûne et sur l'abstinence. Sans doute, Dieu n'a rien créé d'impur, et il ne faut rien rejeter de ce qui se prend avec actions de grâces; mais toute la Loi ancienne, mais tout le nouveau Testament nous crient que l'esprit s'élève sur les ruines de la matière, et que les appétits des sens veulent être domptés. Moïse, au sommet du Sina, jeûne quarante jours et quarante nuits. Qu'advient-il? le noble chef d'Israël reçoit la Loi écrite de la main de Jehovah; le peuple, au contraire, mange et boit, se lève pour jouer, façonne son veau d'or, et préfère à la majesté de Dieu le bœuf égyptien. La ville de Ninive s'abaisse dans le jeûne, et apaise ainsi la justice de Dieu. Ce qui éclate dans le Testament ancien, le Nouveau ne l'a point abrogé. Précurseur du Messie, et type sacré du monachisme, Jean *le Baptiseur* ne se nourrissait au désert que de miel sauvage et de ces grosses sauterelles que mangent les Orientaux. Il jeûnait comme jeûna le Sauveur, quand on le traitait pour cela d'hypocrite.

S'il était besoin d'exemples venus du dehors, saint Jérôme en trouve surabondamment dans le paganisme, et son érudition se complaît à montrer ainsi que les doctrines de la Gentilité, de la philosophie rendent hommage aux nôtres, par leur accord unanime. C'est un des beaux chapitres de ce livre, un de ceux où abondent des documents variés et précieux. Saint Jérôme emprunte beaucoup à des historiens et à des traités spéciaux qui ne sont pas tous venus jusqu'à nous. Il loue sans réserve dans la sagesse antique ce

qu'elle montra parfois de vertueux renoncement aux plaisirs du monde et aux convoitises de la chair. Il se plaît à évoquer les grandes ombres des philosophes et des sages disparus. On sent qu'il aime à s'arrêter devant ces clartés d'un moment qui brisent de longues ténèbres; à entendre cette parole de raison au milieu d'un pesant vertige qui travaille presque toutes les têtes. Il ne faudrait pas s'étonner des singulières assertions de Jérôme sur l'histoire naturelle et sur la médecine. Pouvait-il, sur des sciences qui n'étaient pas les siennes, en remontrer à ses contemporains et à toute la docte antiquité représentée par Aristote, Pline, Hippocrate et Galien?

Quand il juge qu'il a bien poursuivi la volupté et la luxure, qu'il les a suffisamment enfermées dans la condamnation que leur infligent les siècles, qu'il a montré qu'elles relèvent les temples des idoles que l'étendard de la croix et la prédication de l'Evangile avaient détruits, Jérôme demande à Jovinianus s'il a de quoi se glorifier de ses triomphes et des recrues qui se forment autour de lui, des Amazones qui se pressent sous ses étendards? Puis enfin, il s'en prend à Rome même, qui ne fermait pas ses oreilles au nouveau dogmatiseur :

« Mais je te parlerai, à toi qui, en confessant le Christ, as détruit le blasphème écrit sur ton front : Cité puissante, cité maîtresse du monde, cité louée par la voix de l'Apôtre, interprète ton nom. Rome est un nom de force, chez les Grecs; un nom de subli-

mité, chez les Hébreux. Conserve ton nom; que la force te rende sublime, mais que la volupté ne t'abaisse pas. La malédiction dont le Sauveur te menace dans l'*Apocalypse* (1), tu ne peux t'y dérober que par la pénitence, car tu as l'exemple des Ninivites. Prends garde au nom de Jovinianus, nom dérivé d'une idole. Le capitole est immonde, les cérémonies et les temples de Jupiter sont tombés. Pourquoi son nom et ses vices seraient-ils en vigueur chez toi? Encore sous les rois et sous Numa Pompilius, tes ancêtres reçurent plus aisément l'abstinence de Pythagore, que sous les Consuls la luxure d'Epicure (2). »

(1) *Apoc.* XVII, 19.

(2) Hieron. *Adv. Iovin.* lib. II, pag. 228.

CHAPITRE VII.

Hérésie de Vigilantius. — Traité que saint Jérôme écrit contre lui. — Doctrine de l'Eglise et de saint Jérôme sur le culte des saints et de leurs restes mortels. — Les reliques mondaines et les cendres de Voltaire. — Usage des cierges aux tombeaux des martyrs. — Lucinius de la Bétique interroge saint Jérôme sur la question du jeûne et de l'Eucharistie : réponse du saint Docteur. — Il écrit à Desidérius et à Sérénilla, au sujet de la vie chrétienne et des Lieux Saints.

C'était par ses propres enfants que l'Eglise était déchirée ; après le moine vint le prêtre, et ce fut encore saint Jérôme qui dut combattre celui-ci en qui revivaient le pervers esprit de celui-là, et une portion de ses erreurs sur la virginité. Le petit traité que saint Jérôme écrivit en 406 contre Vigilantius, n'est pas moins important que celui qu'il avait publié contre Jovinianus. Personne encore n'avait eu l'occasion d'établir si formellement la doctrine de l'Eglise sur le

culte des Saints, et Jérôme le fit avec une raison si éloquente qu'il ne laissa dans l'ombre aucune des faces de la question.

Vigilantius était né dans le midi de la Gaule, et l'on a remarqué qu'il fut le premier hérésiarque sorti d'une contrée si recommandable par son attachement à l'unité de l'Eglise. Il avait reçu le jour dans un petit bourg, du nom de Calaguris, près de la ville actuelle de Saint-Bertrand, dans le pays des *Convenae* (Comminges). Vigilantius exerça d'abord la profession de cabaretier; et voilà pourquoi saint Jérôme lui dit que, après avoir mêlé de l'eau au vin, il venait, se rappelant son ancien métier, infecter du venin de la perfidie la foi catholique (1). Il lui rappelle assez vertement, dans une lettre, qu'il n'a été façonné qu'à connaître le poids des pièces d'or et à déguster les vins (2). Vigilantius était l'humble client de Paulin de Nola, à qui il porta une lettre de Sévère Sulpice, en 395. Vigilantius revint de la Campanie avec une missive de Paulin pour son ami Sulpice. Il y est bien dit que le porteur était baptisé, mais on ne l'appelle que *notre* ami *Vigilantius*, ce qui montre qu'il n'était point encore élevé aux ordres sacrés; toutefois, il ne tarda pas à y être promu, car il était prêtre lorsque Paulin l'envoya vers Jérôme. Nous apprenons de Gennade qu'il gouverna une église du diocèse de Barcelonne (3), et

(1) Hieron. *Adversus Vigilantium*, tom. IV, pag. 281.

(2) *Lettres*, tom. II, pag. 289.

(3) Paulini *Epist.* V, n° 11.

saint Jérôme le représente comme exerçant la même fonction (1).

Paulin, noble et opulent seigneur de l'Aquitaine, que Salvien exceptait du nombre de ceux qui, étant les plus riches habitants de cette contrée, en avaient été aussi les plus débordés, mérita d'être loué par le vertueux et éloquent prêtre de Marseille pour avoir jeté ses richesses dans le sein des pauvres, et racheté ainsi les péchés de sa vie passée,

. . . . . . Fusis redimens sua crimina nummis (2),

comme Paulin le disait humblement de lui-même. Or, du fond de la solitude qu'il s'était faite dans la Campanie, Paulin adressa au prêtre de Bethléhem un éloge de l'empereur Théodose, panégyrique aujourd'hui perdu, mais dont saint Jérôme vantait la pureté cicéronienne, le style brillant et pressé, les pensées abondantes, le parfait enchaînement. Il avait illustré la pourpre de Théodose, et consacré dans les siècles futurs l'utilité de ses lois (3) ; il avait dignement célébré sa victoire sur les tyrans (4). Heureux Théodose qui était défendu par un tel orateur du Christ (5) !

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. III, pag. 213. Gennad. *de Viris ill.* cap. 35, pag. 221 de notre édit. — *Lettres*, tom. II, pag. 298.

(2) *OEuvres de Salvien*, trad. de Grégoire et Collombet, tom. II, pag. 17.

(3) Paulin. *Epist.* XXXII.

(4) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. III, pag. 207. Gennad. *de Viris ill.*, cap. 48, pag. 231.

(5) Jérôme, *ibid.*

En offrant à Jérôme cette œuvre oratoire écrite vers la fin de 394, Paulin lui avait demandé fraternellement par quelle route il devait marcher, attendant les conseils d'un homme plus expérimenté que lui, et auquel on s'adressait de tout le monde chrétien. Jérôme lui adressa une éloquente Epître, qui devait admirablement le préparer à la vie monacale, et qui en retrace les devoirs sans aucune exagération. Tout d'abord, Jérôme ne voulait pas qu'il le jugeât d'après le nombre de ses années, ni qu'il prît pour de la sagesse ses cheveux blancs, puis, il le louait avec une effusion de l'adieu qu'il avait dit à son opulence, pour embrasser la pauvreté chrétienne. Paulin, sans doute, avait envié à son ami le bonheur d'habiter près des lieux qui virent Jésus-Christ, et témoigne le désir de s'y rendre; or, à cela Jérôme répondait : « Ce n'est pas d'avoir été à Jérusalem, c'est d'y avoir bien vécu, que l'on est louable. » En parlant ainsi, il ne prétendait pas s'accuser lui-même d'inconstance, ni blâmer ce qu'il avait fait, mais c'est qu'il ne voulait pas renfermer dans un coin de la terre Celui que le ciel ne saurait contenir (1). Le grand Antoine, les solitaires d'Egypte, de Mésopotamie, du Pont, de Cappadoce, d'Arménie n'avaient pas vu Jérusalem; la porte du ciel ne laissait pourtant pas de leur être ouverte. Le bienheureux Hi-

(1) On trouvera d'excellentes considérations sur les pélerinages chrétiens, dans Hurter : *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen-âge*, tom. III, pag. 345 et suiv.

larion, qui était de la Palestine et qui y résidait, n'avait vu Jérusalem qu'un seul jour, assez seulement pour qu'il ne semblât pas dédaigner les Lieux Saints, dont il était si près, ni du reste circonscrire le Seigneur dans l'enceinte de cette ville. Depuis les temps d'Hadrien jusqu'au règne de Constantin, pendant l'espace d'environ cent quatre vingts ans, l'idole de Jupiter avait été adorée au lieu même où ressuscita le Sauveur; et, sur la montagne où il fut crucifié, on avait adoré une statue de Vénus, une statue en marbre placée là par les Gentils, qui s'imaginaient pouvoir anéantir la foi en la mort et la résurrection de Jésus-Christ, dès qu'ils profanaient les Lieux Saints par le culte des idoles. Bethléhem même, le plus auguste lieu de l'univers, avait été ombragé par un bois consacré à Thamus; c'est-à-dire à Adonis, et dans la crèche qui avait entendu les vagissements du Christ enfant, on avait pleuré le mignon de Vénus (1). Si les lieux qui furent témoins du mystère de la croix n'eussent pas été dans une ville très renommée, où il y avait une curie, un palais militaire, des prostituées, des mimes, des bouffons, et tout ce qui d'ordinaire se trouve dans les grandes cités; si elle n'eût été fréquentée que par des solitaires, assurément tous les solitaires auraient dû ambitionner d'y fixer leur demeure; mais saint Jérôme pensait que c'était alors une folie de quitter sa patrie, de s'éloigner des cités pour se jeter dans une agitation

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 195.

beaucoup plus grande que celle du lieu même où l'on pouvait être né, et Jérusalem regorgeait de monde.

Si donc Paulin veut entrer de plus en plns dans la voie chrétienne, il faut qu'il évite les réunions, les salutations, les festins. Sa nourriture doit être vulgaire, se composer d'herbages et de légumes, de poissons quelquefois, et c'est vers le soir qu'il vaut le mieux prendre la réfection. Que les volumes sacrés se trouvent toujours entre ses mains; qu'il étudie avec soin les auteurs ecclésiastiques; qu'il prie fréquemment, le corps incliné; qu'il veille souvent, et que souvent aussi il aille se reposer sans avoir mangé. Il importe d'éviter les futiles applaudissements, les petites glorioles, et de fuir les adulateurs doucereux. Les aumônes qu'il destinera au soulagement des pauvres et des frères, qu'il les fasse de sa propre main; toutefois, qu'il ne se charge pas de distribuer l'argent des autres; et au delà de la nourriture, des vêtements et des nécessités manifestes, qu'il ne donne rien à qui que ce soit, de peur que ces aumônes ne s'en aillent en coupables dépenses. Maintenant, sa religieuse compagne, son épouse et sœur, Thérasia, évitera les entretiens des femmes du monde. Au milieu de leurs toges soyeuses et de leurs pierreries, elle ne devra pas s'attrister, pas s'étonner de se voir sous un vêtement pauvre et négligé. Le vrai temple de Jésus-Christ, c'est l'ame d'un croyant; c'est leur ame que Paulin et Thérasia doivent orner; c'est à elle qu'ils doivent offrir des présents; c'est en elle qu'il leur faut recevoir Jésus-Christ.

Là dessus, Jérôme s'excuse de son indignité pour de telles leçons; agirait-il avec la vaine témérité d'un homme qui en remontre à de plus habiles que soi? — Non. C'est seulement un ami avertissant un ami qui s'aventure sur la pleine mer. Et puisse-t-il, ce noble Paulin, marcher d'un pas ferme, là où celui qui l'excite, se rappelle trop avoir fait plus d'une chûte (1)!

Paulin, dans sa lettre à Jérôme, lui avait parlé de Vigilantius avec estime, et ce fut pour le solitaire de Bethléhem une raison de le recevoir très amicalement, pendant le peu temps qu'il put le retenir à ses côtés (2). Il avait bien remarqué, de prime-abord, la pauvreté et le décousu du langage de Vigilantius; cependant il pensa qu'il y avait en lui plus de simplicité et de rusticité que d'extravagance, mais il vit bientôt qu'il eût mieux fait de s'en rapporter au témoignage de ses yeux qu'à l'autorité de la lettre de recommandation. Cet ingrat se joignit à Ruffin pour décrier Jérôme, et l'accuser d'être infecté des erreurs d'Origènes; mais Jérôme, dans une lettre à Vigilautius (3), se vengea énergiquement d'une telle accusatiou. Il trouvait étrange que son détracteur lui reprochât des erreurs qu'il avait lui-même suivies et souscrites. A la vérité, Jérôme lisait Origènes, mais c'est que son devoir et ses études le forçaient à ces lectures; qu'il avait besoin de puiser

(1) *Ibid.*, pag. 201-207.

(2) *Ibid.*, pag. 213.

(3) *Lettres*, tom. II, pag. 283-295.

dans de nombreux écrivains de nombreuses connaissances, et qu'il cueillait des fleurs de différente espèce bien moins pour tout approuver que pour choisir ce qu'il y avait de bon. Origènes était hérétique! mais qu'est-ce que cela faisait à la cause de Jérôme, puisqu'il ne niait pas que ce docte Père n'eût malheureusement erré en beaucoup de points?

Rien n'arrêtait Vigilantius. Il accusait ouvertement d'hérésie et Jerôme, et Océanus qui était à Bethléhem avec Fabiola; il ne voulait pas se rendre au jugement de Paulinianus et de Vincentius, tous deux prêtres, ni à celui d'Eusébius de Crémone. Enfin cependant il se reconnut, demanda pardon à Jérôme, et un jour que le Saint prêchait sur la résurrection et la vérité du corps, Vigilantius bondissait à ses côtés, applaudissant des mains, applaudissant des pieds, et proclamant bien fort l'orthodoxie de Jérôme. Il se hâta ensuite de quitter la Palestine, étant du reste en bonne intelligence avec Jérôme; mais aussitôt qu'il fut sur mer, il se ressouvint que Jérôme était un hérétique, déclama contre lui au milieu des flots de l'Adriatique, parmi les neiges des Alpes Cotiennes, et vint dire avec jactance dans les Gaules que Jérôme n'avait pu résister à son éloquente parole (1). Sous un faux prétexte de zèle pour la religion, mais en réalité par un misérable esprit de vaine gloire, Vigilantius présumant trop de ses forces, et se fiant sur une certaine politesse

(1) *Ibid.*, tom. II, pag. 301.

de langage, que Gennade lui accorde, tandisque Jérôme la lui dénie avec plus de raison, selon nous, à en juger par le peu qui reste de lui, se mêla de toucher à des questions dans lesquelles il n'était nullement versé, et ne débita que des rêveries qui alarmèrent les oreilles chrétiennes (1). Un prêtre de Tarragone, Riparius, consulta Jérôme au sujet de la doctrine que le novateur avait consignée dans un écrit scandaleux. Jérôme demanda aux prêtres Riparius et Désidérius le livre de l'hérésiarque. Il leur fut porté avec de nombreuses lettres des Gaules par le moine Sisinnius, et comme celui-ci avait hâte de passer en Egypte, Jérôme dicta sa réponse dans l'espace d'une nuit. Il réfuta ainsi d'une manière plus complète les nouvelles erreurs, qu'il n'avait pu le faire par une lettre au prêtre espagnol. Le petit traité *contre Vigilantius* est un des bons écrits de saint Jérôme. Il est remarquable par son style énergique et véhément, et l'auteur s'y laisse entraîner parfois aux élans d'une véritable éloquence. Mais il est important surtout pour les détails qu'il nous donne sur la foi et la discipline de l'Eglise catholique, pendant les premiers âges, et c'est principalement sous ce rapport que nous aimons à le considérer.

Vigilantius condamnait la vénération pour les restes augustes des Martyrs et des Saints. Il accusait les Catholiques d'idolâtrie, comme font encore avec tant

(1) Gennad. *de Viris ill.*, cap. 35, pag. 221.

d'assurance et de bonne foi les hérétiques modernes (1). « Qu'était-il nécessaire non seulement d'honorer d'un si grand honneur, mais encore d'adorer ce je ne sais quoi que l'on vénérait dans un vase portatif? Pourquoi baiser, en l'adorant, une poussière enveloppée d'un linge (2)? » Les Catholiques n'étaient-ils pas des cendriers (*cinerarios*) et des idolâtres, eux qui affichaient un tel culte pour des ossements d'hommes morts (3)?

Indigné d'une doctrine qu'on n'était pas habitué à entendre sortir d'une bouche chrétienne, saint Jérôme s'écrie que, sans doute, Vigilantius veut se faire adorer à la place des Martyrs. Mais il répond aussi ce que devait naturellement dire tout chrétien éclairé, que les Catholiques, en vénérant les Saints et les Martyrs, ne leur adressent point un acte d'adoration, acte qu'ils ne rapportent qu'à Dieu seul à qui il appartient, et que les bienheureux rejetteraient du haut du ciel, comme plus d'une fois ils le refusèrent quand ils vivaient parmi les hommes. « Nous ne servons et

(1) Quelques esprits distingués finissent néanmoins par faire justice de ce préjugé. On peut voir de très sages et très judicieuses réflexions de Frédéric Hurter, sur le culte des saints, dans le tome III de son *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen-âge*, pag. 321 et suiv.

(2) Quid necesse est te tanto honore non solum honorare, sed etiam adorare illud nescio quid quod in medico vasculo transferendo colis! Quid pulverem linteamine circumdatum adorando oscularis? *Adv. Vigilant.*, pag. 282.—*Mélanges*, tom. I, pag. 164. Ce sont les propres paroles de Vigilantius, citées par saint Jérôme.

(3) *Lettres*, tom. II, pag. 297.

adorons ni les reliques des Martyrs, ni le soleil, ni la lune, ni les anges, ni les archanges, ni les chérubins; mais nous honorons les reliques des Martyrs, afin que l'honneur que nous leur rendons retourne au Seigneur. Est-ce donc que les reliques de Pierre et de Paul sont immondes (1)? » — Et ailleurs : « Mais qui donc, ô tête insensée, adora jamais les Martyrs? qui donc pensa que l'homme soit Dieu? Est-ce que Paul et Barnabas, quand les Lycaoniens les prenaient pour Jupiter et pour Mercure, et qu'ils voulaient leur immoler des victimes, ne déchirèrent pas leurs vêtements, ne déclarèrent pas qu'ils étaient hommes (2)? » — « Si les Apôtres et les Martyrs peuvent, lorsqu'ils sont encore dans la chair, prier pour les autres hommes, alors cependant qu'ils doivent encore avoir plus de sollicitude pour eux-mêmes, à combien plus forte raison le peuvent-ils après les couronnes, les victoires et les triomphes (3)? »

Mais l'argument le plus fort contre l'audacieux hérétique, c'est que sa doctrine est en opposition avec tout ce qu'il y a de plus respectable dans l'histoire des Patriarches et de l'Eglise chrétienne. Pour soutenir cette doctrine, Vigilantius en est réduit à condamner les pieux soins de Joseph pour la sépulture de Jacob, et le peuple de Dieu emportant de l'Egypte les ossements de ce

(1) *Lettres*, tom. II, pag. 296.

(2) *Adv. Vigilant.*, pag. 282. *Mélanges*, tom. I, pag. 165.

(3) *Ibid.*, — *Mélanges*, pag. 171.

même Joseph ; les Apôtres rendant les derniers honneurs au corps de saint Etienne ; les empereurs chrétiens qui venaient d'ordonner la translation des reliques de saint André, de saint Luc, de saint Timothée, du prophète Samuel ; les évêques qui avaient porté ces reliques enveloppées de tissus de soie, et placées dans des châsses d'or ; les populations qui, sur le passage de ces pompes religieuses, avaient salué de leurs acclamations les saintes dépouilles ; le souverain pontife lui-même, qui célébrait le saint sacrifice sur les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul ; tous les pontifes de l'Eglise qui vénéraient cette poussière si méprisable aux yeux de Vigilantius ; tous les chrétiens enfin, qui entraient dans les basiliques des Martyrs, lesquelles, suivant lui, n'étaient plus que des temples d'idoles (1).

On a vu que saint Jérôme trouvait l'origine de ce culte et chez les Patriarches, et chez les Apôtres. Un des plus curieux documents que nous possédions sur ce sujet, dès les premiers siècles qui suivirent l'âge apostolique, nous est offert par les actes de la Passion de saint Ignace d'Antioche, martyrisé à Rome, sous le règne de Trajan. Ces actes nous apprennent avec quel soin et quel respect les ossements de ce grand pontife furent recueillis par les fidèles pour être transportés dans son église chérie ; à quels dangers les Chrétiens osaient s'exposer, quand il s'agissait de recueillir

(1) *Adv. Vigilant.*, pag. 281-3.

les restes des Martyrs, trésor inestimable à leurs yeux (1).

Il se rencontre quelque chose de semblable dans les actes de saint Polycarpe, c'est-à-dire dans l'intéressante lettre de l'Eglise de Smyrne sur la Passion de son vénérable évêque. On y remarque le même zèle de la part des chrétiens pour la conservation des martyrs, et de plus, le premier exemple peut-être des fêtes annuellement célébrées en leur honneur. Les fidèles de l'Ionie s'efforcèrent d'enlever les dépouilles mortelles du martyr, « pour communiquer avec le saint corps d'Ignace. » Ces paroles indiquent assez positivement le caractère tout à fait religieux du culte que les Chrétiens rendaient alors déjà aux reliques de leurs frères morts pour la foi. Peut-être la nature de ce culte est-elle mieux indiquée encore par la crainte que l'ignorance des Payens manifestait en cette occasion, de voir Polycarpe remplacer le Christ sur les autels des Chrétiens (2).

En Espagne, les saints martyrs Fructuosus, évêque de Tarragone; Eulogius et Augurius, ses diacres, souffrirent la mort dans cette ville, sous la persécution de Valérien. Leurs actes authentiques nous montrent les fidèles de cette province venant, avec la plus grande sollicitude, enlever de l'amphithéâtre où ils avaient été brûlés, les ossements de ces martyrs, et se par-

(1) Dom Ruinart, *Acta Martyr.*, pag. 22, edit. in-fol.

(2) Ne, relicto Crucifixo, hunc colere incipiant. *Acta Martyr.*. pag. 44.

tageant entre eux les objets de ce pieux larcin (1). Le poète Prudentius a rapporté aussi quelques-uns de ces détails. Il nous montre les chrétiens se disputant les cendres des corps sacrés; les ossements arrosés de vin, tant les frères avaient à cœur d'emporter chez eux ces souvenirs consacrés, les cendres des martyrs, et de garder sur leur cœur un gage fidèle (2). On a d'autres actes qui tendent à constater, bien mieux que tous les documents de cet âge, quel empressement les chrétiens mettaient à se procurer la possession des restes des martyrs, et quel culte ils leur rendaient. Nous voulons parler du récit de la Passion de saint Boniface, martyrisé sous l'empire de Dioclétien et de ses collégues.

Intempérant et libertin, mais libéral et charitable, Boniface était l'intendant d'une dame romaine, opulente, dissipée, païenne selon toute apparence, et qui vivait avec lui dans une de ces coupables liaisons pour lesquelles la morale du temps se montrait peu sévère. Aglaé, — c'était son nom, — touchée enfin de la grâce di-

(1) *Ibid.*, pag. 221.

(2) Tum de corporibus sacris favillae,
Et perfusa mero leguntur ossa,
Quae raptim sibi quisque vindicabat;
Fratrum tantus amor domum referre
Sanctorum cinerum dicata dona,
Aut gestare sinu fidele pignus.

Peristeph., VI, 130, ed. Arevalo.

vine, manda un jour son serviteur en sa présence, et gémissant devant lui de leurs communs égarements, lui donna la commission de se rendre dans les provinces de l'Orient, où la persécution sévissait avec rigueur, et de lui rapporter des reliques de martyrs, car elle désirait en honorer comme faisaient les chrétiens. Boniface partit avec de l'or, des parfums, des chars couverts et une convenable escorte, en promettant à sa patronne les corps de saints qu'il pourrait se procurer, mais en la priant, par un pressentiment de sa fin, de recevoir le sien comme celui d'un martyr, s'il arrivait qu'il lui fût rapporté. Cette prévision ne fut point trompée. Arrivé à Tarse, il y trouva les chrétiens livrés aux bourreaux; puis, comme il manifestait hardiment une généreuse sympathie pour ces confesseurs de la foi, il fut bientôt traduit devant le magistrat persécuteur, et reçut la mort en confessant hautement Jésus-Christ. Ses compagnons de voyage, qui le cherchaient dans la ville, ne trouvèrent que ses restes inanimés, et les ayant rachetés au prix de cinq cents pièces d'or, pour les envelopper dans de riches étoffes, les placer sur une des voitures que lui-même avait amenées, ils les portèrent ainsi à Aglaé pénitente, qui dès lors abandonna le monde, pour se donner uniquement à Dieu (1).

Les mêmes souterrains qui servaient de cimetière aux fidèles, pendant les jours de la persécution, étaient

(1) *Act. Martyr.*, pag. 283-291.

aussi leurs lieux d'assemblées et de prières, où l'on offrait la victime descendue du ciel ; et les tombeaux des martyrs devinrent les autels du Dieu qu'ils avaient confessé dans les tourments et à la mort. Le pape offrait à Dieu l'auguste sacrifice sur le tombeau des Apôtres (1). Cela est encore prouvé par les célèbres Catacombes de la Ville éternelle, quelque changement qu'y aient apporté et le temps et la main des hommes. Ce fut l'origine des cryptes placées sous les autels, et des monuments appelés de noms divers, mais synonimes : *Martyrium*, *Memoria, Confessio* (2). Dans la suite, lorsque les autels se multiplièrent dans les églises, ce fut une règle universellement observée que d'y renfermer toujours des reliques, et nous trouvons encore cet usage indiqué dans deux endroits de nos liturgies latines, par des paroles d'une oraison que le prêtre récite, à la messe, en baisant l'autel. C'est une belle pensée, qui réalise en quelque sorte ici-bas une des visions célestes de l'Apôtre bien aimé : *J'ai vu sous l'autel les ames de ceux qui ont été tués pour le Verbe de Dieu, et pour le témoignage qu'ils rendaient* (3).

Même dès les siècles de persécution, l'on éleva sur les tombeaux des martyrs quelques églises ou oratoires. Il en est parlé en termes généraux dans les actes de saint Boniface, et nous y voyons ensuite sainte Aglaé

(1) Hieron. *Adv. Vigilant.*, pag. 284.

(2) Tertull. *de Praescript.* XLVI ; — Euseb. *de Vita Constantini*, IV, 47 ; — Labbe, *Concil.*, tom. I, col. 1497 ; tom. IV, col. 758, etc.

(3) *Apoc.* VI, 9-11.

faire construire un de ces édifices religieux sur la tombe où elle avait déposé le corps du martyr. Ils devinrent bien plus nombreux lorsque le calme succéda aux orages, et les princes qui avaient courbé leur front devant la croix de Jésus-Christ signalèrent par des constructions de ce genre leur libéralité et leur zèle religieux. On peut faire remonter à la première de ces époques quelques-unes des plus célèbres basiliques de Rome, Saint-Pierre au Vatican, Saint-Paul hors des murs (258). La seconde époque s'ouvre par celles que Constantin et sainte Hélène, sa mère, fondèrent à Constantinople, à Jérusalem et ailleurs (1). Alors aussi, par les soins des évêques et même des empereurs, se firent de nombreuses translations de corps sacrés, dont le culte public et solennel avait été retardé par les persécutions. Saint Jérôme rappelait à Vigilantius plusieurs de ces translations qui avaient eu lieu de son temps, et qui sont mentionnées, quelques-unes du moins, par les anciens historiens de l'Eglise.

Toutes les parties du corps des Saints avaient droit aux honneurs qu'on rendait à leur mémoire, mais le noble sang répandu par les généreux soldats de Jésus-Christ, ce sang, leur plus beau titre de gloire, devait naturellement obtenir un culte spécial de la part du peuple chrétien. On ne saurait méconnaître, dans les

(1) Euseb. *Hist. eccl.* — *Vita Constant.* passim. — Ciampini, *de Aedificiis a Constantino magno constructis.*

actes proconsulaires de saint Cyprien, une allusion à la coutume de recueillir et de conserver religieusement le sang des martyrs. Ces actes, en effet, parlent de linges que les fidèles étendirent sur la terre, devant le saint évêque, et il est aisé de voir pour quelle noble destination ils le faisaient (1). Le même usage est formellement indiqué dans les actes de saint Vincentius (2), diacre et martyr de Caesaraugusta (aujourd'hui *Sarragosse*). L'antique chantre des premiers martyrs, lui dont la poésie souvent déclamatoire nous a conservé par de minutieux détails une foule de documents bien précieux pour l'histoire, Prudence rappelle plusieurs fois la pieuse coutume des fidèles. Ainsi, pendant les intervalles du supplice de saint Vincentius, « il est beaucoup de chrétiens qui teignent dans le sang ruisselant une étoffe de lin, afin de la garder chez eux comme une sainte tutelle pour leurs descendants (3). » En vain, les tyrans ont-ils brisé contre terre les membres du saint martyr Hippolyte; « on dessèche dans de petits linges l'avide sable, de peur qu'il ne reste dans une poussière indigne quelque

(1) *Act. Martyr.*, pag. 218.

(2) *Ibid.*, pag. 371.

(3) Plerique vestem lineam
Stillante tingunt sanguine,
Tutamen ut sacrum suis
Domi reservent posteris.

Peristeph. v, 341.

chose de la sainte rosée. Et si un peu de sang s'est attaché aux poutres par une aspersion chaude encore, l'éponge l'exprime et l'enlève tout entier (1). »

Aujourd'hui même, dans les Catacombes, on retrouve un grand nombre de petits vases, ordinairement en verre, mais de formes diverses, contenant des restes plus ou moins considérables d'une substance rougeâtre, qui en colore la transparence, et quelquefois aussi des restes de linges ou d'éponges. Ils sont scellés avec de la chaux aux parois extérieures des tombeaux, et c'est la marque sûre à laquelle l'Eglise Romaine, si sage et si réservée dans tout ce qui tient à l'authenticité des reliques, reconnaît ceux de ces tombeaux qui renferment les ossements des martyrs. Ce qui rendit fort probable la destination de ces vases, que les archéologues romains désignent sous le nom d'*ampolle di sangue* (ampoules de sang), c'est qu'on en trouva qui étaient adhérents à des tombes sur lesquelles se lisait le titre de *martyr*, très rare dans les inscriptions; elle était mieux indiquée par différentes abréviations du mot *sanguis*, inscrites sur la chaux qui enveloppe quelques-uns de ces vases. Enfin, la science moderne est venue à son tour confirmer les conséquences des données historiques et archéologi-

(1) Pallioiis etiam bibulae siccantur arenae,
Ne quis in infecto pulvere ros maneat,
Si quis et in sudibus recalenti aspergine sanguis
Insidet, hunc omnem spongia pressa rapit.

Ibid., XI, 141.

ques, en faisant reconnaître avec certitude, dans la matière que renferment ces vases, l'existence d'un sang auquel les effets du temps n'ont pu ôter ni sa couleur, ni ses autres caractères chimiques (1).

On peut remarquer très fréquemment, dans l'histoire ecclésiastique des premiers siècles, l'empressement des fidèles à recueillir les objets qui avaient servi aux martyrs et aux saints, et surtout les diverses parties de leurs vêtements. Ainsi, dans les actes de deux martyrs lyonnais, saint Epipode et saint Alexandre. une religieuse et charitable veuve, Lucia, qui leur avait donné asyle, conserve précieusement une des chaussures que le premier perdit en fuyant ceux qui venaient les arrêter (2).

Ce genre de dévotion remonte à une bien ancienne époque de l'histoire ecclésiastique, et nous voyons que jusqu'au temps d'Eusèbe de Césarée, la chaire de saint Jacques, premier évêque de Jérusalem, avait été gardée et vénérée par les fidèles de cette ville, « ce qui montrait abondamment à tous quel respect les Chrétiens d'autrefois et ceux d'alors portèrent et portaient encore aux saints personnages, et cela en vue de leur

(1) Voir notamment Dom Prosper Guéranger, *Explication sur les corps des saints Martyrs, extrait des Catacombes de Rome*, etc. Angers, 1839, in-8°, pag. 14. — Le P. Secchi, du Collége romain, *Memoria di archeologia cristiana per la invenzione del corpo e pel culto di S. Sabiniano martire;* Roma, 1841, in-8°, cap. II. Ce *Mémoire*, comme tous ceux du savant Jésuite, a été tiré à petit nombre, et seulement pour les amis de l'auteur.

(2) *Act. Martyr.* pag. 75; cf. pag. 78.

amour pour Dieu (1). » Dans Alexandrie, on conservait une chaire d'ivoire, celle qui avait reçu saint Marc écrivant les pages évangéliques. Or, la plupart des évêques alexandrins refusèrent par vénération de s'y asseoir. Le bienheureux Pierre ne voulut jamais y prendre place, et toutes les fois que, pour bénir le peuple, il montait les degrés de l'autel, il avait coutume de s'asseoir sur un escabeau qui se trouvait au pied de cette Chaire. Comme les clercs et les laïques s'en montraient étonnés, Pierre leur apporta un jour pour raison qu'il tremblait de tout son corps, lorsqu'il approchait de cette Chaire, car il lui semblait y voir trôner une certaine vertu céleste et splendide, qui remplissait son ame de joie et de terreur tout ensemble (2).

Mais ce n'étaient pas la Chaire de saint Jacques et de saint Marc seulement que l'on gardait avec ce religieux souvenir; c'était encore celle de tous les Apôtres fondateurs d'églises. Tertullien en faisait foi, lorsqu'il disait dans son beau livre *des Prescriptions :* « Parcourez les Eglises apostoliques, dans lesquelles président encore en leurs lieux les Chaires mêmes des Apôtres, et dans lesquelles se lisent encore leurs propres lettres authentiques (3), » c'est-à-dire les ori-

(1) Euseb. *Hist. eccl.*, VII, 19.

(2) Vales. *Annot.*, *ad Euseb.* VII, 32, pag. 144, col. I. — Saint Jérôme, *Livre des Hommes illustr.*, pag. 359 de notre édit.-trad.

(3) Percurre Ecclesias, apud quas ipsae adhuc cathedrae Apostolorum suis locis praesident, apud quas ipsae authenticae litterae eorum recitantur. Tertull. *de Praescript.*, cap. XXXVI.

ginaux, comme le font remarquer des érudits (1).

Une homélie sur saint Epipode et saint Alexandre mentionne comme objet de culte chez les Chrétiens, non seulement les vêtements des confesseurs, mais encore les chaînes qui avaient serré leurs membres (2); on avait ainsi conservé celle du prince des Apôtres; il en est souvent question dans les lettres de saint Grégoire-le-Grand, qui plus d'une fois en donna des parcelles détachées à la lime, et renfermées ensuite dans des clefs d'or (3). Le même pontife parle de même des chaînes qui avaient lié saint Paul, et dont on distribuait aussi de la limaille (4). Avant le pape Grégoire, elles avaient été célébrées par saint Jean *Bouche-d'Or*, qui montre en toute occasion un si vif amour pour le grand Apôtre (5). Quelquefois les martyrs avaient demandé eux-mêmes que leurs chaînes fussent déposées avec eux dans leurs tombes. Ainsi avait fait saint Babylas (6). Combien de martyrs furent de même ensevelis avec les mains de fer, les tenailles, les glaives, les poignards, les clous, les crochets, etc., qui servirent à leur supplice! Les sépultures des Catacombes

(1) Jean Le Clerc, *Sentiments de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux Testament*, par Richard Simon; Amst. 1685, pag. 301-302. Du reste, Grotius et Huet avaient devancé Le Clerc dans cette assertion; il les cite.

(2) *Homil. in SS. Epipod. et Alex.*, tom. VI, pag. 669, *Biblioth. Patr.*

(3) *Epist.* I, 36; VIII, 26, *Opp.* tom. II.

(4) *Epist.* IV, 30.

(5) *In Epist. ad Ephes.*, homil. VIII, 1. *Opp.* tom. XI, pag. 53.

(6) Chrysost. *de S. Babyla contra Julian.*, etc. *Opp.* tom. II, pag. 554.

nous ont rendu, après bien des siècles, un grand nombre de ces curieux et vénérables instruments de triomphe. Le Musée chrétien du Vatican s'en est enrichi, et les garde comme les trophées de ses héros (1).

En condamnant tout culte rendu aux reliques, Vigilantius réprouvait conséquemment les veilles aux tombeaux des martyrs, coutume qui a duré longtemps et qui remontait à l'époque des persécutions. Il signalait aussi avec amertume les désordres auxquels ces nocturnes assemblées avaient donné lieu en plus d'une circonstance; « mais, lui disait saint Jérôme, la faute de quelques personnes ne préjudicie en rien à la religion, car ces personnes-là, hors des vigiles, peuvent pécher ou dans leurs maisons ou dans celles des autres (2). » A cause de cette haine pour les veilles religieuses, saint Jérôme joue sur le nom du novateur, dont la signification littérale semble si contraire à de tels sentiments, et il voudrait qu'on l'appelât *Dormitantius*, au lieu de *Vigilantius* (3).

« Quoique l'on puisse dire contre les reliques, il y a peu de personnes qui soient complètement dépourvues d'inclination pour elles. Le fils qui conserve avec

(1) H. Greppo, *Sur le Culte des reliques dans les premiers siècles de l'Eglise*, tom. VIII, pag. 379-409 de nos *OEuvres choisies de saint Jérôme*. Cette dissertation, ainsi que plusieurs autres, a été faite pour notre travail ; nous en prenons ici tout ce qui convient à cette *Histoire*, et nous le faisons avec l'assentiment du docte archéologue, dont l'amitié, remontant à notre année de rhétorique, fut toujours pour nous aussi bienveillante qu'elle est honorable.

(2) Hieron. *adv. Vigilant.*, pag. 285.

(3) *Lettres*, tom. II, pag. 294.

un respect tout particulier quelque objet dont son père s'est servi ; le rejeton d'un illustre aïeul qui garde précieusement tout ce qui lui en rappelle le souvenir ; le propriétaire d'un cabinet de curiosités qui attache un prix imaginaire à tout ce qui a appartenu à quelque personnage haut placé, ou qui s'est élevé par son mérite ; le collecteur d'autographes, qui ne connaît pas de plus grand bonheur que de posséder celui de quelque vaste génie ; le curieux qui enlève une écharde du prétendu lit de Luther au Wartbourg, qui achète à prix d'or la plume avec laquelle Bonaparte a signé son abdication, qui coupe un petit morceau des rideaux de Voltaire à Ferney : tous ces gens-là que font-ils, si ce n'est d'aller à la recherche de reliques d'une grande valeur à leurs yeux (1) ? » Un fait bien remarquable, c'est que le culte, la monomanie de pareilles reliques ne se manifesta jamais aussi vivement que chez une nation voisine de la nôtre, et séparée de Rome par le schisme d'Henri VIII. Nous ne savons s'il est au monde un peuple plus idolâtre, en ce sens-là, que le peuple anglais.

Pendant une Révolution tant de fois glorifiée, « on se souvint que, dans un coin obscur de l'abbaye de Sellières, en Champagne, reposait depuis 1778 un homme qui avait passé sa vie à combattre les préjugés de morale et de religon, appris aux hommes à se passer

(1) Hurter. *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen-âge*, tom. III, pag. 332.

de prêtres et de rois ; un bon Français qui nous avait constamment traités de Welches, et dénigré nos grands hommes pour encenser ceux des nations étrangères. Excellent patriote, il avait adressé au Salomon du Nord des vers adulateurs, où il le félicitait des lauriers cueillis à nos dépens dans les plaines de Rosbach ; immolé saint Denys à saint Georges, c'est-à-dire la France à l'Angleterre et Jeanne d'Arc à Bedfort, dans un poëme où l'impiété la plus effrontée le dispute à la plus sale débauche. On l'avait vu, rigide observateur des convenances, tancer ouvertement le vieux Corneille pour sa dédicace de *Cinna* à M. de Montauron, et, six mois après, dédier *Tancrède* à M[me] de Pompadour, en même temps qu'il lui lançait des épigrammes obscènes. Adversaire constant du despotisme, il avait voué une sorte de culte à la Sémiramis moscovite, à cette Catherine II qui, toute couverte du sang de son mari, broyait la Russie sous son sceptre de fer, la scandalisait par la dissolution de ses mœurs, et la ruinait pour gorger d'or ses indignes favoris. Aussi l'apothéose de Voltaire fut-elle décrétée par acclamation, dans la séance du 12 mai 1791 (1). » On ne s'arrêta pas là, en fait d'apothéoses, et les honneurs du Panthéon furent décernés à des monstres qui ne méritaient que les égoûts de la Seine. On a tant de fois ridiculisé les écarts de quelques ames dévotes, qu'il serait bien temps de se rappeler les turpitudes

(1) Georges Duval, *Souvenirs de la Terreur*, tom. 1, pag. 287.

commises chez la nation du monde la plus civilisée, et cela à la fin d'un siècle qui s'appela par excellence *le siècle des lumières!*

L'hérésiarque Vigilantius blâmait encore l'usage des cierges auprès des saints tombeaux, et le regardait comme une imitation des cérémonies payennes; surtout il trouvait mauvais qu'on les allumât en plein jour. Ce que Vigilantius disait de l'usage des cierges chez les Gentils, dans leurs cérémonies religieuses, est plus exact que les conséquences qu'il prétendait en tirer. Il est certain que nous trouvons les feux sacrés, les lampes, les cierges, les flambeaux de différent genre dans les rits religieux de tous les peuples de l'antiquité.

Vigilantius ne se trompait donc pas, en ce qui regardait les faits; aussi Jérôme, versé comme il l'était dans les connaissances profanes, n'a-t-il garde de les lui contester. Il se contente de répondre que ce qui était mal chez les payens, dans le culte de leurs fausses divinités, devenait louable chez les Chrétiens, eux qui honoraient les martyrs de Jésus-Christ (1). On ne saurait blâmer cette réponse; elle pouvait suffire, mais, dans une si belle cause, on la desirerait plus complète et surabondante. A l'usage des lumières dans les cultes idolatriques, pourquoi le saint Docteur n'oppose-t-il pas ce qui se faisait sous la loi mosaïque? Le Seigneur n'avait pas seulement ordonné qu'on entretînt

(1) *Ibid.*, pag. 284.

ce feu dont il est dit que *c'est un feu perpétuel qui ne manquera jamais à l'autel* (1); il avait prescrit encore que le candélabre d'or à sept branches, qui portaient autant de lampes, fût également allumé devant lui, dans le secret du Tabernacle (2). En général, beaucoup de coutumes du paganisme se retrouvent dans les liturgies chrétiennes; mais on ne peut dire pour cela qu'elles aient été empruntées aux Gentils, argument, du reste, qui, fût-il fondé, ne prouverait rien, à moins que ces coutumes ne fussent mauvaises de leur nature.

Un passage de saint Luc (3) et des Canons qui nous ont été conservés sous le titre de Canons apostoliques (4), donneraient lieu de penser que l'usage des lumières, dans les cérémonies sacrées, remonte aux Apôtres eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, il date pour le moins de l'époque des persécutions, comme nous l'avons déjà dit, et nous en avons une preuve générale dans les Catacombes de la Ville éternelle. On y a trouvé, l'on y trouve encore un grand nombre de lampes, quelques-unes en bronze, la plupart en argile, et dont beaucoup, à en juger par le style de leurs ornements, peuvent être placées dans la chronologie de l'art au IIe et au IIIe siècles de notre ère. Or, ces lampes ne furent

(1) *Levit.* VI, 13.

(2) *Exod.* XXVII, 20-21.

(3) *Act.* XX, 7-8.

(4) Labbe, *Concil.*, tom. I, col. 26 et 47.

pas toutes destinées uniquement à éclairer les ténèbres de ces lieux souterrains.

Ce sont les actes proconsulaires du martyre de saint Cyprien qui nous fournissent une des plus anciennes données historiques sur l'usage des cierges dans les Eglises. Le corps du saint évêque fut enlevé et inhumé de nuit, à la lueur triomphale des flambeaux; et l'on voit assez par les expressions mêmes des Actes, que les cierges furent bien moins, en cette occasion, l'observance d'une coutume funèbre, qu'une démonstration de fête et de culte. Plus tard, le poète Prudence parle aussi des cierges dans les Eglises (1). Le pontifical attribué au pape Damase nous apprend qu'il fit faire pour l'Eglise des candélabres en bronze (2). Saint Athanase parle en plusieurs endroits de l'usage d'allumer des cierges dans les Eglises (3). Nous trouvons quelque chose de plus remarquable chez saint Epiphane; il raconte que, passant par Anablatha, petit village de la Palestine, et, voyant dans un édifice une lampe allumée, il apprit que c'était l'église du lieu et y entra pour prier (4). Il paraît, d'après saint Grégoire de Nazianze, que des cierges ou d'autres flambeaux figuraient déjà dans les cérémonies du baptême (5), aux funérailles (6), dans les fêtes de l'E-

(1) *Peristeph.*, II, 69.

(2) Labbe, *Concil.*, tom. I, col. 1408.

(3) *Encycl. ad episc.* 4; *Opp.* tom. I, pag. 114.

(4) Epist. ad Iohan Hierosolym. *Opp.* tom. II, pag. 327.

(5) *Orat.* XL, 46; *Opp.* edit. Benedict., tom. I, pag. 728.

(6) *Orat.* V, 16, pag. 157.

glise (1). On voit, par le IVe concile de Carthage, tenu en 398, et qui régla les ordinations pour les divers ordres de la cléricature, que c'était la fonction de l'acolyte d'allumer les cierges et les autres luminaires de l'Eglise, et que l'archidiacre lui faisait toucher, comme indice de cet emploi, un chandelier avec son cierge (2). Saint Jérôme aussi, dans le traité qui nous occupe ici, rapporte que, de son temps déjà, dans toutes les Eglises de l'Orient, on allumait des cierges pour le chant de l'Evangile, de même que les acolytes, aux messes solennelles, en portent encore auprès du pupître où le diacre va le chanter (3).

Nous voulons enfin appeler en témoignage deux écrivains ecclésiastiques de notre Gaule ; on verra que nos Eglises n'étaient pas restées étrangères à la coutume universelle. Saint Sidonius, un des grands évêques et des grands écrivains du Ve siècle, dépeignant à un ami les religieuses cérémonies auxquelles il avait assisté, à Lyon, dans la basilique de Saint-Just, le jour de la fête du saint pontife, mentionnait surtout les lumières que la dévotion des fidèles y avait apportées en si grand nombre, qu'elles répandaient dans l'église une excessive chaleur (4). Saint Grégoire de Tours parle fort souvent des cierges allumés devant les tombeaux des

(1) *Ibid.* 35, pag. 170.

(2) Labbe, *Concil.*, tom. II, col. 1200.

(3) *Advers. Vigilant.*, pag. 284.

(4) De loci turbarumque compressu, deque numerosis luminibus illatis nimis anheli, etc. Apollinaris Sidonii *Epist.* V, 17.

Martyrs ou des Saints, ou dans la translation de leurs reliques (1); c'est ce que l'on peut voir spécialement dans le récit d'une célèbre procession où furent portés les restes vénérés de saint Rémigius de Rheims (2).

Vigilantius ne se bornait pas aux deux grandes accusations que nous venons de combattre. Il réprouvait encore la coutume d'envoyer des aumônes à Jérusalem, et de vendre son bien pour le donner aux pauvres, car il prétendait qu'il valait mieux le garder et leur en distribuer les revenus (3). Il blâmait en général la vie monastique et demandait qui donc fréquenterait les Eglises, si tous s'enfermaient et vivaient dans la solitude ; qui donc gagnerait les hommes du siècle ; qui donc pourrait exhorter les pécheurs à pratiquer la vertu ? — Saint Jérôme lui répondait que si tous, d'après lui, étaient insensés, nul ne pourrait être sage ; que la virginité, avec de pareils arguments, ne saurait être approuvée, car si tout le monde restait vierge, il n'y aurait pas de mariage ; le genre humain périrait ; les enfants ne vagiraient plus aux berceaux ; les accoucheuses mendieraient, faute de rétribution; que Dormitantius en serait réduit à dormir seulet dans sa couchette, tout ramassé par l'intensité du froid. Vigi-

(1) *De Mirac. S. Iuliani*, 33 ; — *de Gloria Confess.* 20, 21, 69 ; *Opp.* pp. 874, 909, 911, 950, etc.

(2) *De Glor. Confess.* 79 ; *Opp.*, pag. 950. Ici encore, nous avons puisé dans une dissertation de M. l'abbé Greppo : *Sur l'Usage des Cierges et des Lampes, dans les premiers siècles de l'Eglise.* Ibid., pag. 416-432.

(3) *Adv. Vigilant.*, pag. 287.

lantius avait de quoi se rassurer ; la vertu est rare, et peu de gens la convoitent.

Au surplus, Jérôme avait combattu déjà les mêmes récriminations dans son traité contre Jovinianus ; elles n'en ont pas moins constitué un fond assez riche pour les déclamateurs des âges modernes. Les hommes qui attaquent la religion, soit dans son dogme, soit dans sa discipline, sont condamnés à tourner en un tel cercle de banalités et de rabâchages , que les objections de demain seront à coup sûr celles-là même qui furent réduites hier à néant. Ainsi en est-il pour le célibat? Qu'est-ce que le VIII[e] siècle n'a pas imprimé là dessus ? qu'est-ce que le XIX[e] ne dit pas dans un autre sens et d'une autre façon ? Oh ! les fervents réformateurs qui censurent quelques chastes femmes, quelques hommes à qui il plaît de vivre dégagés des soucis du monde, et d'être plus libres pour la contemplation des choses célestes, que ne tournent-ils la vivacité de leur censure vers ces autres femmes qui introduisent dans le monde l'impudicité, et les tristes maux qui en sont l'inévitable suite? Que n'usent-ils la chaleur de leur éloquence à retenir ces précoces vieillards, qui se voient précipités vers la tombe par un autre désordre que le célibat et le monachisme?

C'était de l'Espagne que Jérôme avait reçu des lettres sur les doctrines que débitait Vigilantius ; ce fut de cette religieuse province que lui arrivèrent d'autres lettres. Lucinius, de la Bétique, jaloux de posséder les ouvrages de Jérôme, et sachant qu'à Bethléhem il

y avait pénurie de copistes qui entendissent la langue latine, en envoya six à l'illustre Docteur, pour transcrire tout ce qu'il avait composé depuis sa jeunesse, jusque vers l'an 398 (1).

Interrogé si l'on devait jeûner le samedi, et recevoir tous les jours l'Eucharistie, comme le pratiquaient l'Eglise de Rome et les Espagnes, Jérôme répondait à Lucinius qu'il pouvait consulter sur ces deux points de discipline les ouvrages d'Hippolyte, personnage fort éloquent, et ceux de plusieurs écrivains qui avaient réuni les opinions de différents auteurs. Toutefois, saint Jérôme pensait que les traditions apostoliques, principalement lorsqu'elles ne portent pas atteinte à la foi, veulent être gardées comme elles nous viennent de nos prédécesseurs, et que les coutumes d'une Église ne préjudicient en rien à celles qui s'observent dans une autre. Plût à Dieu, ajoutait-il, que les Chrétiens pussent jeûner en tout temps, de même que l'apôtre saint Paul et les croyants qui étaient avec lui jeûnaient aux jours de la Pentecôte et du Seigneur (2) ! Jérôme ne pensait pas que l'on dût jeûner les jours de fête, ni depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, mais il pensait que chaque province pouvait abonder en son sens, et suivre comme des lois apostoliques les traditions des anciens. Pourvu que l'on ne s'expose pas à recevoir sa condamnation, di-

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 271.

(2) *Act.* XIII, 20-21.

sait-il encore, et que la conscience n'éprouve aucun remords, on peut toujours recevoir l'Eucharistie, *goûter et voir combien le Seigneur est doux* (1).

Lucinius avait envoyé à Jérôme deux petits manteaux *(palliola)*, et un de ces larges vêtements de laine *(amphimallum)*, qui ceignaient tout le corps. Jérôme lui adressa en retour, à lui et à sa femme Théodora, quatre petits cilices, insigne de pauvreté, symbole d'une pénitence quotidienne, et sa récente explication des Visions d'Isaïe (2). A peine l'amitié était-elle cimentée entre Jérôme et Lucinius que celui-ci vint à mourir. Le solitaire de Bethléhem, qui avait espéré le voir bientôt à Jérusalem, écrivit à Théodora une lettre de condoléance, dans laquelle il lui rappelait le mot de saint Paul nous défendant de *nous attrister sur ceux qui dorment* (3). D'ailleurs, quelle n'avait pas été la vertu de Lucinius ? il regardait maintenant du haut des cieux sa pieuse veuve, et lui préparait une place auprès de lui. Quelle n'avait pas été la foi du sage défunt? dans le temps où l'infâme doctrine de Basilidès infestait les Espagnes, et ravageait les provinces situées entre les Pyrénées et l'Océan, il sut garder intact son christianisme, et rejeter avec mépris l'Armagil, le Barbélon, les Abraxas, le Balsamus, le ridicule Leusiboras, et bien d'autres inventions monstrueuses dont les hérétiques se servaient pour en im-

(1) *Lettres*, ibid., pag. 273.

(2) *Ibid.*, pag. 275.

(3) I. *Thess.* IV, 13.

poser aux ignorants, aux gens simples, qui n'admirent rien plus que ce qu'ils ne comprennent pas (1). Jérôme ne se borna pas à consoler Théodora ; il prit soin de la recommander au prêtre Abigaus, quoiqu'elle se recommandât suffisamment par elle-même.

Et quant à lui, Jérôme le consolait de sa cécité, en l'engageant à ne nourrir aucun regret de ce qu'il n'avait plus ce que possèdent les fourmis, les mouches, les serpents, c'est-à-dire les yeux de la chair, puisqu'il lui restait ceux de l'esprit.

C'est avec cette même pensée qu'il reconfortait un habitant de la Panonnie qui, tout aveugle qu'il était, avait cependant résolu d'aller voir le solitaire de Bethléhem, et ne s'était pas effrayé à la pensée des mers qu'il lui faudrait traverser. Castrutius était donc venu jusqu'à Cissa, ville située sur l'Adriatique, vers l'embouchure du Timave, lorsque des amis, appréhendant pour lui des dangers que son courage eût bravés, ne lui permirent pas d'aller plus loin. Ce fut probablement ce qu'il manda à saint Jérôme, qui le remercia de son affectueux desir, en lui disant qu'il ne désespérait pas de le voir arriver une autre année (2).

Vers l'an 393, Jérôme eut à répondre à Désidérius, le même, pense-t-on, que ce prêtre d'Aquitaine, qui l'avait prié autrefois de traduire le Pentateuque d'hébreu en latin, et auquel nous voyons qu'est adressée la Pré-

(1) *Lettres*, ibid., pag. 283.

(2) *Lettres*, tom. v, pag. 401-415.

face de cette version. Désidérius était venu à Rome, avait écrit de là à Jérôme pour lui demander un exemplaire de ses ouvrages, et lui donnait des éloges qui pénétrèrent le saint Docteur, mais dont il se reconnaissait bien indigne, en sorte qu'il s'en trouvait plus accablé que fortifié.

Saint Jérôme le félicite, lui et sa sœur Sérénilla, de ce que cette sainte et vénérable femme, qui porte un nom merveilleusement en rapport avec la sérénité de sa vie, ayant foulé aux pieds les flots du siècle, est arrivée au calme parfait de Jésus-Christ. La sœur de Désidérius était sans doute sa sœur spirituelle, comme Thérasia le fut de saint Paulin. Il se faisait alors de ces chastes et nobles divorces, en vue du bonheur céleste, et beaucoup d'époux chrétiens resserraient les nœuds de leur union dans un touchant accord à n'être plus l'un pour l'autre que frère et sœur. Joignant ses instances à celles de Paula, il le priait de venir auprès d'eux ; sa présence leur serait une insigne faveur. Que si leur compagnie ne lui agréait pas, ce serait toujours accomplir un acte de la foi chrétienne que d'adorer le Seigneur aux Saints Lieux où ont été ses pieds, et de voir les vestiges en quelque sorte récents de sa nativité, de sa croix et de sa passion.

Quant à la requête de Désidérius, voici ce que Jérôme disait. Un grand nombre de ses ouvrages s'étaient envolés de leur humble nid, et on leur avait fait les téméraires honneurs de la publicité. Il n'adressait donc rien à Désidérius, de peur de lui envoyer ce

qu'il pouvait avoir déjà. Voulait-il emprunter quelques uns de ces livres ? il devait s'adresser à Marcella, ou bien au saint personnage Domnion. Au reste, Jérôme attendait l'arrivée de Désidérius, et alors il lui donnerait tous ses écrits ; ou, si quelques obstacles le retenaient, il lui enverrait volontiers tout ce qui serait demandé (1).

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 183-5.

CHAPITRE VIII.

La viduité chez les Romains. — Conseils de saint Jérôme à la veuve Furia ; — à la veuve Salvina ; — à la veuve Agéruchia (livre *de la Monogamie*).

Chez les Romains on rendait honneur à la viduité, et une grande défaveur pesait sur les secondes noces, après même que, vers le déclin de l'Empire, les anciennes mœurs eurent presque entièrement disparu. Nous voyons la veuve de l'empereur Maximien, Valéria, recherchée par Maximin, déclarer qu'il serait *sans exemple et sans excuse*, qu'une femme de son nom et de son rang essayât d'un second mariage (1).

(1) Postremo nefas esse illius nominis ac loci feminam sine more, sine exemplo maritum alterum experiri. Lactant. *de Mort. Persecut.*, cap. XXXIX.

En général, l'opinion, chez les Romains, récompensait par une grande estime les veuves qui se refusaient à un nouvel engagement. La langue leur avait même consacré une épithète particulière; elle les nommait *univiras* ou *univirias* (femmes d'un seul homme), et ce titre se montre encore sur le marbre des épitaphes, dans lesquels, chose remarquable, on le jugeait digne de figurer parmi les titres honorifiques (1).

Vers l'an 394, Rome s'honorait d'une jeune femme, qui était de la descendance de Furius Camillus. Elle avait un père illustre par ses titres de Patricien et de Consulaire, mais plus illustre encore par celui de Chrétien, et une mère que recommandaient tout à la fois ses hautes vertus et l'éclat de sa naissance. Furia tenait par des liens étroits à la famille de Paula et pouvait se dire sœur d'Eustochium, ayant eu un frère qui était devenu l'époux de Blésilla. Il mourut de bonne heure, et fut suivi de près dans la tombe par sa religieuse veuve. Quant à Furia, elle épousa un fils de ce Probus qui avait été Consul en l'année 371. Le bonheur ne vint pas trouver cette union, dont la mort, au surplus, rompit bientôt les nœuds, pour laisser Furia dans le veuvage.

Seule donc, et sans enfants, la jeune femme comprit la nécessité d'avoir un conseiller et un guide. Elle écri-

(1) Morcelli, *de stylo inscript.*, lib, II, part. I, cap. 3. Romae, in-4°, 1780, pag. 328. — On peut voir de plus grands détails dans J. de Maistre, liv. III, chap. 3 du *Pape*, pag. 326 (édit. de Lyon, 1844, in-8°), donnée par l'auteur de cette *Histoire*.

vit à Jérôme, le priant de lui enseigner comment elle pourrait conserver sans tache et sans flétrissure la couronne de la viduité, et montrant par là qu'elle avait pris un parti décisif, quoique son père et sa famille voulussent l'engager de nouveau dans les liens du mariage pour ne pas laisser éteindre l'illustre race des Camille. Le solitaire de Bethléhem ne connaissait Furia que par ses lettres; ce fut là principalement ce qui l'encouragea à lui répondre, parce qu'on ne pouvait attribuer leur union qu'à la piété; et, quoiqu'il prévît bien que les grands de Rome s'élèveraient contre sa lettre, que les Patriciens se déchaîneraient contre lui, le traiteraient de magicien, de séducteur, de samaritain, et diraient qu'il ne méritait que d'être déporté aux derniers confins du monde, il n'hésita pas à détourner Furia d'un second mariage. Elle serait ainsi ce que Titiana, sa vertueuse mère, avait été si longtemps dans l'union conjugale. Les vœux de la noble défunte étaient donc exaucés, parce qu'elle allait avoir en sa fille un bien qu'elle-même avait possédé de son vivant. Furia ne savait-elle pas, d'ailleurs, par une triste expérience, combien le mariage porte d'angoisses avec lui ? Ceux même qui ont des enfants, les voient-ils toujours répondre à leur naissance ? Le fils de Cicéron avait-il reproduit l'éloquence paternelle ? Cornélie, modèle de pudeur et de fécondité, s'était-elle réjouie d'avoir enfanté les Gracchus (1) ?

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 411 et suiv.

Jérôme conseillait donc à Furia de se séparer des femmes du monde par une grande modestie dans la toilette. Il fallait leur abandonner les mîtres frisées, les souliers bruyants, l'antimoine avec lequel elles se noircissaient les cils (1). Qu'avaient à faire sur la figure d'une femme chrétienne le rouge et la céruse, qui venaient y apporter, l'un ce rose trompeur de ses joues et de ses lèvres ; l'autre, ce blanc mensonger de sa face et de son cou? N'était-ce pas l'indice d'une ame impudique?

Maintenant, c'est la mortification des sens, la sobriété dans la nourriture qui doit être encore une excellente gardienne de la chasteté. Mieux vaut manger peu et avoir toujours faim, que de jeûner trois jours de suite. Il est beaucoup plus sage de prendre chaque jour un peu de nourriture, que d'en prendre rarement, mais jusqu'à satiété. C'est une excellente pluie que celle qui descend goutte à goutte sur la terre. La doctrine de Jérôme sur le jeûne du chrétien est-elle donc quelquefois exagérée, comme on a voulu le dire? Furia, lorsqu'elle était à table, devait songer qu'au sortir de là, il lui faudrait passer à la prière et à la lecture. Jérôme lui conseillait d'apprendre chaque jour un nombre déterminé de versets des saintes Ecritures ; c'était un tribut à payer au Seigneur, et il était bien qu'elle ne se livrât jamais au repos avant de s'être pénétrée de cette divine lecture. Mais, après les volumes

(1) *Ibid.*, pag. 154.

sacrés, venaient les livres des meilleurs écrivains, des écrivains seulement dont la foi était notoire. Ces graves études ne pouvaient mieux s'interrompre que par des aumônes faites avec discernement, et par des visites aux malades. Toutes les fois que Furia étendait la main pour donner, elle devait penser à Jésus-Christ.

Saint Jérôme ajoutait d'autres conseils, d'une grande sagesse. « Fuyez la compagnie des jeunes gens. Ces hommes bien peignés, toujours proprets et lascifs, qu'ils ne voient jamais le toit de votre maison. Eloignez comme nuisibles tous les chanteurs ; chassez de votre demeure les musiciennes, les joueuses d'instruments. Evitez de paraître en public ; n'usez pas de la liberté du veuvage pour vous montrer entourée d'une foule d'eunuques. L'honneur, la réputation d'une femme est chose fragile ; c'est comme une fleur très belle qui se flétrit au moindre souffle, se dessèche au moindre vent, surtout dans un âge porté au vice, et alors qu'il n'y a plus là l'autorité maritale, dont l'ombre seule protège une épouse. Que fera une veuve au milieu d'une famille nombreuse, d'une foule de domestiques? Je veux, non pas qu'elle les méprise en tant que serviteurs, mais qu'elle rougisse devant eux, en tant que ce sont des hommes. Au reste, s'il est de sa dignité et de sa grandeur d'avoir cette nombreuse domesticité, qu'elle donne l'intendance de sa maison à un vieillard de bonnes mœurs, et qui, par sa conduite, soit l'honneur de la maîtresse. Ne souffrez rien

dans vos serviteurs qui sente l'art théâtral, rien qui respire la mollesse (1). »

Les jeunes veuves ont coutume de dire : mon petit patrimoine dépérit chaque jour, l'héritage de mes ancêtres se dissipe, un serviteur m'a parlé irrévérentieusement, une servante a négligé mes ordres. Qui donc agira pour moi au dehors ? qui donc répondra pour le tribut de mes champs ? qui donc élèvera mes petits enfants, et instruira mes domestiques *(vernulas)* ? Voilà quel indigne prétexte elles allèguent pour convoler à de secondes noces, le prétexte qui, à lui seul, devrait les en détourner ! Ce n'est pas un guide ni un soutien qu'une mère donne alors à ses enfants, c'est un ennemi ; ce n'est pas un père, c'est un tyran. Elle oublie le fruit de ses entrailles, et, au milieu de pauvres enfants qui ignorent leur malheur, la voici, elle naguère larmoyante, qui s'ajuste et se pare. Si une femme a des enfants, pourquoi se marier de nouveau ? Si elle n'en a pas, pourquoi préférer une chasteté certaine à un espoir incertain ? Si elle a des enfants d'un second mari, elle verra naître une guerre intestine. Il ne lui sera pas permis d'aimer, ni de regarder de bon œil ses premiers enfants. Le nouveau mari deviendra jaloux de l'ancien, et, à moins de haïr ses propres enfants, la femme semblera aimer encore leur père. Que si elle entre dans la maison d'un homme qui ait des enfants d'une première épouse, alors, fût-

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 333.

elle la mère la plus indulgente et la plus douce, on lui jettera à la face tout ce que les comiques, les mimographes et les lieux communs des rhéteurs auront dit d'injurieux contre les plus cruelles marâtres. Si l'enfant du nouveau mari vient à être languissant, à avoir mal à la tête, l'épouse sera traitée d'infâme magicienne. Si elle ne lui donne pas à manger, on l'accusera de cruauté; si elle lui donne, au contraire, on dira qu'elle est une empoisonneuse. Quels si grands avantages Furia voyait-elle dans les secondes noces, pour contrebalancer tant de misères?

Son vieux père, Furia devait l'honorer, mais ne pas permettre qu'il la séparât du vrai Père *qui est dans les cieux*. Il fallait entourer de joie et de consolation le noble vieillard; il apprendrait ainsi de sa fille ce qu'il avait appris de son épouse. Déjà la tête a blanchi, les genoux tremblent, les dents tombent, le front sillonné de rides avertit que la mort est là aux portes; on désigne le lieu du bûcher. Bon gré, mal gré, nous vieillissons. Qu'il prépare donc le viatique nécessaire pour ce long voyage. Qu'il emporte avec lui ce qu'il sera contraint d'abandonner, ou plutôt qu'il l'envoie d'avance au ciel. S'il ne le fait, c'est la terre qui les prendra, ces biens.

Voilà comment la jeune et religieuse veuve devait adoucir les suprêmes instants d'un père. Quant à elle, saint Jérôme lui donnait un dernier avis, de songer tous les jours qu'elle devait mourir, et alors

elle ne penserait jamais à se marier de nouveau (1).

Quelques années après, vers l'an 400, Jérôme écrivit à une autre dame romaine, à Salvina, pour l'exhorter aussi à persévérer dans l'état de viduité. Elle était fille du comte Gildon, prince maure qui fut quelque temps maître de l'Afrique. Son frère Firmus y avait allumé une guerre qui fut terminée par sa mort vers l'an 373, six ans avant que Théodose ne montât sur le trône, puisqu'il ne fut élu empereur qu'en 379. Théodose, pour s'assurer de l'Afrique au milieu des guerres civiles qui agitaient l'Empire, depuis le soulèvement d'Eugénius en 392, et pour avoir un gage de la fidélité de Gildon, fit épouser Salvina par Nébridius, fils d'une sœur de l'impératrice Aelia Flacilla, et qui avait toujours été élevé à la cour avec Arcadius et Honorius, ses cousins germains. L'Afrique fut à peu près paisible pendant le règne de Théodose. Trois ans après sa mort survenue au commencement de 395, Gildon recommença la terrible lutte d'indépendance, mais il fut défait et tué la même année par son frère Mascizel, qu'Honorius avait envoyé contre lui. Cette nombreuse et intrépide famille du vieux roi Nubel semblait destinée à périr d'une manière tragique. Firmus, réduit aux abois et traqué dans les montagnes, s'était pendu (2). Mascizel, qui avait eu le courage de combattre et de mettre à mort un frère,

(1) *Ibid.*, tom. III, pag. 447.

(2) Ammian. Marcell. XXIX, 5.

fut noyé dans un fleuve par ordre de Stilichon (1).

Salvina et sa mère vivaient ensemble à la cour impériale de Constantinople, depuis la triste fin de Gildon. Il se trouvait aussi avec Salvina, une sœur de son père; elle s'était vouée à une perpétuelle virginité. Nébridius mourut fort jeune, laissant Salvina avec un fils encore enfant, nommé aussi Nébridius, et une petite fille (2).

La jeune veuve, que Jérôme entreprit de consoler et de diriger tout à la fois, n'avait pas eu dans le mariage les déboires de Furia, et l'absence d'un époux vertueux et bon demandait tous ses regrets et son deuil. Il avait été uni à Salvina au sortir d'une jeunesse calme et innocente, et ni le paludamentum (manteau militaire), ni le baudrier, ni la foule des gardes qui l'entouraient n'altérèrent jamais la simplicité de son ame, car, sous la livrée d'un prince temporel, il savait combattre aussi pour un prince spirituel. Nébridius trouva dans les dignités auxquelles il fut élevé, dans les largesses impériales et dans les richesses qu'il possédait, le moyen de faire plus de bien, de consoler plus d'infortunes, et d'allégir plus de misères. Quelle veuve s'était adressée à Nébridius sans avoir été secourue par lui? Quel orphelin n'avait pas trouvé en lui un tendre père? C'était à lui que les évêques d'Orient adressaient les prières des malheureux et les

(1) Zosim., v, 11.

(2) *Lettres*, tom. IV, pag. 311 et suiv.

soupirs des opprimés. Dans tout ce qu'il demandait à l'empereur, c'était le soulagement des pauvres, le rachat des captifs, qu'il avait en vue. Aussi les princes lui accordaient-ils volontiers ce qu'ils savaient bien devoir profiter non pas à un seul, mais à plusieurs. Et au sein de la cour, à la table impériale, quelle modestie, quelle sobriété, quelle retenue, si bien que jamais il ne lui échappa un mot qui pût prêter à des rumeurs fâcheuses! Plein d'affectueux respect envers les jeunes princes, il avait conquis, par ses airs noblement affables, la confiance de tous les courtisans, l'estime de tous les officiers du palais (1).

Saint Jérôme retraçait avec complaisance l'intérieur de cette famille orpheline. Salvina, héritière de la pudicité de Nébridius, était un trésor. Le jeune Nébridius rappelait son père tout entier, et, à travers le miroir de la chair, éclatait la similitude de mœurs. Il avait une sœur si douce et si aimable, qu'elle était la gloire de tous ses proches. L'empereur ne dédaignait pas de la tenir dans ses bras; l'impératrice prenait plaisir à la serrer contre son sein. Chacun à l'envi l'attirait vers soi; elle se pendait au cou, folâtrait aux mains de tout le monde. Babillarde et balbutiant encore, elle n'en était que plus aimable par ce balbutiement même d'un âge naïf et pur.

Jérôme, qui traçait ainsi à une veuve chrétienne le chemin qu'il lui importait de suivre, et le lui aplanis-

(1) *Ibid.*, pag. 313, 321 et suiv.

sait en quelque sorte, craignait qu'on ne le soupçonnât de chercher à s'introduire dans l'amitié des puissants ; qu'on ne l'accusât de faire par vanité et par ambition ce qu'il ne faisait que par devoir. Il écrivait à une personne dont il ne connaissait pas le visage, mais dont il savait les vertus. Pourquoi lui écrivait-il ? Pour trois raisons : la première, c'est qu'il est du devoir d'un prêtre d'aimer tous les chrétiens, et que leur avancement fait sa gloire ; — la seconde raison, c'est qu'il était lié d'une étroite amitié avec Nébridius, père du défunt ; — la troisième et la plus forte, c'est qu'il n'avait rien pu refuser aux prières d'Avitus, qu'il appelle son fils (1). Au reste, nous apprenons d'un biographe de saint Jean Chrysostôme, que Salvina sut honorer sa viduité par une vertu et une modestie extraordinaires. Lorsque l'illustre pontife se vit obligé de quitter Constantinople, le 20 juin 404, il appela au baptistère de son Eglise quelques nobles femmes, la vertueuse Olympias, les diaconesses Pentadia et Proclé, puis Salvina. Il y avait bien quelque gloire à être choisie pour recevoir les derniers adieux de saint Chrysostôme s'acheminant vers le lieu de son exil (2).

En l'année 409, Jérôme eut occasion d'écrire à une autre femme de distinction, qui s'appelait Agéruchia. C'était, par une sorte de prescience des choses futures, dit saint Jérôme, qu'on lui avait donné ce nom, qui

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 309.

(2) Palladii. *Dialog. de Vita S. Io. Chrysost.*, tom. XIII, S. Chrysost. *Opp.* pag. 36, edit. Benedict.

exprime la continance et la force d'ame ('Αγερωχία). Agéruchia était fille de Célérinus ; elle avait été élevée, dès son enfance, par une tante du même nom qu'elle, et qui, vivant dans la continence depuis vingt ans, lui en inspira l'amour. Elle fut toutefois mariée à un homme de son rang, à Simplicius, dont elle eut un fils posthume. Comme elle restait dans la viduité étant fort jeune encore, son âge, sa beauté, sa noblesse et ses richesses devaient l'engager, ce semble, dans de nouveaux liens, et, en effet, beaucoup de personnages de la cour ambitionnèrent sa main. Agéruchia, plus jalouse d'imiter l'exemple de son aïeule Métronia, qui resta veuve quarante ans; de sa mère Bénigna, qui était dans la quatorzième année de son veuvage, et se trouvait environnée d'un chœur de vierges, chercha un asyle dans une Eglise, pour se dérober aux poursuites des seigneurs du palais impérial.

La lettre que Jérôme écrivit à Agéruchia, et qu'il appelle un *petit livre de la Monogamie* (1), n'est qu'une exhortation générale à la viduité. Il y explique le sens de quelques passages dans lesquels saint Paul permet les secondes noces. Après cela, Jérôme relève le mérite de la continence par divers endroits de l'Ecriture, et même par l'exemple des prêtres de la Gentilité. Chez les Athéniens, l'hiérophante qui présidait aux mystères d'Eleusis, devenait chaste au prix d'une éternelle impuissance (2). Le flamine qu'on élevait au sacerdoce,

(1) *Lettres*, tom. v, pag. 75 et 126.

(2) *Ibid.*, pag. 92.

devait n'avoir été marié qu'une fois; l'épouse du flamine devait n'avoir eu qu'un mari. On prenait pour les mystères du bœuf Apis un homme qui n'eût été marié qu'une seule fois. Les vierges de Vesta, d'Apollon, de Junon Achéenne, de Diane et de Minerve se vouaient par une perpétuelle virginité au culte de ces déesses. Jérôme apporte ensuite l'exemple de plusieurs femmes payennes, qui avaient sacrifié leur vie à un saint amour de la chasteté. Il déclare néanmoins qu'il ne blâme pas les secondes noces, mais qu'il exhorte à la continence les monogames (1); puis il propose à Agéruchia des exemples domestiques bien faits pour la toucher, celui de son aïeule, de sa mère et de sa tante. N'ont-elles pas gardé leur ancienne dignité et acquis même de nouveaux honneurs, elles que toute la province, que tous les chefs des Eglises révèrent (2)?

Enfin, Jérôme dépeint à Agéruchia la désolation de l'Empire, les ravages exercés dans les Gaules et la triste situation de Rome. Dans ces lamentables conjonctures, Agéruchia voudra-t-elle se remarier? Qui épousera-t-elle? Un homme qui devra fuir, ou bien un homme qui devra combattre? Au lieu du chant fescennin, elle entendrait le son rauque de la terrible trompette *(buccina)*, et les femmes qu'elle aurait choisies pour conductrices *(pronubæ)*, elle les aurait pour

(1) *Ibid.*, pag. 95.

(2) *Ibid.*, pag. 111.

pleureuses (1). Quels plaisirs lui seront désormais réservés, à elle qui a perdu les revenus de ses possessions, et qui voit dépérir sa malheureuse famille assiégée par les maladies et par la faim (2)? Il faut peut-être rapporter ces paroles du Solitaire au premier siége de Rome, qui semblait durer encore : il y avait peu de temps qu'Alaric s'était retiré, après avoir reçu de fortes sommes d'argent. On peut juger, par ces diverses circonstances, qu'Agéruchia était en Italie ou dans les Gaules. Pour ce qui regarde la vie que doit mener une veuve, saint Jérôme la renvoyait aux traités qu'il avait écrits en faveur d'Eustochium, de Furia et de Salvina (3).

(1) La *pronuba*, que saint Jérôme oppose à la *pleureuse*, était une femme grave, éprouvée, mariée une seule fois, et qui recevait la mission de *conduire* l'épouse à la demeure du mari.

(2) *Ibid.*, pag. 125.

(3) *Ibid.*

CHAPITRE IX.

Le prêtre chrétien, ou Népotianus, neveu de l'évêque Héliodore. — Oraison funèbre de Népotianus, par saint Jérôme.

Ainsi Jérôme enseignait les femmes chrétiennes et leur apprenait à honorer leur état de viduité. Nous allons voir maintenant le saint Docteur instruisant le clerc, le prêtre de Jésus-Christ, et lui disant quelles vertus il doit apporter à l'autel.

Népotianus appartenait à une famille distinguée dans le monde ; fils unique d'une mère déjà veuve, il était neveu de ce même Héliodore que Jérôme avait emmené dans l'Orient, mais qui revint de la solitude pour con-

server l'enfant bien aimé d'une sœur (1). Tout jeune encore, il entra dans la milice du Palais impérial, et, quoique simple catéchumène, il domptait sa chair par le cilice caché sous la chlamys et la blancheur du lin, ne paraissait devant les majestés de la terre qu'avec un visage pâle de jeûnes, et ne portait l'épée que pour être l'appui des veuves, des pupilles, des opprimés, des malheureux. Lorsqu'il eut quitté le baudrier et changé de livrée, Népotianus distribua aux pauvres tout ce qu'il avait gagné dans les camps. Excepté une méchante tunique et un pauvre vêtement pour se couvrir le corps, il ne se réserva rien. Chaque jour, il éprouvait le desir de se rendre aux monastères de l'Égypte, de visiter ceux de la Mésopotamie, ou de mener une vie cachée dans les îles de la Dalmatie, qui ne sont séparées du continent que par le détroit d'Altino; mais il ne pouvait se résoudre à quitter le pontife, son oncle, en qui il voyait tant d'exemples de vertu, et d'après lequel il pouvait se former sans sortir de sa maison. Dans la même personne, il imitait le moine, et vénérait l'évêque.

Enfin, on le mit au rang des clercs, et, après avoir passé par les degrés accoutumés, il fut ordonné prêtre. Népotianus, envisageant la cléricature non point comme un honneur, mais comme un fardeau, s'appliqua d'abord à s'élever au dessus de l'envie par l'humilité, à ne donner contre lui nulle occasion aux malins

(1) *Lettres*, tom. II, pag. 249 et suiv.

discours, à étonner par sa continence ceux qui voyaient de mauvais œil l'ordination d'un prêtre si jeune. Il se fit un devoir assidu de soulager les pauvres, de visiter les infirmes, d'exercer l'hospitalité, de gagner les cœurs par des prévenances, de se réjouir avec ceux qui étaient dans la joie, de pleurer avec ceux qui pleuraient. Au milieu des prêtres et de ses égaux, il était le premier à l'œuvre, le dernier dans le rang. Tout ce qu'il faisait de bien, il en renvoyait le mérite à son oncle. Il tempérait par la sérénité de son visage, la gravité de ses mœurs. Il y avait de la joie dans son rire ; de l'éclat, jamais. A peine de retour à la maison, il laissait dehors le clerc, et se livrait à la dureté de la vie monacale, assidu dans ses oraisons, appliqué dans ses prières. Il mangeait à la table de son oncle, et, goûtant de tout ce que l'on servait devant lui, évitait la singularité, sans sortir des bornes de la frugalité. Il ne parlait, pendant tout le repas, que pour proposer quelque question sur les Écritures, écouter les autres avec plaisir, répondre avec modestie, approuver ce qui était bon, réfuter sans aigreur ce qui était mauvais, et chercher plutôt à instruire qu'à vaincre ceux qui discutaient contre lui. Par une ingénieuse franchise, qui allait bien à son âge, il confessait naïvement de qui était chaque chose. De cette manière, tout en voulant éviter la réputation d'homme savant, il passait pour très érudit. — Ceci, disait-il, est de Tertullien, cela de Cyprien ; voici qui est de Lactance, voilà qui est d'Hilaire ; ainsi pense Minucius

Félix ; Victorinus est de telle opinion ; c'est de la sorte que parle Arnobe. Quelquefois même il citait Jérôme, qu'il aimait comme un ami de son oncle Héliodore.

Népotianus mettait une grande sollicitude à voir si l'autel était orné, si les murailles n'avaient ni fumée ni poussière, si le pavé était frotté, si le portier se tenait assidûment à son office, si les voiles étaient toujours aux entrées, si le sanctuaire était propre, si les vases sacrés étaient brillants. Sa pieuse vigilance s'étendait à toutes les cérémonies ; elle ne négligeait aucun office, petit ni grand. Il ornait de diverses fleurs, de rameaux d'arbres et de pampres de vigne les basiliques de la ville, les chapelles des martyrs, en sorte que tout ce qui plaisait dans l'église par la disposition et le coup-d'œil, témoignait du zèle et de l'empressement de ce saint prêtre.

Souvent Népotianus écrivit à Jérôme afin de lui demander quelque petit ouvrage qui lui offrît des règles de conduite, et lui apprît comment un homme qui a quitté la milice du siècle pour embrasser la vie monastique ou cléricale, peut marcher dans les droits sentiers de Jésus-Christ, et ne pas se laisser entraîner dans ces mille routes diverses qui mènent au vice (1). L'illustre solitaire de Bethléhem gardant le silence par modestie, Népotianus employa les prières de l'évêque d'Altino. Jérôme fit donc ce que voulaient le pontife et le prêtre (394), et, dans un traité précieux, quoi-

(1) *Ibid.*, pag. 185.

que peu étendu, voua leur mutuelle amitié à un éternel souvenir (1). Vingt ans auparavant, il avait adressé une lettre à Héliodore sur les devoirs de l'état monacal. Il ne voulait donc pas y revenir. Si autrefois, à raison de sa jeunesse, il avait donné jeu à sa vive imagination, toute pénétrée encore des préceptes et des études de la rhétorique, maintenant qu'il avait la tête blanchie, le front sillonné de rides, il ne lui convenait plus de prodiguer les fleurs de l'école (2), les puériles déclamations, les mots harmonieux, et, à la fin de chaque alinéa, les maximes vives et pressées, qui excitent les applaudissements et les cris des auditeurs (3).

Jérôme enseignait donc à Népotianus qu'il ne faut pas regarder l'office clérical comme une charge profane, ne pas chercher les gains du siècle dans la milice chrétienne. Que sa modeste table soit connue des indigents, des pélerins et du Christ, leur convive. Que Népotianus évite comme une sorte de peste un clerc trafiquant; de pauvre, devenu riche; d'obscur, brillant et glorieux. Lui qui méprisait l'or, foulait aux pieds les richesses, aimait le silence, le calme et la retraite, comment s'accorderait-il avec tel autre clerc avide des biens de ce monde, se plaisant à parler beaucoup, à circuler sur les forum et les places, à

(1) *Ibid.*, pag. 257.
(2) *Ibid.*, pag. 185.
(3) *Ibid.*, pag. 195.

se trouver dans les boutiques des médecins ou apothicaires ?

Que des pieds de femmes ne foulent jamais, du moins ne foulent que rarement le seuil de la modeste demeure de Népotianus, c'est-à-dire du prêtre. Toutes les jeunes filles et les vierges du Christ, qu'elles lui soient également inconnues ou également chères ; qu'il n'habite point avec elles sous le même toit, ni ne se repose sur une chasteté antérieure. S'il est malade, qu'il se fasse assister par le premier venu des frères, ou par sa sœur, ou par sa mère, ou par une femme quelconque d'une vertu généralement reconnue. Que s'il n'a pas de proches de ce genre, l'Eglise nourrit beaucoup de femmes âgées qui peuvent lui rendre ce bon office, et recevoir un bienfait en servant le malade, en sorte qu'il se ménagera dans ses infirmités mêmes le mérite de l'aumône.

Si le ministère de la cléricature l'oblige de rendre visite à une vierge, qu'il n'entre jamais seul dans sa maison. S'il se fait accompagner d'un lecteur, d'un acolyte ou d'un chantre, qu'ils soient ornés de leurs mœurs et non point de leurs vêtements ; qu'ils ne se frisent point les cheveux avec le fer, mais que leur extérieur dénote la plus parfaite modestie. Népotianus évitera soigneusement tout ce qui pourrait le rendre suspect. La fréquence de petits présents, des mouchoirs *(sudariola)*, des bandelettes, des mets offerts et goûtés, de douces et tendres lettres : voilà ce que ne connaît pas un saint amour. Quant à ces risibles galanteries,

à ces fadeurs, à ces niaises bagatelles que l'on rougit d'entendre dans les comédies, que l'on déteste dans la bouche des gens du monde, combien ne seraient-elles pas ridicules chez les moines et les clercs!

Dès le temps même des Apôtres, il se trouvait parmi les Chrétiens certains esprits tièdes, qui avaient un triste penchant à allier avec la foi évangélique leur soif d'argent et leurs appétits désordonnés. Saint Paul ne leur épargnait pas les avertissements (1). Si donc le mal faisait ses ravages dans ces premiers âges de ferveur, faut-il être surpris que, à d'autres époques, l'Eglise ait eu à souffrir des misères et des faiblesses de l'humanité, et que le siècle de saint Jérôme ait eu l'affliction de voir, comme celui de saint Paul, des hommes, des clercs même, qui s'imaginaient que la piété est un moyen d'arriver au lucre (2)?

Est-il étonnant surtout que ce fléau eût gagné Rome, cette ville où affluaient les richesses de l'univers entier et dont l'Eglise, au dire d'un historien payen, était riche des offrandes des matrones (3)? Nous voyons Jérôme flétrir la honteuse servilité et les trafics de certains prêtres à l'égard de femmes altières et dominatrices (4), et le faire avec une généreuse liberté qui lui attira la haine des indignes clercs, des mauvais moines dont il reprenait les sordides courtisaneries. « J'ai

(1) I. *Tim.* VI, 5; II. Tim. III, 5. — *Tit.* I, 11.

(2) I. *Tim.* VI, 5.

(3) Ammian. Marcell. XXVII, 3.

(4) *Lettres*, tom. I, pag. 167; 203 et suiv.

honte de le dire, écrivait-il à Népotianus, les prêtres des idoles, les mimes, les auriges (conducteurs de chars) et les femmes perdues peuvent recevoir des héritages ; aux clercs seuls et aux moines cela est défendu par une loi, et défendu non point par des persécuteurs, mais par des princes chrétiens. De la loi même, je ne m'en plains pas, mais je m'afflige de ce que nous avons mérité cette loi. Le cautère est bon, mais qu'ai-je affaire de la plaie pour avoir ensuite besoin du cautère ! La précaution de la loi est sage et sévère, et néanmoins cela ne suffit pas même à réfréner l'avarice. Nous nous jouons des lois par des fidéicommis, et comme si les ordres des empereurs étaient au dessus de ceux du Christ, nous craignons les lois, tandisque nous méprisons les Evangiles. Qu'il y ait un héritier, mais que la mère soit l'héritière de ses fils, c'est-à-dire que l'Eglise le soit de son troupeau, elle qui l'a enfanté, qui l'a nourri, alimenté. Pourquoi nous mettons-nous entre la mère et les fils ? La gloire de l'évêque, c'est de pourvoir à l'indigence des pauvres ; la honte de tout prêtre, c'est de s'appliquer à son propre enrichissement. Né dans une maison pauvre et dans une rustique chaumière, moi qui pouvais à peine saturer de millet et de pain grossier mon ventre affamé, j'ai maintenant en dégoût la fleur de farine et les miels. Je connais et les genres et les noms des poissons ; je sais parfaitement sur quel rivage ce coquillage a été ramassé ; à la saveur des oiseaux, je distingue les provinces ; la rareté des mets et enfin

le mal même qu'ils font me délectent (1) !..... »

Saint Jérôme parlait ensuite des vils assujettissements de certains clercs pour des vieillards et des femmes sans enfants. Il entre dans quelques détails que la délicatesse de notre langue n'admettrait guère ici, et les représente « tout consternés à l'entrée du médecin, s'enquérant de leurs lèvres tremblantes si le malade se trouve mieux. Que si un vieillard est encore un peu ferme, les voilà qui périclitent, et, en dépit d'une joie hypocrite, leur cœur avare est intérieurement torturé, car ils craignent de perdre leur service et comparent le vivace vieillard aux années de Mathusalé. Oh ! quelle récompense auprès de Dieu, s'ils n'en espéraient pas une pour le temps présent ! par combien de sueurs ils ambitionnent un vain héritage ! La perle du Christ pouvait s'acheter à moins de frais (2) ! »

Saint Ambroise parlait de cette même loi comme saint Jérôme, et il était loin de s'en plaindre, ne voyant pas d'injure, là où il n'y avait pas de perte à regretter. Il s'élevait avec liberté contre le mal, et disait que le clerc qui ne se contentait pas des légitimes revenus de l'autel, mais qui opérait des trafics, vendait sa médiation, recherchait les présents des veuves, devait être traité de négociant, et non pas de clerc (3). Pen-

(1) *Ibid.*, tom. II, pag. 205.

(2) *Ibid.*

(3) *Serm.* S. Ambros. adscript. — Epist. XVIII, 13-14.

dant que les prêtres seuls étaient exceptés du droit commun; qu'il y avait punition par le simple fait d'un office, n'y eût-il pas même de faute à reprendre dans la conduite; qu'un legs d'une veuve chrétienne à un prêtre des idoles avait son effet, mais ne l'avait plus s'il était en faveur des prêtres de Dieu; que les intéressés étaient autorisés à porter plainte contre les captateurs de donations et de testaments; que le fisc avait droit de réclamer toute donation, tout testament proscrit par la loi récente, le saint évêque de Milan se bornait à constater le sens de la législation, non pas que personne s'en plaignît, disait-il, non pas qu'il s'en plaignît lui non plus, mais afin que l'on comprît de quoi il ne se plaignait pas, car il aimait mieux voir son clergé pauvre en argent qu'en grâce et en vertus (1).

Il semble que la loi signée de Valentinien, Valens et Gratien, avait été solicitée par le pape Damase, qui exigea même qu'elle fût lue dans les Eglises de Rome, quoique les empereurs ne l'eussent pas ordonné. Damase voulait, sans doute, faire intervenir l'autorité séculière, puisque les préceptes évangéliques et les canons de l'Eglise ne suffisaient pas contre l'avidité de certains clercs et des laïcs qu'on appelait *continents,* parcequ'ils vivaient dans la continence, quoique n'appartenant pas à la hiérarchie ecclésiastique. La loi de Valentinien fut donc promulguée dans les Eglises de

(1) *Epist.* XVIII, 13.

Rome le 29 juillet 370 (1), elle est une preuve que le zèle du saint pape Damase veillait religieusement sur son troupeau.

Ces criants abus qu'un pape frappait ainsi, nous n'avons pas craint de les signaler, parce que des abus ne prouvent rien contre la vérité, et que d'ailleurs l'histoire se compose trop souvent de vices comme de vertus. Or, pour l'instruction des hommes, il ne faut taire ni les uns, ni les autres (2); seulement, nous plaindrions celui qui chercherait dans le spectacle des éternelles misères du cœur humain l'occasion de calomnier une religion divine, et oublierait que tout ce qui passe par nos mains est exposé à garder quelques traces de notre déchéance. Il se rencontrera un magistrat pour vendre la justice; est-ce donc que la justice ne sera plus qu'un vain nom? Il se trouvera un soldat pour forfaire à l'honneur; est-ce donc que l'honneur militaire ne sera plus rien? Il se verra des femmes qui fouleront aux pieds la première vertu de leur sexe; faudra-t-il dire que la sainte pudeur n'est qu'un préjugé? De même, s'il est un Religieux, un prêtre, un chrétien qui s'éloigne quelque jour

(1) Lecta in Ecclesiis Romae IV Kal. Augusti, Valentiniano et Valente III AA. Coss. *Cod. Theod.* lib. XVI, tit. 2. Cette loi fut abrogée par une Novelle de l'empereur Marcien. *Cod. Theod.* lib. XVI, tit. 3.

(2) Le cardinal Baronius présente hardiment le tableau des désordres que la loi de Valentinien atteignit, et il descend dans ces détails pour faire comprendre le motif de la loi, dit-il, puis ensuite pour montrer qu'il est un historien ami de la vérité : *Meque, quod ingenui scriptoris est, veri amantis historici probe scias explere numeros, nec in gratiam hominum, vitia reticendo, laudare virtutes.* Annal. 370, CXX.

de la ligne sévère de ses devoirs, quelle conclusion légitime peut-on en déduire contre la vérité de la foi et la nécessité de s'y soumettre ?

Jérôme parle incidemment des relations de l'évêque avec le prêtre, son subordonné. Les évêques doivent se rappeler qu'ils sont prêtres, et non pas maîtres ; ils doivent honorer les clercs comme clercs, s'ils veulent que les clercs les honorent, eux, comme évêques. Le IVe concile de Carthage avait accordé aux prêtres le droit de porter la parole dans l'Eglise, excepté toutefois quand l'évêque serait présent. Saint Jérôme s'élève contre cette mauvaise coutume qui s'était introduite dans certaines Eglises ; ne semblait-il pas que les évêques étaient jaloux de leurs prêtres ou bien qu'ils ne daignaient pas les écouter (1) ? La gloire d'un père cependant, c'est un fils sage. Que l'évêque donc se réjouisse de son choix, lorsqu'il a donné au Christ de bons prêtres. La coutume dont nous parlons était particulièrement établie dans les Eglises d'Afrique. Valérius, évêque d'Hippone, sut l'abolir, en obligeant saint Augustin, alors prêtre de son Eglise, à prêcher en sa présence. Aurélius, évêque de Carthage, en fit autant dans son Eglise, et saint Augustin et Alypius lui écrivirent pour l'en féliciter.

Mais si Népotianus est appelé à enseigner dans l'Eglise, saint Jérôme veut que ce soient les gémissements du peuple et non pas ses applaudissements qui lui ré-

(1) *Lettres*, tom. II, pag. 208.

pondent. Les larmes des auditeurs, voilà quel doit être son éloge. Il faut que la parole du prêtre soit assaisonnée de la lecture des livres sacrés. Jérôme veut que son jeune ami ne soit ni déclamateur, ni parleur sans raison, mais qu'il se montre habile dans les mystères, et très érudit dans les sacrements de son Dieu. Faire tourbillonner des paroles, et, grâce à une grande volubilité de langue, provoquer l'admiration du stupide vulgaire, c'est le propre des ignorants.

Point de festins aux gens du siècle, et surtout à ceux qui sont enflés de leurs honneurs. Il serait honteux que, devant la porte d'un prêtre de Jésus-Christ, du Christ pauvre et crucifié, qui vivait même du pain d'autrui, des licteurs de Consuls et des soldats fissent la garde, et qu'un juge de province dinât mieux chez ce prêtre que dans son propre palais. Objectera-t-on que l'on agit ainsi afin de supplier pour les intérêts des malheureux? mais un juge séculier aura plus de déférence pour un clerc indigent que pour un clerc opulent, plus de vénération pour sa sainteté que pour ses richesses. Si ce magistrat est homme à n'écouter que parmi les coupes les supplications d'un clerc pour des affligés, ne doit-on pas volontiers se passer de ses bienfaits, et s'adresser de préférence à Jésus-Christ, qui peut secourir plus promptement et plus efficacement qu'un juge?

Le prêtre ne doit user du vin qu'avec une extrême sobriété; ainsi encore de tout ce qui enivre et trouble la raison. Saint Jérôme demande qu'il ne s'impose de

jeûnes qu'autant qu'il en pourra supporter; que ces jeûnes soient purs, chastes, simples, modérés et point superstitieux. A quoi bon ne prendre pas d'huile, et se créer des difficultés de vivre, en demandant des figues cariques, du poivre, des noix, des dattes, de la fleur de froment, du miel, des pistaches? Ceux qui tourmentent la culture des jardins, pour ne pas se nourrir de pain, et qui cherchent ainsi leurs sensualités, s'éloignent à grands pas du royaume des cieux. Certaines gens, par une abstinence contraire à la nature des choses et des hommes, ne buvaient pas d'eau, ne mangeaient pas de pain, mais, avec des légumes broyés et du suc de bettes, se composaient de délicats sorbets qu'ils prenaient dans une conque, et non pas dans une coupe (1) : Jérôme frappe ces inepties de toute la force de sa réprobation. C'est un solide jeûne que le simple usage de l'eau et du pain, dit-il; mais parce qu'il n'y a rien là pour la vaine gloire, et que tout le monde vit avec du pain et de l'eau, on ne regarde plus comme un jeûne ce qui est public et commun.

Il faut aussi que Népotianus se garde de l'intempérance de la langue et des oreilles; il ne doit jamais dire du mal d'autrui, ni écouter ceux qui en disent. C'est une mauvaise excuse de prétendre que, en écoutant divers propos, on ne saurait nuire à ceux qui en sont l'objet; personne assurément ne débite des ca-

(1) Sorbitiunculas delicatas et contrita olera, betarumque succum, non calice sorbere, sed concha. *Lettres*, tom. II, pag. 220.

lomnies à qui n'écoute pas. Que le détracteur en voyant Népotianus ne pas écouter volontiers, apprenne à ne pas médire facilement.

Il est du devoir de Népotianus, c'est-à-dire du prêtre, de visiter les malades, de connaître la maison des matrones et leurs enfants, de garder les secrets des nobles hommes. Il est de son devoir de conserver dans la chasteté non seulement ses yeux, mais encore sa langue. Qu'il ne dispute jamais sur la beauté des femmes, et qu'une maison ne sache point par lui ce qui se passe dans une autre. Avant d'enseigner, Hippocrate, médecin des corps, exigeait de ses disciples qu'ils jurassent par les paroles du maître, et qu'ils prêtassent serment d'observer le silence ; il réglait leurs discours, leur démarche, leur extérieur, leur conduite. A combien plus forte raison le prêtre, ce médecin des ames, doit-il aimer comme siennes propres toutes les familles chrétiennes ? Qu'elles trouvent en lui des consolateurs dans leur disgrâce, plutôt que des convives dans leurs jours de prospérité. On méprise facilement un clerc qui, étant souvent invité à dîner, ne refuse jamais.

Du reste, désintéressement entier chez le prêtre. Qu'il ne demande rien, et qu'il reçoive rarement. La personne même qui le prierait d'accepter, l'estimera bien moins, s'il accepte. Lui qui est le prédicateur de la continence, qu'il ne *concilie* pas de mariages (1) ;

(1) Nuptias ne *conciliet*. *Ibid.*, pag. 228. L'expression est à remarquer. Ter-

lui qui n'est prêtre que dans la monogamie, pourquoi exhorterait-il une veuve à devenir bigame ? Il ne convient pas à un clerc d'être intendant et administrateur des maisons et des villas d'autrui, lui qui doit mépriser ses propres richesses. Que s'il a reçu quelques dons pour l'église et pour ses pauvres, qu'il s'en fasse non pas seulement le dépositaire scrupuleux et intègre, mais encore le dispensateur sage et libéral (1).

Telle est cette épître à Népotianus. Quand ce digne prêtre l'eut reçue, il se vantait de posséder au delà des richesses de Crésus et des trésors de Darius. Il ne cessait de tenir dans ses mains, d'avoir sous les yeux ce Traité des vertus du prêtre et du moine. Souvent il le lisait dans son lit, et souvent aussi, quand descendait le sommeil, la douce page tomba sur la poitrine du saint prêtre. Il aimait à montrer aux visiteurs étrangers ce gage d'affection donné par Jérôme. Ce qu'il y avait de faible dans l'ouvrage, il savait le relever par des pauses heureusement ménagées et par une grande variété d'inflexions. Népotianus ne put jouir longtemps des conseils de Jérôme ; deux ans après qu'il eut reçu cette épître, la mort vint l'enlever à l'amitié de son oncle Héliodore et du solitaire de

tulien n'est pas de l'avis de saint Jérôme ; il approuve les unions *conciliées* par l'Eglise, dans la vue de faire des mariages chrétiens. Dans le 2e livre *ad Uxorem*, cap. ult., il vante le bonheur d'un mariage concilié par l'Eglise, *felicitatem matrimonii quod Ecclesia conciliat.* Voir encore le XIe chapitre du traité *de Monogamia.*

(1) Saint Jérôme, *ibid.*, pag. 229.

Bethléhem. Jérôme écrivit à l'évêque d'Altino une lettre de consolation, qui était en même temps une éloquente *Épitaphe* de Népotianus (1).

« C'était autrefois l'usage, disait Jérôme, que les enfants prononçassent aux rostres, devant le cadavre même des défunts, l'éloge de leurs parents, et excitassent, comme par des chants lugubres, les larmes et les gémissements des auditeurs. Voilà que l'ordre des choses est changé pour nous ; l'office qu'un jeune homme devait rendre à des vieillards, c'est nous vieillards qui le lui rendons. Mon Népotianus, le tien, le nôtre, celui du Christ plutôt, lui qui nous appartenait davantage, précisément parcequ'il appartenait au Christ, nous a laissés dans notre vieillesse percés du trait de nos regrets, et accablés d'une intolérable douleur. Celui que nous regardions comme notre héritier, nous menons son deuil. Pour qui désormais suera mon humble génie ? à qui mes lettres ambitionneront-elles de plaire? Mon esprit se trouble, ma main tremble, ma vue s'obscurcit, ma langue balbutie. Dès que je m'efforce de parler et de jeter sur son tombeau les fleurs de l'*Epitaphe*, mes yeux s'emplissent de larmes, et ma douleur qui se renouvelle me remet tout entier dans ces funérailles. Que ferai-je donc ? Mêlerai-je mes pleurs aux tiens ? Mais l'apôtre défend de pleurer, lui qui appelle dormants les morts des chrétiens. O mort qui sépares les frères (2) ! O misérable condition hu-

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 54.

(2) *Lettres*, tom. II, pag. 233-5.

maine! Où est maintenant ce rayonnant visage? Où est la majesté de tout ce corps, qui revêtait comme d'un beau vêtement la beauté de l'ame? Ce lis, ô douleur, se desséchait au souffle de l'auster, et la pourpre de la violette passait insensiblement à la pâleur. Brûlé des ardeurs de la fièvre, la chaleur lui épuisant les sources des veines, il consolait encore d'une respiration fatiguée la tristesse de son oncle. Le visage était joyeux, et, tandis que tous pleuraient autour de lui, seul il riait. Il rejetait sa couverture, étendait les mains, voyait ce que les autres ne voyaient pas, et se dressait comme pour aller à leur rencontre saluer ceux qui entraient. Qui croirait que, dans un pareil moment, il se souvînt encore de notre amitié, et que, son ame en étant à la dernière lutte, il pût se rappeler la douceur de nos études? Prenant la main de son oncle, il lui dit: « Cette tunique dont je me servais « dans le ministère du Christ, envoyez-la à mon bien « aimé Jérôme, mon père par l'âge, mon frère par « l'office; et tout ce que vous deviez d'affection à un « neveu, transportez-le sur celui que vous aimiez au- « tant que moi-même. » Ce fut en disant ces mots qu'il défaillit, serrant la main de son oncle par souvenir pour moi (1). »

Toute la cité d'Altino, toute l'Italie pleura Népotianus, car nous le voyons, de nos jours même, c'est un grand deuil que la mort d'un saint ministre de Dieu. Si

(1) *Ibid.*, pag. 163-5.

Héliodore regrettait un neveu, l'Eglise regrettait un prêtre, qu'attendait l'épiscopat, et qui aurait été un si digne successeur du pontife sous les yeux duquel il s'était formé. Jérôme, en plongeant de l'œil dans cette tombe récente, se laissait absorber tout entier par de sombres pensées de mort. Mais, après tout, se disait-il, est-ce donc un si grand malheur de mourir jeune? « Pour l'homme qui a vécu dix ans, pour celui qui en a vécu mille, il s'est écoulé tout autant de temps, lorsqu'arrive le même terme de la vie et l'inévitable nécessité de la mort; seulement, le vieillard s'en va chargé d'un plus lourd fardeau de péchés (1). »

Héliodore devait faire tout ce qu'il pouvait, faire même au-delà de ses forces pour vaincre la tendresse de son cœur, et arrêter le cours de ses larmes. Tous les regards étaient tournés vers lui. L'intérieur de sa maison, sa conduite placée en évidence étaient la règle de la vie publique; il devait donc craindre de scandaliser les incroyants, ou de dérouter les faibles, en laissant percer une douleur trop profonde. Au reste, le temps et la raison n'avaient-ils déjà pas calmé son chagrin? Jérôme lui rappelait ensuite les récentes misères des rois et les calamités de cette époque, pour lui montrer que, au lieu de plaindre Népotianus de ce qu'il ne vivait plus, il valait bien mieux le féliciter de ce qu'il avait échappé à tant de maux.

Constantius, fauteur de l'hérésie arienne, se prépa-

(1) *Ibid.*, pag. 167.

rant contre l'ennemi, et se portant rapidement au combat, est mort dans le bourg de Mopsus, avec la grande douleur de laisser l'empire à son adversaire (361). Julien, traître de son ame, et bourreau d'une armée chrétienne, a senti en Médie le pouvoir de celui qu'il avait d'abord renié dans la Gaule, et, tandis qu'il voulait reculer les bornes de l'empire romain, a perdu les bornes antérieures. Jovien, n'ayant fait que de goûter les douceurs de la souveraineté, a péri suffoqué par la vapeur pestilentielle de charbons allumés, et a montré à chacun ce que c'est que la puissance humaine (364). Valentinien ayant vu le sol natal dévasté, et laissant la patrie sans vengeance, s'est éteint d'un vomissement de sang (375). Valens, son frère, vaincu en Thrace dans la guerre Gothique, a trouvé dans un même lieu et le trépas et un tombeau (378). Gratien, trahi par son armée, n'étant pas reçu des villes qu'il rencontrait, est devenu le jouet de l'ennemi, et tes murs, ô Lugdunum (Lyon), portent les traces d'une main sanglante. Jeune encore et presque enfant, Valentinien, après la fuite, après l'exil, après avoir retrouvé l'Empire par beaucoup de sang, a été tué non loin de la ville témoin de la mort de son frère, et son cadavre inanimé a été ignominieusement pendu. Que dire de Procopius, de Maximus et d'Eugénius qui, pendant qu'ils étaient au pouvoir, furent la terreur des nations? Tous, ils ont paru captifs en face de leurs vainqueurs, et, par une misère atroce pour des hommes naguère très puissants, ils ont été accablés sous l'igno-

minie de la servitude, avant d'être percés du glaive ennemi.

« Venons-en à des dignités moins élevées. Je ne parlerai pas des choses qui remontent au-delà de deux ans, il nous suffira de raconter la chûte diverse de trois personnages consulaires. Abundantius dans l'indigence (1) est exilé à Pityuns; la tête de Ruffin a été apportée à Constantinople sur un pilum (*pique*); puis, en dérision de son insatiable avarice, sa main droite coupée a demandé l'aumône de porte en porte (2). Timasius, précipité brusquement du plus haut point de dignité, pense avoir échappé, parce qu'il vit inglorieux à Assa. Je raconte non pas les calamités de quelques malheureux, mais le fragile état de la condition humaine.

« Mon esprit a horreur de continuer à peindre les ruines de nos temps. Voilà vingt ans et plus que, entre Constantinople et les Alpes Juliennes, le sang romain est répandu quotidiennement. La Scythie, la Thrace, la Macédoine, la Dardanie, la Dacie, la Thessalie, l'Epire, la Dalmatie et toutes les Pannonies sont en proie au Goth, au Sarmate, au Quade, à l'Alain, aux Huns, aux

(1) Consul en 393. *Abundantius egens.* Mauvais jeu de mots que nous rendons en français. — Pityuns, où Abundantius fut exilé, était une île du Pont-Euxin. Ammian. Marcellin. XXII, 8.

(2) Ruffini caput pilo Constantinopolim gestatum est, et abscissa manus dextera ad dedecus insatiabilis avaritiae ostiatim stipem mendicavit. *Lettres*, ibid., pag. 272. — Ce que la concision de saint Jérôme présente de pittoresque, le poète Claudien l'a délayé en huit vers. *In Ruff.* II, 436-445. Ruffin, consul en 392, fut massacré le 27 novembre 395.

Wandales, aux Marcomanns, qui les dévastent, les déchirent, les pillent. Que de matrones, que de vierges de Dieu; que de corps nobles et purs ont été le jouet de ces bêtes sauvages! Les évêques captifs, les prêtres tués, ainsi que les divers grades de clercs; les Eglises renversées, les chevaux stationnant aux autels du Christ, les reliques des martyrs déterrées : partout le deuil, partout le gémissement et l'abondante image de la mort. Le monde romain croule, et cependant notre tête relevée ne fléchit pas. Quel courage pense-t-on qu'aient maintenant les Corinthiens, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Arcadiens, tous les peuples de la Grèce, à qui les Barbares commandent? Et encore n'ai-je nommé que peu de cités, dans lesquelles furent jadis des royaumes qui n'étaient pas médiocres. L'Orient semblait à l'abri de ces maux, et était seulement consterné par ces tristes nouvelles. Voilà que, l'an passé, des loups, non pas de l'Arabie, mais du Septentrion, lâchés contre nous des derniers rochers du Caucase, ont parcouru en peu de temps de si grandes provinces. Que de monastères pris! que de fleuves qui ont eu leurs eaux rougies de sang humain! Antioche a été assiégée, ainsi que les autres villes que traversent l'Halis, le Cydnus, l'Orontes et l'Euphrates. Des troupeaux de captifs ont été emmenés. L'Arabie, la Phénicie, la Palestine, l'Egypte sont captives de peur (1). »

(1) *Lettres*, ibid., pag. 273-5.

Après ce lugubre inventaire des catastrophes qui affligeaient le IVe siècle, saint Jérôme s'écrie :

« Heureux Népotianus, qui ne voit pas ces choses ! heureux, lui qui ne les entend pas ! Malheureux, nous autres, qui souffrons de tels maux, ou qui les voyons souffrir à nos frères ! Et cependant, nous voulons vivre, et le sort de ceux qui sont exempts de ces misères nous semble plus digne de pitié que d'envie. Depuis longtemps nous sentons un Dieu offensé, et nous ne l'apaisons pas. C'est par nos péches que les Barbares sont forts. C'est par nos vices que l'armée romaine est défaite, et comme si ce n'était pas assez de tant de désastres, les guerres civiles ont moissonné presque plus de citoyens que le glaive ennemi......

« Si nous voulons nous élever, prosternons-nous d'abord. O honte ! ô esprit stupide jusqu'à l'incrédulité ! L'armée romaine, victorieuse et maîtresse du monde, est vaincue, effrayée, épouvantée par l'aspect de gens qui ne peuvent marcher ; qui, s'ils touchent la terre, se croient morts. Et nous n'attaquons pas la cause de la maladie, pour enlever la maladie elle-même, et voir aussitôt les flèches céder aux javelots, les tiares aux casques, des rosses à des chevaux (1) ! »

A la fin de cette oraison funèbre d'une si vive et si pathétique éloquence, Jérôme, qui s'aperçoit que, en voulant empêcher Héliodore de pleurer trop une seule mort, il a pleuré lui-même les funérailles du monde

(1) *Caballos* equis cedere. *Ibid.*, pag. 278.

entier (1), veut agrandir encore son vaste et lugubre spectacle. Il rappelle Xerxès considérant d'un lieu élevé la formidable armée qu'il traînait à sa suite, et se prenant à pleurer, en pensant que de tant de milliers d'hommes, il n'en resterait pas un seul au bout de cent ans ; puis il ajoute :

« Oh ! si nous pouvions monter à une élévation telle que nous vissions toute la terre sous nos pieds, je te montrerais les ruines du monde entier, les nations se heurtant contre les nations, les royaumes contre les royaumes ; ici des tortures, là des massacres ; ici des hommes abîmés dans les flots, là des gens traînés en servitude ; ici des noces, là des lamentations ; ici des naissances, là des trépas ; ici des hommes regorgeant de richesses, là des mendiants, et enfin non plus seulement l'armée de Xerxès, mais encore tout ce qu'il est aujourd'hui d'hommes vivants au monde, devant disparaître en bien peu de temps (2). »

Puis il conclut par ses lignes d'une grave tristesse : « Revenons donc à nous-mêmes, et, descendant en quelque sorte du ciel, voyons un peu nos affaires. Sais-tu, je te le demande, comment tu as été enfant, comment adolescent, comment jeune homme, comment d'un âge robuste, comment tu es devenu vieillard ? Chaque jour nous mourons, chaque jour nous changeons, et cependant nous nous croyons immortels.

(1) Pag. 278.

(2) *Ibid.*, Cf. Senec. *de Brevitate Vitae*, cap. XVI.

L'instant même où je dicte, où l'on écrit, où je relis, où je corrige, il se prend sur ma vie. Autant de points font les notaires, autant de brèches à mes jours. Nous nous écrivons et récrivons, nos lettres passent les mers, et, à mesure que la carène ouvre son sillon, à chaque flot les moments de notre vie diminuent. Le seul gain que nous ayons, c'est d'être unis entre nous par l'amour pour le Christ... Or, la charité vit toujours dans le cœur; c'est par elle que, tout absent qu'il est, notre Népotianus est présent, et que, malgré le vaste espace de terres qui nous sépare, il nous embrasse de l'une et l'autre main. Nous avons un gage de notre mutuelle amitié. Soyons unis d'esprit, étreignons-nous d'affection ; et la force d'ame que le bienheureux pape *(évêque)* Chromatius a montrée pour la dormition d'un frère (Eusébius), imitons-la pour celle d'un fils. Que nos pages le célèbrent; que toutes nos lettres retentissent de lui. Celui que nous ne pouvons tenir du corps, tenons-le par le souvenir; celui avec qui nous ne pouvons parler, ne cessons jamais de parler de lui (1). »

Voilà comment saint Jérôme entendait et expliquait le sublime office du prêtre chrétien, comment il comprenait sa dignité morale et sa conduite envers les fidèles. Combien de Népotianus à nous inconnus sa parole ne dut-elle pas susciter ou diriger dans leur saint ministère! Quels importants services le docte Solitaire ne rendait-il pas à l'Eglise, si sa modestie

(1) *Ibid.* pag. 281.

et son humilité l'avaient éloigné d'une charge redoutable ! C'est un spectacle singulièrement touchant que cette amitié du moine Jérôme, du prêtre Népotianus et de l'évêque Héliodore. Leurs noms doivent être inséparables dans les annales de l'Eglise, et porter l'édification jusqu'à leurs derniers successeurs dans l'apostolat chrétien.

CHAPITRE X.

Amitié de Jérôme et de Ruffin brisée à l'occasion de Jean de Jérusalem. — Discussion de l'évêque Jean et de saint Epiphanius de Salamine. — Les Anthropomorphites : Audaeus, premier auteur de l'erreur dans laquelle ils étaient. — Paulinianus, frère de saint Jérôme, est ordonné prêtre. — Jean de Jérusalem accusé d'Origénisme : ce qu'il enseignait : saint Jérôme le combat. — Jean de Jérusalem et saint Jérôme font la paix.

L'étroite amitié qui avait uni longtemps Jérôme et Ruffin et qui était connue de presque toutes les Eglises chrétiennes (1), allait devenir un sujet d'affliction pour elles. Cette amitié datait de la jeunesse ; elle avait grandi par les vertus de l'un et de l'autre, et s'était fortifiée encore de la proximité des lieux, car depuis

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 33.

assez longtemps Ruffin demeurait à Jérusalem, où il avait été fait prêtre, en sorte qu'il pouvait souvent aborder Jérôme, et partager son genre de vie, ses goûts studieux. L'un et l'autre se sentaient singulièrement attirés vers les écrits d'Origènes, quoique par des affections et des motifs différents.

Jean de Jérusalem, qui eut le plus de part au commencement de cette fâcheuse querelle, avait fait autrefois profession de la vie monastique. En l'année 386, lorsqu'il ne dépassait pas de beaucoup l'âge de trente ans, il fut élu en remplacement de saint Cyrille, mort la même année. L'Eglise jouissait alors d'une heureuse paix sous la protection de Théodose. Le nouvel évêque n'avait pas un savoir bien extraordinaire, mais saint Jérôme avoue que certaines personnes lui prêtaient de l'éloquence et de l'érudition. Il passait pour avoir quelque connaissance de la langue hébraïque ou syriaque (1) ; mais il n'entendait pas le latin (2). Saint Jérôme l'accuse d'avoir suivi dans un temps le parti des Ariens, et assure que, pendant le règne de Valens, il ne communiquait point avec les Occidentaux, ni avec les confesseurs d'Egypte bannis en Palestine. Il se pouvait bien faire qu'il suivît saint Cyrille de Jérusalem, que Jérôme ne traite pas avec plus de ménagement, mais on ne saurait excuser Jean de Jérusalem, s'il est

(1) *Luciani presbyteri Epistola de inventione S. Stephani martyr.* Apud S. Aug. *Append.* tom. VII, pag. 3.

(2) Oros. *Liber Apologeticus de Arbitrii libertate.* Biblioth. Patrum Lugd. tom. VI, pag. 450.

vrai que, ayant entendu le prêtre Théon dire à l'Eglise que l'Esprit Saint est Dieu, il se boucha les oreilles, et sortit précipitamment avec les siens, comme s'il eût ouï un blasphême (1).

Nous ne voyons pas que, pendant les huit premières années de son épiscopat, Jean de Jérusalem ait rien fait contre le solitaire de Bethléhem. Au contraire, Jérôme écrit que Jean l'avait aimé, qu'il avait agi de lui-même ; et Jean assurait, au milieu de leur querelle, n'avoir jamais eu l'intention de l'offenser, comme aussi il reconnaissait que Jérôme ne l'avait jamais offensé avant ce temps-là. Et, en effet, il rendit au pontife les respects dûs à tout évêque ; il le louait en toute rencontre et communiquait avec lui sans le soupçonner d'aucune hérésie. Leur union, croyons-nous, dura jusqu'au voyage que saint Epiphanius, évêque de Salamine, fit à Jérusalem, vers Pâques de l'an 394. Néanmoins, avant cette époque, l'amitié de Jérôme avec l'évêque Jean et Ruffin avait déjà souffert quelque atteinte. Il s'était trouvé à Jérusalem un certain Aterbius qui, secondé par d'autres personnes, représentait Ruffin comme un partisan des hérésies d'Origènes. Saint Jérôme, à cause de ses rapports avec Ruffin, se trouvait à peu près sous le poids de la même accusation ; il se prononça de manière à ne laisser aucun doute sur son éloignement pour toute doctrine hétérodoxe ; mais Ruffin n'osa pas voir Aterbius et se tint soigneusement en-

(1) *Lettres*, tom. II, pag. 329.

fermé pour ne pas avoir à condamner ce qu'il ne voulait pas condamner, ou ne pas se faire soupçonner d'hérésie, s'il résistait ouvertement. Aterbius quitta bientôt Jérusalem, de peur d'éprouver la force, non pas des bonnes raisons, mais de la puissante main de Ruffin ou de ses partisans, soutenus sans doute par Jean de Jérusalem (1). Tel fut le signal de la guerre.

Epiphanius, voyant avec peine les partisans de l'origénisme disséminer cà et là leurs erreurs, et apprenant que l'évêque de Jérusalem passait pour être leur partisan, leur fauteur même, voulut chercher un remède au mal naissant, et vint à Jérusalem. Pendant le séjour qu'il y fit, l'évêque Jean, ne soupçonnant pas ses projets, ou bien voulant lui laisser le désavantage de l'aggression , lui fit un excellent accueil, et ne permit pas qu'il eût d'autre logis que le sien, d'autre table que la sienne. L'évêque de Salamine avait toujours témoigné le plus grand éloignement pour la doctrine d'Origènes, et éprouvait un profond regret de voir ses erreurs suivies, comme il le croyait, par un grand nombre de moines, par plusieurs des principaux membres du clergé, par Jean lui-même. Cependant, il ne paraît pas qu'il lui eût parlé de rien en particulier, attendant toujours une occasion favorable. Il se conduisit de même à l'égard de Ruffin, quoiqu'il le regardât comme entaché d'origénisme (2).

(1) Hieron. *Apolog. adv. Ruff.*, lib. III, pag. 466-7.

(2) *Ibid.*, lib. III, pag. 461-2.

Il advint, un jour, à l'Eglise, devant le Sépulcre de Jésus-Christ, que l'évêque ayant fait à son hôte la politesse de lui céder la parole, celui-ci se mit à entamer un long discours contre Origènes. L'évêque Jean qui se voyait attaqué sous le nom de l'illuste Docteur, témoigna, ainsi que les siens, — et Ruffin était du nombre, — une impatience que trahissaient des mouvements désordonnés, des gestes et des ricanements qui désignaient le vieillard comme un radoteur (1). Enfin, la sortie ne finissant pas, l'évêque Jean, sous prétexte de l'heure avancée, chargea son archidiacre d'aller dire à Epiphanius que c'en était assez. Ils ne laissèrent pas de se rendre ensemble, du lieu de la Résurrection et du Sépulcre à celui de la Passion, qui était apparemment la grande Eglise, dont le saint Sépulcre était comme une chapelle détachée, quoique dans la même enceinte. Comme Epiphanius avait une grande réputation de sainteté, on vit une foule de personnes de tout âge, de tout sexe, se presser autour de lui pour lui présenter des enfants, lui baiser les pieds, toucher ses vêtements, en sorte qu'il ne pouvait ni avancer, ni rester à la même place, accablé qu'il était par les flots de cette multitude.

Une autre fois, le peuple ayant été invité à venir à l'Eglise de la Croix, y demeura jusqu'à une heure de l'après midi, dans l'espoir d'entendre la voix d'Epiphanius. Ce fut Jean qui, le premier, prit la parole;

(1) *Lettres*, tom. II, pag. 338.

il déploya une vive indignation contre l'Anthropomorphisme, de toutes les hérésies la plus opposée à celle des Origénistes. Comme l'Ecriture sainte parle souvent de la face du Seigneur, de ses yeux, de sa droite, de sa gauche, de ses pieds; comme il est dit au commencement de la Genése : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*, il arriva que de pauvres moines de l'Egypte et de la Palestine, se faisant esclaves de la lettre, en vinrent à prêter à Dieu une forme humaine (1).

On regarde le Syrien Audaeus comme le premier qui ait donné dans l'erreur de l'Anthropomorphisme (2); il laissa son nom au parti qu'il avait formé, les Audiens. Cette hérésie eut quelque temps de nombreux adeptes, et dans le nombre un excellent Religieux, appelé Sérapion, que saint Paphnutius eut bien de la peine à ramener à la véritable notion de Dieu. Quand le diacre Photinus, qui arrivait de Cappadoce, l'eut enfin détrompé, sur la demande de Paphnutius, on vit Sérapion éclater en cris douloureux avec une touchante simplicité, qui montrait aussi la droiture de son ame, dans l'erreur même. « Malheureux que je suis, disait-il, ils m'ont pris mon Dieu (3). » Théophile, évêque d'Alexandrie, combattit l'Anthropomorphisme dans un ouvrage de quelque étendue (4).

Mais, de tous les docteurs ecclésiastiques, Origènes

(1) S. Jérôme, *Lettres*, tom. II, pag. 339.

(2) Nicephor. II, 14. — Theodoret. *Quaest.* XX, *in Genes.*

(3) Cassian. *Collat.* X, 3.

(4) Gennad. *de Viris ill.* cap. 33. — Sozom. VIII, 11, ad ann. 400.

était bien celui qui avait le mieux attaqué cette erreur, en représentant Dieu comme un pur esprit, qui est partout sans occuper de place, qui voit tout sans avoir d'yeux, qui frappe sans avoir de bras, mais que l'Écriture est bien forcée de nous faire comprendre par nos façons de parler. Origènes, au jugement de ces moines, était et devait être un hérétique. L'évêque Jean, dans le discours qu'il prononça, ayant les yeux, les mains et le corps entier tournés du côté d'Epiphanius, voulait assurément le rendre suspect de cette folle erreur. Lorsque Jean eut parlé tout à son aise, le vieillard taxé de radoteur se leva, pour montrer qu'il avait quelque chose à dire, et, saluant l'assemblée de la voix et du geste, s'exprima ainsi : « Tout ce que mon frère par le rang, mon fils par l'âge, vient de faire entendre contre l'hérésie des Anthropomorphites, est bien fidèlement dit, et je la condamne aussi de ma voix ; mais il est juste que, comme nous condamnons cette hérésie, nous condamnions également les dogmes pervers d'Origènes (1). » Ces paroles furent accueillies avec un rire universel et des acclamations qui ne devaient pas flatter ce qu'il pouvait y avoir d'Origénistes. On ne sait ce que répondit l'évêque de Jérusalem. Il est certain que, soit dans cette rencontre, soit avant ou après, saint Epiphanius lui remontra en présence de plusieurs personnes qu'il ne devait pas louer un écrivain qui était le père d'Arius et de beaucoup d'autres hérétiques. Il

(1) S. Jérôme, *Lettres*, ibid.

le pria, il le conjura de ne pas le faire ; mais, comme il y a aussi bien à louer qu'à blâmer dans Origènes, l'évêque Jean ne voulut pas céder, ce qui affligea beaucoup les personnes présentes à cette entrevue, et fit même répandre des larmes au vieil évêque de Salamine.

Survint encore une autre cause de brouillerie. Aux environs de Pâques, un endroit de l'Ecriture qu'on avait lu, donna occasion à Jean de prononcer en présence de saint Epiphanius un discours sur la foi et sur les différents dogmes de l'Eglise. Il y renferma en abrégé tout ce qu'il avait accoutumé d'enseigner dans ses prédications et ses catéchèses, et traita de la Trinité, de l'Incarnation, de la Croix, des enfers, de l'état des ames, de la résurrection du Sauveur et de la nôtre. L'évêque Jean n'était pas d'ordinaire fort animé dans ses discours, mais les circonstances firent écouter celui-ci avec quelque attention, et il fut souvent interrompu par les cris de ceux qui y trouvaient à redire. Jean prétendait que, ayant fini de parler, il avait été prier Epiphanius, pour lui rendre en cela comme dans le reste tout l'honneur possible, de vouloir bien prononcer aussi quelque discours, et qu'Epiphanius prenant la parole, déclara qu'il n'y avait rien que de catholique dans tout ce qu'il avait dit. Saint Jérôme soutient le contraire, et assure qu'Epiphanius, troublé du discours de Jean, passa comme hors de lui au monastère de Bethléhem, témoigna beaucoup de regret d'avoir trop légèrement communiqué avec Jean, et

que la lettre qu'il écrivit depuis au pape Syricius montrait assez combien il était loin de louer et d'approuver le discours de Jean. Le monastère de Bethléhem pria néanmoins Epiphanius de retourner vers l'évêque, et il ne put se refuser à des sollicitations si conciliantes; mais il s'échappa au milieu de la nuit et rentra à Bethléhem.

Un de ses premiers soins fut de séparer Jérôme et ses moines de la communion de Jean. Ils se contentèrent de participer à celle de Gélasius, évêque de Césarée et métropolitain de la Palestine. Saint Jérôme écrit même que, nonobstant cette division, lui et tout le monastère de Bethléhem ne laissaient pas de communiquer avec les prêtres de Jean, lesquels gouvernaient la paroisse de Bethléhem, autant du moins que cela dépendait d'eux. Mais soit que ces prêtres ne voulussent plus recevoir Jérôme et les moines depuis qu'ils s'étaient séparés de Jean, soit qu'il y eût quelque autre raison, comme il ne se trouvait personne dans le monastère pour y administrer les sacrements, on pensait que saint Epiphanius voudrait y ordonner quelqu'un.

Saint Jérôme avait alors auprès de lui son frère Paulinianus, âgé de vingt-sept à vingt-huit ans (1), et que, en l'année 385, il avait amené de Rome. Plu-

(1) S. Jérôme, *Lettres*, tom. II, pag. 469. Il y est dit, environ trois ans après l'ordination de Paulinianus, qu'il était dans sa trentième année. C'est par là qu'on sait quel âge il avait quand on le fit prêtre.

sieurs frères du monastère de Bethléhem desiraient qu'il fût promu au sacerdoce, mais on ne pouvait triompher de ses religieux scrupules, et il évitait la présence de l'évêque Jean, comme aussi de tout autre pontife qui eût voulu faire violence à sa modestie. Epiphanius fut plus heureux ou plus habile ; et d'ailleurs, dans l'état exceptionnel où se trouvaient les Religieux de saint Jérôme, il leur fallait un prêtre au milieu d'eux. Comme ils avaient causé quelque mécontentement à Epiphanius, les diacres du monastère se rendirent auprès de lui avec plusieurs autres Religieux pour lui donner satisfaction. Il célébrait la Collecte (1) dans l'église d'un village peu éloigné de son monastère, à lui. Paulinianus se trouvait au nombre des visiteurs ; l'évêque commanda à des diacres de se saisir de sa personne, au moment qu'il s'en doutait le moins ; de lui tenir la bouche close, de peur qu'il ne l'adjurât par Jésus-Christ de ne pas le laisser ordonner. Ainsi, il le fit d'abord diacre, lui enjoignit par la crainte de Dieu et l'autorité des Ecritures de servir à l'autel, quoiqu'il ne cessât de se proclamer indigne de cet honneur ; puis, comme il était à remplir les fonctions du diaconat, il l'ordonna prêtre toujours de la même manière, avec les mêmes difficultés, et le força par les mêmes raisons à siéger au rang des prêtres. Cela fait, il écrivit aux prêtres et aux autres

(1) Post Alleluia cantatum quo signo vocabantur ad Collectam, nulli residere licitum erat. *Lettres*, tom. IV, pag. 410.

Religieux du monastère de Bethléhem pour leur mander ce qui venait de se passer, et leur dire qu'il s'étonnait fort que, après lui avoir témoigné une année auparavant un si grand desir de voir Paulinianus, élevé à la prêtrise, dans l'intérêt du monastère, ils ne lui eussent pas demandé de l'ordonner, lorsqu'il leur avait été si aisé de faire cette requête.

L'évêque Jean fut offensé de l'ordination de Paulinianus, et avait droit de l'être. Il s'en plaignit hautement, et menaça d'en écrire par toute la terre. Epiphanius, disait-il, n'avait pas de juridiction sur le frère de Jérôme, non plus que sur la Palestine. Paulinianus n'avait pas l'âge requis par les lois ecclésiastiques, et, en effet, la décrétale du pape Syricius, alors siégeant sur la chaire de Pierre, exigeait pour un diacre et un sous-diacre trente ans, pour un prêtre trente-cinq, pour un évêque quarante-cinq (1). Elle recevait, aux mêmes conditions, les moines que la sainteté de leur vie pouvait recommander, et il était permis de les élever à l'épiscopat, lorsqu'ils avaient passé par les grades inférieurs le temps voulu (2).

(1) Qui ab accessu adolescentiae usque ad tricesimum aetatis annum, si probabiliter vixerit..., acolythus et subdiaconus esse debebit; post quae ad diaconii gradum, si se ipsa primitus continentia praeunte dignum probarit, accedat. Ubi, si ultra quinque annos laudabiliter ministrarit, congrue presbyterium consequatur. Syricii Papae *Epist.* I, 9. Tom. II, col. 1021. *Concil.* Labb. et Cossart.

(2) Monachos quoque, quos tamen morum gravitas, et vitae ac fidei institutio sancta commendat, clericorum officiis aggregari et optamus et volumus, etc. *Ibid.*, 13.

En apprenant les plaintes et les menaces de Jean de Jérusalem, Epiphanius lui envoya par un de ses clercs une lettre dans laquelle il racontait de quelle manière il avait ordonné Paulinianus. Au lieu de murmurer, Jean devait plutôt lui en savoir gré, n'ignorant pas que c'était la crainte de Dieu qui avait inspiré Epiphanius, et que, du reste, il n'y a point de diversité dans le culte du Seigneur, lorsqu'on pourvoit à l'utilité de l'Eglise. Encore bien que les évêques aient chacun leurs églises dont ils prennent soin, et que nul ne doive dépasser les bornes étrangères, cependant, on préfère à tout la sincère charité de Jésus-Christ. Quant à lui Epiphanius, il avait bien souffert que d'autres évêques ordonnassent dans sa province des prêtres que jamais il n'avait pu ordonner; on lui avait envoyé des diacres et des sous-diacres qu'il avait gracieusement accueillis. Comme sa province était fort étendue, il avait même engagé l'évêque Philon de bienheureuse mémoire et le saint Théoprépos à ordonner des prêtres dans des Eglises de Cypre voisines de la sienne, et qui semblaient appartenir à son diocèse. Pourquoi s'emporter si fort contre une œuvre de Dieu, qui n'avait pour but que l'édification des frères ?

Epiphanius, après ces insuffisantes remontrances, disait avec plus de raison, ce nous semble, qu'il n'avait point usurpé les droits de Jean de Jérusalem, puisque Paulinianus avait été ordonné dans une église indépendante, dans un monastère de frères et de frè-

res étrangers (1), dans un monastère qu'autrefois Epiphanius lui-même avait construit, et qu'on appelait l'Ancien *(Vetus)*; qui était situé sur le territoire d'Héliopolis, et non pas sur celui d'Aelia (2); mais il restait une grave difficulté, c'est que le monastère de Bethléhem relevait de l'évèque Jean, et que Paulinianus était destiné pour ce monastère. L'ordination, dans ce sens-là et pour ce but, ne pouvait être envisagée comme très canonique.

Et quant aux erreurs d'Origènes, qu'il prétend être la véritable cause de l'animosité de Jean, il les réduit à huit chefs. Le premier, c'est que le Fils de Dieu ne peut voir le Père, ni le Saint-Esprit voir le Fils; — le second, que les ames ont été des anges dans le ciel, mais que, pour leurs péchés, elles ont été envoyées ici-bas et emprisonnées dans les corps; — le troisième, que le diable et les démons feront un jour pénitence, et règneront à la fin des temps avec les saints; — le quatrième, que les tuniques de peau dont Dieu couvrit Adam et Eve, après leur chute et leur bannissement du paradis, n'étaient autre chose que leur corps même, et qu'ainsi ils étaient incorporels avant le péché; — le cinquième, que nous ne ressusciterons pas avec les membres qui forment notre corps, et qui distinguent l'homme d'avec la femme; — le sixième, que le paradis terrestre est une allégorie du ciel, les arbres

(1) *Lettres*, tom. II, pag. 469.

(2) In monasterio fratrum, et fratrum peregrinorum. *Ep. S. Epiphanii*, etc., loc. cit.

représentant les anges ; les fleuves, les vertus célestes, et ainsi du reste ; — le septième, que les eaux qui, d'après l'Ecriture, se trouvent au dessus des cieux, sont les anges et les vertus célestes, et que celles qui se trouvent sur la terre et au dessous de la terre, sont les démons et les puissances ennemies ; — le huitième, que l'homme a perdu l'image de Dieu, après son exil du paradis terrestre (1).

Saint Epiphanius exhorte Jean de Jérusalem à renoncer à toutes ces erreurs, dont il accuse aussi le prêtre Ruffin et Palladius de Galatie, lequel autrefois lui fut cher, dit-il, et qui maintenant avait besoin de la miséricorde de Dieu, car il prêchait l'hérésie d'Origènes (2).

Attaqué d'un côté, Jean de Jérusalem porta la guerre de l'autre, et interrogé par la Palestine, répondit à l'Egypte, comme lui disait saint Jérôme. Au lieu de s'expliquer avec Epiphanius, il adressa à Théophile d'Alexandrie un écrit apologétique, destiné à tous les évêques et qui fut envoyé en Occident. Les exemplaires s'en répandirent à Rome, aussi bien que ceux de la lettre d'Epiphanius, ce qui obligea un ami de Jérôme, le noble Paumachius, de lui écrire pour le prier d'exposer l'état de la question. Jérôme n'y manqua pas, et le fit avec étendue, avec ardeur. Il était guidé, observait-il tout d'abord, non point par la passion, ni par

(1) S. Jérôme, *Lettres*, tom. II, pag. 325.

(2) S. Epiph. *Epist.* — Cf. S. Hieron. *Prolog. Dial. cont. Pelag.*

la vanité, mais par le seul intérêt de la foi. Il eût desiré voir tous les hommes animés des mêmes sentiments, et il ne pensait pas qu'on dût l'accuser d'impatience, ni de témérité, puisqu'il y avait déjà trois ans que durait cette fâcheuse contestation. Encore même, n'eût été que l'Apologie contre laquelle on le priait d'écrire, jetait le trouble dans l'esprit de plusieurs personnes, qui ne savaient à quel parti se prendre, il s'en fût tenu à sa première idée, celle du silence (1).

Jérôme ne veut pas qu'on se laisse patiemment accuser d'hérésie, car, aux yeux des hommes qui ignorent si l'on est innocent, le silence peut devenir un indice de culpabilité. La foi de l'évêque Jean est-elle pure, comme il le dit? qu'il s'explique donc sans détour, et il n'y aura plus de murmures (2). Passant ensuite au détail de ce qui regarde Jean de Jérusalem, il dit que, sur les huit chefs qu'on lui a objectés, il n'en a touché que trois, sans répondre même catégoriquement, et n'a point parlé des autres (3). L'habile Docteur aborde tour à tour ces divers chefs, et les combat de pied ferme, exposant dans toute sa précision la doctrine catholique, considérant sous toutes leurs faces les opinions hétérodoxes, et ne laissant place libre à aucun subterfuge.

On accusait l'évêque Jean de dire avec Origènes que

(1) S. Jérôme, *Lettres*, tom. II, pag. 307.

(2) *Ibid.* pag. 311.

(3) *Ibid*, pag. 323.

le Fils ne voit pas le Père, que l'Esprit-Saint ne voit pas le Fils. A cela, quelle était la réponse de Jean ? pour toute justification, il alléguait que la Trinité est invisible. Il s'agit de savoir si la Trinité se voit réciproquement, disait saint Jérôme ; et voilà que Jean donne le change à l'auditeur, en pérorant sur les autres attributs de la Trinité. Pourquoi donc, interrogé sur une chose, répondit-il sur une autre (1) ?

En discutant le second chef d'accusation, saint Jérôme met à nu les sentiments d'Origènes touchant la préexistence des ames, et ses conceptions platoniciennes. L'évêque Jean, que son rude antagoniste enfermait dans une simple question, cherchait à se mettre hors d'affaire par des réponses évasives. Cette ame qui est l'ouvrage de Dieu, qui est douée du libre arbitre, qui est raisonnable, et qui n'est point une portion de la substance du Créateur, quand donc a-t-elle été faite ? Lorsque Dieu forma l'homme du limon de la terre, et que, par la grâce de sa propre insufflation, il lui donna une ame, cette ame existait-elle, subsistait-elle auparavant ? Où était-elle, cette ame donnée ensuite par l'insufflation de Dieu ? Est-ce, au sixième jour, quand le corps fut formé de limon, qu'elle reçut de la puissance de Dieu et l'être et la vie (2) ?

Jean de Jérusalem n'avait qu'à répondre sans dé-

(1) *Ibid.*, pag. 333-5.

(2) *Ibid.*, pag. 357 et 363.

tour que l'ame donnée à l'homme n'était point une ame qui eût existé, que Dieu eût auparavant créée, qui eût vécu depuis longtemps parmi les créatures raisonnables, incorporelles et invisibles. Que faisait-il, au contraire? Il se séparait de différents hérétiques, dont les erreurs n'étaient pas présentement en cause; Marcion, Apollinarius, Eunomius, Arius, Manichée. On vous demande la main, vous présentez le pied, lui disait saint Jérôme (1). Il s'agissait de désavouer toute participation à cette doctrine d'ames préexistantes, ce qui était répudier le système origéniste. On disait, dans ce système, que les ames, par leur négligence, descendaient peu à peu dans un état inférieur; que, suivant la nature des lieux où elles descendaient, elles prenaient un corps qui, par exemple, était d'abord éthéréen, puis ensuite aérien; que ce corps, à mesure qu'il approchait de la terre, s'enveloppait d'un corps plus grossier; enfin, que les ames étaient entourées de chair humaine, et que les démons, qui avaient volontairement quitté le ministère de Dieu, avec leur prince le diable, se revêtaient d'un corps humain, sitôt qu'ils commençaient à se repentir; que, par leur pénitence en cet état-là, ils méritaient, une fois la résurrection faite, de retourner auprès de Dieu par le même cercle qu'ils avaient parcouru en venant dans la chair, et d'être dégagés de leur corps aérien ou éthéréen (2). Dans ce même système d'Origènes,

(1) *Ibid.*, pag. 357.
(2) *Ibid.*, pag. 353.

le soleil, la lune et le chœur des astres sont les ames des créatures jadis raisonnables et incorporelles, qui, se trouvant assujetties maintenant à la vanité, c'est-à-dire à des corps ignés que, dans notre simplicité et notre ignorance, nous appelons les luminaires du monde, seront un jour affranchies de cette servitude et de cette corruption, pour participer à la gloire des enfants de Dieu (1). De là vient qu'il est dit par l'Apôtre, que *toute créature gémit et se trouve dans le travail de l'enfantement* (2).

Origènes voyait autour de lui deux sentiments sur la résurrection, celui des chrétiens et celui des hérétiques. Les chrétiens, dans le symbole de leur foi et de leur espérance, symbole reçu des Apôtres, ayant confessé la Trinité et l'unité de l'Eglise, achevaient le mystère de tout leur dogme par la résurrection de la chair (3); c'est-à-dire d'une résurrection avec les mêmes membres dont nous nous servons maintenant, avec la même chair, le même sang, les mêmes os, toutes choses dont l'Ecriture condamne les œuvres, et non pas la nature. Les hérétiques, parmi lesquels se trouvaient Marcion, Apelles, Valentinus, Manès, niaient absolument la résurrection de la chair et du corps, assurant que l'ame seule doit être sauvée, et que nous espérons vainement ressusciter comme le Sauveur,

(1) *Ibid.*, pag. 355.

(2) Omnis enim creatura ingemiscit et parturit usque adhuc. *Ephes.* I, 21.

(3) *ibid.*, pag. 391.

puisqu'il n'est ressuscité qu'en apparence, et que non seulement sa résurrection, mais encore sa naissance n'a été que fantastique (1). Entre ces deux extrêmes, qu'il repoussait également, Origènes avait imaginé un terme moyen, qui était suivi par Jean de Jérusalem et par ses adhérents. La pensée d'une résurrection dans laquelle l'homme se relèvera de la mort avec des os, des nerfs, des veines, du sang, des membres, de la chair enfin le révoltait, parcequ'il supposait le retour des appétits sensitifs, des besoins grossiers, des passions brutales que subit le corps humain. Il imaginait donc une mystérieuse transformation, à l'aide toutefois des mêmes éléments, et, entre autres choses, apportait en comparaison le grain de blé et le grain de raisin.

Il y a dans le grain de froment, disait-il, une petite moelle, une petite veine qui, après s'être développée dans la terre, s'incorpore aux matières voisines, puis ensuite se change en herbe, en chalumeau et en épi. Une chose meurt, une autre ressuscite, car les racines, l'herbe, le chalumeau, l'épi, la paille, tout cela n'est point arrangé dans le grain de froment. Ainsi en est-il du corps humain. Il y a dans chaque corps un ancien germe qui, échauffé par la terre, devient pour les morts comme la source et le principe d'une vie nouvelle. Mais lorsqu'arrivera le jour du jugement; lorsque, à la voix de l'ange, au bruit de la trompette

(1) *Ibid.*, pag. 379.

dernière, la terre tremblera, alors aussitôt les semences se mouvront, et, en un instant, feront germer les morts, sans toutefois les reproduire avec la même chair, ni sous les mêmes formes qu'auparavant (1).

Venons au grain de raisin. Il est si petit, ce grain, qu'à peine peut-on le tenir avec les deux doigts. Où est la racine? où est le cep? où sont les branches de provins entrelacées les unes aux autres? Où est l'ombrage des feuilles? Où sont ces belles grappes, qui doivent un jour donner tant de raisins? Ce que vous tenez en vos mains est tout sec et presque imperceptible; cependant, par la puissance divine et par une vertu secrète qu'il renferme en lui-même, ce grain produira un vin excellent. Vous accordez ces avantages à un bien qui doit périr; c'est ainsi que s'embellit une chose qui ne doit ni subsister, ni reprendre la forme vile qu'elle avait d'abord, et vous voulez que le corps humain ressuscite avec des os, du sang, des membres, en sorte qu'il ait besoin de se faire tailler les cheveux, de se couper les ongles, etc.? Quand l'Apôtre dit que le Seigneur transformera notre corps, il ne nie pas que les divers membres qui maintenant le composent, ne doivent s'y retrouver, mais il nous promet un corps spirituel et éthéréen; un corps que l'on ne pourra ni voir, ni toucher; un corps léger et sans pesanteur, un corps qui changera suivant la différence des lieux où il se trouvera. Si nous ressusci-

(1) *Ibid.*, pag. 383.

tions avec la même chair et le même corps que nous avons à présent, il y aurait donc encore différence de sexes et encore mariage; les enfants auraient donc un corps tout jeune, les vieillards un corps chargé d'années; il faudrait donner à manger à ceux-là, et ceux-ci auraient besoin d'un bâton pour s'appuyer (1).

Origènes, égaré ainsi hors de la vérité, en venait à dire que Jésus-Christ sorti du tombeau n'avait eu qu'un corps d'une nature aérienne et toute spirituelle, en sorte que s'il avait bu et mangé, s'il était apparu couvert de vêtements, s'était laissé toucher, il ne l'avait fait que pour convaincre les Apôtres de la vérité de sa résurrection.

Or donc, les Origénistes, pour cacher des arcanes qu'ils ne révélaient que dans leurs réunions et entre parfaits, parlaient bien de la résurrection du *corps*, mais nullement de celle de la *chair*, et c'est le reproche que saint Jérôme adresse à Jean de Jérusalem. Avec ces mots de résurrection des *corps*, Origènes dissimulait si adroitement ses opinions qu'il disait que Paul sera Paul, que Pierre sera Pierre, et que chacun ressuscitera avec son propre *corps*, parcequ'il ne serait pas juste qu'une ame qui aura péché dans un corps soit tourmentée dans un autre, ni que, à la place d'un corps qui aura versé son sang pour le Christ, un autre corps soit couronné. Qui donc, à entendre ce langage, se fût imaginé qu'il niait la résurrection de

(1) *Ibid.*, pag. 383-7.

la chair, et comprenait si mal les enseignements de l'apôtre saint Paul, de la tradition, de l'Eglise?

Jérôme opposait à ce faux système de nombreux passages de l'Ecriture, et notamment du livre de *Job*, dans lequel se font entendre ces cris incessants d'une fortifiante espérance. Le saint prophète de la terre de Hutz, au milieu des débris de son corps et de sa chair, s'écriait que son rédempteur était vivant; que lui, au dernier jour, ressusciterait de la terre, qu'il serait de rechef entouré de cette peau qui s'en allait en ruine, et que dans sa chair il verrait son Dieu (1). Fallait-il appréhender la différence des sexes pour une autre vie? Il est dit dans l'Evangile (2) qu'en ce jour-là ni les hommes ne prendront de femme, ni les femmes n'auront de mari; et toutefois, de ce que les membres du corps humain ne seront pas alors employés à l'œuvre qui leur est propre, il ne faut pas conclure de là qu'ils seront inutiles, puisque, dans cette vie même, nous nous efforçons de ne pas accomplir cette œuvre. Quant aux arguments sur la condition des enfants et des vieillards, sur le besoin de manger, de se décharger des superfluités de la nature, ils étaient d'origine payenne: les Gentils faisaient aux Chrétiens ces mêmes objections. Jérôme avait donc bien raison de représenter à l'évêque Jean qu'il ne devait pas employer les armes des payens. « Qu'ils apprennent de vous à

(1) *Iob.* XIX.

(2) *Matth.* XXII, 30.

confesser la résurrection de la chair, mais n'apprenez pas d'eux à la nier. Pour vos nourrices, je vous les laisse, de peur que les enfants ne vagissent ; je vous laisse vos vieillards décrépits, de crainte qu'ils ne gêlent de froid en hiver. Il était encore très inutile que vos barbiers se missent en apprentissage de leur art ; on sait bien que, pendant quarante ans, ni les ongles, ni les cheveux du peuple d'Israël ne crûrent, et que ni leurs vêtements, ni leurs chaussures ne s'usèrent. »

Lorsqu'il en venait à la résurrection de Jésus-Christ contre les interprétations de l'Origénisme, saint Jérôme posait tout d'abord un argument précis et saisissable. Ce que voyaient les Apôtres, dit-il, était ou un véritable corps, ou un fantôme. Si c'était un véritable corps, le Christ a donc mangé véritablement, et a eu de véritables membres. Si c'était un fantôme, comment a-t-il voulu montrer des choses mensongères, pour prouver la vérité de la résurrection, car nul ne prouve la vérité par le mensonge (1) ?

En remuant cet amas d'objections soulevées contre la simplicité de la doctrine catholique, et en dévoilant les supercheries du parti origéniste, saint Jérôme craignait de causer quelque scandale à ses lecteurs (2). En vérité, nous éprouvons le même scrupule, et nous passerions plus vite encore sur ces discussions, s'il n'en ressortait pour tous les esprits chrétiens une

(1) *Ibid.*, pag. 407.

(2) *Ibid.*, pag. 409.

preuve de plus en faveur d'une religion toujours combattue de tant de manières, et toujours tenant bon contre les plus ingénieux systèmes, ou les subtiles inventions des philosophes. D'ailleurs, cette lutte de Jérôme avec la plus dangereuse erreur de son siècle ne contribue-t-elle pas grandement à mettre en relief la saine raison, la puissante logique de ce saint Docteur? Combien la fermeté du génie latin montre ici d'assurance contre la prodigieuse souplesse du génie grec, égarant la foi chrétienne dans les régions platoniciennes! L'Eglise fut donc bien redevable au docte solitaire qui l'entoura ainsi de sa vigilance, et sut efficament la protéger.

L'évêque Jean disait encore, dans son Apologie, qu'il avait prié les moines de Bethléhem de ne pas faire de schisme, et de se soumettre à l'Eglise. Jérôme lui répond que s'il prétend parler de Paulinianus, on voit bien qu'il est soumis à son évêque; qu'il demeure dans l'île de Cypre, et que s'il vient de temps à autre visiter son frère et les autres moines, il le fait non pas comme prêtre diocésain de Jean, mais comme prêtre étranger qui ne lui doit que l'honneur et le respect dûs à tous les évêques (1). Quant au reproche de schisme, voici comment saint Jérôme en défendait son monastère. « Nous scindons l'Eglise, nous qui, il y a six mois, aux environs de la Pentecôte, lorsque, le soleil s'étant obscurci, le monde entier appréhendait l'arrivé du juge

(1) *Ibid.*, pag. 445 et 471.

futur, présentâmes à vos prêtres quarante personnes de tout âge et de tout sexe, pour qu'elles fussent baptisées ? Il y avait alors, dans notre monastère, cinq prêtres qui étaient en droit de les baptiser, mais ils ne voulurent rien faire qui vous déplût. N'est-ce pas vous plutôt qui scindez l'Eglise, vous qui avez ordonné à vos prêtres de Bethléhem de ne pas donner le baptême à nos Compétents au jour de Pâques, si bien que nous les avons envoyés baptiser à Diospolis par le confesseur et évêque Dionysius ? On dit que nous scindons l'Eglise, nous qui, hors nos cellules, n'avons pas de place à l'Eglise ? N'est-ce pas vous plutôt qui la scindez, vous qui ordonnez à vos clercs d'interdire l'entrée de l'Eglise à quiconque dira que Paulinianus, ayant été consacré par l'évêque Epiphanius, est véritablement prêtre ? Depuis ce temps-là, nous ne pouvons que voir la crèche du Seigneur, et, tandisque les hérétiques y entrent, nous soupirons loin d'elle. Est-ce nous qui scindons l'Eglise, ou bien si c'est celui qui refuse aux vivants une habitation, aux morts un sépulcre, et sollicite l'exil de ses frères ? Etes-vous seul toute l'Eglise, et, pour vous avoir offensé, est-on séparé du Christ ? Si nous cherchons notre propre autorité, montrez-nous que nous avons un évêque dans votre diocèse (*paroecia*). Si nous ne communiquons point avec vous, c'est qu'il s'agit de foi ; justifiez-vous, et il s'agira d'ordination (1). »

(1) *Ibid.*, pag. 445.

Saint Jérôme écrivit aussi à Théophile d'Alexandrie, pour répondre à une lettre dans laquelle cet évêque l'exhortait à la concorde. On ne peut dire que les paroles de Jérôme ne respirent un grand et sincère amour de la paix, mais d'une paix honorable et légitime. Il expose à Théophile la plupart de ses griefs contre Jean, et le fait avec une tristesse un peu fière et encore bouillonnante d'émotion. Il rappelle spécialement que l'évêque de Jérusalem avait sollicité et obtenu son exil.

Théophile, à qui l'évêque Jean avait adressé son Apologie, pensa que sa présence ramènerait peut-être la paix dans l'Eglise de Jérusalem. Il vint donc en Palestine, et traita les deux partis avec beaucoup de douceur et de discrétion. Il se rendit accessible aux moines, vécut familièrement avec eux, évitant surtout cet air d'empire et de domination qui faisait haïr l'évêque Jean. « De grâce, disait Jérôme à Théophile, écoutez-moi patiemment, et ne prenez pas la vérité pour de l'adulation. Quelqu'un éprouve-t-il de la répugnance à communiquer avec vous? quelqu'un détourne-t-il le visage, en tendant la main? quelqu'un présente-t-il, au milieu du banquet sacré, le baiser de Juda? La foule de nos moines, je pense, ne tremble pas de votre arrivée, mais plutôt ils s'en réjouissent, puisqu'ils accourent à l'envi au devant de vous, et que, sortant des retraites du désert, ils desirent vous surpasser par leur humilité. Qu'est-ce qui les force à sortir? n'est-ce pas l'affection pour vous? Vous ne cherchez point à vous assujettir les moines, et c'est pourquoi vous les

trouvez plus soumis. Vous offrez le baiser, vous; eux, ils courbent la tête. Vous ne vous montrez que soldat, vous obtenez d'être chef; vous êtes comme l'un d'entre eux au milieu d'eux tous, en sorte qu'ils vous distinguent de la foule. La liberté s'indigne bien vîte, si elle est opprimée; nul n'obtient autant d'un homme libre, que celui qui ne le force point à être esclave (1). Nous croyons, nous espérons; la foi et l'espérance nous unissent par les liens de la charité. Si nous avons quitté notre patrie, c'est afin de pouvoir vivre en paix dans les champs et la solitude, sans aucune inimitié; c'est afin de vénérer les pontifes du Christ, ceux néanmoins qui prêchent la vraie foi, et de les vénérer non point avec la crainte que l'on a pour un maître, mais avec les égards que l'on a pour un père. Nous ne sommes pas d'un cœur si enflé, que nous ignorions ce que l'on doit aux évêques du Christ, car quiconque les reçoit, les reçoit bien moins, eux, qu'il ne reçoit celui dont ils sont les évêques. Mais qu'ils se contentent de l'honneur qui leur survient; qu'ils sachent qu'ils sont pères, et non pas maîtres, surtout auprès de ceux qui, méprisant les ambitions du siècle, ne voient rien de préférable au calme et au repos (2). »

C'était vers la fin de l'année 398, que saint Jérôme parlait ainsi à Jean de Jérusalem (3), et ce ne fut qu'en

(1) *Ibid.*, pag. 457.

(2) *Ibid.*, pag. 479.

(3) Vallarsi et Maffei, *S. Hieronymi Vita*, cap. XXIX, 4.

cette année-là que l'illustre solitaire et ses moines rentrèrent pleinement dans la communion du pontife. Saint Jérôme dicta à peu près les conditions qu'il voulut.

CHAPITRE XI.

Ruffin quitte l'Orient, pour revenir à Rome : il débarque à Naples avec Mélanie. — Visite à saint Paulin de Nola. — Le moine Macarius, à Rome. — C'est pour lui que Ruffin traduit l'*Apologie* d'Origènes par saint Pamphile et Eusébius de Césarée. — Traduction du *Péri-Archôn* d'Origènes : jugement sur ce livre. — Contestations de saint Jérôme et de Ruffin, au sujet de l'Origénisme. — Théophile, évêque d'Alexandrie, d'abord Origéniste, devient opposé au parti, et le condamne dans un synode. — Le pape Anastase le condamne aussi, à Rome. — Les Origénistes de Nitrie, réfugiés à Constantinople, auprès de saint Jean Chrysostôme, et réconciliés avec Théophile. — *Apologie*, ou *Invectives* de Ruffin contre ceux qui l'accusaient d'Origénisme. — Réponse, ou *Apologie* de saint Jérôme attaqué par Ruffin.

Il y avait de longues années que Ruffin habitait l'Orient, et soit que les troubles de l'Eglise de Jérusalem lui donnassent trop d'ennui, soit qu'il voulût, ce qui est plus vraisemblable, accompagner Mélanie dans son retour à Rome, il se décida à quitter Jérusalem. Mais avant de se mettre en voyage, Ruffin voulut opérer une réconciliation avec Jérôme. Le jour où la paix fut scellée au pied des autels, dans l'église d'Anastasie, ou de la *Résurrection,* l'un et l'autre se donnèrent la main, après l'immolation de l'Agneau,

et Jérôme accompagna Ruffin au départ (1). Celui-ci monta sur un navire à Césarée, et dans l'espace de vingt jours fut rendu à Rome (2). Mélanie s'était embarquée avec lui, et ils allèrent aborder à Naples, sur ces molles et sinueuses rives de la Campanie, où l'illustre voyageuse était attendue par le groupe éclatant et joyeux de ses fils et de ses petit-fils. On touchait à la fin de l'hiver de l'année 398. Mélanie et Ruffin se rendirent bientôt dans la ville de Nola, peu éloignée de Naples, et où résidait saint Paulin, qu'elle allait voir comme parent et comme ami. Mélanie était assise sur une méchante monture *(burrico)*, tandis que d'opulents et riches sénateurs, rangés autour d'elle, s'avançaient avec leurs carrosses mollement balancés, leurs chevaux caparaçonnés, leurs *pilenta*, ou chars dorés, sous lesquels gémissait la voie Appia. Les riches du monde regardaient avec étonnement la pauvreté de Mélanie, les profanes la sainteté de cette noble dame, et le dénument de Paulin souriait à ce spectacle. C'était une confusion qu'il trouvait digne de Dieu, que tout ce pompeux attirail de pourpre, de soie et d'or fût ainsi l'esclave de noirs et vieux haillons d'une femme sexagénaire ; que l'entourage de Mélanie prît plaisir à toucher d'une main respectueuse sa tunique

(1) Pallad. *Lausiac.*, cap. CXVIII.

(2) In Anastasi, immolato Agno, dexteras iunximus. Pacem dedimus, non haeresim suscepimus ; iunximus dexteras, abeuntes prosequuti sumus. Hieron. *Adv. Ruffi. Apolog.*, lib. III, pag. 462.

d'un tissu aussi grossier que le Sparte, et son misérable manteau (1).

Toute cette escorte de Mélanie fut reçue et logée dans l'humble demeure *(tugurium)* de Paulin. Un rez-de-chaussée et une seule chambre au dessus, voilà quelle était l'habitation du solitaire de Nola, mais un portique enrichi de cellules hospitalières put heureusement héberger cette foule ignorée de grands seigneurs et d'humbles chrétiens qui accompagnaient Mélanie. Il y avait sous la discipline de Paulin de jeunes hommes et de jeunes vierges, qui observaient comme lui la vie religieuse, et s'adonnaient au chant des psaumes et des hymnes dans l'oratoire de saint Félix, le glorieux patron que Paulin s'était choisi, et dont il célébrait chaque année la naissance par des poèmes venus pour la plupart jusqu'à nous. La bruyante escorte de Mélanie sut respecter ces paisibles habitants de la solitude, et se contenir dans les limites de la convenance, de façon à ne pas apporter dans leur retraite le tumulte du monde.

Quand Mélanie et Ruffin eurent ainsi rendu leurs devoirs à Paulin, ils se mirent en chemin pour la grande ville de Rome, qu'ils n'avaient pas vue depuis vingt-sept ans. Le motif du voyage de Mélanie, c'était, au dire de Palladius d'Hélénopolis, l'intérêt qu'elle avait pris à la position de sa petite-fille Mélanie qui, étant devenue veuve, se proposait d'embrasser la vie religieuse. Or, Mélanie l'Ancienne craignait

(1) S. Paulin. *Epist. ad Sever.* x.

qu'elle ne se joignît à des personnes d'une conduite douteuse ou d'une doctrine mauvaise (1). Toutefois, le motif réel de ce voyage, c'était la diffusion des sentiments origénistes. Saint Paulin, tout en payant à la vertu de Mélanie le tribut d'éloges qu'elle méritait, eût fait des réserves sur sa croyance, s'il en eût connu les aberrations. Dans les lettres qu'il écrivit ensuite à Sévère Sulpice, il loue beaucoup aussi Ruffin, compagnon de Mélanie, et toujours avec la même bonne foi. Paulin reçut de sa noble parente un riche trésor qu'il vénérait avec une piété profonde. Mélanie lui avait apporté, de la part de Jean de Jérusalem, un fragment de la croix sur laquelle Jésus-Christ racheta le monde. Il en détacha une parcelle pour Bassula, belle-mère de son ami Sévère Sulpice, leur disant à tous deux, sur un ton quelque peu ami de l'antithèse: « Agréez en petit un don bien grand, et, dans le segment presque atomique d'une courte parcelle de bois, recevez l'instrument du salut présent, le gage du salut à venir. Que votre foi ne se rétrécisse point, si les yeux de la chair n'aperçoivent ici que peu de chose, mais qu'elle aiguise sa pénétration pour voir dans ce petit morceau toute la force de la croix. Quand vous pensez que vous voyez ce bois auquel, pour notre salut, le Seigneur de Majesté a été appendu, pendant que tremblait le monde, tressaillez de joie avec tremblement (2). »

(1) Pallad. *Lausiac.* cap. xxx.

(2) *Epist.* xi.

Il y avait alors, à Rome, un moine du nom de Macarius, recommandable par sa foi, son érudition, sa noblesse et sa vie (1). Lorsque Ruffin vint à Rome, ce moine travaillait à un ouvrage contre les Mathématiciens (2), ou faiseurs d'astrologie judiciaire. C'était une question aussi difficile à traiter qu'elle était utile et nécessaire, en un temps où beaucoup de personnes se laissaient aller à cette vaine superstition. Macarius qui, apparemment, n'était pas encore très versé dans la science ecclésiastique, se trouvait quelquefois embarrassé pour rendre raison de certaines dispensations de la divine Providence. En ce temps-là, il vit en songe arriver de la haute mer un vaisseau qui devait, une fois entré au port, lui donner la solution des difficultés qui l'arrêtaient. Il se leva là-dessus, et comme il promenait son inquiète pensée sur ce qu'il avait vu dans son rêve, Ruffin arriva heureusement. Aussitôt Macarius de lui parler du livre médité, de lui dérouler ses incertitudes et de lui demander quel était sur ses points délicats le sentiment d'Origènes. Ruffin objecta à Macarius que ce qu'il demandait était une œuvre difficile, que néanmoins le saint martyr Pamphile avait fait quelque chose de semblable, dans une Apologie pour Origènes. Alors Macarius le pressa de traduire en latin cette Apologie, et, quoique Ruffin s'en défendît comme d'un genre de travail auquel jamais

(1) Ruff. *Invectiv.* lib. I, pag. 360.

(2) Scripsit in urbe Roma *Adversus Mathematicos* librum, Gennad. *de Viris ill.*, cap. XXVIII. Minucius Felix en avait fait autant. Hieron. *de Viris ill.* c. LVIII.

il ne s'était exercé, Macarius s'obstina à vouloir, en quelque style que ce fût, une version dans laquelle il pourrait apprendre ce qu'il desirait ardemment savoir.

La cinquième année de la persécution de Dioclétien, sur la fin de 307, il se trouvait, dans les prisons de Césarée en Palestine, deux illustres Confesseurs, qui attendaient tous les jours leur sentence de mort. C'était le célèbre Eusébius, devenu plus tard évêque de Césarée, et un saint prêtre du nom de Pamphilus, qui avait généreusement sacrifié tous les honneurs et tous les biens du monde, pour devenir l'ornement de son Eglise par la constante pratique des vertus chrétiennes. L'étude des bonnes lettres faisait son occupation principale, et, quoiqu'il eût pu mettre au jour les productions de son esprit, il préférait, par modestie, copier de sa main les livres sacrés, les ouvrages des Docteurs de l'Eglise, ceux d'Origènes surtout. Il était passionné pour la mémoire de ce grand homme, et comme il voyait que des disputes assoupies depuis cinquante ans se réveillaient avec animosité, ils pensèrent, lui et Eusébius, qu'ils ne pouvaient mieux employer les intervalles de liberté qu'on leur laissait dans la prison, qu'à la défense d'un homme que l'un et l'autre regardaient comme le plus brillant flambeau de l'Eglise.

Ils entreprirent donc une *Apologie* (1) qui fut divi-

(1) Socrat. *Hist. eccl.* III, 7.

sée en six livres (1). Le premier est le seul qui nous reste. Quand Macarius connut l'*Apologie* d'Origènes, par la traduction de Ruffin, il voulut avoir aussi le livre *des Principes*, dont il trouvait des fragments épars dans l'*Apologie*, et dont il espérait beaucoup pour le traité qu'il écrivait. Il pria donc Ruffin de lui traduire encore cet ouvrage. Ruffin, après avoir quelque temps refusé de le faire, accéda malheureusement à sa demande, et jeta dans l'Eglise un déplorable ferment de discorde.

Le *Péri-Archôn* (περὶ ἀρχῶν) est le plus important des écrits dogmatiques d'Origènes. Quand il l'écrivit, sa tête était remplie de la philosophie platonicienne, qui pénètre ici et défigure souvent le dogme chrétien. Son but spécial était de ranger dans un ordre systématique les principales parties de la foi catholique, afin de pouvoir, en les exposant d'une manière serrée et unie, combattre avec plus de force les Gnostiques.

Ce qui rend fort difficile, pour ne pas dire impossible, un jugement bien assis sur cet ouvrage d'Origènes, c'est que nous ne le possédons plus tel qu'il était, pas même dans la traduction de saint Jérôme; mais que nous l'avons seulement dans celle de Ruffin, qui convient lui-même qu'il y a changé beaucoup de choses (2). Les fragments grecs qui nous ont été con-

(1) Phot. *Biblioth.* cap. CXVIII.

(2) Ruffin, *Prolog. de Princip.*

servés prouvent de reste quelles grandes libertés il a prises. D'après cela, nous ne savons plus aujourd'hui ni ce qui appartient à Origènes, ni ce qui n'est pas de lui. En attendant, il est sûr que les erreurs ont dû être fort nombreuses, puisqu'il en reste encore tant et de si graves après toutes ces corrections. Le *Péri-Archôn*, ou traité *des Principes*, suivant le sens du mot grec, était divisé en quatre livres. Un savant prêtre de l'Allemagne, auquel la science ecclésiastique doit beaucoup, s'est efforcé, en exposant les principales erreurs du *Péri-Archôn*, d'appeler l'indulgence sur cette grande et auguste renommée d'Origènes. Nous emprunterons à Moehler diverses considérations qui nous paraissent empreintes d'une sage impartialité.

Il est incontestable que, soit comme docteur, soit comme écrivain, Origènes a rendu de grands services à l'Eglise. Son vaste génie, sa pénétration, son érudition profonde, son infatigable activité pour le salut des fidèles, enfin ses vertus personnelles qui, jointes à sa parfaite humilité, le rendaient si aimable, sont tout autant de points sur lesquels ses adversaires les plus déclarés lui rendent justice. Si l'interprétation qu'il fait de l'Ecriture sainte n'est pas sans défaut; si elle descend, dans certains endroits, jusqu'aux témérités de l'exégèse germanique; si elle va jusqu'à s'offenser des récits et des images de la Bible, elle nous offre du moins une preuve de la pénétration de son esprit, et de son grand amour pour Jésus-Christ et l'Eglise. On n'avait rien fait de mieux en ce genre, et

l'homme le plus célèbre sous ce rapport s'exprime ainsi, en parlant de lui : « Je ne dis qu'une chose, c'est que je voudrais, au prix même de l'odieux qui s'attache à son nom, avoir sa science dans les saintes Ecritures, et je m'embarrasserais peu des images et des ombres de larves, dont la nature est d'épouvanter les petits enfants, et de chuchoter dans les recoins ténébreux (1). »

Vincent de Lérins, qui écrivait au V[e] siècle un si magnifique éloge d'Origènes, disait dans son religieux *Commonitoire du Pélerin* : « Il sortit de son école d'innombrables docteurs, d'innombrables prêtres, d'innombrables confesseurs et martyrs. Maintenant, qui pourrait dire quelle admiration, quelle gloire, quel crédit il s'était acquis auprès de tout le monde! Quel homme un peu religieux qui n'accourût vers lui des dernière parties de l'univers? Quel chrétien ne le vénéra pas à l'égal presque d'un prophète? Quel philosophe ne le respecta pas comme son maître?.... Le temps me manquerait, si je voulais effleurer seulement l'énumération des qualités qui brillèrent en cet homme-là. Quel chrétien aurait pu se détacher aisément d'un personnage si grand en génie, en savoir et en grâce? Comment n'eût-on pas déclaré plutôt qu'on aimait mieux errer avec Origènes, que suivre la vérité avec les autres (2)? » La séduction était donc bien grande!

(1) Saint Jérôme, *Mélanges*, tom. III, pag. 87.

(2) *OEuvres de S. Vincent de Lerins*, etc., trad. de Grégoire et Collombet, pag. 115 et suiv.

Ce grand homme a fourni contre lui des armes qui lui ont enlevé une partie de sa gloire, et il ne sera jamais possible de le laver entièrement des erreurs qu'il a commises. Origènes s'était livré de bonne heure, et dans la première fleur de son esprit, à l'étude des belles-lettres ; la philosophie grecque avait donné une forme à des dispositions susceptibles de recevoir une vive empreinte. Tout à coup il se vit appelé, du sein de cette sphère d'idées, à professer la théologie. Le loisir lui manqua pour mettre de l'ordre dans ses études, et compléter son éducation. Forcé de se frayer une route à lui-même, et voyant que ses leçons étaient accueillies avec enthousiasme, ne lui devenait-il pas inutile, ce semble, d'aller s'instruire à son tour? La position qu'il prit, dès ce moment-là dans l'Eglise, ne pouvait manquer d'empêcher encore qu'il ne généralisât ses idées. Sa vie entière ne fut qu'une lutte contre les hérétiques et surtout contre les Gnostiques. Ceux-ci s'étaient formé un système scientifique qui leur était particulier, et ils savaient tromper les hommes par une apparente profondeur. Ceux qui voulaient les combattre avantageusement devaient, à ce qu'il paraissait, les attaquer avec les mêmes armes. Le zèle ardent qui animait Origènes pour le Christianisme lui inspira l'idée de coordonner entre elles les doctrines catholiques, et de les orner du charme de la science. Mais cela était bien plus difficile en traitant une matière donnée, pleine des mystères les plus profonds, auxquels il n'était pas permis de toucher, que dans la construction d'un système hu-

main, comme celui des hérétiques, et qu'ils étaient les maîtres de plier à leur gré. La foi est placée, par sa nature, plus haut que la science ; le Christianisme, qui est infini, ne saurait être renfermé dans des formes limitées; et pour y arriver, il faut nécessairement que la révélation perde, soit en valeur, soit en puissance spirituelle. Origènes fut donc emporté dans des erreurs auxquelles l'autorité de la foi pouvait seule mettre des bornes.

La plus difficile d'entre ces questions, c'était l'origine du mal et la réunion des notions de justice et de bonté en Dieu. Origènes tenta la solution du problème. Il ne pouvait pas se figurer Dieu dans le repos de la satisfaction intérieure, car cela aurait contredit sa toute-puissance créatrice, qui devait se montrer au dehors. En conséquence, sans prétendre que le monde fût coexistant avec Dieu, il le regardait néanmoins comme un résultat nécessaire de son essence ; et, par suite de ce raisonnement, il admettait avant le monde actuel, qui ne remontait qu'à environ 6,000 ans, une innombrable série d'autres mondes qui l'avaient précédé.

Il en fut de même à l'égard de la notion de bonté absolue. — Envers qui Dieu pouvait-il exercer cette bonté, quand il n'existait encore aucune créature? Dieu créa donc, depuis le commencement, des créatures raisonnables; et comme à ses yeux il ne saurait y avoir de préférence, il les créa toutes à la fois et toutes égales entre elles. Néanmoins, comme lui seul est immuable, il les créa avec une liberté mobile, ca-

ractère distinctif des créatures intelligentes. Origènes enseignait ensuite qu'une grande partie de ces créatures spirituelles avaient péché, ce qui les avait fait déchoir de leur primitive union avec Dieu et de leur égalité devant lui, jusque dans les sphères inférieures de l'existence; et selon le plus ou moins de gravité de leurs fautes, elles devenaient des anges, ou des ames d'hommes, ou des démons. Les ames qui auparavant étaient de purs esprits, furent revêtues de corps envoyés dans ce monde visible, destiné à leur servir de lieu de purification ; mais quand elles seront purifiées, elles redeviendront esprits, comme elles l'étaient auparavant. De cette manière, il est vrai, l'idée de la sainteté de Dieu était sauve, mais celle de sa justice était sacrifiée. Il rattacha tellement cette idée à celle de la bonté, que toute pensée de vengeance disparaissait des arrêts de la justice; il finit par nier l'éternité des peines. Son système de la préexistence des ames fut cause aussi qu'il ne sut plus que faire du corps de l'homme. Qu'est-ce qu'un pur esprit pouvait avoir à faire d'un corps? Origènes ne savait, d'après cela, trouver pour la résurrection des corps une place convenable; mais la règle de la foi était trop péremptoire à cet égard pour qu'il osât la rejeter. Il la conserva donc, en prétendant que le corps, après la résurrection, se changeait en une substance spirituelle.

Voilà les plus graves erreurs qu'Origènes ait développées dans son *Péri-Archôn*; il renonça par la suite à plusieurs d'entre elles, mais il y en eut quel-

ques-unes qu'il ne lui fut jamais possible d'abandonner tout à fait. Cependant, les vastes rapports et les grands intérêts qu'il avait sans cesse en vue, le maintinrent constamment libre de toute tendance hérétique. Dans la préface même du premier livre du *Péri-Archôn* (1), il posait comme règle, comme preuve de véritable doctrine, un principe de tradition apostolique non interrompue, au moyen duquel on ne peut guère s'égarer, ou du moins on ne peut s'égarer très dangereusement. Et quant à des fautes, à des conjectures extraordinaires ou hardies, qui lui étaient échappées, il s'en excuse auprès du pape Fabianus sur le trop grand empressement de son ami Ambroise, qui rendait public tout ce qu'écrivait Origènes, quoique le Maître n'eût eu souvent d'autre dessein que d'écrire pour lui-même, ou dans la vue de s'exercer à la recherche de la vérité.

On comprendra, d'après ce qui a été dit, comment il s'est fait que, parmi les contemporains d'Origènes et ceux qui sont venus après cet illustre docteur, les uns lui aient voué une admiration sans bornes, les autres lui aient prodigué les plus grands outrages. Mais les plus pénibles discussions au sujet d'Origènes, ce furent celles qui s'élevèrent entre saint Jérôme et Ruffin. Tout homme impartial reconnaîtra que saint Jérôme est allé trop loin, et qu'il s'est montré injuste envers Origènes. Il cite souvent des passages sans égard

(1) Origen. *de Princip.* lib. 1, n° 2-3.

à leur liaison avec l'ensemble, et leur attribue un sens qu'ils n'ont pas, ni ne peuvent avoir. Mais, au milieu de la confusion qui régnait à cette époque, et avec la chaleur de la discussion, chaleur que les personnalités augmentaient encore, il était bien difficile de garder une juste mesure dans les jugements. Cette considération peut servir d'excuse à saint Jérôme (1).

Le *Péri-Archôn* faisait dans Rome un bruit prodigieux. Ce fut parmi les gens du monde que le mouvement en faveur d'Origène se prononça avec le plus d'énergie. Toutefois, un grand nombre de membres du clergé et de personnes adonnées à la vie de piété s'étaient laissé entraîner aussi. Puisque la propagande origénique recommençait, la guerre devait recommencer également ; c'était inévitable. Pour la bien soutenir, saint Jérôme aurait eu besoin d'être à Rome. Il se contenta d'y envoyer des délégués, ou tout au moins profita de la présence de ses amis dans la capitale pour y surveiller et y contrecarrer son insinuant adversaire. A l'instigation de Paulinianus, de Vincentius et d'Eusébius, venus de Bethléhem, Marcella, toujours très active, malgré son grand âge, se remit à visiter ses anciennes connaissances, courant partout, expliquant la situation, sollicitant les consciences et montrant le péril.

Ruffin travaillait encore à sa traduction (398) que, pour en paralyser l'effet, on prenait les devants, on

(1) J.-A. Mœhler, *Patrologie*, trad. de J. Cohen, tom. II, pag. 169-175.

lui dérobait un de ses manuscrits, et que, après y avoir opéré, en faveur d'Arius, quelques falsifications qui rendaient l'écrit condamnable aux yeux de tout le monde, on le mettait en circulation comme un exemplaire de l'ouvrage qui allait paraître. Ce fut dans ces circonstances que Pammachius et Océanus, amis de saint Jérôme, lui écrivirent, pour lui demander deux choses : d'abord, une version exacte du *Péri-Archôn*, afin que, en montrant combien l'original avait été altéré par Ruffin, elle pût servir à rejeter sur lui l'accusation de faussaire, et déconsidérer Origènes dans toute l'Eglise, par la manifestation de ses impiétés contre le Verbe ; ensuite une justification qui expliquât que, pour avoir traduit et préconisé Origènes, jamais cependant, lui Jérôme, n'avait été avec les Origénistes, et que ceux-ci conséquemment ne s'autorisaient de son nom que par fraude (1). Le solitaire de Bethléhem se mit à l'œuvre immédiatement, et, l'année d'après, la traduction et l'Apologie arrivèrent à Rome. Ni l'une ni l'autre n'y obtinrent grand succès. A peine eut-on jeté les yeux sur la traduction, qu'on s'aperçut qu'il était impossible de la publier sans soulever la réprobation générale. En essayant de propager un livre pernicieux dans le but de nuire à celui qui l'avait écrit, ne s'exposerait-on pas imprudemment à perdre les lecteurs, avant de perdre l'auteur lui-même ? Un ami de Pammachius emprunta le

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 2.

manuscrit comme pour le parcourir, et, au moyen d'un grand nombre de *notaires* qu'il avait réunis, en ayant pris copie sur le champ, le mit en circulation dans la Ville. Tout au rebours de ce qu'il attendait, cette manœuvre ne profita qu'à Ruffin, en donnant une preuve palpable de sa foi dans la doctrine de Nicée; et d'ailleurs, on pouvait voir, par le contraste des deux versions, qu'il avait cherché à épargner à des oreilles romaines tout ce qui aurait impliqué quelque connivence avec Arius. Quant à Origènes, le nouveau travail ne résolvait rien, puisque la question n'était pas de savoir si le texte grec du *Péri-Archôn* était pur de toute souillure, mais si les souillures venaient de la main d'Origènes ou de celle des hérétiques.

La justification de saint Jérôme ne fut pas plus heureuse; il est vrai qu'elle était difficile. Comment nier qu'il eût lui-même traduit divers ouvrages d'Origènes? Comment, sans se démentir, accuser le même homme qu'il avait précédemment comblé de tant d'éloges? Aussi voit-on que son Apologie adressée à Pammachius et à Océanus est embarrassée, pleine de ménagements, peu concluante. « J'ai loué l'interprète, continuait-il, non pas le dogmatiste; le génie, non pas sa foi; le philosophe, non pas l'Apôtre. (1) » Mais il était clair aux yeux de tout le monde que les interprétations données par Origènes à l'Ecriture, n'étaient que des conséquences de son dogmatisme; qu'on

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 5-39.

ne célèbre pas le génie d'un théologien, si on le regarde comme n'ayant pas été de force à l'affranchir des plus grossières erreurs ; que c'est se porter assez ouvertement garant de son orthodoxie que de le proclamer le Maître des Eglises ; et qu'enfin nommer un homme le Second après les Apôtres, c'est bien le ranger avec les Apôtres, et non pas avec les philosophes.

Son admiration pour Origènes s'était exprimée si hautement, qu'il lui était difficile de se dispenser d'une rétractation formelle. Mais il faut croire qu'un tel sacrifice de lui-même lui meurtrissait profondément le cœur. On voit, en effet, ce grand homme descendre à de malheureuses excuses, en donnant à son attachement pour Origènes la couleur d'un égarement de jeunesse. Ce n'est pas même sur Ruffin, ni sur tous les autres membres de la secte qu'il rejette sa séduction ; c'est sur les philosophes païens, dont la lecture avait trop rempli, à ce qu'il assure, ses premières années. « Eh ! bien, dit-il, faites que je me sois trompé dans ma jeunesse ; que, formé à l'étude des philosophes, c'est-à-dire des Gentils, j'aie été, au commencement de la foi, ignorant des dogmes chrétiens, et que j'aie cru avoir lu dans les Apôtres ce que j'avais lu dans Pythagore, dans Platon, dans Empédocles. Pourquoi suivez-vous les erreurs d'un enfant et d'un nourrisson dans le Christ ? Pourquoi apprenez-vous l'impiété à l'école d'un homme qui ne connaissait pas encore la piété ? C'est une planche après le naufrage que la sincère confession de

ses fautes ; vous m'avez imité dans mes erreurs, imitez-moi dans mon changement. Nous nous sommes trompés dans notre jeunesse, corrigeons-nous dans notre vieillesse (1). » C'était aussi une illusion trop forte. Que saint Jérôme se fût effectivement donné à Origènes, dès sa sortie des écoles, on peut le croire ; mais ses écrits faisaient foi qu'il avait dépassé soixante ans avant de prononcer son premier mot d'hostilité contre ce théologien, et sa coopération à la propagande de Jérusalem s'étendait jusqu'aux environs de cet âge qui a si bien droit de compter pour toute la vie.

Sur ces entrefaites, il éclata tout-à-coup en Orient des évènements qui changèrent bien la face des choses. Théophile, après avoir si longtemps favorisé, du moins en le tolérant, le parti d'Origènes, venait de se déclarer pour celui d'Epiphanius et de Jérôme. La position de cet évêque sur le siége d'Alexandrie, qu'il occupait depuis quinze ans, lui conférait une autorité souveraine, que ses qualités personnelles achevaient de rendre incomparable. Bien que l'histoire n'ait pas été prodigue de louanges envers lui, on doit le regarder comme un des hommes les plus forts et les plus méritants de son siècle (2). En face de ses ennemis comme

(1) *Ibid.*, pag. 23.

(2) C'est M. Jules Reynaud, qui s'est chargé de défendre ce pontife contre plusieurs écrivains ecclésiastiques. On peut voir dans l'*Encyclopédie nouvelle* une savante étude de M. Reynaud sur Origènes, étude à laquelle nous faisons ici de larges emprunts. — Le père Louis Doucin, dans son *Histoire de l'Origénisme* (Paris, 1700, in-12), a su rendre justice à Théophile, sans déguiser ses torts, surtout envers saint Jean Chrysostôme. Voir pag. 236 et suiv.

de ses amis, l'attitude et les allures de Théophile étaient celles d'un roi.

Théophile jouissait de la double force de la pensée et du langage, et il s'en fallait que cette force nuisît en lui à celle de l'action. Il avait eu la hardiesse d'attaquer, avec une impétuosité toute guerrière, la puissance payenne, et l'avait définitivement exterminée sur cette terre du Nil qui, par tant de monuments dont elle s'était couverte depuis l'origine des siècles, semblait devenue la plus sûre demeure des dieux. C'était par les ordres de Théophile et sous ses yeux que, devant les populations tremblantes, la hache avait jeté bas le fameux colosse de Sérapis (1), auquel étaient attachées, dans l'opinion générale, les dernières espérances des habitants de l'Olympe. Il avait expulsé d'Alexandrie les sophistes et les philosophes. A Canope, dans l'un des îlots formés par les bouches du Nil, il avait remplacé les prêtres d'Isis et leur école sacrée par une congrégation de moines, avec des psalmodies de jour et de nuit sur les reliques des martyrs (2).

Après avoir ainsi nettoyé l'Egypte des idolâtres et des rationalistes, voulut-il également la purger des hérétiques ? Et lui qui jusque-là avait trempé dans l'Origénianisme, remarqua-t-il enfin les dangereuses conséquences d'une doctrine dont peut-être il n'avait pas fait auparavant le sujet de méditations approfon-

(1) Eunap. *in Aedesio.*

(2) *Ibid.*

dies ? Fut-il frappé par la découverte de quelques symptômes accusateurs d'une affiliation mystérieuse, qu'il semble désigner dans sa première *Lettre paschale* ? Il est sûr, à ne considérer que la profondeur théologique de son manifeste, qu'un homme qu'animait une conscience si vive de l'antagonisme radical du christianisme d'Origènes et de celui de l'Eglise, n'avait pas besoin d'autre stimulant que de cette conscience même pour déployer son zèle contre le premier.

Ce fut donc sur la fin de l'année 399, ou au commencement de 400, que Théophile assembla dans Alexandrie un synode qui condamnait la doctrine d'Origènes, et mettait hors de l'Eglise tout approbateur de son ouvrage (1). Il écrivit au pape Anastase qui avait remplacé Syricius (2), lui manda ce qui s'était fait à Alexandrie et l'engagea à prononcer contre les Origénistes la même sentence. On avait coutume, à Rome, de tenir deux conciles dans l'année : l'un au printemps, l'autre en automne (3). Anastase réunit donc un synode, et frappa en Occident un coup pareil à celui que Théophile avait frappé en Orient (4) ; puis il dépêcha vers Simplicianus, évêque de Milan, Eusébius de Crémone, avec une lettre qui l'instruisait de la sentence portée contre les erreurs d'Origènes et de

(1) Prosper, *in Chronico Imperiali.*

(2) Le 26 nov. 398.

(3) S. Leonis Magni *Epist.* IV, cap. 7.

(4) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. IV, pag. 453-461. — *Apolog. adv. Ruff.*, lib. II, pag. 417.

la prohibition faite à tout chrétien, par l'autorité du successeur de saint Pierre, de lire les œuvres du théologien d'Alexandrie (1).

En même tems qu'il instruisait Rome de ce qu'il avait fait, Théophile mandait à Jérôme que des hommes pervers et furieux, qui desiraient prêcher et établir dans les monastères de Nitrie les dogmes d'Origènes, venaient d'être frappés de la faulx prophétique (2).

Quant à Ruffin, son procès n'était pas aussi simple que celui d'Origènes. Bien qu'il eût traduit le *Péri-Archôn*, il n'était pas démontré pour cela qu'il fût Origéniste. Le pape Anastase le somma par trois lettres différentes de venir à Rome se justifier, car celui-ci était allé s'abriter à Aquilée contre la tempête. Ruffin écrivit au pape par une lettre d'excuse, accompagnée d'une profession de foi. Rentré depuis peu dans sa patrie, dans le foyer domestique où sa mère avait expiré avant qu'il eût quitté Rome, devait-il encore, après un absence d'environ trente ans, dire adieu à ses parents et à ses amis ? Ce parti lui semblait dur et cruel, et l'épuisement du voyage le rendait inapte à de nouvelles fatigues. Du reste, il ne pensait pas que l'esprit d'Anastase, sorte de sanctuaire divin, pût nourrir le moindre soupçon contre lui, ni qu'il fût besoin d'une apologie. Il exposait donc sommairement

(1) Nos in urbe Roma positi, quam princeps Apostolorum statuit, et fide sua confirmavit, gloriosus Petrus, ne quis contra praeceptum legat hae quae diximus, damnavimus. Vallarsi et Maffei, *S. Hieronymi Vita*, cap. xxx, 3.

(2) *Lettres*, tom. III, pag. 376.

sa foi sur la Trinité, sur l'Incarnation, la résurrection des corps, l'origine des ames, le jugement dernier, l'éternité des peines et la damnation du démon. En se séparant ainsi d'Origènes, il ajoutait qu'il était, non pas son disciple, ni son défenseur, mais seulement son interprète; que sa croyance était celle de l'Eglise de Rome, d'Alexandrie, de Jérusalem, d'Aquilée, et que jamais, au nom de Jésus-Christ, il n'en avait eu, ni ne voulait en avoir d'autre. Il n'y eut point de sentence contre Ruffin, ni de condamnation publique. Il existe seulement une lettre d'Anastase à Jean de Jérusalem, qui l'avait consulté au sujet de Ruffin et d'Origènes. La réponse du Pape, alléguée ensuite par saint Jérôme dans sa controverse avec Ruffin qui n'en avait nulle connaissance, porte l'empreinte d'une sage modération. C'est à Ruffin de voir comment il se justifiera devant Dieu, juge suprême de la conscience. Pour ce qui regarde la version d'Origènes, le pape déclare qu'il l'improuve absolument, comme n'étant propre qu'à troubler la foi de l'Eglise romaine. Il ajoute qu'il existe des Empereurs un rescrit qui défend à tous les fidèles la lecture d'Origènes. Puis, revenant à Ruffin, il conclut en ces mots : « Sache que je le tiens pour séparé de nous, en sorte que je desire ignorer ce qu'il fait et où il est. C'est à lui de voir où il pourra être absous (1). »

(1) *Concil.* édit. Labb. et Cossart., tóm. II, pag. 1194.

Une fois que l'aggression contre l'Origénisme eut prit cette tournure ferme et décidée, Théophile vint encore presser la guerre. Après la fête de l'Epiphanie, les évêques d'Alexandrie avaient accoutumé d'écrire une Encyclique pour indiquer aux évêques de l'Egypte à quel jour commençait le Carême, à quel autre tombait la solennité de Pâques. Cette Encyclique prenait de là le nom de *Lettre Paschale*. Théophile ouvrit donc l'année 401 par la première de ses trois lettres de ce genre qui se sont conservées jusqu'à nous dans la traduction de saint Jérôme. Si Origènes est rudement traité par le pontife, les disciples ne sont pas épargnés. Il s'en prenait surtout aux moines de Nitrie, qui ne s'étaient pas soumis à la condamnation que, l'année précédente, Théophile avait portée en synode contre les fausses doctrines d'Origènes. L'exaspération de Théophile, déjà naturellement irritable, en vint aux mesures les plus violentes. Les historiens de cette époque ont rapporté l'origine de ce grand mouvement à des accidents de détail qui ont pu l'accompagner, mais qui, à coup sûr, n'ont pas eu l'efficacité de le causer (1). Le fait est que tout commence par le départ d'Isidore l'Hospitalier. Frappé d'excommunication, le vieillard va chercher un refuge dans les solitudes nitriennes, où déjà s'étaient retirés Ammonius, Dioscorus, Eusébius et Euthymius, qu'on appelait les quatre Grands Frères. Emus du déshonneur infligé à ce pieux vieillard, in-

(1) J. Reynaud, *Origènes*, dans l'*Encyclop. nouv.*, pag. 165.

quiétés peut-être eux-mêmes pour l'avoir accueilli, ceux-ci revinrent à Alexandrie, accompagnés de quelques autres anachorètes, pour solliciter en faveur du fugitif le redoutable Théophile. Mais, à leur aspect, le ressentiment du pontife augmente encore; la présence de ces ames autrefois tant aimées, et maintenant noircies à ses yeux par l'hypocrisie et par l'adhésion à des doctrines qu'il regarde comme une émanation de l'enfer, l'exalte et le met hors de lui. Toutefois, c'est bien assez de ce blamâble emportement, sans y ajouter la peinture irritée d'un auteur suspect, Palladius, celui qui a écrit une Vie de saint Jean Chrysostôme (1). Les moines, à peine retournés dans leurs cellules, Théophile se hâta d'assembler à Nitrie un nombre suffisant d'évêques voisins; on lut, en présence de Pères accourus de toute l'Egype, ceux des écrits d'Origènes qui renfermaient quelque erreur, puis on les condamna d'une voix unanime, et avec eux quiconque les approuverait. Muni de cette sentence, Théophile demande à l'Augustal, ou Préfet de l'Egypte, un ordre et des soldats, se met lui-même à la tête des troupes, surprend la montagne au milieu de la nuit, pourchasse et disperse tout le troupeau d'Origènes. Effrayés de ce coup de main, les Origénistes n'attendirent pas de nouvelles instances pour s'éloigner. Les quatre frères, avec Isidore, âgé de quatre-vingts ans, et environ trois cents autres solitaires,

(1) Pallad. *Vita S. Ioan. Chrysost*, cap. VI, sub fin.

s'embarquèrent à Alexandrie pour passer en Palestine, où ils devaient trouver des amis.

Pendant qu'ils fuyaient devant Théophile, ce pontife adressait une lettre aux évêques de la Palestine, de Cypre et à tous ceux que la fête de la dédicace du Temple de Jérusalem avait réunis dans cette ville.

Théophile expose à tous ces pasteurs des ames les principales erreurs qu'il a condamnées dans Origènes et dans ses fauteurs. Il les représente errant de province en province, et exhorte les évêques à les amener aux larmes du repentir, à combattre leurs tentatives de séduction parmi les peuples. Il ne leur a nui en rien, ajoute-t-il, et la seule cause de la haine ameutée contre lui, c'est qu'il est décidé à défendre la foi au prix de sa vie. Il parle des vengeances tentées contre lui par des moines descendus à Alexandrie avec le dessein de le massacrer, et nous voyons par un écrivain de ces temps-là que Théophile un jour ne se tira d'un sérieux danger que par une heureuse présence d'esprit. Les Anthropomorphites, qui venaient d'apprendre qu'il enseignait publiquement que Dieu est incorporel, furent étrangement irrités, quittèrent leurs cellules et arrivèrent en foule à Alexandrie, murmurant contre lui, le traitant d'impie et voulant le tuer. Théophile se présenta devant eux, et les calma par l'ambiguité de ces mots : *En vous voyant, j'ai cru voir la face de Dieu* (1). Or, comme ces pauvres égarés lui demandèrent, en

(1) Sic ego vos vidi quasi faciem Dei. Cassian. *Collat.* x, 2.

preuve de sa foi, de condamner Origènes, il leur promit de le faire ; et certes, il tint parole.

Cependant les exilés de Nitrie prirent le parti de se réfugier à Constantinople, où saint Jean Chrysostôme les reçut avec beaucoup de charité. Il différa néanmoins de les admettre à la participation aux sacrements, jusqu'à ce qu'il fût pleinement informé de leur affaire, et il écrivit à Théophile en leur faveur. L'histoire hésite et ne présente que des témoignages assez contradictoires dans cette grave affaire (1). Nous dirons seulement qu'il existe de forts préjugés en faveur de l'innocence d'Isidore et de ses amis. Le premier préjugé c'est la protection même que leur accorda saint Jean Chrysostôme, qui était fort éloigné des erreurs d'Origènes. Le second préjugé, c'est la manière dont Théophile se réconcilia avec eux à Chalcédoine, dans le Concile du Chêne (2) ; car, après qu'ils lui eurent fait leur soumission, il les rétablit dans la communion de l'Eglise, sans entrer en discussion sur leur foi, ni parler des livres d'Origènes. Il faut dire aussi que l'ardeur de Théophile à défendre l'orthodoxie avait jeté une éclatante gloire sur son nom, mais qu'il eut le malheur d'en ternir l'éclat par son déplorable acharnement contre saint Jean Chrysostôme, et de se préparer de ces amers regrets qui ne s'éteignent que dans la tombe. S'il ne lui fut pas donné d'arrêter tout

(1) *Act. SS.* 27 Mart., pag. 695.

(2) Sozom. VIII, 17.

à fait le mouvement origéniste, du moins, en taillant au vif dans le mal, il contribua singulièrement à discréditer la faction et à mettre les Chrétiens en garde contre des doctrines dangereuses, séduisantes même par certains endroits. Le V[e] concile écuménique, au milieu du VI[e] siècle (553), porta le dernier coup à l'Origénisme, par un anathème qui se distingua de la formule des autres conciles, en ce qu'il prit un caractère critique plutôt qu'organique.

Dès l'apparition de la lettre que Jérôme avait écrite à Pammachius au sujet des Origénistes, Ruffin, qui se trouvait compris dans l'accusation, s'occupa d'une Apologie. Il voulait se défendre de toute suspicion d'hérésie aux yeux de ceux qu'il lui importait le plus de conserver dans de bons sentiments à son égard, et qui avaient été prévenus ou blessés par le langage de Jérôme. C'était donc une publicité restreinte qu'il voulait, mais pouvait-il répondre de son Apologie, une fois qu'elle voyageait ainsi en différentes mains? C'eût été une singulière illusion. Il se passa néanmoins assez longtemps sans qu'elle arrivât tout entière jusqu'à Jérôme, qui n'en connaissait que des chapitres détachés et incomplets, en sorte que lorsqu'elle parut, il disait que Ruffin avait sué trois ans à cette âpre besogne. Le fait est qu'elle fut entreprise et achevée en peu de jours, sur la fin de l'an 400.

L'*Apologie* (1) de Ruffin est divisée en deux livres.

(1) C'est le vrai titre de cet écrit, que les éditeurs appellent cependant du nom d'*Invectives*.

On avait voulu faire entendre que sa foi sur la Trinité, sur la résurrection de la chair et le jugement dernier n'était pas orthodoxe. Là dessus, il en appelle d'abord au témoignage des hommes par lesquels il avait été instruit et baptisé, Chromatius, Jovinus et Eusébius, trois saints évêques, qui joignaient les lumières de l'esprit aux vertus du cœur. Or voici, ajoute-t-il, ce qu'ils m'ont dit que je devais croire, et ce que je crois encore, Dieu merci, comme ils me l'ont enseigné. « Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'une même divinité, une même substance, Trinité coéternelle, inséparable, incorporelle, indivisible, incompréhensible, d'elle seule parfaitement connue telle qu'elle est, car il est dit : *Nul ne connaît le Fils que le Père, et nul ne connaît le Père que le Fils* (1), et le Saint-Esprit qui pénètre même ce qu'il y a de plus profond en Dieu. C'est pourquoi la Trinité ne peut nullement être vue des yeux du corps, mais le Fils et le Saint-Esprit voient le Père par cet œil intellectuel de la Divinité, comme le Père voit le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi, il n'y a aucune diversité dans la Trinité, si ce n'est que celui-là est le Père, celui-ci le Fils, et l'autre le Saint-Esprit. Trinité dans la distinction des personnes, unité dans la vérité de la substance. Le fils unique de Dieu, par qui, dès le principe, ont été faites toutes choses, soit visibles, soit invisibles, a voulu, dans les derniers jours, prendre chair humaine, s'est

(1) *Matth.* XI, 27. — I. *Cor.* II, 10.

fait homme et a souffert pour notre salut. Au troisième jour, cette même chair qui avait été mise dans le sépulcre étant ressuscitée, il s'est levé d'entre les morts; et, après avoir glorifié cette même chair, il est monté aux cieux d'où il viendra, comme nous l'attendons, pour juger les vivants et les morts. Il nous a donné par là l'espérance d'une semblable résurrection, en sorte que nous croyons devoir ressusciter, nous aussi, dans le même ordre, avec la même conséquence, la même forme que le Seigneur est ressuscité; et que nous recevrons non pas un corps de nuage ou d'air léger, comme on nous accuse malicieusement de le dire, mais ces mêmes corps dans lesquels maintenant nous vivons et nous mourons; car comment serat-il vrai que nous croyons la résurrection de la chair, si cette chair ne conserve pas véritablement et intégralement sa nature? Nous confessons donc sans nul déguisement la résurrection véritable et entière de cette chair dans laquelle nous sommes maintenant.

« Mais, pour mettre davantage en évidence la sincérité de notre foi, nous ajoutons quelque chose de plus, et poussé par les calomnies de nos ennemis, nous dévoilerons le mystère spécial et particulier de notre Eglise. Tandis que, dans la tradition du mystère du Symbole, toutes les autres Eglises, après avoir dit la *rémission des péchés,* ajoutent seulement la *résurrection de la chair*, la sainte église d'Aquilée, prévoyant, par l'inspiration de Dieu, les calomnies de nos adversaires, met encore un pronom, et là où les

autres disent la *résurrection de la chair*, nous disons la *résurrection de cette chair*, afin que, marquant notre front du signe de la croix, à la fin du Symbole, comme c'est la coutume, et confessant la résurrection avec la bouche de cette chair que nous touchons, nous otions à une langue envenimée tout prétexte de nous calomnier (1). »

Le principal motif qu'on avait d'accuser Ruffin d'Origénisme, c'est qu'il aimait les écrits du théologien d'Alexandrie, et qu'il en avait traduit plusieurs, entre autres le *Péri-Archôn*. A cela que répond Ruffin ? Qu'il a entrepris la traduction de cet ouvrage, non point pour exciter des querelles dans l'Eglise, ni pour s'acquérir une vaine réputation, mais uniquement pour complaire à un religieux personnage qui avait besoin de ce travail. Il ne prétend pas que tous les livres d'Origènes qu'il a traduits soient exempts de toute erreur, mais il avait fait sa profession de foi dans chaque préface. Quant au *Péri-Archôn*, il convient que dans l'état même où il l'avait donné, cet ouvrage offrait encore des erreurs, mais il prétend qu'on a eu tort de les lui imputer, et voici pourquoi. Il n'avait pas dit qu'il le purgeât de tout ce qui pouvait offenser un lecteur catholique, mais il avertissait seulement qu'il en retranchait ce qui pouvait s'y montrer de contraire aux opinions professées ailleurs par Origènes, car il était trop étrange d'admettre que l'il-

(1) Ruff. *Apolog.* lib. I, pag. 352 et 354.

lustre Docteur fût ici hérétique sur les mêmes articles qui le trouvaient orthodoxe dans d'autres écrits, et il n'avait pas entendu supprimer les vrais sentiments d'Origènes, si erronnés qu'ils pussent être (1). Le raisonnement de Ruffin n'est pas très juste, puisqu'il se peut très bien qu'un écrivain soit orthodoxe dans un livre, et hétérodoxe dans un autre, sur le même sujet encore. D'ailleurs, cet amalgame de passages rapportés faisait au total un livre qui n'était plus l'œuvre pure et véritable de son auteur.

Saint Jérôme, pressé à son tour par les rétorsions de ses antagonistes, et accusé d'Origénisme, en appelait surtout pour sa justification à deux de ses ouvrages, les trois livres de Commentaires sur l'*Epitre* de saint Paul *aux Ephésiens,* et le travail sur l'*Ecclésiaste* (2). On a lieu d'être surpris du langage de saint Jérôme, car il ne rapporte pas de ces traités un seul endroit qui condamne une seule des erreurs que présentait le dogme de l'Origénisme. Aussi Ruffin se prévalut-il contre le solitaire de Bethléhem de ce qu'il renvoyait à ces ouvrages-là ceux qui voudraient savoir à quoi s'en tenir sur ses sentiments réels. Jérôme, en répondant à quelques-uns des nombreux passages dans lesquels Ruffin disait trouver ce que l'illustre Docteur blâmait dans Origènes comme autant d'erreurs très graves, ne disconvient pas que ce ne soit des erreurs,

(1) *Ibid.*, pag. 354.

(2) *Lettres,* tom. III, pag. 7. — Tom. II, pag. 287.

mais il prétend que ce sont celles d'Origènes qu'il n'a fait que rapporter, et dont il n'est pas responsable. Cela suffit-il pour justifier saint Jérôme, et peut-on bien comprendre qu'il ait donné ces livres comme règle du jugement à porter sur son orthodoxie (1)? Ruffin n'était-il pas aussi en droit de répondre qu'il n'était point responsable des erreurs du *Péri-Archôn*, puisqu'il n'avait fait que le traduire, et rapporter en une certaine façon les opinions d'Origènes?

Dans la seconde partie, Ruffin passe aux autres chefs d'accusation intentés contre lui. On l'accusait de se faire une loi du parjure, afin de ne pas révéler les secrets d'une secte qui l'unissait à Origènes. Saint Jérôme s'était glorifié de n'être pas comme certains personnages qui n'avaient jamais eu d'autres maîtres qu'eux-mêmes. Ruffin, s'imaginant que c'est à lui qu'il en veut, crie à la calomnie, et cite les grands hommes qui l'ont instruit : le vieillard Didymus, Serapion et Menites, Paul l'Ancien, Antoine, Macaire, Isidore et Pambo. On lui reprochait d'avoir loué les mœurs et la doctrine d'Origènes ! — Mais combien de fois Jérôme n'en avait-il pas fait autant? ses divers ouvrages étaient là pour le prouver. C'est un point sur lequel le prêtre d'Aquilée insiste longuement et avec force, mêlant plus d'une fois de mesquines récriminations à des raisons très valables, et se laissant aller à de froides railleries, à des paroles aigres pour

(1) Tillemont, *Mém.*, tom. XII, pag. 115.

lesquelles il demande pardon sur la fin de ce deuxième livre (1).

Aussitôt que l'*Apologie* de Ruffin eut paru dans Rome, les amis de saint Jérôme s'empressèrent de lui en donner avis. Paulinianus, son frère, lui en apporta de longs extraits, d'après lesquels Jérôme commença une Apologie divisée en deux livres, comme était celle de Ruffin, et adressée à Pammachius et à Marcella. Il ne faut pas s'étonner si une réfutation qui ne pouvait porter que sur des fragments d'un livre inconnu, manque de liaison et d'ordre.

Saint Jérôme répondait assez directement sur sa traduction du *Péri-Archôn*. Il n'avait rien voulu déguiser; Origènes s'offrait tel qu'il était, avec son mélange de vérités et d'erreurs. On savait ainsi à qui l'on avait affaire; mais il n'en était pas de même de la version de Ruffin. Quant aux altérations faites par les hérétiques, saint Jérôme n'en convenait pas, et il est difficile, effectivement, de croire qu'ils eussent pu falsifier tous les exemplaires à la fois, surtout dans le même sens.

Ce fut par un marchand qui trafiquait à Aquilée, que le prêtre Ruffin reçut une copie de l'Apologie de Jérôme. Il y répondit en deux jours (2) par une lettre que nous n'avons pas, mais dont il est assez facile de se faire une idée, d'après la réplique de son antago-

(1) Attamen pro hoc ipso veniam petimus, si quid forte asperius prosequuti sumus. Pag. 458, apud Martianay.

(2) Hieron. *Apolog.*, lib. III, pag. 447.

niste. Jérôme dit que cette Lettre était pleine de reproches et d'injures, et qu'elle *enfantait* contre lui des *montagnes de crimes* (1). Il déclarait avoir beaucoup d'estime pour l'érudition et l'éloquence de Jérôme, tout en le blâmant d'en faire parade, et se plaignait des railleries adressées au style de l'*Apologie*. Etait-il surprenant que lui, Ruffin, qui depuis trente ans, ne s'était guère occupé qu'à la langue des Grecs, ne fût pas très habile dans celle des Latins ; et Jérôme, cet homme à trois langues (2), n'était-il pas d'autant plus blamâble qu'il avait aussi plus de savoir ? Il se défendait toujours comme il pouvait sur ses traductions, en prétendant qu'elles ne renfermaient rien de plus que ce qu'il y avait dans les Commentaires de saint Jérôme. Il soutenait que l'Italie avait approuvé sa foi, et demandait là dessus satisfaction à Jérôme. Il en revenait encore à le blâmer de ce qu'il employait les expressions des poètes comiques et des autres écrivains profanes. Il faisait de grands efforts pour se défendre contre la letttre du pape Anastase à Jean de Jérusalem par celle qu'il avait obtenue de Syricius. Et, pour dire, sans doute, que saint Jérôme n'avait pas sujet de condamner tous ceux qui étaient mal venus à Rome, il tâchait de présenter sous un jour défavorable, soit la façon dont Jérôme s'y était vu traité, soit la manière dont il en était parti. Ruffin

(1) *Ibid.*, pag. 439.

(2) Hebraeus, Latinus, Graecus, *trilinguis*. Ibid., pag. 443.

continuait à protester qu'il n'avait pas de sentiment arrêté sur l'origine de l'ame, non plus que sur un grand nombre d'autres questions qui sont inconnues à l'homme, et il insistait avec une misérable opiniâtreté sur ce rêve d'autrefois, dans lequel Jérôme avait promis de ne plus lire les auteurs profanes.

En terminant sa lettre, Ruffin sommait Jérôme de garder le silence, de ne pas continuer par des ouvrages publics le scandale que leur dispute avait déjà causé dans l'Eglise, et dont il rejetait désormais sur lui toute la responsabilité. S'il persistait dans ses allures, Ruffin serait même obligé de porter l'affaire devant les tribunaux séculiers, et de le poursuivre criminellement. C'est du moins le sens le plus raisonnable que l'on puisse donner aux expressions de saint Jérôme, qui répète plusieurs fois que Ruffin ne le menaçait de rien moins que de la mort. Comme Ruffin avait dicté la Lettre, il finissait par ces mots écrits de sa main : *Je souhaite que vous aimiez la paix*.

Le digne évêque d'Aquilée, saint Chromatius, avait écrit à Jérôme pour le conjurer de laisser là cette fâcheuse discussion, et le vieil athlète prend le Seigneur Jésus à témoin qu'il avait eu le dessein de céder à l'avertissement du pontife; mais les menaces de Ruffin le contraignirent à répondre, car il craignait, disait-il, qu'en gardant le silence, il ne parût se reconnaître coupable des crimes énormes dont on menaçait de

l'accuser, s'il venait à répliquer (1). Jérôme déclare donc qu'il se contentera de réfuter les objections de son adversaire, sans y mêler aucune injure. Il ne veut scandaliser personne, il n'est point accusateur de Ruffin, et il considèrera bien moins ce que mérite son antagoniste, que ce qui lui convient à lui-même. Ce projet de défense calme et retenu ne put tenir, et, dès que le rude combattant se fut mis sur la défensive, il y alla d'une vigueur extrême.

Il s'excuse faiblement de ses fades railleries contre la science et le style de Ruffin, et, au lieu de fermer la plaie, il ne fait que l'ouvrir davantage. Lorsque Ruffin disait avoir écrit sa Lettre en deux jours, saint Jérôme l'accuse de mensonge et d'impudence. Au fond, qu'y aurait-il eu de si extraordinaire, et pourquoi ne pas en croire tout bonnement Ruffin sur une affaire semblable? Deux jours ou deux semaines, qu'est-ce que cela faisait? Jérôme confesse qu'il a été autrefois dans les erreurs d'Origènes, aussi bien que Ruffin; qu'il a trop vanté le célèbre Catéchiste, et qu'il s'en repent. Il invite Ruffin à faire comme lui. S'ils se trompèrent dans leur jeunesse, ils doivent se corriger dans leur vieillesse (2). Très bien, mais Jérôme ne s'aperçoit plus que, par cet aveu, il donne un terrible avantage à Ruffin, qui disait que, en effet, l'illustre Doc-

(1) Hieron. *Apolog.*, lib. III, pag. 437.

(2) Erravimus iuvenes, emendemur senes. Si frater es, me gaude correctum; si amicus sum, de conversione tua debeo gratulari. *Ibid.*, pag. 445.

teur avait jadis partagé des opinions que maintenant il poursuivait de ses flétrissures.

Il faut bien reconnaître que sur la question de l'origine des ames, sur celle de la nature des anges, Jérôme n'est pas plus avancé ni plus explicite que Ruffin (1). Quant aux questions que Ruffin lui avait adressées sur tant de mystères qui remplissent le monde, et n'avaient cessé d'être un écueil pour les plus grands esprits, Jérôme se complaît à faire une longue énumération des anciens philosophes qui ont traité ces matières, et ajoute que, si le temps le lui permettait, il s'expliquerait sur toutes ces difficultés, ou avec Lucrèce qui a suivi Epicure, ou avec les Péripatéticiens qui ont pour maître Aristote, ou avec les Académiciens qui relèvent de Platon, ou avec les Stoïciens qui pensent comme Zénon. Mais il en demeure là, et ne dit point quels étaient les sentiments des divers philosophes sur la nature du soleil, le cours des astres, le flux et le reflux de la mer, l'origine des vents (2). Il lui suffit d'insinuer qu'il a lu beaucoup d'écrivains. Ce n'était pas de cela qu'il s'agissait, et personne ne mettait en doute qu'il ne fût très versé dans les auteurs profanes.

On retrouve, dans cette troisième *Apologie*, plusieurs choses déjà dites dans les deux précédentes. C'est assez le propre des longues discussions de ramener ces mo-

(1) *Ibid.*, pag. 464.

(2) *Ibid.*, pag. 465.

notones redites, et la verve entraînante de saint Jérôme, son érudition abondante et variée, son imagination vive et fleurie ne réussissent pas toujours à sauver l'ennui qui finit nécessairement par descendre sur ces pages que le Solitaire multiplie avec ardeur. Il faut dire néanmoins que, en la dégageant même de ce qu'elle a de personnel dans les contestations, l'*Apologie contre Ruffin* est un livre curieux à plus d'un titre, pour l'érudition profane comme pour la science chrétienne.

CHAPITRE XII.

Eloge funèbre de Fabiola, par saint Jérôme. — Pénitence de cette illustre femme. — Eglise de Saint Jean de Latran. — Hôpital fondé par Fabiola. — Saint Jérôme et Bossuet. — Eloge funèbre de Paula. — Mort de sainte Eustochium, sa fille. — Lettre de saint Jérôme à Laeta, sur l'éducation de sa fille Paula. — Albinus, prêtre des Dieux et aïeul de la jeune chrétienne. — De l'éducation des filles, d'après saint Jérôme.

Tandisque le vieux solitaire de Bethléhem était ainsi absorbé par des discussions auxquelles il apportait la fougue et la vivacité d'un autre âge, il se faisait dans ses amitiés de ces vides sensibles qui vont toujours s'agrandissant, à mesure qu'on approche du dernier terme. C'était lui qui avait à dire l'oraison funèbre des plus regrettables et des plus illustre défunts. Combien n'en avait-il pas déjà pleurés, et des meilleurs !

Aujourd'hui (399), quatre ans seulement depuis que

la tombe s'était fermée sur le prêtre Népotianus; deux ans depuis la *soudaine pérégrination* de Paulina, femme du noble Pammachius, il fallait célébrer les vertus de Fabiola, cette femme qui avait été la gloire des Chrétiens, l'admiration des Gentils, la consolation des moines, et que les pauvres pleuraient encore (1).

Elle était de la descendance de ce Q. Maximus, dont les sages temporisations avaient sauvé la République des mains d'Hannibal. Fabiola, avait été unie à un époux si peu digne d'elle et si honteusement vicieux qu'elle prit le parti de le quitter, mais sans découvrir des désordres, qui cependant faisaient murmurer tout le voisinage. Comme elle était bien jeune encore, elle usa du privilége que lui conférait la loi civile, et s'engagea dans de nouveaux liens. Mais, après la mort de son second mari, Fabiola rentrant en elle-même, et comprenant que les lois des Césars ne sont pas celles de Jésus-Christ, ni les enseignements de Papinien ceux de saint Paul, elle fit une éclatante pénitence. Saint Jérôme, qui rappelle à cette occasion la sage austérité de l'Evangile, avait eu déjà l'occasion, dans une lettre écrite, en 394, à Amandus, prêtre et ensuite évêque de Bordeaux, de prononcer ouvertement au sujet d'une rupture et d'un second mariage du genre de celui de Fabiola (2).

Sur les hauteurs du mont Coelius, dans la partie mé-

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. IV, pag. 277.

(2) *Amand.* inter Criticas, tom. IV, epist. 4.

ridionale de Rome et en un magnifique isolement, s'élève une splendide Eglise qu'on appelle avec raison le *mère et le chef des autres Eglises*, car elle est la cathédrale des souverains pontifes ; elle a reçu les Pères de douze conciles, et c'est d'une de ses loges qu'aux grandes fêtes de l'année le vicaire de Jésus-Christ donne sa bénédiction solennelle. L'auguste basilique de Saint-Jean de Latran regarde les ruines encore debout dans les champs entre Rome et Albano, et occupe la place du palais de Plautius Latéranus qui, ayant été englobé dans une conspiration contre Néron, eut la tête tranchée par la main d'un tribun, et mourut avec ce silence obstiné que l'on connaissait si bien alors, *plenus constantis silentii*, comme disait Tacite (1). L'empereur Constantin fut le fondateur de la Basilique Latérane, dédiée ensuite au Sauveur par le pape Silvestre, et qui a gardé le nom du consul romain.

Or, la veille de la grande solennité de Pâques, une femme couverte de vêtements déchirés et lugubres, vint, la tête nue, les cheveux épars, le visage pâle et défait, se prosterner au rang des Pénitents, et avec un air si douloureux qu'elle fit couler les larmes de l'évêque de Rome, des prêtres et de tout le peuple chrétien. Elle demeura hors de l'Eglise, jusqu'à ce que l'évêque l'y rappelât, comme il l'en avait chassée. Ce visage par lequel elle avait conquis l'affection d'un se-

(1) *Annal.* xv, 60. — Caesariano gladio truncatus est. Saint Jérôme, *Lettres*, tom. iv, pag. 282.

cond époux, Fabiola se prit à le meurtrir; l'éclat des pierreries lui était devenu importun; elle ne pouvait voir les linges les plus précieux, et fuyait ces vains ajustements qui faisaient l'amour et la gloire de tant d'autres matrones romaines.

Une fois rentrée dans la communion des Chrétiens, Fabiola vendit son riche patrimoine, afin d'en faire celui des pauvres, et fut la première dans Rome, à fonder un hôpital (*νοσοκομεῖον*) pour y recueillir les pauvres malades gisant aux coins des rues, et soulager tous ces malheureux accablés de langueur et consumés de faim. On vit alors bien des infirmités réunies dans la pieuse maison dont elle dotait sa ville natale. Ces nez coupés, ses yeux crevés, ces pieds à demi-brûlés, ces mains livides, ces ventres gonflés, ces cuisses décharnées, ces jambes enflées, ces chairs putrides et rongées d'où sortait une fourmillière de vers : quel assemblage émouvant pour une ame chrétienne, qui savait découvrir sous la triste enveloppe de l'humanité tout autant de membres souffrants de Jésus-Christ! Bien des fois Fabiola porta sur ses délicates épaules des personnes languissantes de jaunisse et d'une crasse infecte. Bien souvent elle lava des plaies toutes purulentes, que d'autres ne pouvaient pas même regarder. Elle donnait à manger de ses propres mains, et rafraîchissait de quelque petit breuvage un cadavre expirant (1). La nature éprouve de vives répugnances

(1) Saint Jérôme, *ibid.*, pag. 290. Le tableau que le saint prêtre nous

en face des misères et des douleurs physiques, mais la foi, quand elle est puissante, surmonte bien vîte les dégoûts. « Cet homme que nous méprisons, que nous ne pouvons même voir, et dont l'aspect seul nous soulève le cœur, c'est notre semblable ; il est formé de la même boue que nous, et composé des mêmes éléments. Tout ce qu'il souffre, nous pouvons le souffrir. Regardons ses plaies comme les nôtres, et alors toute cette dureté d'ame pour autrui se brisera devant les bienveillantes pensées que nous avons pour nous-mêmes (1). »

Au reste, Fabiola ne se montra pas moins libérale envers les clercs, les moines et les vierges de Jésus-Christ. Rome était trop étroite pour la charité de cette miséricordieuse femme. Elle parcourut donc les îles et toute la mer Etrusque ; elle allait elle-même, ou envoyait des personnes fidèles et vertueuses répandre sa munificence dans la province des Volsques, dans les anfractuosités des mers, où résidaient les chœurs des moines.

Le desir de voir les Lieux Saints amena tout à coup Fabiola à Jérusalem, contre l'attente générale. Plusieurs personnes accoururent la recevoir ; elle passa quelque temps dans le monastère de Jérôme qui, se rappelant ensuite leurs entretiens, croyait encore avoir

trace des infirmités agglomérées dans un hôpital est supérieur au morceau de Fléchier tant de fois cité. (*Orais. fun. de Marie-Thérèse d'Autriche*, pag. 237, édit. Lefebvre).

(1) *Ibid.*, pag. 291.

la religieuse femme auprès de lui. Il ne pouvait assez admirer ce qu'elle apportait de ferveur et d'application à l'étude des volumes sacrés. Affamée qu'elle était de cette lecture, elle parcourait les Prophètes, les Evangiles et les Psaumes, proposant des difficultés et conservant avec amour dans son cœur les réponses de Jérôme.

Pendant que l'on cherchait à une femme si distinguée une demeure digne d'elle, il arriva soudain de divers endroits une nouvelle qui fit trembler l'Orient, la Syrie surtout et la Palestine. A l'extrémité des Palus-Maeotides, entre les glaces du Tanaïs et la féroce nation des Gètes, se trouvaient les Huns qui, débordant en nombreux essaims, volant çà et là sur de rapides coursiers, remplissaient de carnage et d'effroi tous les lieux qu'ils traversaient. C'était le moment où Arbogaste, après avoir fait égorger Valentinien le Jeune, avait jeté la pourpre sur les épaules d'Eugénius. Théodose étant allé, en 394, combattre ce tyran, avait mené avec lui les légions romaines, et lorsque, en 395, il eût fallu la terreur de leur glaive, elles se trouvaient encore en Italie. On vit donc apparaître sur tous les points à la fois les nouveaux conquérants, qui allaient plus vite que le bruit de leur irruption, et n'épargnèrent ni la religion et ses autels, ni les dignités, ni la la tendre enfance. Il se disait, et c'était la rumeur commune, que ces bêtes féroces venaient à Jérusalem, attirées par la soif de l'or. On relevait hâtivement les murailles de la ville, qui avaient été négligées en

temps de paix. Antioche était cernée, et Tyr, désespérant de pouvoir se défendre, s'exilait du continent dans son île antique (1).

Jérôme et ses moines se virent forcés de courir au rivage, d'improviser une embarcation, et, malgré la violence des vents, de regarder le naufrage comme préférable à la présence des Barbares ; c'était surtout pour la jeunesse ou la beauté des vierges qu'on éprouvait de vives alarmes. Les appréhensions du dehors s'aggravaient encore de la guerre du dedans, c'est-à-dire des discussions sur l'Origénisme. Quant à Jérôme, il ne pouvait se résoudre à quitter l'Orient où il avait à jamais établi sa demeure, ni ces Lieux Saints qui avaient pour lui tout le charme d'une seconde patrie. Un tel sacrifice eût été au dessus de ses forces. Mais Fabiola, qui portait tout avec elle, comme ce philosophe ancien ; elle qui était désormais étrangère dans quelque cité que ce fût, retourna en Italie pour vivre pauvre aux lieux mêmes où on l'avait vue si opulente, et habiter chez les autres, après avoir abrité chez elle tant de monde.

Rentrée dans sa patrie, Fabiola reprit le cours de ses bonnes œuvres, et, de concert avec Pammachius, fit élever au Port-Romain un hospice destiné à recevoir les pélerins qui abordaient sur le sol italique, et ceux qui voulaient prendre sur le doux rivage quelques forces contre les fatigues de la navigation. Non

(1) Saint Jérôme, pag. 300.

seulement on y soulageait les pauvres dans leurs nécessités, mais encore on donnait des marques de munificence à ceux même qui avaient quelque chose. L'univers entier apprit donc en même temps qu'un hospice existait au Port-Romain. La Bretagne sut l'été ce que l'Egyptien et le Parthe avaient su l'hiver (1).

Avant de se perdre dans la Méditerranée, le Tibre se partageait, comme aujourd'hui encore, en deux bras inégaux, et formait l'île d'Apollon, l'*Isola sacra* des modernes. Sur l'extrémité du bras gauche se trouvait Ostie, longtemps florissante et renommée. L'ensablement de la grande embouchure et la nécessité d'avoir un port sur ces rivages, déterminèrent Trajan à en creuser un vers l'extrémité du bras droit, beaucoup moins long, et plus rapide, plus profond que l'autre. Le nouveau port fut appelé *Portus Traianus*, et succéda à celui d'Ostie. La petite ville de Fiumicino, bâtie à plus de deux mille mètres au dessous de Port-Trajan, tient à son tour la place de cette seconde ville, et la navigation est concentrée dans ce bras du fleuve (2). Comme la cité de Trajan était devenue un centre d'activité, et qu'il y arrivait, qu'il en partait de nombreux voyageurs, Fabiola et Pammachius firent une œuvre singulièrement belle, quand ils unirent leurs efforts pour une fondation d'une utilité si grande.

(1) Xenodochium in Portu Romano situm totus pariter mundus audivit; sub una aestate didicit Britannia quod Aegyptus et Parthus noverant vere. *Ibid.*, pag. 302.

(2) Bonstetten, *Voyage dans le Latium*, pag. 107.

C'était le second établissement de charité que Fabiola donnait à sa patrie, qui dès lors s'est montrée si prodigue d'institutions pieuses, et a même devancé notre miséricordieux Vincent de Paul.

Fabiola fit une dernière et large aumône en faveur des moines qu'elle avait secondés auparavant, et s'endormit bientôt dans le Seigneur. La ville de Rome éclata en témoignages d'amour et d'admiration, aux funérailles de cette religieuse femme. Le peuple se pressait à côté de ces restes mortels qu'avait habités une ame si dévouée pour lui. Les places, les portiques, les toits des maisons ne pouvaient contenir la foule des spectateurs. Le chant des psaumes vint se mêler, avec ses accents de tristesse et d'espoir, aux douloureuses rumeurs des citoyens, et l'*alleluia* montait à la voûte dorée des hautes basiliques. Non, disait saint Jérôme, les triomphes de Fabius sur les Gaulois, de Papirius sur les Samnites, de Scipion sur les Numantins, de Pompée sur les nations du Pont, ne furent rien en comparaison des triomphes de Fabiola (1).

Rome ne s'est pas déshabituée de ces pacifiques triomphes. Il n'y a pas de si longues années qu'une jeune princesse, en qui l'on admirait tout à la fois l'éclat de la vertu et de la beauté, ayant jeté le deuil dans la capitale du monde chrétien par une fin prématurée, quarante Romains s'attelèrent à son char

(1) *Lettres*, ibid., 305.

funèbre, et conduisirent au caveau de la famille des Borghèse la fille des Talbot de Shrewsbury, pendant que, du haut du Quirinal, Sa Sainteté Grégoire XVI bénissait le cercueil, et déplorait la grande perte que la Ville éternelle venait de faire (1).

Quand le prêtre Jérôme adressait de Bethléhem à son ami Océanus l'oraison funèbre de l'illustre défunte, il était presque à cet âge qui est, suivant les Livres Saints, la somme totale de nos années (2). Le vénérable vieillard terminait par un adieu grave et triste comme celui de Bossuet sur le cercueil du grand Condé (3). Rien, dans la littérature chrétienne, ne nous rappelle mieux *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint*. « Voilà quel est, disait-il, le présent que vous offre mon esprit en sa vieillesse, ô Fabiola ; c'est le suprême tribut que je vous paie. Souvent j'ai loué des vierges, des veuves, des femmes mariées, dont les vêtements furent toujours blancs, et qui suivent l'Agneau partout où il va. Heureuse louange, de n'être souillée d'aucune tache dans toute la vie ! Loin d'ici toutefois la médisance, loin d'ici la haine. Celle qui était tombée aux mains des voleurs, a été rapportée sur les épaules du Christ. »

Ainsi, pour couvrir une faute de Fabiola, Jérôme

(1) Voir l'attachante biographie de la princesse, par M. Zeloni.

(2) *Ps.*, xxxix, 10-11.

(3) C'est dans le texte que cela est sensible : *Hoc tibi, Fabiola, ingenii mei senile munus, has officiorum inferias dedi. Laudavimus saepe virgines, viduas ac maritatas*, etc.

n'invoquait d'autre excuse que la miséricorde du Sauveur des hommes, et la parabole de la pauvre brebis égarée. Bienheureux celui qui n'a jamais eu besoin d'être rapporté au bercail!

Après avoir écrit l'éloge de tant de pieuses défuntes, Jérôme ne pouvait oublier sainte Paula, avec laquelle il avait vécu dans une longue et sainte amitié. Paula était sortie de ce monde le 26 janvier 404, à l'âge de cinquante-six ans, huit mois et vingt et un jours, et avait passé dix-huit ans dans l'Orient. Jérôme fut tellement troublé de la mort de cette vénérable femme, qu'il resta assez longtemps sans pouvoir entreprendre aucun travail sérieux. Il mandait à Théophile d'Alexandrie qu'il avait perdu sa consolation, mais qu'il était affligé surtout pour les saints, que Paula soulageait avec une active sollicitude (1). Il ne rompit le silence et ne reprit ses études ordinaires que par la traduction de quelques ouvrages de saint Pacôme et d'autres abbés de Tabenne, dans l'espoir que ce labeur agréerait à Paula, qui avait toujours montré tant d'affection pour les monastères (2). Quand il put enfin se mettre à l'œuvre, il écrivit en deux nuits cette longue et éloquente oraison funèbre, prenant à témoin Jésus-Christ et ses élus, l'ange même qui fut le gardien et le compagnon de cette admirable femme, qu'il ne dit rien qui soit au dessus de ses mérites (3); qu'il

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 391.

(2) Holsten. *Codex Regularum*, etc., pag. 31-33.

(3) *Lettres*, tom. IV, pag. 349.

parle d'elle comme il convient à un chrétien de parler d'une chrétienne, en témoin et en historien, mais non pas en panégyriste de ses vertus (1); puis s'efforçant d'excuser le manque d'élégance et de grâce dans un ouvrage si rapidement fait.

Paula déjà nous est apparue plus d'une fois, dans cette *Histoire*; maintenant il ne nous reste qu'à la voir descendre au tombeau. De graves maladies l'éprouvèrent, avant qu'elle fût emportée de ce monde. Une fois qu'elle relevait d'une violente fièvre, les médecins l'engageaient à boire un peu de vin pour qu'elle se donnât quelques forces et ne pas devenir hydropique, en buvant de l'eau. Jérôme, de son côté, priait l'évêque Epiphanius de l'engager, de l'obliger même à suivre les conseils des médecins. Paula, calme et impassible au milieu de ces amicales instances, dit à Jérôme, en souriant, qu'elle comprenait d'où venait le langage du pontife, et celui-ci disait ingénûment au prêtre Jérôme! « J'ai si bien réussi, qu'elle a presque persuadé à un vieillard comme moi de ne pas boire de vin (2). » L'austère Docteur ne peut s'empêcher de jeter quelque blâme sur cette rigidité, qui n'était pas dans les justes bornes de la sagesse.

Pendant la dernière maladie de Paula, sa fille Eustochium fit éclater plus que jamais sa piété filiale. On la vit alors s'attacher au lit de sa mère, la rafraîchir

(1) *Ibid.*, pag. 419.
(2) *Ibid.*, pag. 417.

de son éventail, lui soutenir la tête, lui donner des oreillers, lui frotter les pieds, lui réchauffer l'estomac avec la main, lui faire une molle couche, tempérer l'eau chaude qu'elle devait boire, lui rendre les plus humbles et les plus minutieux offices, s'imaginant que si une autre personne faisait quelque chose, c'était autant que l'on ôtait à sa récompense. Eustochium n'interrompait ses pieux devoirs que pour aller à la crèche du Sauveur, demander avec larmes et gémissements au Maître de la vie et de la mort, qu'il ne la privât pas d'un appui si cher, ou bien qu'il permît qu'elles fussent portées en terre dans le même cercueil.

A mesure que la vie se retirait d'elle, Paula se recueillait en Dieu, et murmurait quelques versets des Psaumes, de ces vives aspirations du prophète-roi vers les éternelles demeures. Comme Jérôme se prit à lui demander si elle n'éprouvait point quelque peine, elle lui dit en grec que rien ne la molestait, qu'elle ne voyait rien que de calme et de tranquille. Ce furent ses dernières paroles, et dès lors, les yeux fermés à toutes les choses de ce monde, elle ne fit plus que soupirer doucement les mêmes versets. Elle tenait un doigt contre sa bouche, et exprimait sur ses lèvres le signe de la croix (1). Autour de la mourante se trouvaient l'évêque Jean de Jérusalem, les pontifes de quelques autres villes, des prêtres et des lévites nombreux. Le monastère était plein de vierges et de moi-

(1) Digitum ad os tenens, crucis signum pingebat in labiis. *Ibid.* pag. 442.

nes qui venaient voir partir la sainte. Quand elle rendit son ame à Dieu, on n'entendit point de ces cris, de ces gémissements qui d'ordinaire accompagnent le trépas des gens du monde. Ce qu'il y eut d'admirable, c'est que la pâleur de la mort ne changea point son visage; il respirait quelque chose de si grave et de si majestueux qu'on eût dit un paisible sommeil. Durant trois jours, des chœurs nombreux alternèrent le chant des psaumes en grec, en latin et en syriaque. Sainte Paula fut portée en terre par des évêques, qui chargèrent son corps sur leurs épaules, tandis que d'autres pontifes précédaient le convoi, des flambeaux et des cierges à la main, ou guidaient les chœurs de ceux qui chantaient des psaumes. Elle fut déposée au milieu de l'Eglise de la grotte du Sauveur, et, le troisième jour, sous la grotte même. Jérôme lui fit une épitaphe en vers. La pieuse et lugubre psalmodie se continua pendant une semaine encore. Il vint à ses funérailles des habitants de toutes les cités de la Palestine; les moines accoururent de leur solitude, les vierges de leur secret asyle. De pauvres veuves et des indigents montraient les vêtements que leur avait donnés sainte Paula; toute cette foule nécessiteuse disait hautement qu'elle avait perdu sa mère nourricière. Mais surtout l'inconsolable Eustochium ne s'était séparée de Paula qu'avec de profonds déchirements de cœur; on la vit lui baiser les yeux, coller ses lèvres sur le visage de cette morte chérie et embrasser tout son corps; elle voulait être ensevelie avec elle.

Sainte Paula ne laissait à Eustochium, avec l'exemple de ses vertus, rien que des dettes considérables, et la nécessité de pourvoir à l'entretien d'un nombre infini de moines et de vierges.

« Soyez en paix, lui disait cependant saint Jérôme : vous êtes enrichie d'un grand héritage. Le Seigneur est votre part, et ce qui doit vous causer plus de joie encore, votre mère a été couronnée par un long martyre. Ce qui nous est compté, ce n'est pas seulement le sang versé pour la confession de la foi ; car la vie immaculée d'une ame qui sert Dieu, est elle-même un martyre quotidien. Cette couronne-là est tressée de roses et de violettes, celle-ci est faite de lys (1). » Puis reportant sa pensée vers la défunte : « Adieu, Paula, disait-il. Soutiens par tes prières l'extrême vieillesse d'un homme rempli de vénération pour toi. Ta foi et tes œuvres t'unissent au Christ ; si près de lui, tu obtiendras facilement ce que tu demanderas (2). »

Eustochium continua aux vierges de Bethléhem les secours et l'affection de sa mère Paula. Saint Jérôme témoigne dans sa traduction de la règle de saint Pacôme, qu'il la fit surtout afin qu'elle pût aider Eustochium à conduire les vierges qui demeuraient avec elle, et que ses confrères à lui, c'est-à-dire les Religieux de son monastère, ou d'autres moines latins, pussent suivre l'exemple des Solitaires de Tabenne.

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, pag. 447.

(2) *Ibid.*, pag. 449.

Eustochium vivait au milieu d'une société de cinquante vierges (1).

Jérôme lui dédia quelques-uns de ses travaux sur l'Ancien Testament, et ce fut à sa prière qu'il commenta le prophète Isaïe, la consultant parfois dans les difficultés les plus sérieuses. De même que sa mère Paula s'était défendue contre les embûches des Origénistes (2), de même Eustochium sut résister aux erreurs des Pélagiens, et endurer même leurs persécutions. Cette sainte fille d'une sainte mère passa de la vie de ce monde à celle des élus, en l'année 419. Elle était de la *gens* Julia, et, par sa mère, descendait des Scipion et des Paul-Emile. Toute cette grandeur humaine, elle en fit le sacrifice auprès du berceau de Jésus-Christ.

Paula vivait encore, lorsque Jérôme (398 à 401) écrivit une lettre à Laeta sur l'éducation de la jeune Paula, sa fille, qui était petite-fille de la Sainte de ce nom.

Laeta naquit d'un père doublement attaché à la religion de l'ancienne Rome, car il était payen, et de plus pontife des dieux. Son épouse, au contraire, figurait dans les rangs des Chrétiens, et les enfants qui sortirent de cette union devinrent des disciples de l'Evangile. Laeta, que Jérôme appelle sa religieuse fille en Jésus-Christ, est la seule dont nous sachions le nom.

(1) Pallad., cap. CXXVI.

(2) *Lettres*, tom. IV, pag. 425 et suiv.

Elle fut mariée à Toxotius, dernier fils de sainte Paula, et eut de lui, après une malheureuse fécondité, cette heureuse Paula qui fit trève à ses tristesses maternelles. La jeune enfant était le fruit d'un vœu, et avait été promise au Seigneur, avant qu'elle fût née (1). Dès qu'elle put bégayer quelques paroles, sa pieuse mère lui apprit à chanter l'*Alleluia* des Chrétiens ; on vit même Albinus, prêtre de Jupiter, tenir avec joie sur ses genoux sa petite-fille qui envoyait à Dieu ce premier cri d'amour. Etrange contraste, en vérité, que cette présence des deux religions sous le même toit, au sein d'une grande famille, et jusque aux premiers jours du Ve siècle ! Le chantre des Martyrs, quand il attribue la foi païenne au père de Cymodocée, tandisque celle-ci déjà est chrétienne, se rappelait-il le tableau de Jérôme, ou bien était-il arrivé à le deviner par cette première vue de génie qui appartient à quelques natures privilégiées ? Saint Jérôme disait avec raison qu'Albinus était déjà candidat de la foi *(candidatus fidei)*, lui qui se voyait environné d'une troupe croyante de fils et de petit-fils. « Je suis persuadé, ajoutait le saint Docteur, que s'il avait eu, dans sa jeunesse, une telle parenté, il aurait pu croire en Jésus-Christ. Qu'Albinus rejette ma lettre avec dédain, et s'en moque ; qu'il me traite de fou et m'appelle insensé : son gendre en faisait autant avant de croire. On devient chrétien, on ne naît pas tel. Les murs dorés du Ca-

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. III, pag. 339. — Tom. IV, pag. 437.

pitole sont aujourd'hui sales; tous les temples de Rome sont pleins de poussière et de toiles d'araignées. La cité se meut de ses fondements, et le peuple, courant par flots devant ses temples à demi ruinés, vole aux tombeaux des Martyrs (1). »

Jérôme écrit ensuite qu'il n'y avait pas de longues années que Gracchus, parent de Laeta, et qui venait d'une noblesse patricienne, avait eu le courage, pendant qu'il gérait la Préfecture de Rome, d'abattre, de briser, de détruire la caverne de Mithra, et tous les simulacres monstrueux par les noms desquels étaient désignés les adeptes du culte mithriaque. Les noms symboliques étaient pris dans le système zodiacal et planétaire, et on les représentait par des images ou des statues dans les antres sacrés de la superstition. Gracchus fit donc un coup d'éclat, et mérita d'arriver au baptême en donnant des gages de sa foi à Jésus-Christ. Ce ne fut pas toutefois avant l'année 378, car il ne prit la Préfecture qu'en cette année-là (2). Un poète chrétien rappelait à un autre Préfet de Rome cette hardie manifestation de Gracchus (3). Saint Jérôme en prenait occasion de célébrer le triomphe du Christianisme. « La Gentilité, disait-il, endure la solitude

(1) Fiunt, non nascuntur christiani. Auratum squalet Capitolium. Fuligine et aranearum telis omnia Romae templa cooperta sunt. Movetur Urbs sedibus suis, et inundans populus ante delubra semiruta currit ad martyrum tumulos. *Œuvres*, tom. III, pag. 334.

(2) Philippi a Turre, *de Mithra*, cap. ultimo.

(3) Prudent. *adv. Symm.* I, 562.

dans Rome même. Les Dieux qui furent autrefois ceux des nations ne se trouvent plus que dans les combles avec les hiboux et les chouettes. Les étendards des soldats, ce sont les insignes de la croix. C'est la peinture de ce poteau salutaire qui décore la pourpre des rois et les ardentes gemmes de leurs diadèmes. Déjà même l'égyptien Sérapis s'est fait chrétien. Marnas pleure enfermé dans Gaza, et appréhende sans cesse le renversement de son temple. Chaque jour nous recevons de l'Inde, de la Perse, de l'Ethiopie des troupes de moines. L'Arménien a déposé son carquois, les Huns apprennent le Psautier, les glaces de la Scythie s'échauffent de la chaleur de la foi; la blonde et fauve armée des Gètes promène çà et là des tentes pour églises, et peut-être ne combattent-ils contre nous a égales forces, que parce qu'ils se confient dans la même religion (1). »

Lorsque sainte Paula apprit à Jérusalem que sa religieuse petite-fille était vouée au Seigneur, et lui donnait les premières affections de sa jeune ame, elle ressentit une profonde joie, et ne souhaitait de revenir à Rome que pour y voir une vertueuse famille servir Dieu, en renonçant au siècle. Laeta, de concert avec Marcella, s'était adressée à Jérôme pour avoir de lui quelques règles qui la dirigeassent dans l'éducation de la jeune Paula. Il lui répondit par une lettre, que l'on peut considérer comme une sorte de traité sur cette

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 437.

délicate question, et que viendra compléter une lettre écrite plus tard, celle qu'il adressa à Gaudentius, au sujet de Pacatula, sa fille. N'est-il pas curieux, d'ailleurs, quels que soient les conseils du vieux solitaire, de savoir comment ce devancier de Fénelon comprenait, du fond de sa cellule, l'éducation des jeunes Romaines ?

Jérôme veut qu'on éloigne de Paula toute autre enfant qui pourrait ternir déjà, de son souffle précocement gâté, une précieuse innocence. Point de domestiques ni de suivantes qui laissent échapper d'inconvenantes paroles, ou qui aient des liaisons mondaines ; ce serait une contagion plus dangereuse encore. Ainsi, quelle ne comprenne pas les paroles honteuses, qu'elle ignore les airs profanes. Que sa tendre voix s'accoutume à chanter de doux psaumes. Dès qu'elle apprendra les premiers éléments de la lecture, il faudra lui donner des lettres de buis ou d'ivoire; elle s'en servira pour jouer, et le jeu deviendra instructif pour elle. Toutefois, il ne suffira pas qu'elle sache l'ordre des lettres, ni qu'elle en récite machinalement les noms ; il faudra les mêler souvent et en intervertir l'ordre, afin quelle les distingue non seulement de la voix, mais encore de l'œil. Jérôme demande que la prononciation soit nette et forte, et, pour mieux animer l'enfant à cette ingrate étude des lettres et des syllabes, il conseille de promettre les petits présents que l'âge comporte (1), des pâtisseries, du vin miellé, des

(1) *Ibid.*, pag. 341. — Tom. v, pag. 387.

fleurs printanières, d'éclatantes gemmes, d'élégantes poupées. Les mots mêmes qu'elle devra prononcer, il faut qu'ils soient non point offerts par le hasard, mais choisis à dessein. On pourra prendre les noms des Prophètes et des Apôtres, la série des Patriarches depuis Adam, telle qu'elle est dans saint Matthieu et dans saint Luc; ce sera de plus un moyen d'exercer la mémoire.

Lorsque, d'une main encore tremblante, elle commencera à promener le *style* sur la cire, il faudra qu'une main étrangère conduise ses petits doigts, qu'on lui imprime sur la tablette les caractères des lettres, afin qu'elle suive les mêmes sillons et ne puisse pas s'en écarter. Il sera bon de lui donner des compagnes d'étude, dont les succès viennent piquer son émulation, et à qui elle envie les applaudissements qu'elles obtiendront. Elle ne devra pas être gourmandée, si elle est lente; mieux vaudra l'encourager par des éloges, en sorte qu'elle ait de la joie d'avoir réussi, ou du chagrin d'avoir été surpassée. On veillera surtout à ce qu'elle ne prenne pas l'étude en aversion, de crainte que ce dégoût, venu de l'enfance, ne se retrouve dans un âge plus avancé (1). Le maître auquel elle sera confiée, devra être d'un âge mûr, d'une vie probe, et d'un savoir suffisant. La prononciation des mots, l'explication des premières règles diffèrent bien, dans la bouche d'un homme instruit, de ce qu'elles sont dans

(1) *Ibid.*, tom. III, pag. 343.

celle d'un ignorant. Qu'on prenne garde qu'elle n'aille, par quelque ridicule délicatesse de femme, s'accoutumer à prononcer les mots à demi.

Que la nourrice *(nutrix)* ne soit ni buveuse, ni lascive, ni causeuse ; que la porteuse *(gerula)* soit modeste; que le nourricier (*nutritius*) soit grave. Quand elle verra paraître son aïeul, qu'elle se jette dans ses bras, qu'elle se pende à son cou, et, malgré lui, chante l'*Alleluia*. Que l'aïeule la prenne à son tour, que l'enfant reconnaisse son père par de tendres sourires, et soit aimable pour tous. Mais, comme Paula est promise à Dieu, il faut lui parler du souverain dans l'armée duquel un jour elle doit être enrôlée, et son costume doit lui montrer déjà sa destination future. On ne percera donc pas les oreilles de la jeune fille ; on se gardera bien de peindre de céruse et de rouge un visage consacré à Jésus-Christ, de cacher son cou sous l'or et les perles, de lui roussir les cheveux, car ce serait lui prédire quelque chose des feux de la géhenne (1). Paula s'accoutumera, dès l'enfance, à ne pas boire de vin, ou à n'en boire que fort peu. Du reste, une austère abstinence étant dangereuse pour son âge, il faut y mettre de la discrétion et de la sagesse. Quant aux viandes, si la superstition judaïque en exclut quelques-unes de l'usage commun, et se conforme en partie à la coutume des Brachmanes de l'Inde, des Gymnosophistes de l'Egypte, qui ne vivent que de

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 343-345.

polenta, de riz et de fruits, pourquoi une vierge ne s'y conformerait-elle pas en tout? La musique trop souvent énerve et amollit; que Paula ignore donc pour quelle fin ont été faites la flûte, la lyre, la cithare. Qu'elle apprenne le rhythme de la poésie grecque, et qu'elle se rende habile dans la langue romaine, car si l'on ne s'habitue de bonne heure à la parler, on prend un accent étranger et l'on dénature l'idiôme natal.

C'est Laeta surtout qui doit servir de maîtresse et de modèle à la jeune enfant; qu'il n'y ait rien dans la conduite de la mère ni du père qui soit mal, si Paula vient à le faire. On instruit bien mieux par de bons exemples que par de belles paroles. Que jamais la jeune fille ne se montre en public autrement que sous l'œil maternel; que jamais on ne la voie pénétrer dans les basiliques des martyrs ou dans les Eglises, sans qu'elle ait sa mère à son côté, comme une sorte d'ange protecteur. C'est ainsi qu'elle doit célébrer les jours de vigiles, et les solennelles nuits des Chrétiens.

Jérôme ne veut pas que, parmi ses servantes, il s'en trouve qu'elle aimera plus que les autres, et à qui elle chuchote plus fréquemment à l'oreille; ce qu'elle pourra dire à l'une, que toutes les autres l'entendent. Qu'elle se plaise avec une compagne qui ne sera ni coquette, ni belle; qui ne saura pas, d'une voix tendre, moduler quelque doux air, mais qui sera grave, simple, pâle, un peu triste (1). Quant à des jeunes personnes

(1) *Ibid.*, pag. 357.

évaporées et mondaines, plus on leur donne libre entrée, plus il est difficile de les éviter; ce qu'elles ont appris, elles l'enseignent bien vite en secret; elles corrompraient avec leurs discours empoisonnés une Danaé enfermée. Il faudra donc remettre Paula aux soins d'une gouvernante qui ne soit ni adonnée au vin, ni fainéante, ni jaseuse; mais qui se montre sobre, grave, toujours occupée à quelque ouvrage de laine, et dont toutes les paroles soient capables d'inspirer à un cœur de vierge des sentiments de vertu. Et non seulement cela; il est besoin encore qu'elle fasse l'office de gardienne prudente et ferme. C'est par des flatteries, de l'affabilité, de petits présents que les élégants et les voluptueux ont coutume de s'ouvrir l'accès auprès d'une jeune fille ou de sa gouvernante. Quand ils ont ainsi pacifiquement pénétré, alors, d'une faible étincelle, ils font naître un vaste et lamentable incendie (1).

Jérôme demande que Paula sache manier la quenouille, mettre la corbeille sur ses genoux et tourner le fuseau. Il veut qu'elle dédaigne les toiles du bombyx (*bombycum telas*), les toisons des Sères, et les ouvrages où l'or s'allonge en fils merveilleux. Il réclame des vêtements qui préservent son corps du froid, et ne le découvrent point, tout en le couvrant (2). Au lieu d'aimer les pierres précieuses et les habits soyeux, qu'elle aime les livres sacrés, qu'elle en confie à sa mé-

(1) *Ibid.*. tom. v, pag. 397.

(2) *Ibid.*, tom. III, pag. 357.

moire les admirables leçons et les sublimes magnificences. Toutefois, au lieu de courir après les exemplaires qui sont enluminés de peintures d'or et recouverts de peaux babyloniennes, elle fera bien de rechercher les plus corrects, et ceux qui viennent d'une main savante (1). Parmi les écrits des Docteurs de l'Eglise, Jérôme indique spécialement à Paula ceux de saint Cyprien, évêque de Carthage; les lettres de saint Athanase, ouvrage que nous n'avons plus, et les livres de saint Hilaire, évêque de Poitiers. Elle doit s'attacher surtout aux traités et à l'esprit des Pères dans les pages de qui ne chancellent ni la piété, ni l'orthodoxie de la foi; quant aux autres, elle doit les lire plutôt pour en juger que pour s'y attacher (2).

Jérôme prescrit une nourriture simple, sans recherche, et veut que Paula mange de manière à garder toujours quelque appétit. Pour ce qui est de la pénitence, il déclare que, en des personnes d'un âge tendre, il n'aime pas des jeûnes longs, immodérés, dans lesquels on s'interdit jusqu'à l'huile et aux fruits. « Il faut laisser de pareilles observances aux adorateurs

(1) Pro gemmis et serico divinos codices amet, in quibus non auri et pellis babylonicae vermiculata pictura, sed ad fidem placeat emendata et erudita distinctio. *Ibid.*, pag. 360.

Je ne doute pas que ce passage ne doive s'entendre du parchemin ou du vélin de ces livres que l'on ornait de figures, de peintures et de mignatures, car, suivant l'autorité de Pline (VIII, 48), *colores diversos picturae intexere Babylon maxime celebravit, et nomen imposuit.* Du Cange, tom. I, pag. 342 de Joinville, édit. de Paris, 1785, in-8°.

(2) *Lettres*, tom. III, pag. 361.

d'Isis et de Cybèle, qui, par une abstinence pleine de sensualité, craignent de toucher aux dons de Cérès, tandisqu'ils dévorent des oiseaux du Phase et des tourterelles toutes fumantes (1). » La grande règle à suivre dans un jeûne continu, c'est de ménager ses forces pour fournir une longue carrière. Du reste, autre est la condition des séculiers, autre celle des vierges et des moines. La vie romaine comportait le fréquent usage des bains, et ce n'était pas toujours là que brillait la pudeur des femmes. Aussi Jérôme ne veut-il pas que son élève, une fois devenue grande, cède à l'habitude commune.

On voit qu'il entre dans beaucoup de détails, et que son plan d'éducation a, du moins, le mérite d'être franchement chrétien. Il dit à Laeta que si elle trouvait que ce fût difficile de l'observer à Rome, elle pouvait envoyer à Bethléhem la jeune Paula, et qu'elle y serait entourée des plus tendres soins de son aïeule et de sa tante. Lui-même, avec candeur, s'offrait à lui servir de maître et de nourricier. « Je la porterai sur mes épaules, et, tout vieux que je suis, je me ferai des balbutiements enfantins, beaucoup plus honoré en ceci que ce philosophe du monde (Aristote), car j'instruirai, non point un roi de Macédoine, destiné à périr par le venin de Babylone, mais une servante et une épouse du Christ, qui doit lui être présentée dans les cieux (2). »

(1) *Ibid.*, pag. 359.

(2) *Ibid.*, pag. 367.

En 416, Paula se trouvait à Bethléhem, car, à cette date, Jérôme salue saint Augustin de la part d'Eustochium et de Paula, qui marchaient dans la vertu d'une manière digne de leur naissance et des exhortations du pontife (1). Trois ans plus tard, en 419, après la mort d'Eustochium, Jérôme écrivait à Alypius et à Augustin que, dans son affliction, leur petite-fille (*neptis vestra*), Paula, les suppliait de se souvenir d'elle (2). Sans doute qu'elle voulut terminer ses jours près du tombeau de Jésus-Christ, et aux lieux mêmes d'où s'étaient envolées vers le ciel sainte Paula et sainte Eustochium.

De tous les endroits de la chrétienté, de saintes femmes montaient ainsi à Dieu, et il en reste de précieux souvenirs ailleurs encore que dans les lettres de saint Jérôme. L'antiquaire Jacob Spon avait lu, dans le Cloître de Saint-Laurent hors les murs, l'épitaphe d'une femme de vingt-un ans, qui fut inhumée sous le consulat d'Antonius et de Syagrius, en 382, après une vie toute chrétienne.

Amplificam seqvitvr vitam dvm casta Afrodite,
Fecit ad astra viam ; Christi modo gavdet in avla.
Restitit haec mvndo semper coelestia qvaerens,
Optima servatrix legis fideiqve magistra
Dedit egregiam sanctis per saecula mentem.
Inter eximios paradisi regnat odores,

(1) *Ibid.*, tom. iv, pag. 201.
(2) *Ibid.*, tom. v, pag. 207.

Tempore continvo vernant vbi gramina qvaevis,
Expectatqve Devm svperas qvo svrgat ad avras.
Hoc posvit corpvs tvmvlo, mortalia linquens,
Fvndavitqve locvm conivnx Eva......... ans (1).

En 430, dans la ville où nous écrivons ces lignes, on confiait à la terre une pieuse vierge de seize ans, sur la tombe de laquelle on écrivait :

IN HVC LOCVREC VIEVIT LEVCADIA
DEo SACRATAPVE^LL^A QVIVITAM
SVA PRo VT PRoPoSVERAT
GESSIT QVIVIXIT ANNoS XVI TANTVM
BEATIoRINDN̄o CONDEDIT MENTEM
PTS CoN̄SV THVDoSI XIII

(1) Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, tom. III, pag. 13.

CHAPITRE XIII.

Sainte Monique et saint Augustin à Ostie : mort de la Sainte. — Augustin en correspondance avec Jérôme. — Leur contestation au sujet de saint Pierre une fois repris par saint Paul. — Jérôme traduit la *Règle* de saint Pachôme. — Monastères de Tabenne, dans la Haute Thébaïde.

Un jour, dans la ville d'Ostie *(apud Ostia Tiberina),* à une fenêtre qui donnait sur un jardin, une mère se trouvait accoudée avec son fils. — Ils étaient donc là, seuls, conversant avec une grande douceur, puis oubliant le passé, pour regarder devant eux et chercher auprès de la vérité présente, c'est-à-dire Dieu même, quelle doit être cette éternelle vie des Saints dans le paradis. Ils aspiraient ainsi de toute leur ame aux sources de la fontaine de vie qui est près du Sei-

gneur. Au bout de cette mutuelle extase de deux ames qui remontaient si suavement à Dieu, à travers les œuvres créées de ses mains, la mère se mit à dire au fils :

« Quant à ce qui me concerne, mon enfant, je ne suis plus touchée de rien dans cette vie. Ce que je fais ici encore, et pourquoi j'y suis, je ne le sais pas, l'espérance de ce siècle se trouvant accomplie. Il y avait une chose pour laquelle je desirais m'arrêter quelque peu dans cette vie ; c'était de te voir chrétien catholique, avant que je mourusse. Cela, Dieu me l'a donné avec surabondance, en m'accordant de te voir ainsi mépriser la félicité terrestre, pour être son serviteur. Que fais-je ici (1) ? »

A cinq ou six jours de là, celle qui parlait de la sorte se mit au lit avec la fièvre. Il arriva que, dans sa maladie, elle perdit connaissance et fut un moment enlevée à tout ce qui était autour d'elle. Ses deux fils accoururent ; elle revint bientôt à elle-même, les regarda et leur dit comme en les interrogeant : « Où étais-je ? » Puis, les voyant stupéfaits de douleur : « Vous déposerez ici votre mère. »

Celui qui, quelques jours auparavant, s'entretenait avec elle des mystères d'une vie future, se taisait et retenait ses larmes. L'autre hasarda quelques mots qui semblaient exprimer le desir qu'elle pût finir ses jours, non pas en terre étrangère, mais dans sa patrie.

(1) S. August. *Confess.*, IX, 10.

Elle l'entendit, et, le visage ému, le blâmant des yeux de penser ainsi :

« Vois comme il parle, » fit-elle au premier. Puis elle ajouta :

« Déposez ce corps où que ce soit ; n'en ayez nul souci qui vous trouble. Rien n'est éloigné de Dieu, et il n'y a pas à craindre que, à la fin des siècles, il ne me reconnaisse pas pour me ressusciter. Seulement, ce que je vous demande, c'est que vous vous souveniez de moi à l'autel du Seigneur, en quelque lieu que vous soyez. »

La pieuse et tendre mère qui parlait ainsi, mourut le neuvième jour de sa maladie, à l'âge de cinquante six ans ; elle partit sans peine ni regrets, parce qu'elle avait enfin arraché au manichéisme et à ses fluctuations philosophiques ce fils de tant de larmes, qui allait devenir une des plus grandes illustrations du Christianisme et la lumière de son siècle. Augustin, — et qui donc ne l'a pas reconnu ? — était alors dans sa trente-troisième année, à un âge qui est la fin de la jeunesse.

Il a raconté dans un incomparable livre, tout rempli de poésie chrétienne tantôt lyrique, tantôt douce et simple, ses longues aberrations, son retour à Dieu et le trépas de cette femme forte qui était accourue vers lui des rivages africains. Monique fut inhumée dans la ville où elle mourut, et plus tard ses saintes dépouilles vinrent à Rome se reposer dans un sanctuaire qui porte encore le nom de l'illustre Docteur.

Quant à lui, il retourna en Afrique vers la fin de l'année 388, et, pendant trois ans, mena, dans une campagne, près de Tagaste, sa patrie, la vie la plus religieuse. En 391, il s'était rendu à Hippone *(Bone)*; le peuple le voulut avoir pour prêtre, et le força de rester dans cette ville, où il continua cependant à vivre retiré et à se livrer aux exercices ascétiques. En 395, Valérius, évêque d'Hippone, obtint de celui de Carthage, qui était primat d'Afrique, la permission de s'adjoindre Augustin dans ses fonctions épiscopales. Ce nouveau pontife n'en resta pas moins fidèle à son genre de vie, une sorte de monacat (1). Le monde chrétien fut inondé de ses lumières et édifié de ses vertus.

Augustin connaissait la studieuse ardeur de Jérôme, l'éminence de sa vertu et de sa doctrine, et eut bientôt l'occasion d'établir avec lui un échange de lettres. En 393, Alypius qui, l'année suivante, devint évêque de Tagaste, avait fait un voyage en Palestine : il servit à resserrer davantage les liens sacrés qui déjà unissaient l'un à l'autre les deux illustres Docteurs. Alypius revint dans sa patrie avec les plus respectueuses et les plus amicales paroles de Jérôme pour Augustin. Celui-ci ne tarda pas à y répondre par une démarche pleine de confiance et de franchise. Il écrivit au vieux

(2) On peut consulter là-dessus un opuscule de Ferrand, avocat au Parlement. Cet opuscule est intitulé : *Discours où l'on fait voir que saint Augustin a été moine*. Paris, Lambin, 1689, petit in-8° de 100 pages.

solitaire une lettre (1) dans laquelle il le priait, au nom de toutes les Eglises d'Afrique, de traduire les interprètes grecs de l'Ecriture, plutôt que de s'appliquer à traduire en latin le texte hébreu, et de croire qu'il dût mieux réussir que ceux qui l'avaient déjà traduit en grec. Il l'engage seulement à remarquer par des obèles et des astérisques, les différences de l'hébreu d'avec les Septante, comme il avait fait pour le livre de Job. Il déclare ensuite ne pouvoir approuver l'explication que Jérôme donnait à l'endroit de l'*Epître aux Galates,* dans lequel saint Paul a dit *qu'il résista en face à Pierre*, cet apôtre *étant répréhensible* (2), en ce que, par son appréhension de choquer les Juifs, il s'était abstenu de manger avec les payens convertis. Saint Jérôme disait que les deux Apôtres n'en avaient usé ainsi que par dispensation et par un artifice charitable; que saint Pierre, tout en sachant que les Gentils n'étaient pas immondes, s'était séparé d'eux pour ne pas éloigner de l'Evangile la nation des Juifs, et que si l'apôtre Paul lui avait publiquement résisté, quoiqu'il sût bien que Pierre ne se trompait pas, ce n'était point pour le corriger, mais pour instruire en sa personne les autres Juifs, et les désabuser de la nécessité des observances légales. Saint Augustin soutient que cette explication renverse la vérité et l'autorité de l'Ecriture ; car, s'il est permis d'y voir des mensonges officieux,

(1) Tom. III, pag. 393.
(2) *Galat.*, II, 2.

de dire que saint Paul a parlé contre sa pensée, et déclaré saint Pierre répréhensible, alors qu'il ne l'était pas, quel passage y aura-t-il qu'on ne puisse éluder de la même manière ? Des hérétiques qui condamnent le mariage, diront que saint Paul ne l'approuva que par condescendance pour la faiblesse des premiers fidèles, et ainsi du reste (1).

Augustin chargea de cette lettre un de ses amis, Profuturus, qui pensait à aller en Palestine ; mais comme il se disposait à partir, il fut fait évêque de Cirta *(Constantine)*, et mourut peu de temps après (2), en sorte que la lettre ne fut point alors rendue à Jérôme. Saint Augustin ayant trouvé ensuite l'occasion de placer au bas d'une lettre étrangère quelque gracieuseté à son adresse, Jérôme lui écrivit en 396 par le sous-diacre Astérius. Nous n'avons pas cette lettre, mais il nous reste celle que Jérôme transmit, l'année suivante, par le diacre Praesidius, qu'il aimait vivement, et qu'il recomande avec instance au saint et vénérable pape Augustin (3). Vers le temps où Jérôme envoyait cette dernière lettre, l'évêque d'Hippone lui écrivit encore et lui fit la même objection, mais plus fortement et avec un air de maître, sur son explication de l'*Epître aux Galates*, car Augustin savait que sa première lettre n'avait pas été remise. « Armez-vous, lui disait-il, sur la fin, armez-vous de cette sévérité

(1) *Lettres*, ibid., pag. 397 et suiv.

(2) *Ibid.*, tom. IV, pag. 13.

(3) *Ibid.*, pag. 408.

ingénue et vraiment chrétienne qu'inspire la charité; corrigez et retouchez votre ouvrage; chantez la palinodie, comme on dit, car la vérité des Chrétiens est plus belle incomparablement que cette Hélène des Grecs (1). »

Il y avait là une allusion à la fable de Stésichore qui, frappé de cécité par Castor et Pollux, pour avoir peu ménagé, dans un poème, la réputation d'Hélène, leur sœur, recouvra ensuite la vue pour s'être rétracté dans un autre poème et avoir chanté la palinodie. Augustin, comprenant bien que cette comparaison était offensante, cherchait à l'adoucir, afin de ne pas irriter Jérôme et de ne pas s'attirer d'allusion pareille. Cette lettre de saint Augustin fut plus malheureuse encore que la première. Un certain Paul (2), qui s'en était chargé, appréhenda les dangers de la navigation, et ne s'embarqua pas. Au lieu de faire parvenir la lettre à saint Augustin, il en donna des copies, en sorte qu'elle fut portée à Rome, se répandit en Italie, et n'arriva que longtemps après à Jérôme, par le diacre Sysinnius, qui la trouva dans une île de l'Adriatique.

Saint Jérôme, blessé de la lettre d'Augustin, se plaignit que son ami eût écrit contre lui un livre, et l'eût envoyé à Rome avant de lui en adresser à lui-même un exemplaire. Cependant, il garda une telle modération que, au lieu de répondre avec sa vivacité ordinaire

(1) *Ibid.* pag. 421.

(2) *Ibid.*, tom. III, pag. 427; — tom. IV, pag. 13.

aux reproches qu'on lui faisait, il adressa une très respectueuse lettre à Augustin, qui déjà s'était défendu de toute la franchise de son ame d'avoir envoyé à Rome aucun ouvrage contre lui (1). Après quelques explications, le vieux solitaire disait à Sa Béatitude : « Que reste-t-il? aimez un homme qui vous aime, et n'allez pas, vous qui êtes jeune, provoquer un vieillard dans le champ des Ecritures. Nous avons eu notre temps, nous, et avons couru autant que nous avons pu. Maintenant que vous courez et que vous traversez de longs espaces, il nous est dû le repos, et si je puis vous le dire sans manquer au respect obligé, si vous me permettez de vous proposer à mon tour quelque endroit des poètes, rappelez-vous Darès et Entellus (2), puis l'axiôme vulgaire que le bœuf las pose un pied plus ferme (3). C'est avec tristesse que je dicte ceci. Plût à Dieu que nous méritassions tes embrassements, et qu'il nous fût donné, en de mutuels entretiens, d'enseigner ou d'apprendre quelque chose (4)! »

Habitué à des luttes perpétuelles, le fier champion relève sa tête affaisée par les ans, mais la tendresse et je ne sais quelle touchante mélancolie reprennent à la fin le dessus. Quelques amis, gens vertueux cependant, s'efforçaient de l'animer contre Augustin. Il n'avait pas agi sans arrière-pensée; il avait cherché à faire du

(1) *Ibid.*, tom. III, pag. 429.

(2) Virgil. *Aen.* v.

(3) Quod bos lassus fortius figat pedem. *Ibid.*, pag. 434.

(4) *Ibid.*, pag. 435.

bruit, à capter l'estime et les applaudissements des hommes, à bâtir sa réputation sur les ruines de celle de Jérôme. Celui-ci ne se taisait que parce qu'il avait trouvé un antagoniste pour mettre un frein à sa démangeaison de parler. Mais le solitaire ne voyait pas nettement que cette lettre répandue çà et là fût bien l'œuvre de celui à qui on l'imputait, et ne le croyait pas capable d'attaquer avec un glaive trempé dans le miel, comme disait le proverbe. Il appréhendait ensuite qu'on ne l'accusât de répondre insolemment à un évêque. Cependant, il lui venait des suspicions, et l'amertume lui montait au cœur. Aussi finissait-il par dire : « Envoyez-moi cette lettre signée de votre main, ou bien cessez d'attaquer un vieillard caché dans sa cellule. Que si vous voulez exercer ou étaler votre savoir, cherchez ces jeunes gens diserts et nobles, que l'on dit être fort nombreux à Rome, et qui pourront, qui oseront se mesurer avec vous, et, dans une discussion sur les saintes Ecritures, mener le joug avec un évêque. Moi, jadis soldat, aujourd'hui vétéran, je dois louer vos victoires et celles des autres ; mais non plus combattre, car j'ai le corps tout brisé de vieillesse (1). »

Plus loin, il reprenait : « N'ayons pas l'air de batailler comme des enfants, ni de donner à nos amis ou à nos détracteurs l'occasion de contester pour nous. Je vous écris ceci, parceque je desire vous aimer pure-

(1) *Ibid.*, tom. IV, pag. 15.

ment et chrétiennement, et ne rien garder en mon esprit qui s'éloigne de ce qui est sur mes lèvres. Car il ne convient pas que, ayant vécu jusqu'à ce jour avec les saints frères dans les austérités du cloître, j'ose écrire quelque chose contre un évêque de ma communion, un évêque que j'ai commencé à aimer avant de le connaître; qui, le premier, m'a demandé d'entrer en amitié, et que je me suis réjoui de voir s'élever après moi dans la science des divines Ecritures (1). »

Ainsi parlait Jérôme à celui qui était son fils quant à l'âge, son père quant à la dignité (2).

Augustin, comprenant que Jérôme était blessé de cette lettre égarée à travers l'Italie, reconnut avec une humble et touchante franchise qu'il avait, le premier, offensé son ami, et ne désavouait pas ces pages malencontreuses. Il conjurait donc Jérôme de lui pardonner, et de ne pas lui rendre le mal pour le mal. « Puisqu'il vous semble que vous êtes un bœuf qui, fatigué par la vieillesse du corps, gardez néanmoins la vigueur de l'esprit, et suez à un fructueux travail dans l'aire du Seigneur, me voilà; si j'ai dit quelque chose de mal, posez fortement sur moi votre pied. Le poids de votre âge ne me doit point être lourd, pourvu qu'il brise la paille de ma faute (3). »

Augustin parle ensuite à Jérôme de sa querelle avec

(1) *Ibid.*, pag. 19.

(2) Aetate fili, dignitate parens. *Ibid.*, pag. 20.

(3) *Ibid.*, pag. 31.

Ruffin et de la seconde *Apologie* qu'il avait reçue des mains du sous-diacre Astérius; mais c'est avant tout pour en déplorer les conséquences. « De quel ami dorénavant ne se méfiera-t-on pas, comme d'un homme qui peut devenir un ennemi, puisque cette division qui fait notre douleur, a pu s'élever entre Jérôme et Ruffin? Oh! le triste et malheureux sort! Combien peu nous devons compter sur ce que nous croyons savoir des dispositions présentes de nos amis, puisque nous n'avons aucune prescience des choses futures........ (1)! Hélas! que ne pouvons-nous donc nous rencontrer quelque part ensemble! Peut-être que, dans l'émotion, la douleur, la crainte qui m'agitent, je tomberais à vos pieds, je pleurerais tant que je pourrais, je prierais autant que j'aimerais. Je supplierais chacun de vous pour lui-même, je vous supplierais l'un pour l'autre, je vous supplierais pour tous les Chrétiens, et surtout pour les faibles, pour qui le Christ est mort, et à qui vous donnez sur le théâtre de ce monde un dangereux spectacle; je vous supplierais de ne point écrire, ni répandre contre vous des écrits que, un jour, lorsque vous aurez fait la paix, vous ne pourrez détruire, vous qui ne pouvez maintenant vous accorder; ou que vous appréhenderez de lire, après votre réconciliation, de crainte de vous brouiller de nouveau (2). »

(1) *Ibid.*, pag. 35.

(2) *Ibid.*, pag. 39.

Enfin, Jérôme ayant reçu par le diacre Cyprianus les trois lettres d'Augustin, répondit aux différentes questions qui s'y trouvaient. Il commence par l'explication de l'*Epître aux Galates*. Saint Jérôme appuie son opinion sur l'autorité d'Origènes et de plusieurs autres interprètes grecs, qui s'étaient occupés de la même Epître (1). Au fond, il soutient que saint Pierre ne pouvait ignorer qu'on n'était plus obligé, depuis l'avènement de l'Evangile, d'observer la Loi judaïque, lui-même ayant été l'auteur d'un décret du Concile de Jérusalem qui en avait ainsi décidé. Saint Paul, d'ailleurs, quand il craignait de choquer les Juifs, pratiquait la loi cérémoniale, comme lorsqu'il voulut circoncire Timothée, lorsqu'il se fit couper les cheveux à Cenchrée, lorsqu'à Jérusalem il sacrifia avec quatre Nazaréens. Il n'avait donc rien à reprocher à saint Pierre. Néanmoins, Jérôme ne prétendait pas soutenir ceci comme une chose définie ; il voulait seulement exposer ce qu'il avait rencontré dans les Commentaires des docteurs grecs, et laissait au lecteur le soin de se prononcer.

Il termine la défense de cette explication, en faisant entendre combien il avait à cœur qu'on ne le prît pas pour un fauteur de la dissimulation et du mensonge. Il disait à son ami : « Ne soulevez point contre moi une plébécule ignorante, qui vous honore comme son évêque, et, quand vous parlez dans l'Eglise, vous admire avec

(1) *Ibid*, pag. 57.

le respect dû à votre dignité, mais fait peu de cas d'un homme sur le déclin de l'âge, comme moi, et presque décrépit, et se tenant à la campagne, renfermé dans le fond d'un monastère (1). »

Une autre question d'Augustin à Jérôme concernait sa version de l'Ecriture sainte. L'évêque d'Hippone lui avait opposé un dilemme que le vieux solitaire n'eut pas de peine à ruiner. — Ou bien ce que les Septante ont traduit est obscur, ou bien cela est clair. Si cela est obscur, nous sommes en droit de croire que vous avez pu vous y tromper comme eux ; et, si cela est clair, évidemment ils n'ont pu s'y tromper. Augustin avait tenté des Commentaires sur l'Ecriture, notamment sur les Psaumes, ce qui fit que Jérôme lui disait à son tour : — Ou bien ce que tous les docteurs anciens ont expliqué avant vous, est clair et manifeste ; ou bien cela est obscur. Si cela est obscur, comment avez-vous osé entreprendre, après eux, d'expliquer ce qu'ils n'ont pu interpréter ? Si cela est clair, il était bien inutile que vous entreprissiez d'expliquer ce qui n'a pu leur échapper (2).

En terminant sa lettre, Jérôme cherchait à étouffer toute contestation future. Il disait à Augustin : « Ne forcez plus au combat un vieillard, un vétéran qui se repose ; ne le contraignez point à risquer de nouveau sa vie. Vous qui êtes jeune, et placé sur une chaire

(1) *Ibid.*, pag. 97.

(2) *Ibid.* pag, 101 et suiv.

pontificale, instruisez les peuples, et enrichissez des nouvelles productions de l'Afrique les magasins de Rome. Quant à moi, il me suffit de chuchoter dans un coin de monastère avec quelque pauvre pécheur qui m'écoute ou me lit (1). »

Le saint évêque d'Hippone continua cependant de recourir aux lumières du docte prêtre de Bethléhem, et s'efforça, par de nouvelles et vives protestations, de calmer un reste d'amertume qu'avait laissé dans l'ame de Jérôme cette lettre qui courut l'Italie avant d'arriver à lui (2). Il fit si bien, il sut enlacer si adroitement le vieux lion dans les liens de la charité, que Jérôme lui écrivait en 416 : « Que votre Révérence me permette de louer un peu son génie, car nous discutons entre nous pour nous instruire. Au reste, si nos ennemis, et surtout les hérétiques, voyaient nos opinions différer entre elles, ils diraient calomnieusement que cela vient de l'aigreur. Quant à moi, je suis décidé à vous aimer, à vous honorer, à vous estimer, à vous admirer, et à défendre vos paroles comme les miennes propres. Travaillons de concert à extirper de l'Eglise cette funeste hérésie qui ne cesse de prendre les dehors de la pénitence, afin d'avoir la faculté d'enseigner dans les Eglises, et qui n'use de cet artifice que par crainte de se voir bannie et de mourir sous l'anathême, si elle se montrait en plein jour (3). »

(1) *Ibid.*, pag. 109.

(2) *Ibid.*, pag. 179 et suiv.

(3) *Ibid.*, pag. 199.

Cette sage déclaration mit fin à la querelle des deux illustres Docteurs. On pense que saint Jérôme se rendit à l'avis de saint Augustin, car il écrivit depuis que Pierre même fut repréhensible, suivant l'Apôtre des Gentils, pour montrer que personne ne doit se croire irréprochable, quoiqu'en aient dit les Pélagiens. De son côté, saint Augustin reconnut ce qu'il y avait d'utile dans la version faite par saint Jérôme sur l'hébreu. Ce fut l'année 405 qui vit ainsi tomber une discussion malheureusement déjà trop prolongée.

Dans l'intervalle de sa querelle avec saint Augustin, Jérôme pousuivit toujours aussi ardemment ses études, ses travaux sur l'Ecriture, et sa vaste correspondance. Peu de temps après la mort de Paula, il traduisit la Règle de saint Pachôme, fondateur du monastère de Tabenne et de l'Ordre monastique dans la Haute-Thébaïde.

C'était en ce pays-là qu'il était né, et né de parents encore idolâtres. Un jour qu'ils le menèrent avec eux sacrifier à un simulacre du démon, sur les bords du Nil, la présence du jeune enfant, dont le cœur honnête comprenait déjà l'horreur de pareils sacrifices, troubla l'oracle et le rendit muet. Cependant, on faisait instruire Pachôme dans les lettres égyptiennes et dans les sciences des anciens (1). A l'âge de vingt ans (vers 312), il fut compris dans un enrôlement forcé qui ap-

(1) Instabant autem (parentes eius) ut Aegyptiacis imbueretur litteris, et antiquorum studiis informaretur. Ros-Weyde, *Vitae Patrum*, pag. 114.

pelait sous les drapeaux de Constantin contre Maxence l'élite de la jeunesse. Bientôt un navire emporta les jeunes soldats loin de leurs foyers, et ils arrivèrent, sur le soir, dans une ville où il se trouvait beaucoup de Chrétiens. Ceux-ci, à l'aspect de cette recrue enlevée par force, sévèrement gardée, et toute morne de tristesse, furent émus de cette tendre pitié que donne l'Evangile, et se montrèrent prodigues de bons offices, Or, ce jour-là et par ce bienfait, ils conquirent Pachôme à la foi chrétienne, car le jeune homme voulut savoir ce que c'était que ces êtres miséricordieux qui apportaient à l'exercice de la charité un empressement si humble, et il se promit dès lors de se ranger à leur discipline. Une fois rentré dans sa patrie, il reçut le baptême dans l'Eglise de Chinoboscium, ville de la Thébaïde, se rendit auprès de l'ermite Palaemon, et le pria de l'agréer pour son disciple. Le vieillard fut obligé de céder à ses instances, et lui donna l'habit monacal (1).

Ils vécurent tous deux avec une sainte amitié, subsistant du travail de leurs mains *(texebant cilicia)*, et ne mangeant d'ordinaire que du pain et du sel. Le jour de Pâques, ils y joignaient quelques herbes, et encore Palaemon s'en abstint une fois par un mouvement de piété; car, voyant que Pachôme avait sur la table des légumes avec de l'huile et du sel pilé, il se souvint de la Passion de Jésus-Christ, et dit en versant des pleurs :

(1) *Ibid.*, pag. 114.

Mon Seigneur a été crucifié, et moi maintenant je mangerais de l'huile! Après avoir fait, comme c'était son habitude, le signe de la croix sur le pain et sur le sel (1), il en mangea et s'abstint de toucher aux légumes. Pachôme ne travaillait pas moins ardemment à acquérir la perfection morale, et fut bientôt assez avancé pour se mettre à la tête de ses frères.

Un jour qu'il avait quitté sa petite ville, et était allé jusqu'à Tabenne, en un lieu presque inhabité, Pachôme entendit la voix d'un ange qui lui disait de rester là et d'y bâtir un monastère. Il prit l'avis du vieillard Palaemon, en lui racontant ce qu'il venait d'ouïr, et ensuite ils fondèrent à Tabenne, sur le bord du Nil, dans le diocèse de Tentyra (*Denderah*), un monastère qui, plus tard, au temps de Cassien, avait répandu par la Thébaïde plus de cinq mille moines, sous la conduite d'un seul Abbé (2). Quelque temps après cette fondation, le vénérable Palaemon s'endormit dans le Seigneur, au milieu des soins affectueux de Pachôme, qui ne resta pas longtemps, car il vit arriver à lui son frère Jean, desireux d'embrasser le même genre de vie. Tous deux travaillèrent de leurs mains (*operabantur sedilia*), pour fournir à leur subsistance; ils donnaient chaque jour aux pauvres le superflu de leurs honnêtes bénéfices, et ne se mettaient point en peine des besoins du lendemain. Pachôme traitait son

(1) Quae senex crucis signo, sicut consueverat, benedicens, etc., *Ibid.*, pag. 115.

(2) Cassian. *Instit.*, IV, I.

corps avec une extrême dureté. Quinze années entières, il ne voulut jamais se coucher pour prendre quelque repos, et s'il dormait un peu, c'était en se tenant debout dans sa cellule, sans même s'appuyer contre la muraille. Il faisait de longues prières, les bras étendus en forme de croix. Il ne portait d'ordinaire qu'un cilice, tandisque les autres Religieux étaient vêtus de robes ou tuniques de lin.

Avec son frère Jean, qui fut bientôt emmené par la fièvre, Saint Pachôme compta parmi ses premiers disciples Psenthessus, Suris et Obsis. Il lui en vint un grand nombre d'autres, qu'il essaya de former surtout par son exemple. Ni son âge déjà bien avancé, ni les embarras de son office de Supérieur ne l'empêchaient d'exécuter ce que la Règle ordonnait de plus humble et de plus fatiguant. Il travaillait au jardin, remplissait quelquefois la fonction de portier, préparait à manger, servait à table, assistait jour et nuit les malades, se multipliant ainsi au-delà de ses forces. Pachôme eut beaucoup à souffrir de quelques faux frères qu'il avait admis dans la Communauté, et qui, tout en portant l'habit de la Religion, étaient bien loin d'en avoir les mœurs et l'esprit.

De pauvres gens de son voisinage, qui passaient leur vie à garder des troupeaux, demeurant dans un bourg désert, où ils ne pouvaient ni participer aux mystères divins, ni entendre la lecture de l'Ecriture, qu'on lisait dans les Eglises d'Orient le samedi et le dimanche, Pachôme engagea saint Aprion, évêque de

Tentyra, à leur bâtir une église dans laquelle ils pussent enfin se réunir et recevoir les sacrements. Dès qu'elle fut bâtie, Pachôme, en attendant que l'on y eût établi un prêtre et des clercs pour la desservir, s'y rendait avec quelques-uns de ses moines, et lisait au peuple les salutaires pages de nos livres saints. Telle était la noble application de son corps et de son esprit, que ses auditeurs croyaient voir en lui non pas un homme, mais un ange de Dieu. Aussi en arracha-t-il plusieurs aux ténèbres de l'idolâtrie.

Saint Athanase visitant les Eglises de la Thébaïde, qui relevaient de son siége, remonta le Nil jusqu'à Tabenne. Lorsque Pachôme apprit l'arrivée de l'illustre pontife, il s'empressa d'aller au devant de lui avec un grand nombre de moines qui chantaient des hymnes et des psaumes; mais comme il savait qu'Aprion, évêque de Tentyra, avait parlé à l'évêque d'Alexandrie de l'élever au sacerdoce, il se cacha religieusement dans la foule des moines, pour éviter un honneur que lui méritaient si bien son immense charité et sa vive foi souvent éprouvées par les persécutions des Ariens. Pachôme avait une grande aversion pour les erreurs d'Origènes, et recommandait instamment à ses disciples de n'écouter jamais ceux qui s'en feraient les apôtres. Un jour qu'il rencontra un volume du Maitre des Catéchèses, il le jeta dans l'eau, et dit : « Si je ne savais que le nom de Dieu y est écrit, j'aurais brûlé tous ses vains blasphèmes. » Deux jours avant sa mort, il disait à ses disciples : « Si vous dai-

gnez m'écouter, si vous voulez plaire à Dieu en toutes choses, noyez dans le fleuve les livres d'Origènes, de crainte d'être noyés vous-mêmes par eux (1). » Autant il laissait voir de répulsion pour les hérétiques et les ennemis de l'Eglise, autant il montrait de respect et d'affection pour les vrais Chrétiens. Il disait voir Jésus-Christ même, le Rédempteur de tous, en la personne des évêques siégeant sur leur trône.

La renommée du monastère de Tabenne engagea une sœur de Pachôme à le venir voir; mais lui, qui voulait que le sacrifice qu'il avait fait continuât à être entier, chercha dans une excuse très affectueuse, du reste, le moyen d'éviter la présence de la sœur bien aimée. Il la priait de ne pas trouver mauvais qu'il ne parût point devant elle; il devait lui suffire d'apprendre que son frère se portait bien, et si elle voulait imiter son genre de vie, c'était à quoi il la conviait fort. Il lui ferait élever un monastère, où elle pourrait attirer beaucoup de femmes et de jeunes vierges du siècle. D'abord, ce furent des pleurs abondants et une amère tristesse, mais à la fin Pachôme vit sa sœur bien résolue à mener la vie monastique. Il lui fit préparer une retraite sur la rive opposée du Nil; peu à peu, il arriva des compagnes, et Pachôme leur donna des Règles de vie, les mêmes absolument que suivaient ses moines.

Tabenne étant devenu trop étroit pour la foule des

(1) Ros-Weyde, *Ibid.*, pag. 132.

Religieux qui s'était rangée sous la discipline de Pachôme, il en envoya une partie dans un nouveau monastère qu'il avait élevé au bourg de Pibi. Il soumit ensuite à sa Règle les monastères du Chinoboscium et de Mochans, qui avaient été fondés par d'autres personnes (1). Varus, évêque de Panos, dans la Basse-Thébaïde, l'ayant invité à venir le trouver, et à établir son institut dans ce diocèse, Pachôme se rendit aux desirs du pontife et bâtit un monastère près de la ville épiscopale (2). Il confia ces différentes maisons à des hommes qu'il avait formés pour les diriger, et termina son utile et sainte carrière entre les années 385 et 400 (3).

Chaque monastère de Tabenne était sous la conduite d'un Père ou Abbé, qui avait à ses ordres un Second pour partager avec lui les soins du gouvernement. Les monastères étaient divisés en plusieurs Maisons, qui avaient chacune leur Prieur; chaque Maison contenait plusieurs chambres ou cellules, et chaque cellule servait de retraite à trois Religieux. L'ensemble de trois ou quatre Maisons formait une Tribu. Il y avait de grands monastères composés de trente ou quarante Maisons, et chacune d'elles était remplie d'environ quarante Religieux, en sorte que toute la Communauté se composait au moins de douze cents moines. Cependant, il existait certains monas-

(1) *Vita S. Pachom.* Apud Surium, 14 Maii, cap. xxiii.

(2) Ros-Weyde, pag. 129. — Pallad., cap. xxxix.

(3) Dom Bulteau, *Hist. de l'Ordre monastique en Orient*, pag. 86.

tères qui n'en avaient que deux à trois cents (1).

Chaque Maison de Religieux devait être marquée par une lettre de l'Alphabet grec. On plaçait d'ordinaire dans la même Maison les Religieux qui travaillaient aux mêmes ouvrages. Du reste, un monastère présentait le spectacle du travail le plus animé. Les uns labouraient les champs, les autres cultivaient le jardin; celui-ci était occupé au moulin, celui-là à la forge. Plus loin, c'étaient de nouvelles industries; on en voyait qui exerçaient le métier de foulons, qui apprêtaient des cuirs, faisaient des souliers, ou tressaient de grandes corbeilles et des paniers. D'autres enfin s'exerçaient à la calligraphie (2). Tous les jours, dans chaque Maison, ils faisaient leurs prières en commun, et deux ou trois fois par semaine entendaient la catéchèse, ou le discours de piété que leur adressait le Prieur. Mais, le samedi et le dimanche, tous les Religieux de ces différentes Maisons se réunissaient dans l'église du monastère, et communiaient suivant l'ordre de leur admission à la profession religieuse. Ils étaient vêtus, jour et nuit, d'une tunique de lin *(lebiton)*, et portaient encore un manteau blanc *(melote)*, en poil de chèvre, avec un capuce séparé du manteau; chaque capuce portait la marque du Monastère et de la Maison où demeuraient les Religieux. On y traçait aussi une croix de couleur pourprée. Lorsqu'ils allaient

(1) Pallad. cap. XXXIX.

(2) Alius in pulchre scribendo. Pallad. *Ibid.*

recevoir le pain eucharistique, ils ôtaient leur mélote et leur capuce. Il n'était pas permis au Religieux d'ajouter aucun ornement à l'habit qui lui avait été donné. Saint Pachôme, visitant un monastère de son Ordre, empêcha de rendre les honneurs funèbres à un Religieux qui avait eu plus de soin d'être vêtu proprement que de bien garder sa Règle, et fit brûler ses habits (1).

Quand les moines de Tabenne étaient bien portants, ils gardaient une très rigide abstinence. Deux fois par semaine, le mercredi et le jeudi, ils étaient obligés à un jeûne rigoureux, excepté au temps de la Pentecôte. Les autres jours, ceux qui voulaient le faire, pouvaient manger dans l'après-midi ; on mettait aussi la table pour le souper, à cause des travailleurs, des vieillards et des enfants, et en raison des fortes chaleurs. Tous mangeaient ensemble. C'était un profond silence pendant le repas : nul ne buvait de vin, s'il n'était malade. On recevait des enfants dans les monastères, et on les formait à la piété. Tous les Religieux lisaient l'Ecriture Sainte, tout au moins le Psautier et le Nouveau Testament. On contraignait donc les plus disgraciés même du côté de l'intelligence, d'apprendre à lire, et on leur donnait pour cela un maître. Les monastères de Tabenne avaient des Catéchumènes qui devaient être baptisés la veille de Pâques, et recevoir ensuite le corps et le sang de Jésus-Christ (2). Les mo-

(1) Ros-Weyde, pag. 129.

(2) Catechumeni qui sunt in monasteriis, etc..., ut possint sustinere sangui-

nastères de saint Pachôme formaient une sorte de Congrégation. Tous les Religieux de son Ordre se rendaient, à Pâques, au monastère de Baum, et y célébraient cette grande solennité. Environ quatre mois après, il s'y tenait un Chapitre général, composé de tous les Principaux (1), ou Abbés des Monastères, et des Prieurs des Maisons. Là, on se pardonnait les offenses mutuelles, et on procédait à l'élection des Principaux, des Economes, des Prieurs ou autres chefs, suivant qu'il en était besoin (2).

L'humilité de saint Pachôme ne lui permit point de recevoir les Ordres sacrés, et il ne souffrait pas non plus que ses disciples en exerçassent les fonctions (3). Cependant, on s'aperçut qu'il y avait quelque inconvénient à appeler des prêtres du dehors, nous voyons qu'il se trouva même des évêques de l'Ordre de Pachôme, tels que saint Nonnus et Jean Tabennésiote (4).

Au reste, l'institut de saint Pachôme ne fut pas limité à la Thébaïde et à l'Egypte; il s'étendit aussi en d'autres provinces, et subsistait encore à Constantinople, au XII[e] siècle. On voyait alors dans cette ville impériale un monastère de cinq cents religieux, qui gardaient la règle de Pachôme (5).

nem et corpus Domini, etc..., de quo etiam cogitasse terroris est. Holsten. *Cod. Regul.*, pag. 66.

(1) Les Abbés sont appelés *Principes, seu Patres Monasteriorum*. Ibid., p. 61-2.

(2) *Ibid.*, pag. 34, 59, 62.

(3) Ros-Weyde, pag. 121.

(4) Ros-Weyde, pag. 376. — Dom Bulteau, *loc. cit.* pag. 102.

(5) Luc d'Achery, *Spicileg.* Com. 13, pag. 114. — Bulteau, *ibid.*

Les Religieuses étaient vêtues comme les Religieux, sauf qu'elles n'avaient pas de mélote (1). On leur coupait les cheveux, ornement chéri de la tête d'une femme, et on leur donnait le capuce. Elles ne possédaient rien en propre, et ne pouvaient rien donner, ni rien recevoir. Si un moine avait parmi elles une sœur ou une parente qu'il desirât voir, on lui permettait de se rendre auprès d'elle acompagné d'un des plus anciens et des plus graves Religieux. Il fallait d'abord se présenter à l'*Amma* (2), ou Mère des Religieuses, puis ensuite c'était en présence et en compagnie de quelque autre Religieuse d'un âge avancé, que le visiteur saluait avec une affection et un respect tout chrétiens sa sœur ou sa parente.

Le monastère des femmes se trouvait sur une rive du Nil, et celui des hommes sur l'autre. Lorsqu'une Religieuse venait à mourir, ses compagnes, après avoir disposé tout ce qui était nécessaire pour les funérailles, transportaient la défunte jusque sur le rivage du fleuve. Les Religieux, ayant en main des palmes et des branches d'olivier, arrivaient au milieu d'une lente psalmodie, et emportaient le cercueil pour le déposer dans leurs sépulcres (3).

Il y eut un jour, parmi les Religieuses de Tabenne, une bien humble femme qui feignait d'être folle et qui n'aspirait ainsi qu'à devenir le rebut du monastère,

(1) *Ibid.*, pag. 124.

(2) *Amma,* sic enim vocant matres spirituales. Pallad. cap. XLII.

(3) *Ibid.*, cap. XXXIX.

la dernière de toutes. Elle embrassait avec avidité les travaux les plus pénibles, les offices les plus grossiers, et mettait toute sa joie à être mésestimée de ses compagnes. Voilà qu'il vint tout à coup de Porphyrite un austère anachorète du nom de Pitirum, demandant en grâce à voir la sublime et étrange femme vers laquelle une voix céleste l'envoyait, afin qu'il apprît jusqu'où peut aller cette sainte *folie de la croix* glorifiée par l'apôtre Paul (1). Ce fut une indicible surprise, une incomparable douleur, quand on apprit que cette pauvre Sœur, envers qui trop souvent on avait manqué aux lois de la charité chrétienne, que la *Salé* (2), tant de fois humiliée et toujours contente, toujours silencieuse, était l'ange du Monastère. Les respects et la vénération lui vinrent alors, mais la pieuse servante de Jésus-Christ s'y déroba, au bout de quelques jours. Ce qu'elle devint ensuite, en quel lieu et comment elle mourut, c'est un secret qui ne fut connu que de Dieu.

Voilà un de ces prodiges que l'Eglise est bien loin de donner en exemple, mais il se cache néanmoins au fond de pareilles étrangetés une leçon qui ne peut rester perdue pour le chrétien. Tabenne compta aussi ses misères et ses afflictions. Une jeune Religieuse qui avait été l'objet d'une calomnie, se laissa égarer par la douleur au point de se noyer dans le Nil. Ce malheur en

(1) I. *Cor.* I, 18.

(2) *Sale*, sic enim vocant illic eas quae non sunt sanae mentis. Pallad., cap. XLII, apud Ros-Weyde.

amena un autre : la Religieuse qui en avait été la cause première, se pendit de désespoir. Quand le Prêtre vint au monastère, qu'il apprit cette fin lamentable, il ne voulut pas que l'oblation qui se faisait en faveur des morts s'étendît jusqu'à ces deux infortunées (1), et déclara excommuniées pour sept ans les Religieuses qui n'avaient pas arrêté, dès le principe, la fatale calomnie.

C'était en langue égyptienne que saint Pachôme, que ses collégues et successeurs, Théodore et Orésiésis (2), avaient écrit les Règles d'après lesquelles se dirigeaient les monastères de Tabenne (3). Elles furent traduites en grec ; mais, comme il se mêla bientôt des moines latins aux moines Egyptiens et Hellènes, un prêtre du nom de Sylvanus fut chargé de demander à Jérôme une version latine de ces Règles. Un autre prêtre, Léontius, vint, avec quelques frères et un notaire, solliciter le même travail. Jérôme se rendit à leurs prières, qui étaient des ordres pour lui, et, en se mettant à ce pieux ouvrage, fut encore animé dans la pensée qu'il rafraîchissait l'ame de sainte Paula, qui avait toujours tant aimé les monastères. Sa vénérable fille, Eustochium, ne trouverait-elle pas là de quoi proposer à ses Sœurs, et les moines de l'Eglise latine n'y

(1) Iussit pro nulla harum fieri oblationem Pallad. cap. XL.

(2) Voir leurs articles dans Gennade, cap. 7, 8 et 9, pag. 193 de notre édit.

(3) Il paraît que les Grecs avaient changé en Metanoia (*repentir*) le nom égyptien de Tabenne, que saint Jérôme écrit *Tanabo*. Voir les *Lettres*, tom. v, pag. 455.

auraient-ils pas de sages enseignements? Jérôme déclare qu'il s'est efforcé de reproduire, dans cette version, la simplicité de l'égyptien, et de ne pas donner à des hommes apostoliques, tout remplis de grâce spirituelle, un ton ni des allures de rhéteur.

CHAPITRE XIV.

Les Gaules chrétiennes et saint Jérôme. — Un moine Gaulois vient consulter, au sujet de sa mère et de sa sœur, le solitaire de Bethléhem. — Lettre du Saint à la veuve Hédibia : — à Algasia. — Saint Exupérius, évêque de Toulouse. — Malheurs des Gaules, sous son épiscopat. — Bienfaits et vertus d'Exupérius. — Commentaires de saint Jérôme sur le prophète Zacharie. — Basilique de saint Saturnin, achevée par Exupérius, et translation des reliques du saint martyr. — Les moines toulousains Minervius et Alexandre. — Saint Jérôme dédie à Exupérius les Commentaires sur le prophète Malachie.

De toute part on allait à Jérôme, et, du fond de sa cellule, le pauvre moine se faisait entendre jusque dans les Gaules. Un jour, en l'année 405, il vint de ces contrées un Religieux qui avait une mère veuve, et une sœur consacrée à la virginité. Elles demeuraient dans la même ville, et chacune néanmoins dans une habitation séparée (1). La jeune fille, âgée de vingt-cinq

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 9 et suiv.

ans, avait quitté la maison de sa mère, parce que cette mère était une femme *séculière*, comme l'on disait, indisciplinée, d'humeur difficile et querelleuse, amie de la vanité et des richesses ; en sorte que, soit pour se faire une compagnie dans son isolement, soit pour avoir quelqu'un qui prît soin de son bien et de sa maison, l'étrange vierge gardait sous son toit un Lecteur fort jeune encore. Il mangeait et demeurait avec elle, gouvernant toute sa maison, et remplissant jusqu'aux plus vils offices. Avec cela, elle courait volontiers se divertir aux champs avec des parents, ou d'autres personnes, et goûter les délices des villas. Elle menait enfin un genre de vie si peu d'accord avec sa profession, que non seulement toute la cité et ses propres domestiques, mais son frère même et sa mère la croyaient arrivée aux derniers dérèglements.

La mère, de son côté, avait pris aussi un Clerc avec elle, et si ce n'est que son âge donnait moins de prise à de fâcheux soupçons, il paraît que sa conduite n'était pas plus scrupuleuse, ni plus édifiante. Quant au frère, honteux et touché de ce désordre, il se rendit en Palestine, d'abord pour visiter les Lieux Saints, ensuite pour obtenir de Jérôme qu'il écrivît à sa mère et à sa sœur une lettre qui peut-être mettrait fin au scandale qu'elles donnaient. Il raconta donc en pleurant cette lamentable histoire de sa famille, et Jérôme l'écouta avec les mêmes témoignages de douleur. Il hésitait, du reste, à revenir sur un sujet qui autrefois, dans Rome, lui avait attiré de rudes persécutions. Il se

rendit cependant aux vives instances du moine Gaulois, à condition que la lettre, heureuse ou malheureuse, serait tenue secrète; mais nous voyons qu'elle fut divulguée.

Les remontrances que Jérôme adressait à la fille et à la mère, ne laissaient guère de place aux atermoiements, ni à des atténuations quelconques; il frappait au vif sur l'odieux d'une conduite si dangereuse et si pleine de scandale. Sa verve railleuse était à son aise, et elle n'a pas épargné l'étrange spectacle d'une vierge osant bien, avec ses vêtements bruns de nonne consacrée à Dieu, s'asseoir aux festins nuptiaux, parmi les beaux jeunes gens, les jeunes filles mondaines et les femmes mariées. La joie effervescente des gens du siècle ne troublera-t-elle rien les chastes pensées que doit nourrir une véritable Religieuse? Ne sera-t-elle point amenée à manger de ces viandes succulentes, à boire de ce vin, qu'on lui vantera comme l'œuvre du Créateur? Quand un chanteur fera entendre de douces chansons, et que, n'osant pas regarder les épouses des autres, il la regardera souvent, elle qui n'a pas de gardien; quand il lui dira par des gestes, des signes affectueux ce qu'il n'osera pas lui dire autrement, que se passera-t-il en elle? Malgré la simplicité et la couleur de ses vêtements, elle ne laissera pas de trahir les secrètes pensées de son cœur, si sa robe n'offre pas de plis; si elle est entr'ouverte à dessein et avec art; si elle traîne par terre, afin de faire paraître plus grande celle qui la porte; si l'on vient joindre à cela une

chaussure noire et brillante dont le bruit seul attire les jeunes gens; si l'on a la gorge emprisonnée dans des bandelettes, et la taille pressée dans une étroite ceinture; si les cheveux descendent sur le front ou sur les oreilles; si le mantelet (*palliolum*) se détache quelquefois pour mettre à nu de blanches épaules, que l'on recouvrira aussitôt, comme si on les avait laissé voir malgré soi; si enfin, quand on paraît en public, on se cache le visage comme par pudeur, en ne montrant, à l'exemple des courtisanes, que ce qui peut plaire davantage.

Et ensuite quelles fâcheuses rumeurs n'entend-on pas gronder contre elle et contre le clerc qui vit sous le même toit? Que ne dit point chaque jour la malignité des domestiques, en face de ces tristes assiduités? Est-ce là une position tenable pour une chrétienne? n'y a-t-il pas de la honte à faire mal parler de soi? Que fait donc la jeune fille loin de son frère et de sa mère? La mère elle-même, que ne prend-elle sérieusement intérêt à l'honneur de sa fille, et au sien propre, à leur paix et à leur joie mutuelles? Pourquoi l'une et l'autre ne se résolvent-elles pas enfin à rendre définitive et nette une condition trop équivoque? Pourquoi la jeune fille ne se marie-t-elle pas ouvertement? Ce serait une planche après le naufrage, que d'apporter au moins ce remède à ses premiers désordres.

Vers l'an 407, un religieux personnage, que Jérôme appelle *son fils*, vint le trouver à Bethléhem, des ex-

trêmes limites de la Gaule et des confins de l'Océan (1). Il était envoyé par Hédibia, que le solitaire de Bethléhem ne connaissait pas de visage, mais qu'il connaissait bien pour l'ardeur de sa foi. Cette noble femme était une descendante d'Attius Patera et d'Attius Tiro Delphidius, dont l'un enseignait la rhétorique à Rome, avant la naissance de Jérôme; et dont l'autre, pendant la jeunesse du saint docteur, illustra toutes les Gaules par sa prose et ses vers. Patera, — et c'était ainsi qu'en langue celtique on appelait un prêtre de Belen, l'Apollon des Grecs et des Romains, — Patera était sorti de la race des Druides, au pays des Baiocassi (Bayeux), et, ainsi que son père et son frère, tirait son nom de leur temple; son fils avait pris de la ville de Delphes celui de Delphidius (2), toujours en souvenir du dieu du jour, mais cette fois par une transition au grécisme. Hédibia était donc une précieuse conquête de l'Evangile.

Les douze questions qu'elle avait adressées au docte

(1) Hieron. *ad Hebidiam Praefat.*, tom. II, pag. 12 de nos *Mélanges*.

(2) Tu Baiocassis stirpe Druidum satus,
Si fama non fallit fidem,
Beleni sacratum ducis e templo genus,
Et inde vobis nomina :
Tibi Paterae, sic ministros nuncupant
Apollinaris mystici ;
Fratri patrique Phoebo datum,
Natoque de Delphis tuo.

Auson. *Profess.*, IV, 7-14.

interprète, regardaient certaines difficultés du Nouveau Testament, quelques passages, entre autres, dans lesquels il s'agit de la résurrection de Jésus-Christ. Les réponses de Jérôme sont justes et savantes. Hédibia lui demandait, — et c'est la première question, — comment on peut devenir parfait, comment doit se conduire une veuve qui n'a pas d'enfant? Jérôme lui rappelle ces paroles de Jésus-Christ : *Allez, et vendez tout ce que vous avez; donnez-le aux pauvres et venez, suivez-moi* (1). Jésus-Christ ne dit pas : Donnez à vos enfants, à vos frères, à vos proches; mais donnez aux pauvres, ou plutôt à Jésus-Christ que vous secourez dans la personne des pauvres. Le Solitaire veut que, dans la distribution des aumônes, l'on préfère les Chrétiens aux Infidèles, et que, parmi les Chrétiens même, l'on mette une grande différence entre les pauvres dont la vie est pure, les mœurs innocentes, et ceux qui vivent dans le dérèglement. Il parle de la difficulté qu'il y a pour les riches d'entrer dans le royaume des cieux. Saint Jérôme ne prétend pas qu'une veuve qui a des enfants, doive les laisser dans l'indigence, surtout si elle est d'une naissance distinguée; il dit seulement qu'elle fera mieux de partager avec ses enfants, que de tout leur abandonner, ou plutôt qu'elle devra établir Jésus-Christ leur cohéritier. Et il ne parle ainsi à Hédibia qu'en supposant qu'elle aspire à une grande perfection : *Si vis esse perfecta* (2).

(1) *Matth.*, XIX, 16-21.

(2) Hieron. *Opp.* tom. IV, *Epist.*, CL, pag.

Pascal a écrit qu'il croyait volontiers les histoires dont les témoins se font égorger (1); le sang des martyrs, qui fut toujours une semence de Chrétiens, est, en effet, une des nombreuses preuves de crédibilité à l'Evangile. Saint Jérôme développait admirablement déjà la pensée que Pascal n'a fait que resserrer. « C'est le triomphe de Dieu, disait notre docte Père, que la passion des martyrs, que l'effusion de leur sang pour le nom du Christ, que leur joie au milieu des tourments. Car, lorsqu'on voit les martyrs résister avec tant de courage et être torturés, et se glorifier dans leur supplice, le parfum de la connaissance de Dieu se répand chez les Gentils, et il vient une secrète pensée que si l'Evangile n'était pas vrai, jamais il ne serait défendu au prix du sang. En effet, ce n'est point ici une confession délicate, s'appliquant aux richesses et pleine de sécurité; elle se passe dans les prisons, dans les plaies, dans les persécutions, dans la faim, dans la nudité et dans la soif. Tel est le triomphe de Dieu, telle est la victoire des Apôtres (2). »

Le messager qui avait apporté la lettre d'Hédibia, s'était chargé aussi de celle qu'envoyait à Jérôme une autre femme des Gaules, Algasia, « convertie à Dieu de tout son cœur, et dans le corps mortel de qui ne régnait pas le péché (3), » comme il disait à cette reli-

(1) *Pensées*, IIe partie, art. 55.

(2) S. Hieron. *Ibid.*, pag. 184.

(3) *Mélanges*, tom. II, pag. 19.

gieuse femme. Elle adressait Onze Questions, qui roulaient sur divers endroits de l'Evangile et de saint Paul. Après avoir loué un zèle qu'il compare à celui de la reine de Saba, en déclarant bien qu'il n'a pas la prétention d'être un Salomon, saint Jérôme dit à Algasia qu'elle ne lit point assez, ou bien ne comprend point assez l'Ancien Testament, qui est enveloppé de tant d'obscurités et de tant de types des choses futures. Il s'étonne ensuite que, ayant si près d'elle une fontaine très pure, elle cherche si loin les humbles filets d'un petit ruisseau bourbeux. N'a-t-elle pas le saint prêtre Aléthius, qui, de vive voix, et par un langage prudent et discret, peut bien résoudre ses questions (1)? Le prêtre auquel Jérôme se plaisait à renvoyer Algasia, devint bientôt évêque de Cahors (2).

En ces temps-là, parmi les pontifes qui jetaient le plus d'éclat sur les Gaules chrétiennes, on distinguait saint Exupérius (3), de Toulouse, pieux et charitable évêque dont saint Jérôme a célébré l'active miséricorde. Un très ancien biographe de saint Saturnin, de la même ville, disait que, sans infirmer le mérite des prédécesseurs d'Exupérius, ni blâmer aucun de

(1) *Ibid.*, pag. 19. — *Opp.* tom. IV.

(2) Tillemont, *Mém.*, tom. XII, pag. 291. — Gregor. Turon. *Hist, Franc.*, II, 13.

(3) Il y a plusieurs Saints du nom d'*Exupérius*, ou *Exsupérius*. Leurs noms se trouvent réunis dans la *Notice* de M. l'abbé Greppo, *sur le corps de saint Exupère, martyr, donné par S. S. Grégoire XVI, à l'OEuvre de la Propagation de la foi.* Lyon, 1838, in-8°.

ceux qui gouvernaient en même temps que lui les Eglises de Jésus-Christ, non seulement on pouvait assurer qu'il n'était inférieur à aucun d'eux, mais encore que ses mérites le rendaient comparable au bienheureux martyr lui-même (1). Grégoire de Tours cite le témoignage d'un prêtre Paulin, — celui de Nola peut-être, — qui assigne une belle place à Exupérius. « Si vous voyez, dit-il, ces dignes prêtres du Seigneur, Exupérius de Tholosa; Simplicius de Vienne; Amandus de Burdegala *(Bordeaux)*; Diogénianus, d'Albiga *(Albi)*; Dynamius d'Ecolisma *(Angoulême)*; Vénérandus des Arvernes, Alithius des Cadurci *(Cahors)*; Pégasius des Pétrocorii *(Périgueux)*; alors, quels que soient les maux du siècle, vous verriez, certainement de bien dignes gardiens de la sainteté de la foi et de la religion (2). »

Saint Jérôme nous trace en la personne de ce même pontife le plus beau portrait qu'il soit possible de faire d'un prêtre chrétien. En ces temps de calamité désastreuse, des nations innombrables et d'une férocité inouïe avaient envahi les Gaules entières. Tout l'espace compris entre les Alpes et les Pyrénées, tout celui qui était renfermé entre l'Océan et le Rhin, tout ce pays, le Quade, le Wandale, le Sarmate, les Alains, les Gypèdes, les Hérules, les Saxons, les Burgundiones, les Allemands et les Pannoniens l'avaient affreuse-

(1) Ruinart, *Acta Martyrum sincera*, pag. 132.

(2) *Hist. Franc.*, II, 13.

ment ravagé. Maguntiacum *(Mayence)*, noble cité jadis, avait été prise et ruinée de fond en comble; on avait massacré dans l'Eglise plusieurs milliers d'hommes. Les Vangiones *(Vinguori)* avaient été exterminés après un long siége. La puissante ville des Remi *(Rheims)*, les Ambiani *(Amiens)*, les Atrebatae *(Arras)*; les Morini *(Belgique vers le Rhin)*, les plus reculés des humains; les habitants de Tornacus *(Tournai)*, les Némétae *(Nimègue)*, ceux d'Argentoratum *(Strasbourg)*, avaient été emmenés en Germanie, et poussés comme de vils troupeaux devant le vainqueur. L'Aquitaine et la Novempopulanie, la province Lyonnaise et la Narbonnaise, tout, excepté quelques villes, avait été saccagé. Celles que le glaive menaçait au dehors, la famine les ravageait au dedans. Lorsqu'il pensait à cet épouvantable désastre, Jérôme ne pouvait, sans répandre des larmes, faire mention de Toulouse, qui ne devait qu'aux mérites du saint évêque Exupérius de n'être point tombée encore (1).

Et quel noble patron que celui dont saint Jérôme dit en un autre endroit: « Le saint Exupérius, évêque de Toulouse, imite la veuve de Sarepta, s'épargne la nourriture pour soulager les autres; le visage pâle de jeûnes, il est tourmenté de la faim d'autrui, et a distribué tout son bien aux entrailles du Christ. Rien

(1) Non possum absque lacrymis Tolosae facere mentionem, quae ut huc usque non rueret, sancti episcopi Exuperii merita praestiterunt. *Lettres*, tom. v, pag. 118. — La lettre de saint Jérôme est de l'an 411. Ataulphe s'empara de Toulouse vers la fin de 413.

de plus riche que celui qui porte dans une corbeille de jonc le corps du Seigneur, et son sang dans le verre; que celui qui a chassé du temple l'avarice; que celui qui, sans fouet ni réprimande, a renversé les chaises de ceux qui vendent les colombes, c'est-à-dire les dons du saint Esprit; renversé les tables de Mammona, et dispersé l'argent des banquiers (1). »

Saint Jérôme éprouvait une vive affection pour ce charitable pontife qui, n'ayant sous les yeux que des misères et des calamités, songeait cependant encore aux pauvres Chrétiens de la Palestine et de l'Egypte, et leur destinait quelques secours. Il les envoyait à Jérôme par l'entremise du moine Sysinnius, chargé d'une lettre pour notre illustre solitaire. Le même messager apportait aussi diverses questions que beaucoup de saints personnages et de religieuses femmes des Gaules adressaient à Jérôme, pour qu'il daignât les résoudre (2). Il y en avait notamment de Minervius et d'Alexandre. Le diacre voyageur apportait encore les livres de Vigilantius, que Riparius et Désidérius envoyaient à Jérôme (406). Il croyait d'abord rester jusqu'au jour de l'Epiphanie, mais tandis que, dans le silence des nuits, et aux heures conquises sur son sommeil, Jérôme dictait à la hâte une réponse à la plupart des questions, Sysinnius vint tout à coup lui dire qu'il allait partir sur le champ. Jérôme le pria de différer son voyage,

(1) *Lettres*, tom. v, pag. 281.
(2) *Mélanges*, tom. II, pag. 23.

mais Sysinnius lui allégua la famine des monastères, les besoins de l'Egypte, les basses eaux du Nil, qui, n'ayant pas apporté ses fécondantes irrigations, avait occasionné une grande disette. Vouloir plus longtemps retenir le messager de la charité, c'était presque une offense faite au Seigneur.

Saint Jérôme louait expansivement l'évêque Exupérius de ce que, dans la vallée de larmes, dans le lieu que Dieu a placé pour le combat, afin de donner la couronne aux vainqueurs, il disposait en son cœur des degrés d'ascension et allait de vertu en vertu; de ce qu'il imitait la pauvreté du Seigneur, en sorte que Jésus-Christ devenait riche avec lui, que sur lui il reposait sa tête, que par lui chaque jour il était visité, nourri, vêtu dans la personne de ses pauvres; de ce qu'enfin Exupérius était surtout fervent à la lecture des Ecritures Saintes. Desireux comme il était d'offrir quelque présent à ce digne évêque, un présent toutefois en harmonie avec la pauvreté d'un moine, Jérôme songea à lui dédier les Commentaires sur Zacharie. L'exposition des Douze petits Prophètes arrivant à sa fin, comme il ne voulut pas abandonner l'œuvre entreprise, il publia spécialement, sous les auspices du nom d'Exupérius, un ouvrage qui, sans cela, du reste aurait vu le jour. Il l'avait, en effet, promis à d'autres, mais il les conjure de lui pardonner son immense affection pour Exupérius, et les prie de regarder comme adressé à eux-mêmes tout ce qu'il écrit à l'adresse du pontife.

Mais, en déployant au souffle de l'Esprit-Saint la

voile de l'interprétation, comme parle Jérôme, ce docte Père n'avait pas le temps voulu, car, dans la préface du second livre, il nous montre le porteur se couvrant déjà du chapeau *(petasus)* des voyageurs, et pressant si fort l'exécution des Commentaires que Jérôme, après les avoir dictés rapidement, n'avait presque pas le temps de les corriger. C'est que le diacre Sysinnius avait hâte de se rendre en Egypte, afin de porter là aussi les dons qu'Exupérius envoyait aux frères.

Zacharie, le plus obscur et le plus long des Douze petits Prophètes, nous retrace la grande figure du Rédempteur, les hautes destinées de l'Eglise chrétienne avec une fidélité et une précision qui se ressentent de la marche du temps ; mais quoiqu'il soit très explicite sur les points capitaux, il ne laisse pas néanmoins d'offrir de profondes difficultés à un Commentateur, car le style de Zacharie est un style coupé et précipité, où manquent les liaisons dans les paroles, les transitions dans les idées. Saint Jérôme chercha pardessus tout à n'aborder que les obscurités, car il n'écrivait pas, disait-il, des traités longs et fleuris, où se jouât la grâce du discours, mais il faisait des Commentaires ; or, ce genre d'études doit laisser de côté les choses nettes et évidentes, et ne s'attacher qu'à éclaircir celles qui ne le seraient pas (1).

Fidèle à son habitude de mettre les faits bibliques en regard de faits évangéliques, là où il se trouve ana-

(1) Hieronym. *In Zach.*, pag. 1743.

logie naturelle, saint Jérôme, à propos du miraculeux retour des Juifs et de la reconstruction de Jérusalem, solennelles péripéties que l'esprit de l'homme eût regardées peut-être comme impossibles, — saint Jérôme donc fait les observations suivantes : « Voilà ce que nous avons vu s'accomplir dans les Eglises du Christ, en temps de persécution, lorsque la férocité des persécuteurs est montée à un tel degré de rage qu'elle détruisait même nos assemblées, livrait au feu les livres divins, et que toutes les îles, que les mines de métaux, les prisons étaient remplies de troupeaux enchaînés de confesseurs et de martyrs ? Qui donc, en ce temps-là, eût pu croire que les Eglises seraient reconstruites de nouveau par ceux-là mêmes qui les avaient renversées ? Non pas que ce fussent les mêmes hommes, mais c'est que la même puissance royale qui auparavant était assise en embûches avec les riches, et s'efforçait comme par un sénatus-consulte d'étouffer le nom du Christ, maintenant construit aux frais de la République les basiliques des Eglises, puis élève de hauts faîtes ; et non seulement s'efforce de décorer les lambris et les toits brillants d'or, mais revêt même les murailles de diverses lames de marbre, couvre d'or et de pourpre, émaille de différentes gemmes, et vénère pour la sauve-garde de l'Etat romain les divins livres qu'auparavant elle livrait au feu (1). »

Les villes et les bourgades de la Palestine, la Judée

(1) *Ibid.*, pag. 1746.

tout entière conservaient, à la même époque, un ancien exercice physique où la jeunesse venait faire l'essai de ses forces, comme dans quelque gymnase d'athlètes. On mettait à terre une pierre ronde d'un poids très lourd, et les jeunes gens, fiers de se montrer à ce combat, la soulevaient jusqu'aux genoux, les autres jusqu'à la ceinture; d'autres jusqu'aux épaules et à la tête; quelques uns jusque sur la tête, les bras tendus et les mains jointes. Dans l'Acropolis d'Athènes, près de la statue de Minerve, saint Jérôme avait vu une sphère d'airain énormément pesante, et que la faiblesse de son pauvre petit corps lui permit à peine de remuer. Comme il demanda ce que cela signifiait, on lui répondit que la force des athlètes s'éprouvait à cette masse, et que nul n'était admis à la lutte avant que l'on eût jugé, en lui voyant lever ce poids, quel antagoniste il fallait lui donner (1). Saint Jérôme trouve au fond de cette coutume une image de l'Eglise chrétienne, placée dans le monde à la face des rois et des peuples, comme un poids d'une grande pesanteur, que bien d'imprudentes mains osent soulever; mais tôt ou tard, quand le veut la colère du Seigneur, on voit ce poids fatal et écrasant retomber contre celui qui le remua.

Saint Jérôme dit que Tacite a écrit les vies des Césars en XXX livres, depuis la mort d'Auguste jusqu'à celle de Domitien (2), et par conséquent il ne distingue

(1) *Ibid.*, pag. 1780.

(2) Cornelius Tacitus qui post Augustum usque ad mortem Domitiani vitas Caesarum triginta voluminibus exaravit. *In Zachar.*, cap. XIV. pag. 1791.

pas les *Annales* d'avec les *Histoires*. Mais, en accordant à ce passage toute l'autorité qu'il peut avoir, il n'en est pas moins certain que Tacite a composé en des temps différents, et en deux parties séparées, ce que saint Jérôme appelle les vies des Césars. Seulement, on pourrait conclure du témoignage de ce Père que les *Histoires* contenaient XIV livres, puisque les *Annales* en renferment certainement XVI. La numération des livres de Tacite n'était peut-être pas très bien connue, et dans les citations de ce genre on ne se piquait pas d'une rigoureuse exactitude (1).

Nous savons qu'Exupérius était évêque dès l'année 404 tout au moins, puisque le pape Innocent I[er] lui écrivit le 20 février de l'an 405 (2), sur quelques points de discipline et de science ecclésiastique dont le modeste pontife avait demandé la solution au saint Siége, aimant mieux recourir à cet auguste et sage tribunal que s'en rapporter à ses propres lumières. C'est de quoi le félicitait le pape Innocent, et il adressait aussi de paternels éloges à d'autres pontifes qui savaient, comme celui-là, renouer sans cesse les liens par lesquels ils devaient être unis au chef, à la tête de l'épiscopat (3). Nous trouvons, parmi les questions que le pape confirme d'après ses devanciers, la haute et puissante question du célibat des prêtres, qui doivent ne s'approcher de l'autel que purs et sans tache, car les

(1) Burnouf, *Introd.* à la trad. de Tacite, pag. xxj.

(2) Philip. Labbei et Gabr. Cossartii. *Concil.*, tom. II, pag. 1254.

(3) *Ibid.*, pag. 1260.

divins mystères ne peuvent s'offrir par des hommes qui auront rempli un ministère tout charnel.

Ce fut apparemment avant la désolation des Gaules et les ravages exercés par les hordes envahissantes, que saint Exupérius termina la basilique de saint Saturnin, commencée par l'évêque Sylvius, qui n'eut pas le bonheur de voir mener à fin un riche et brillant édifice construit à grands frais. Sylvius sortit du siècle en laissant à son successeur le soin d'achever et de dédier cette Eglise où viendraient reposer les reliques du pontife-martyr (1).

Quand l'Eglise fut prête à recevoir les glorieuses dépouilles du saint martyr, celui qui leur avait achevé cette demeure hésita à les y transporter, car, dans son pieux respect, il n'osait toucher ces restes sacrés. Néanmoins, pendant son sommeil, il fut averti d'en haut de ne pas négliger par infidélité ce qu'il avait entrepris par fidélité ; il lui fut dit en une vision que ce n'était pas faire injure aux esprits des Saints de prendre leurs cendres, ou de déplacer leurs ossements, et que ce qui servait au salut des fidèles ne pouvait manquer d'être honorable aux Martyrs.

Une ancienne loi des Romains défendait de transporter, sans l'autorisation des pontifes, ou de l'Empereur, ou du gouvernement de la province, les dépouilles des morts une fois inhumés. Les empereurs donnèrent d'abord ces permissions comme pontifes, et

(1) Ruinart, *Acta Martyrum sincera*, pag. 132.

ensuite comme princes. Cette coutume fut en vigueur, même sous les empereurs chrétiens ; cependant les évêques finirent par être seuls juges de l'opportunité qu'il y avait à déplacer les corps des Saints.

Quand donc Exupérius eut été rassuré par la vision céleste, il présenta sa requête aux Empereurs, obtint sans retard ce qu'il avait sollicité, et fit transférer dans la basilique préparée avec un soin merveilleux les reliques de saint Saturnin, les rendant ainsi pour les fidèles l'objet d'une vénération plus digne et plus tendre.

Deux nobles chrétiens de l'Eglise d'Exupérius, deux amis, deux parents, qui n'étaient pas moins unis par la religion que par les liens du sang, Minervius et Alexandre, avaient aussi écrit à Jérôme par l'entremise de Sysinnius, pour demander l'explication de ces paroles de saint Paul : *Nous dormirons tous, il est vrai, mais nous ne serons pas tous changés* (1), et pour avoir également le sens de ce que le même Apôtre écrit sur la résurrection, dans la première Epître aux chrétiens de Thessalonique.

Pressé par le temps, Jérôme ne put que donner à Minervius et à Alexandre les passages qu'il avait tirés de divers commentateurs. C'était la chaîne et la trame avec lesquelles les moines toulousains auraient à faire un tissu ; il leur présentait les témoignages des commentateurs ; restaient le choix et l'arrange-

(1) I. *Cor.*, xv, 51.

ment. Quant aux auteurs dont Jérôme rapporte les sentiments, c'étaient Théodore d'Héraclée, l'ancienne Périnthe (1); Diodore de Tarse, Apollinarius de Laodicée, Didymus; Acacius de Césarée, l'ancienne Tour de Straton, — et Origènes. Quelques-uns disaient que ceux des Saints qui, au jour de la consommation et du jugement, vivront encore, seront enlevés dans les airs sur les nuées au devant du Christ, avec le reste des Saints qui ressusciteront, et qu'ils ne *goûteront* pas la *mort*; mais qu'ils seront toujours avec le Seigneur, après avoir foulé aux pieds la dure nécessité du trépas. D'autres enseignaient que tous les hommes mourront, mais que tous ne seront pas changés, ni revêtus de gloire, car c'est de la gloire dont seront revêtus les Saints qu'il faut entendre le changement dont parle l'apôtre Paul.

Quant au passage de l'Epître aux Thessaloniciens : *Nous qui vivons, et qui sommes réservés pour l'avènement du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui dorment* (2), cela doit, suivant quelques-uns des interprètes cités par saint Jérôme, s'entendre des morts et non pas des pécheurs, car ceux-ci ne seront pas emportés avec les justes pour aller au devant du Christ.

Minervius et Alexandre avaient évidemment adressé à Jérôme quelques autres questions du même genre,

(1) Tom. IV, pars I, pag. 211.

(2) *Thessal.*, IV, 14.

et il se proposait d'y répondre ou par ses propres expositions, ou par celles des autres, mais il ne le put. « Je suspendrai donc le pas, dit-il, et s'il me reste un peu de vie, je me réserverai pour un autre ouvrage, afin de vous obéir par parties, et que mon pauvre corps brisé et vieilli puisse supporter un poids modéré (1). »

Saint Jérôme, qui venait de dédier à Exupérius ses Commentaires sur Zacharie, adressa aux moines toulousains le travail sur le dernier prophète qu'Israël ait entendu jusqu'à l'avènement de Jean le Baptiseur. On ne sait rien concernant la vie et la mort de Malachie; son nom même est un sujet de litige; car, il a été pris tantôt pour un nom propre, tantôt pour une simple dénomination générique, servant à marquer sa qualité d'envoyé, de messager, d'ange ou d'envoyé du Seigneur. Origènes a cru fort sérieusement que c'était un ange incarné, et non pas un homme. Saint Jérôme, qui, dans sa traduction et dans son Commentaire, l'appelle toujours *Malachi,* pensait que le prophète n'était autre chose qu'Esdras.

En abordant l'interprétation de ce prophète, saint Jérôme ne connaissait d'autres Commentaires là-dessus qu'un très petit livre d'Apollinarius, dont les travaux, dit-il, doivent moins être regardés comme une interprétation réelle, que comme des points d'interprétation, des tentatives très médiocres, et c'est ce que

(1) Tom. IV, part. I, pag. 220.

Jérôme ne cesse de répéter, quand le nom du même personnage se trouve sous sa main. En dédiant ce travail à Minervius et à Alexandre, il voulait ne pas interrompre son œuvre des Douze petits Prophètes, et ne pas se mettre pour les deux amis à un livre qui traitât d'autre chose; il ne voulait pas suer pour eux d'un labeur extraordinaire, ainsi qu'il s'exprime.

Nous n'avons rien vu de très spécial dans ce Commentaire sur Malachie. Saint Jérôme y est très explicite sur le libre arbitre, dont il eut occasion de parler ailleurs (1). En même temps qu'il nous montre bien le sublime office du prêtre, il n'épargne pas non plus les paroles fermes, sévères, et franchement indépendantes. « Nous souillons le pain, c'est-à-dire, le corps du Christ, lorsque nous approchons de l'autel dans un état d'indignité; qu'étant souillés, nous buvons le sang du Seigneur, et que nous disons : La table du Seigneur a été méprisée; non pas que quelqu'un ose dire cela, ni proférer d'une voix criminelle ce qu'il a dans sa pensée impie, mais c'est que les œuvres des pécheurs méprisent la table de Dieu. Nous pouvous dire encore autrement : Le docteur de l'Eglise qui fait le pain spirituel, et qui le partage avec les peuples, si c'est par gloire humaine, ou en vue des lucres du siècle qui obtiennent la gloire, si c'est pour cela qu'il parle au milieu des peuples, s'il flatte les riches, s'il honore les

(1) Ex arbitrii libertate in utramque partem, ut volumus, declinamus. Pag. 1809.

pécheurs; s'il reçoit, selon que l'exprime l'Apôtre Jacques, ceux qui viennent vers lui avec des anneaux d'or, et qu'il repousse des saints qui sont pauvres, il méprise le nom de Dieu, souille le pain de la doctrine, et jette l'insulte contre Dieu lui-même, s'imaginant que la table de ses Ecritures est aussi la table des idoles et de la doctrine séculière (1). »

(1) Pag. 1811.

CHAPITRE XV.

Commentaires de saint Jérôme *sur Malachie, Zacharie, Osée, Joël* et *Amos.* — Piérius, prêtre d'Alexandrie, avait commenté Osée. — Détails des travaux de saint Jérôme sur ce prophète : les hérétiques, les passions de l'ame. — Détails sur Amos. — *Commentaires sur Daniel.* — Objections de Porphyre contre ce prophète. — Néron est regardé comme devant être l'Antechrist. — *Commentaires sur Isaie* : vices honteux des Grecs et des Romains : de l'empereur Hadrien. — Les millénaires. — Le culte d'Esculape. — Noms des villes d'Egypte : le Christianisme et Rome : Tyr. — Les prêtres et les évêques. — Prier à genoux : libre arbitre : ordination des clercs : miracles des Apôtres. — Transformation de la création. — Brièveté de la vie. — Les Apôtres citent l'Ancien Testament d'après l'Hébreu. — Lettre de Jérôme au pieux Julianus. — Egarements du diacre Sabinianus : lettre que lui adresse Jérôme.

Jérôme, qui avait entrepris une série de Commentaires sur les Petits Prophètes, s'occupa spécialement, en l'année 406, de Malachie et de Zacharie, puis d'Osée, de Joël et d'Amos. S'il était le premier à entreprendre, chez les Latins, un travail de ce genre, les Grecs lui avaient ouvert le chemin.

Piérius, prêtre d'Alexandrie, à l'époque de l'évêque Théonas et de l'empereur Dioclétien, fut réputé pour un second Origènes, et composa de nombreux ouvra-

ges, au milieu d'un merveilleux ascétisme et d'une volontaire pauvreté. Après avoir passé par le feu de la persécution, il était venu se réfugier à Rome, d'où il ne sortit plus. Or, parmi les écrits de ce docte et vertueux prêtre, il se trouvait sur Osée un fort long traité, auquel Jérôme fit quelques emprunts, ainsi qu'à un travail de Didymus et d'Eusèbe de Césarée.

Jérôme se plaint de ses détracteurs, et il désigne assez visiblement Ruffin. Cependant, fort qu'il est du suffrage de Pammachius, à qui il dédia ces Commentaires, et qui était l'un des plus considérables et des plus religieux personnages de la première cité du monde, peu lui importe ce que l'on peut dire de lui, humble et pauvre moine. « Pendant que nous vivons et que nous sommes enfermés dans un vase fragile, la faveur des amis semble nous être avantageuse, et les calomnies de nos ennemis nous être nuisibles. Mais lorsque la terre sera retournée dans sa terre, et que la pâle mort nous aura enlevés, tant nous qui écrivons, que ceux qui nous jugent; lorsque sera venue une autre génération, et que, sur les premières feuilles tombées, il aura cru une verdoyante forêt, alors, sans égard pour la dignité des noms, l'on ne jugera que les esprits. Aussi bien, le lecteur considère non pas de qui vient ce qu'il lit, mais ce que c'est. Soyez évêque, soyez laïque, empereur ou maître, soldat ou esclave; que la pourpre et la soie vous couvrent, ou bien que vous gisiez sur de misérables haillons, c'est d'après le mérite des œuvres, et non pas d'après la

différence des hommes que l'on vous jugera (1). »

Nous avons peu de remarques à faire sur ce nouveau travail de notre Commentateur, et nous relèverons seulement quelques particularités jetées çà et là.

La folie du paganisme avait encore, à Rome, ses prêtres de la Mère des Dieux, ses *Galli* honteusement mutilés et choisis dans la nation des Gaulois pour la punir, dit saint Jérôme, de ce qu'elle avait pris autrefois la Ville éternelle (2).

Jérôme observe qu'en général les hérésiarques sont des hommes de grand savoir, car personne ne peut former un parti sans avoir un génie ardent. Tel fut Valentin, tel Marcion, qui étaient en renom de science ; tel encore Bardésanes, dont les philosophes mêmes admiraient l'habileté.

Mais ces hommes que Dieu avait si richement dotés, changèrent la fécondité de leur terre en un champ de tombeaux, suivant le langage d'Osée, leur doctrine se rapportant non pas à des vivants, mais à des morts, ceux aussi bien qu'ils veulent honorer, que ceux qu'ils abusent (3). Les Novatiens, qui se décernaient à eux-mêmes le titre de *Purs* (4), niaient la pénitence, les

(1) Ibid. *Libri* II *Praefat.*, pag. 1269. — *Mélanges*, ibid., pag. 365.

(2) Hi sunt quos hodie Romae, Matri non deorum, sed daemoniorum servientes, *Gallos* vocant, eo quod de hac gente Romani truncatos libidine, in honorem Atys (quem eunuchum dea meretrix fecerat) sacerdotes illius manciparint. Propterea autem Gallorum gentis homines effeminantur, ut qui urbem Romanam ceperant, hac feriantur ignominia. *Ibid.*, pag. 1261.

(3) *Ibid.*, pag. 301.

(4) Qui et ipsi καθαροὺς, id est, *mundos* se vocant, quum sint omnium im-

moyens conséquemment de réparer les fautes de la vie passée et de fléchir la justice divine.

La lettre d'Osée inspire à Jérôme quelques excellentes réflexions sur les perturbations de l'ame, et il les compare à ces nuées de sauterelles qui ravagèrent souvent la Judée, et, du temps même de saint Jérôme, exercèrent d'affreux dégats. Les prêtres et le peuple firent à Jérusalem de vives supplications ; ils crièrent au Seigneur : *Epargnez votre peuple*. Le ciel enfin éloigna le fléau ; ces horribles bataillons de sauterelles furent emportés par le vent et dans la Mer Morte, et dans la Mer qui voyait sur ses rivages les villes de Gaza, d'Azot, de Joppé, de Césarée (1).

Amos était de la ville de Thécué, à six milles environ de Bethléhem, vers le midi. « Au-delà, disait saint Jérôme, il n'y a aucun bourg, pas même de ces habitations agrestes, semblables à des fours, et que les Africains appellent *mapalia*: si grande est l'étendue du désert qui va jusqu'à la mer Rouge, et aux confins des Perses, des Ethiopiens et des Indiens ! Comme cette terre sablonneuse et aride ne donne absolument aucune production, tout est plein de pasteurs, en

mundissimi, negantes poenitentiam, per quam peccata mundantur. *Ibid.*, pag. 1331. — Cf. *in Ioel.*, cap. II, pag. 1358.

(1) Etiam nostris temporibus, vidimus agmina locustarum terram texisse Iudaeam, quae postea misericordia Domini inter vestibulum et altare, hoc est, inter Christi resurrectionis locum, sacerdotibus et populis Dominum deprecantibus atque dicentibus : *Parce populo tuo*, vento surgente in mare primum et novissimum praecipitatae sunt, etc... *Comment. in Ioel.*, cap. II, pag. 1354.

sorte que l'on compense par la multitude des troupeaux la stérilité du sol. Un de ces pasteurs fut le prophète Amos, inhabile dans le langage, mais non pas dans la science, car en lui résidait le même Esprit-Saint qui a parlé par la bouche de tous les autres prophètes (1). »

Il est naturel, dit encore saint Jérôme, que tout homme emprunte à sa condition et à son état les exemples et les métaphores qui entrent dans ses discours. Ainsi, le nautonnier comparera sa tristesse à une tempête, ses pertes à un naufrage, ses ennemis à des vents contraires; tandis que la prospérité et la joie seront une brise tranquille, un vent favorable; des mers tranquilles et calmes, un champ tout uni. Dans tout ce que dira le soldat, vous trouverez un bouclier, un glaive, une cuirasse, un casque, une lance, un arc, une flèche, les blessures, la mort, la victoire. Toujours vous entendrez dans la bouche du philosophe les noms de Socrate et de Platon, de Xénophon et de Théophraste, de Zénon et d'Aristote, de Stoïciens et de Péripatéticiens. Les orateurs élèveront jusqu'aux nues les noms de Lysias et d'Hypérides, de Périclès et de Démosthènes, des Gracques, des Caton, des Cicéron, des Hortensius. Les poètes, si ce sont des poètes épiques, vanteront sans cesse Homère et Virgile ; si ce sont des lyriques, Pindare et Horace. Voilà pourquoi le prophète Amos, qui était sorti du rang des pasteurs, et qui avait jusque là vécu non pas dans les lieux cul-

(1) *Libri* I *Praefat.* — *Mélanges,* ibid., pag. 9.

tivés et plantés d'arbres et de vignes, ou semés de forêts et de prés verdoyants, mais dans un vaste désert exposé aux lions, effroi et ruine des troupeaux, devait avoir, et eut, en effet, une parole nourrie des grandes images qu'il avait vu passer sous ses yeux, et faire rugir dans ses prédictions la voix du Seigneur comme celle des formidables hôtes de la solitude.

Nous voyons dans les Commentaires sur Amos que, du temps de saint Jérôme, les Sarracéni adoraient Lucifer (1). De nos jours encore des voyageurs ont trouvé dans l'Orient des tribus de Bédouins qui rendent un culte à Satan (2).

Saint Jérôme écrivit, vers la fin de 407, sur le prophète Daniel, un Commentaire qu'il avait promis à saint Paulin, dès l'année 398, mais dont il fut bientôt détourné par la traduction du *Péri-Archôn*. Le philosophe de Batanée, Porphyre, dans le douzième livre de son ouvrage contre la religion chrétienne, s'était pris au prophète Daniel, et prétendait que ses écrits n'étaient pas de lui, mais qu'ils venaient d'un certain personnage qui vécut en Judée, sous le règne d'Antiochus Epiphanes; il ajoutait que Daniel avait moins prédit l'avenir, que raconté le passé. On ne laissa pas sans réponse les aggressions de Porphyre, et Eusébius de Césarée, Apollinarius de Laodicée, puis Méthodius, évêque d'Olympe, en Lycie, dirigèrent contre le savant

(1) Luciferi, quem Sarraceni huc usque venerantur. Pag. 1421.

(2) C'est ce que nous tenons de M. Baptistin Poujoulat, qui a visité quelques portions de l'Orient, et écrit deux bons volumes sur son voyage.

et hardi sophiste des réfutations spéciales (1). Saint Jérôme, qui se proposait simplement d'expliquer aux Chrétiens les écrits des Prophètes, déclare qu'il n'en est point qui ait parlé plus ouvertement du Christ que n'a fait Daniel. Non seulement Daniel annonce avec les autres Prophètes que le Christ doit venir, mais il enseigne même en quel temps il viendra, et classe les rois par ordre, énumère les années, dénonce à l'avance les signes les plus manifestes. Comme Porphyre voyait que tout cela était accompli, et ne pouvait nier que ce ne fût passé, alors, vaincu par la vérité de l'histoire, il se retranche dans un misérable subterfuge, et ce que l'on dit du Christ pour la consommation du monde, il prétendait, à cause de la ressemblance de certains évènements accomplis sous Antiochus Epiphanes, que tout cela était consommé. Son aggression même devenait un témoignage en faveur de la vérité, car elle supposait une telle foi aux paroles du prophète, qu'il semblait aux hommes incrédules non point avoir révélé l'avenir, mais bien avoir raconté le passé.

Saint Jérôme, sans entreprendre une réfutation de Porphyre, ne laisse pas de relever quelques-unes de ses calomnies (2), et de combattre par un simple exposé des faits les artifices au moyen desquels ce philoso-

(1) *Livre des Hommes ill.*, chap. LXXXIII, pag. 129 de notre édit.

(2) *Comment. in Dan.*, pag. 1100, 1101, 1128, 1131, 1134, 1136, 1359, etc.

phe cherchait à intervertir la vérité (1). A la fin de sa Préface, Jérôme s'excuse de ce que les exigences de son sujet l'obligent à citer quelquefois les auteurs profanes, qu'il avait laissés de côté depuis longtemps. Le saint Docteur déclare que, pour comprendre les dernières parties de Daniel, il est besoin de connaître beaucoup d'historiens des Grecs, entre autres Suctorius, Callinicus, Diodore, Hiéronymus, Polybe, Posidonius, Claude, Théon et Andronicus, surnommé Alipius, historiens que Porphyre disait avoir suivis; de plus, Josèphe et ceux qu'il cite; après cela, Tite-Live, Trogue-Pompée et Justin, qui racontent toute l'histoire de la dernière vision, et qui, depuis Alexandre jusqu'à Auguste, décrivent les guerres de Syrie et d'Egypte, c'est-à-dire celles de Séleucus, d'Antiochus et des Ptolémée.

Les Commentaires sur Daniel furent dédiés à Pammachius et à sainte Marcella, en qui l'on admirait pour l'étude de nos livres sacrés la religieuse ardeur que nourrissaient alors tant de Chrétiens. L'illustre évêque d'Hippone trouvait que les Commentaires étaient écrits avec soin et érudition, et il y renvoyait les lecteurs qui voudraient apprendre que ce n'est point sans fondement que les anciens ont expliqué les quatre monarchies de Daniel par les empires des Assyriens, des Perses, des Macédoniens et des Romains (2).

Nous voyons ici, dans saint Jérôme, que la tradi-

(1) *Praefat.*, pag. 1073-4.

(2) S. Aug. *de Civit. Dei*, xx.

tion ecclésiastique avait gardé la coutume de fléchir le genou à la troisième, à la sixième et à la neuvième heure du jour, qui, chez les Romains, commençait à notre sixième heure (1). La raison de ce pieux usage, c'est que le Saint-Esprit était descendu à la troisième heure sur les Apôtres; qu'à la sixième, Pierre monta au cénacle pour prier et prendre sa réfection (2); qu'à la neuvième, Pierre et Jean se rendirent au Temple (3).

Beaucoup de Chrétiens d'alors pensaient que l'Antechrist doit être l'Empereur Néron, et ils fondaient cette persuasion sur la cruauté et la turpitude de ce prince (4). Tel fut longtemps l'effroi attaché à ce nom de Néron que, bien des siècles après la mort du persécuteur, le peuple de Rome se disait encore travaillé de visions nocturnes, troublé par des fantômes, et en faisait remonter la cause à l'ombre du cruel empereur, inhumé sur la colline des Jardins (5), le Monte Pincio d'aujourd'hui. Paschal II, pour dissiper la terreur du peuple, fit bâtir, vers 1099, au pied de la colline, une Eglise qui s'appelle maintenant *Santa Maria del Popolo*, parce qu'elle touche à la porte et à la place de ce

(1) Tria autem tempora sunt quibus Deo flectenda sunt genua : tertiam horam, sextam et nonam ecclesiastica traditio intelligit. *Comment. in Dan.*, cap. VI, pag. 1096.

(2) *Act.* X, 9-10.

(3) *Ibid.*, III, 1.

(4) Multi nostrorum putant ob saevitiae et turpitudinis magnitudinem Domitium Neronem Antechristum fore. *Ibid.*, pag. 1129.

(5) Gentili Domitiorum monumento condiderunt, quod prospicitur e Campo Martio, impositum Colli Hortorum. Sueton. *in Ner.* cap. L.

nom (1). Quand le pélerin met le pied dans la capi tale du monde catholique, le premier monument qui s'offre à lui, c'est, à sa gauche, l'Eglise protectrice de Marie. Le trône de porphyre, élevé sur les cendres de Néron, ne se voit plus comme autrefois du champ de Mars; l'autel de marbre de Luna (2) a disparu pour toujours, et c'est celui de la Vierge protectrice qui en a pris la place.

Dans l'intervalle de 408 à 409, saint Jérôme écrivit les Commentaires sur le prophète Isaïe. Jérôme explique le texte hébreu, et même celui des Septante, parce que différentes personnes estimaient que, sans cela, son travail aurait été imparfait. Il se hâtait de l'achever, saint Pammachius le pressant de passer à Ezéchiel; mais son grand âge, la faiblesse de son corps, et la pénurie de copistes (*notarii*) l'empêchaient d'aller aussi vite qu'il eût voulu. On voit partout qu'il dictait, et qu'il n'écrivait pas de sa propre main. A cela, venaient se joindre les contrariétés inséparables de la vie même la plus calme, et c'étaient autant de nouveaux retardements. Les souffrances s'en mêlaient aussi; Dieu faisait trembler sa terre par de fréquentes maladies, comme il s'exprime, et lui rappelait qu'il était mortel, que sa vieillesse devait expirer bientôt dans la tombe. Cette fois néanmoins, le Seigneur, qui l'avait frappé d'une maladie soudaine, voulut le guérir avec

(1) Nibby, *Itinerario di Roma*, tom. I, pag. 7.

(2) In eo monumento solium porphyretici marmoris, superstante Lunensi ara, circumseptum est lapide Thasio. Suet. *Ibid.*

une incroyable promptitude, et l'effrayer plutôt que l'accabler ; le corriger, plutôt que le frapper. « Sachant ainsi de qui relèvent les jours que je vis, et n'ignorant pas que ma *dormition* n'est peut-être retardée qu'afin qu'il me soit loisible d'accomplir l'ouvrage commencé sur les prophètes, je me livre tout entier à cette étude, et placé comme en une sorte de védette, je contemple avec gémissement et douleur les tempêtes et les naufrages de ce monde ; ne songeant nullement au présent, mais pensant à l'avenir, et appréhendant non point les jugements et les vains bruits des hommes, mais le jugement de Dieu. Vous donc, ô vierge du Christ, Eustochium, qui m'avez secouru de vos prières dans ma maladie, demandez pour moi, à présent guéri, la grâce du Christ, afin que je puisse, avec le même esprit par lequel les prophètes chantèrent l'avenir, entrer dans leur nuée et leur obscurité (1). »

La malédiction que le Seigneur avait fait peser sur Jérusalem par la bouche d'Isaïe, cette prophétique menace qui lui dénonçait une affreuse désolation, saint Jérôme en voyait l'accomplissement de ses propres yeux. « Dieu a laissé le Temple, disait-il, et a rendu la ville déserte, ce qu'il n'est pas besoin de prouver par des discours, à nous surtout qui voyons Sion abandonnée, Jérusalem renversée, et le temple rasé jusqu'au sol (2). »

(1) *In Isai Prooem.*, XIV, pag. 361.

(2) *Comment. in Isai.*, pag. 13.

Notre commentateur rappelle ici, à propos des turpitudes qu'Isaïe reprochait au peuple Juif, la honte des Grecs et des Romains. Chez ceux-là, les plus illustres philosophes eurent publiquement des mignons, et chez ceux-ci l'empereur Hadrien, si versé dans les sciences philosophiques de la Grèce, fit une divinité de son favori Antinoüs, lui éleva un temple, et établit des prêtres pour lui offrir des victimes. Une région et une ville de l'Egypte reçurent même leur nom de cette nouvelle et étrange divinité. Saint Jérôme ajoute que, dans les infâmes voûtes des théâtres, il y avait des enfants qui se trouvaient exposés, au milieu des Phrynés de tout genre, à la brutalité des passions publiques. Ce fut sous l'empereur Constantin, que l'infidélité de toutes les nations et que leur turpitude se calmèrent un peu, en face de la lumière évangélique (1).

Le vice honteux de l'empereur Hadrien, et son fol enthousiasme pour le dieu qu'il créa, sont rappelés ailleurs par saint Jérôme, qui cite l'historien Hégésippe (2). Au reste, le prince artiste et philosophe qui avait fait un pélerinage au temple de Cérès Eleusine, et que son savoir ne rendit pas plus moral, couronnait cette vie de payen et de pédéraste par de petits vers folâtres, dans lesquels il cherchait à couvrir de fleurs la hideuse figure de la mort :

(1) *Ibid.*, pag. 24-25.

(2) *Livre des Hommes illustres*, pag. 55 de notre trad. Voir les Notes, pag. 345-349.

Animula vagula, blandula,
Hospes, comesque corporis,
Quae nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula,
Nec ut soles dabis jocos (1).

Saint Jérôme rappelle une invective de Porphyre, qui disait que les matrones et les femmes formaient le sénat des Chrétiens; et il ajoute, quant à lui, qu'il fallait prendre garde qu'elles ne dominassent dans les Eglises, qu'elles ne fussent pour quelque chose dans certaines promotions aux grades sacerdotaux (2). Jérôme applique enfin aux femmes un passage d'Isaïe (3), et dit qu'il ne faut pas souffrir que des femmes qui appartiennent à l'Eglise de Jésus-Christ marchent le cou tendu, parlent avec des clignements d'yeux, battent des mains et des pieds, affectent une allure recherchée et se conforment à la tenue des histrions plutôt qu'à la nature (4).

Saint Jérôme combat dans plus d'un endroit de ces Commentaires sur Isaïe les visions des Millénaires, qui espéraient pour Jérusalem un règne à avenir de mille ans (5), et, dans cette résurrection de leur cité, des plaisirs matériels et des richesses dont ils basaient

(1) Aelii Spartiani *Hadrianus Caesar*, 25. pag. 210, Lugd. Bat.

(2) *Comment. in Is.*, pag. 38.

(3) *Is.*, cap. III.

(4) *Ibid.*, pag. 40.

(5) Ierusalem.... dicunt in mille annorum regno instaurandam. pag. 391. Voir encore pag. 132, 436, etc.

la promesse sur un texte mal compris par eux (1). « Les Juifs et les Ebionites, héritiers de l'erreur judaïque, lesquels ont pris, à cause de son humble signification, le nom de *pauvres*, attendent toutes les délices des mille ans, savoir : des chevaux et des quadriges, des voitures, des litières ou basternes, des dormitoirs, des mulets et des mules, des carrosses et des véhicules de divers genres, prenant ainsi à la lettre ce qui est écrit. Ils disent donc que, à la consommation du monde, quand le Christ arrivera à Jérusalem pour régner, et que le Temple aura été rétabli, que des victimes judaïques auront été immolées, les fils d'Israël seront ramenés de l'univers entier, non pas sur des chevaux, mais sur des mulets de Numidie. Les personnes qui seront de dignité sénatoriale, et qui occuperont le rang de princes, viendront de la Bretagne, de l'Espagne, des Gaules, de chez les Morini, les plus reculés des hommes, arriveront sur des carrosses (*carrucis*), et toutes les nations, qui auront été préparées à être sous leur domination, accourront au devant d'eux (2). » Et ce n'est pas seulement de ces rêveries que saint Jérôme nous instruit; il en rappelle quelques-unes encore des Gentils, des Juifs, des Samaritains et des Hérétiques. Le Paganisme, au temps de saint Jérôme, allait encore dormir dans ses temples sur les peaux des victimes, et attendre de la nuit des

(1) Voir Isaïe, cap. LXVI.

(2) Pag. 511.

songes révélateurs. Le temple d'Esculape, et bien d'autres, qui n'étaient que des tombeaux de morts, étaient témoins de ces grossières superstitions (1). Dans toutes les villes où il y avait des idolâtres, mais surtout en Egypte et à Alexandrie, le dernier jour du dernier mois de l'année, on dressait une table chargée de diverses espèces de mets, et l'on y plaçait un vase rempli de vin, lequel indiquait la fertilité de l'année écoulée, ou présageait celle de l'année à venir (2).

Dans un autre endroit, où il parle des idoles, saint Jérôme observe que la plupart des villes d'Egypte prenaient leur nom de quelque bête. Nous reconnaissons facilement dans le nom de Lycopolis celui du loup, dans Léontopolis celui du lion, et saint Jérôme nous dit que Thmuïs tenait le sien d'un mot de la langue égyptienne, qui voulait dire bouc (3). C'était sous la sauvegarde d'horribles ou immondes animaux que se plaçaient ces villes renommées d'un pays

(1) Quod in phano Aesculapii usque hodie error celebrat Ethnicorum multorumque aliorum, quae non sunt aliud nisi tumuli mortuorum. Pag. 482. Voir un curieux ouvrage du doct. Aug. Gauthier, les *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples, chez les peuples de l'antiquité*; Lyon, Savy, 1844, in-18.

(2) Est autem in cunctis urbibus, et maxime in Aegypto et in Alexandria idololatriae vetus consuetudo, ut ultimo die anni et mensis eorum qui extremus est, ponant mensam refertam varii generis epulis, et poculum mulso mixtum, vel praeteriti anni, vel futuri fertilitatem auspicantes. Pag. 486.

(3) Pleraque oppida eorum ex bestiis et iumentis habent nomina *κυνῶν* a *cane*, *λέων* a *leone*; *θμουΐς* lingua Aegyptia ab hirco; *λυκων* a *lupo*, ut taceam de formidoloso et horribili cepe, et crepitu ventris inflati, quae Pelusiaca religio est. Pag. 340.

si renommé lui-même pour ses lumières et ses vastes sciences.

Saint Jérôme, parlant des hautes destinées du Christianisme, observe que, avant la venue de Jésus-Christ, chaque nation avait son roi, et que nul ne pouvait aller d'une nation à une autre, mais que dans l'Empire romain tout se fondit en un seul et vaste corps (1). C'est la pensée d'universelle concentration qu'un poète payen des premières années du V[e] siècle exprimait dans ce vers :

Urbem fecisti quod prius orbis erat (2).

« Tu as fait une ville de ce qui était auparavant l'univers, » puissante cité de Rome.

La ville de Tyr, au temps de saint Jérôme, comme en celui du prophète, se livrait avec ardeur au négoce, était en quelque sorte le marché de l'univers, et voyait encore les voiles cingler vers son port. C'était là aussi ce qui faisait sa richesse, car le pays de Tyr avait peu d'étendue et de produits, se trouvant resserré entre les confins de la Galilée et ceux de Damas. Le port de Tyr versait sur la contrée toutes les richesses du Nil et la fertilité de l'Egypte (3).

(1) In Romano autem imperio, unum facta sunt omnia, pag. 132.

(2) Rutil. Claud. Namatianus, *de Reditu*, 1, 66.

(3) Tyrum negotiatione gaudere, et totius orbis esse emporion, et praesentia tempora probant et Ezechiel lato sermone describit. Quod autem negotiatores in subvehendis mercibus transfretent maria, nemo est qui dubitet, nec

On trouve, dans ces Commentaires sur Isaïe, plusieurs observations qui tiennent à l'histoire et aux dogmes de l'Eglise, indépendamment de ce que nous avons pu citer. Saint Jérôme met entre les prêtres et les évêques la différence qu'il y avait entre les vieillards et les princes, dans l'ancienne loi (1).

Il fait observer que c'est l'usage de l'Eglise chrétienne de fléchir le genou en l'honneur de Jésus-Christ (2). Pourquoi nos Réformateurs ont-ils banni ce signe naturel d'adoration, et n'ont-ils pas voulu entendre la voix de saint Paul qui veut que, au nom de Jésus, tout genou se fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers (3) ?

Ici, comme ailleurs encore, saint Jérôme est très explicite sur la doctrine du libre arbitre. « C'est à Dieu d'appeler, et à nous de croire; si nous ne croyons pas, Dieu n'est pas pour cela tout aussitôt impossible, mais il laisse sa puissance à notre libre arbitre, afin que la volonté du juste obtienne sa récompense (4). » — Il

tantas habet opes ipsa urbs de terra regionis suae, quae valde angusta est, et Galileae Damascique finibus premitur, quantas de subvectione navium. Nilus omnis et Aegypti fertilitas e vicino infunditur Tyro. Pag. 143.

(1) Inter senes et principes hoc fuisse reor in veteri populo quod nunc est inter presbyteros et episcopos, pag. 39.

(2) Moris est ecclesiastici Christo genu flectere. Pag. 339.

(3) *Philipp. II*, 10.

(4) Haec universa dicuntur ut liberum hominis monstraret arbitrium ; Dei enim vocare est, et nostrum credere ; nec statim, si nos non credimus, impossibilis Deus est, sed potentiam suam nostro arbitrio derelinquit, ut iusti voluntas praemium consequatur. Pag. 351.

dépend de notre libre arbitre de choisir le bien ou le mal (1). « Ce n'est pas du reste, par nos mérites, mais c'est par la grâce et par la foi du Christ que nous avons été réconciliés avec Dieu (2). »

Saint Jérôme parle de l'imposition des mains et des paroles sacramentelles dans l'ordination des Clercs; il rappelle le précepte de saint Paul à Timothée (3), et ajoute que ce n'est pas une faute légère de faire prévaloir dans l'admission aux Ordres sacrés, non point tant la sainteté des Clercs et leur science religieuse, que des considérations personnelles qui porteraient à choisir des créatures, des hommes employés à de vils offices. Bien plus spécialement encore rejette-t-il des recommandations, des obsessions de femmes (4).

Il y a une remarque très juste sur la vertu des missions apostoliques; c'est que jamais les nations n'en fussent venues, en si peu de temps, à croire en Jésus-Christ, si les augustes envoyés de ce Dieu-Sauveur ne leur eussent en quelque sorte arraché la foi par de frappants miracles. A mesure, en effet, que parlaient et que criaient les Apôtres et les hommes apostoliques, le Seigneur répondait par la grandeur des prodiges, en sorte que Dorcas se levait à la prière de Pierre (5);

(1) In nostro consistit arbitrio bonum malumve eligere. Pag. 418.

(2) Non ob merita, sed ob gratiam et fidem Christi Deo reconciliati sumus. Pag. 376.

(3) I. *Tim.* v, 22.

(4) Pag. 432.

(5) *Act.* IX.

que, dans l'île Melita (1), les prières de Paul guérirent de la fièvre et de la dyssenterie, deux maladies opposées l'une à l'autre, le père de Publius (2). C'était à cause de leurs miracles que le monde les regardait comme des Dieux cheminant au milieu des mortels (3).

A propos d'un passage d'Isaïe où il est dit que la lumière de la lune deviendra comme celle du soleil, que la lumière du soleil sera sept fois plus grande, et deviendra comme la lumière de sept jours (4), saint Jérôme professe une doctrine dont le spiritualisme élevé s'accorde à merveille avec les expressions de saint Paul, qui atteste que *toute créature gémit et enfante, attendant la révélation qui sera manifestée en nous* (5). Quand le Seigneur aura donné un ciel nouveau et une terre nouvelle, et que la figure de ce monde sera passée, le soleil et la lune recevront la récompense de leur labeur et de leur course. En effet, l'attente de la créature, c'est la révélation des fils de Dieu, car la créature aussi sera délivrée de l'esclavage de la corruption, et mise en la liberté de la gloire des enfants de Dieu, bien que des hommes inintelligents prétendent que ces organes de la lumière sont des êtres insensibles. La lune recevra donc la lumière du soleil (6).

(1) L'île de Malte.

(2) *Act.* xxviii, 7-8. Publius était gouverneur de l'île pour les Romains.

(3) Pag. 495.

(4) *Isai.* xxx.

(5) *Rom.* viii, 22.

(6) Pag. 260.

La faiblesse de notre être, cette fragilité que le Prophète dépeint en termes si frappants et si vifs, inspire à saint Jérôme quelques tristes réflexions qu'il exprime avec une brièveté et un sens parfaits. « Si l'on regarde la fragilité de la chair, dit-il, et si l'on considère que nous croissons et décroissons par les espaces des heures; que nous ne demeurons pas dans le même état; que l'instant même où nous parlons, où nous dictons et où nous écrivons, s'envole de notre vie, l'on n'hésitera pas à dire que la chair est du foin, que la gloire est comme la fleur du foin, ou comme les prés des champs. Celui qui naguère était un enfant est tout-à-coup un adolescent; celui qui était un adolescent est tout-à-coup un jeune homme, puis jusqu'à la vieillesse change ainsi par des espaces incertains, et, avant de s'étonner qu'il soit jeune homme, comprend qu'il est vieillard. Une belle femme qui traînait après elle des troupeaux de jeunes gens, voit son front se rider; et celle qui auparavant était un sujet d'amour, devient un sujet de dégoût (1). »

Passons maintenant aux observations de linguistique et de science spécialement littéraire. La langue hébraïque, dans laquelle fut écrit l'Ancien Testament, est la première langue que le monde ait parlée. C'est la tradition de toute l'antiquité, dit saint Jérôme (2).

La langue de Chanaan, selon le même Père, tenait

(1) Pag. 302.

(2) Pag 518.

le milieu entre la langue hébraïque et la langue égyptienne, mais se rapprochait beaucoup plus de la première (1). Saint Jérôme fait observer que, à l'exception de saint Luc, plus versé dans la langue grecque, les Apôtres, toutes les fois qu'ils invoquaient un passage de l'Ancien Testament, s'attachaient à citer non pas les Septante, mais l'hébreu, ne suivant pas de version, et faisant passer le sens hébreu dans leur discours (2).

La vieillesse de saint Jérôme était occupée par des travaux et des relations qui demandaient l'activité d'un jeune homme. Il suffisait à tout, malgré son état de souffrance et de délabrement. Au milieu de ses études sur l'Ecriture, il lui arrivait de quelque lointain pays un religieux pélerin, chargé de rapporter des réponses et des conseils. Souvent même on le prenait à l'improviste. Ce fut ainsi, que vers l'an 408, Ausonius, frère de Julianus, rendit visite au Solitaire, et ne voulant pas s'en retourner les mains vides, lui demanda, au moment du départ, une lettre que Jérôme ne put refuser à ses vives obsessions. Le cheval du noble jeune homme hennissait à la porte de la cellule du vieux moine; déjà Ausonius, muni du *synthême* (3) voulu, avait ceint le baudrier et pris la tunique pour-

(1) Pag. 186.

(2) Pag. 238.

(3) Demisso synthemate, equus publicus sternebatur. *Lettres*, tom. v, pag. 126. Le *synthema* est l'*evectio* des auteurs latins; il désigne un permis d'employer les chevaux des postes impériales.

prée, lorsqu'il plaça un copiste *(apposito notario)*, près de Jérôme, et le força d'écrire la lettre qui devait aller aux mains de Julianus, privé depuis longtemps d'un pareil trésor. Jérôme ne s'exécuta pas sans recourir à l'excuse de l'improvisation ; mais quoiqu'il dise que sa lettre ne présente ni liaison dans les pensées, ni délicatesse, ni art dans le style, et qu'elle n'a rien d'oratoire, ce n'en est pas moins une des meilleures qu'il ait écrites.

Julianus était d'une naissance fort distinguée (1) ; nous voyons qu'il sustentait un grand nombre de moines dans les îles de la Dalmatie (2), ce qui donne à croire qu'il résidait dans ces pays-là. Il possédait un riche patrimoine, dont il consacrait une bonne partie à des œuvres de bienfaisance et de piété. Comme le Seigneur voulait le faire arriver à une vertu plus éminente encore, il l'éprouva par le deuil et les tribulations domestiques. Ainsi, en l'espace d'une vingtaine d'années, il perdit deux filles, âgées l'une de huit ans, l'autre de six. On ne remarqua cependant sur le visage de ce malheureux père aucun indice de tristesse, et il les conduisit au tombeau sans pleurer, parce que la crainte de Jésus-Christ séchait sur ses joues les larmes que laissait choir la tendresse paternelle. Il quitta ses habits de deuil au bout de quarante jours, lorsque toute la ville ressentait encore

(1) *Ibid.*, pag. 143.

(2) Exstruis monasteria, et multus a te per insulas Dalmatiae sanctorum numerus sustentatur. *Ibid.*, pag. 144.

plus que lui cette douloureuse perte, et il reprit ses vêtements blancs, pour se réjouir de la dédicace d'une Eglise dans laquelle on déposait les reliques d'un martyr.

Il lui restait pour consolation une femme d'une pudicité et d'une fidélité exemplaires, Faustina, que sa foi rendait plutôt sœur qu'épouse de Julianus. Celle-là aussi fut enlevée par une *dormition* soudaine. Il la conduisit au tombeau, non point comme une défunte, mais comme une voyageuse qui s'en allait. Enfin, à ces disgrâces il vint se joindre le bouleversement de sa fortune, le ravage que les Barbares firent par toute sa province, ses terres enveloppées dans la ruine commune, ses troupeaux enlevés, ses serviteurs emmenés ou tués (1). Une fille unique, devenue plus chère au milieu de tant de malheurs, lui restait encore ; il lui choisit dans un rang distingué un époux qui, loin d'adoucir les chagrins du père, ne fit que les aggraver (2).

Une constance résignée et ferme à travers ces rudes épreuves, valut à Julianus, de la part de saint Jérôme, non point une vaine louange, mais une sage exhortation. Il lui rappelle l'exemple de Job, et compare l'une à l'autre ces deux héroïques victimes, mais qu'il y a loin encore de Julianus au patriarche de l'Arabie ! Dignité de la naissance et derniers restes d'une grande

(1) Cela arriva sous Rhadagaise, dans la Toscane et l'Italie.

(2) *Ibid.*, pag. 129.

fortune, il faut donc tout sacrifier à Jésus-Christ. La philosophie, dans la personne d'un Cratès de Thèbes et d'un Antisthènes, ne s'est-elle pas surprise un beau jour à jeter loin d'elle son patrimoine ? Si un philosophe, animal de gloire (1) et vil esclave de la faveur populaire, agit de la sorte, un chrétien ne pourrait donc pas aller jusque-là (2) ? Au moins, que Julianus regarde Pammachius et le saint prêtre Paulin, qui n'ont pas seulement offert à Dieu leurs richesses, mais se sont encore offerts eux-mêmes.

Après avoir ainsi rappelé un noble chrétien, que son mérite et ses vertus faisaient remarquer dans l'Eglise, nous rencontrons sur nos pas un malheureux Diacre, qui ne sut pas se tenir dignement à son grade sacré, et causa un lamentable scandale. Sabinianus avait été ordonné Diacre par un saint évêque (3), et était d'autant plus odieux que le prélat trompé resplendissait d'une plus vive auréole de sainteté. Une fois dévié de son devoir, Sabinianus avait rapidement descendu la fatale pente du vice, et lutté d'audace avec les plus effrontés libertins. On l'accusait d'avoir séduit plusieurs vierges, d'avoir déshonoré plusieurs nobles personnages, à ce point que leurs femmes avaient été

(1) Philosophus, *gloriae animal*, et popularis aurae vile mancipium. *Lettres*, ibid., pag. 142. — Mundi philosophus, *gloriae animal*, et popularis aurae atque rumorum venale mancipium. Tom. III, pag. 306. — Le mot *animal de gloire* est une belle expression que Bossuet a fait entrer dans notre langue.

(2) *Lettres*, tom. V, pag. 148.

(3) *Ibid*, pag. 165 et 181.

frappées du glaive public; enfin, il avait couru tous les lieux de débauche. l'Italie entière connaissait ce triste Diacre; chacun gémissait de le voir à l'autel de Jésus-Christ (1). Les ouvrages des auteurs comiques, les farces des mimes et des Lentulus, lui étaient plus familières que l'Ecriture Sainte (2). Un jour, la téméraire passion de Sabinianus le jeta sous la main d'un mari puissant, d'un chef goth, qui eût pu le percer de son épée dans les jardins extérieurs où le misérable Diacre était allé chercher une nouvelle victime. Quand il apprit que son Hannibal lui descendait des Alpes, Sabinianus rentra furtivement à Rome, s'y cacha parmi des brigands Samnites, et bientôt se jeta sur un navire mal équipé, regardant la mer comme plus sûre pour lui, avec ses tempêtes, que ne l'était désormais la terre. Arrivé en Syrie, avec assez de peine, il témoigna le desir de se rendre à Jérusalem, et d'y servir Dieu, dans l'état monastique. Saint Jérôme, lui voyant des lettres de recommandation de son évêque et d'autres pontifes, le reçut au monastère de Bethléhem. Il vécut là quelque temps, lisant même l'Evangile comme Diacre. La sainteté du lieu ne corrigea pas cependant ses inclinations corrompues. Sabinianus essaya d'arracher au cloître une des vierges de sainte Eustochium, mais il fut déjoué dans ses tentatives déjà bien avancées, et comme il se voyait découvert, alla se jeter aux

(1) *Ibid.*, pag. 183.

(2) *Ibid.*, pag. 159.

pieds de Jérôme, le conjurant de ne pas dévoiler un crime qui pouvait lui coûter la vie. Jérôme lui pardonna en qualité de chrétien, et espéra qu'il naîtrait quelque repentir dans cette ame profondément gangrenée. Il l'exhorta à se retirer dans la solitude, et à y fléchir par ses pleurs la miséricorde de Dieu ; mais Sabinianus n'en fit rien, promenant plus loin ses déportements, et quand il était trop connu dans une cité, se réfugiant dans une autre. Il prenait grand soin de son corps, se revêtait de linge fin, chargeait d'anneaux ses doigts, se frottait les dents avec de la poudre, arrangeant de rares cheveux sur une tête de taureau enflée par les débauches et par la graisse, et incapable de s'incliner, brisée qu'elle était par la passion.

Il se vengeait de l'indulgence de Jérôme, en colportant de viles calomnies contre l'illustre docteur, qui ne s'arrêta pas même à les réfuter. Seulement, dans son éloquente lettre à Sabinianus, il flétrit comme il fallait le faire, cette profanation d'un caractère sacré et d'un lieu sanctifié par la naissance de Jésus-Christ. « O le plus malheureux des hommes, disait-il, cette grotte en laquelle est né le Fils de Dieu, tu y entres pour stipuler l'infamie ! Ne crains-tu pas que l'enfant ne vagisse de la crèche, que la Vierge qui l'a mis au monde ne te voie, que la mère du Seigneur ne te regarde ? Les anges crient, les pasteurs courrent, l'étoile brille d'en haut, les Mages adorent, Hérode est effrayé, Jérusalem se trouble, et toi, tu entres dans la chambre de la Vierge, pour tromper une vierge !

« L'Eglise entière faisait retentir dans ses veilles nocturnes le nom du Seigneur Christ, et un même esprit chantait dans les langues de différentes nations les louanges de Dieu; toi cependant, par la porte où fut jadis la crèche du Seigneur, et où est maintenant son autel, tu glissais des lettres d'amour, afin que cette malheureuse, venant fléchir le genou comme pour adorer Dieu, pût alors les prendre et le lire! Tu te trouvais ensuite au chœur des psalmodiants, et tu parlais par d'impudiques regards (1). »

Saint Jérôme rappelle qu'il était d'usage, dans les monastères de Syrie et d'Egypte, que toute vierge ou toute veuve qui se consacrait à Dieu, et qui renonçait au siècle, allât présenter ses cheveux à couper à la Mère du monastère, et, malgré cela, ne marchât point le chef découvert, car c'eût été contre la volonté de l'apôtre saint Paul, mais se montrât la tête ceinte d'un bandeau et voilée (2). Cette coutume était passée en nécessité, et devenue d'ailleurs si générale que tout le monde à peu près la connaissait, et que Sabinianus ne pouvait pas l'ignorer, lui diacre. Aussi Jérôme lui reprochait-il vivement d'avoir reçu comme une sorte de gage quelques cheveux de la vierge par lui séduite, d'avoir emporté comme dot conjugale une ceinture et des mouchoirs. « Après que cette vierge avait été consacrée au Christ par le voile (*flammeo*), dans la basi-

(1) *Ibid.* pag. 167.
(2) *Ibid.*, pag. 169.

lique de l'apôtre Pierre (1); après que, aux mystères de la Croix, de la Résurrection et de l'Ascension, elle avait de nouveau promis de vivre dans le monastère, tu oses recevoir des cheveux que, dans la crèche, elle avait abattus *(messuerat)* pour le Christ....... O malheur de mes yeux, ô jour bien digne de toute malédiction, que celui où, l'ame consternée, je lus ces lettres que je garde encore! Quelles turpitudes!......... Faut-il qu'un diacre ait pu, je ne dis point énoncer, mais savoir de telles choses? Où donc as-tu appris cela, malheureux, toi qui te vantais d'avoir été nourri dans l'Eglise (2)? »

Voilà quels scandales et quelles vertus éclataient dans l'Eglise. Si nous avons loué le bien, il fallait aussi montrer et flétrir le mal; pourquoi le cacherions-nous? l'homme n'est pas impeccable, on le sait bien, et ceux qui étalent complaisamment les misères que présente quelquefois la société chrétienne, devraient se le rappeler, pour eux-mêmes comme pour leurs frères en douleur : à côté d'un cœur lâche et avili, combien de grandes ames, comme celle du saint prêtre Jérôme qui mettait sous les yeux de Sabinianus le hideux tableau de sa vie, et l'envoyait ensuite au suprême médecin des chrétiens malades, au miséricordieux Samaritain, Jésus-Christ, Rédempteur des hommes!

(1) Saint Pierre de Rome.

(2) *Ibid.*, pag. 177.

CHAPITRE XVI.

Symptômes de la chute de Rome : dépopulation de l'Empire ; — décadence de l'agriculture ; — les empereurs réfugiés à Ravenne ou à Milan, etc., — abaissement du commerce et des arts ; — passion pour les spectacles et les jeux. — Tableau de Rome, à la fin du IVe siècle, d'après Ammien Marcellin : les noms propres et la toilette ; les esclaves et les eunuques ; — courses en Campanie ; — réception des étrangers à Rome ; — luxe de la table ; — les lectures favorites ; — superstitions ; — la sportule, les thermes, les cirques, les théâtres, les danseuses, les mimes et les mimographes. — Les rits chrétiens raillés sur la scène ; — saint Génésius, devenu martyr, d'acteur qu'il était.

A l'apogée de la grandeur de Rome, un célèbre orateur disait que l'amour de la patrie tient dans l'homme non pas au sort qu'il aura, mais à l'intérêt que lui inspire le salut même de la patrie, et rejetait à plus de dix mille ans la sombre pensée d'un envahissement de la grande cité par quelque peuple barbare (1). Heu-

(1) Cur ego doleam, si ad decem millia annorum gentem aliquam urbe nostra potituram putem, quia tanta caritas patriae est, ut eam non sensu nostro, sed salute ipsius metiamur ? Cicer. *Tuscul.*, I, 27.

reusement que Cicéron n'avait pas le don de lire dans l'avenir, car il eût vu qu'avant dix mille ans cette illustre ville de Rome devait être prise et saccagée par les peuples du Nord, qui avaient à peine les yeux tournés vers elle au temps de l'orateur. Qu'eût-ce été, s'il avait pu prévoir l'avilissement de ce vaste Empire ?

Pendant les deux premiers siècles qui suivirent la chûte de la République, l'Italie, devenue le jardin de Rome, allait se consumant dans ses molles jouissances. Un insigne fléau, qui amena presque tous les autres, ce fut le rapide décroissement de la population. En général, on s'était habitué à regarder le mariage comme un joug trop pesant, et les lois avaient été impuissantes à comprimer le goût d'un scandaleux célibat. Les choses en étaient venues à un tel degré que, au temps de l'empereur Constantin, la possession d'un fils comportait de grands priviléges. Le désordre commença par les hautes classes, et descendit bien vite dans les rangs infimes, non seulement de Rome, mais encore des provinces. Celles qui étaient le plus près de la métropole, et où les heureux du jour, les opulents patriciens allaient se gaudir dans leurs villas, comme la Campanie, furent infestées des premières. Celles qui se trouvaient plus éloignées, comme la Lombardie, conservèrent plus longtemps l'antique simplicité (1); mais, à la fin, elles subirent le sort des autres, alors surtout que le séjour des empereurs à Milan, à Pavie,

(1) Plin. *Epist.* I, 14.

à Vérone, à Ravenne, leur amena les désordres de Rome et de ses environs (1). Les spectacles, les fêtes, les réjouissances qui suivaient la résidence de la cour; les largesses que les grands avaient accoutumé de faire, en prenant possession de quelque dignité; les vivres que les bons, comme les mauvais princes, distribuaient gratuitement, ou pour une méchante monnaie, à une populace avide (2), tout cela entretenait d'une manière déplorable les maladies politiques de l'Etat.

On se souciait peu de prendre en province les charges de la famille, tandisqu'on pouvait si aisément aller chercher à Rome les faciles plaisirs des théâtres et du cirque. Une fois que les princes eurent commencé à séjourner ailleurs, et que leurs distributions d'autrefois eurent cessé, ou du moins se furent affaiblies, la charité chrétienne vint au secours de l'oisiveté, quoiqu'elle le fît par un motif élevé et bien différent de celui des princes. L'Eglise, enrichie par les donations de plusieurs citoyens qui avaient passé au Christianisme, exerça d'abondantes aumônes envers les pauvres et les infirmes, auxquels se mêlèrent beaucoup trop de vauriens et de fainéants (3). C'est ainsi que progressivement l'agriculture perdait des bras nécessaires, et que l'on désertait les villages, les bourgs, les petites cités, qui sont d'ordinaire la défense et le

(1) Olympiod. apud Phot. cod. 80.

(2) *Cod. Theod.* l. XIV, tit. 14, 15, 17, 19, etc.

(3) *Cod. Theod. de Mendic. non invalidis.*

soutien des grandes villes et des empires (1). Il y avait longtemps qu'on ne songeait plus à relever par des colonies les pays ruinés par le luxe ou par la guerre. D'ailleurs, si des impôts écrasants, si des extorsions fréquentes venaient décourager l'homme de la glèbe; si la cupidité des favoris et des ministres rendait trop incertaine et trop variable la propriété des biens, ce n'étaient pas des soldats vieillis dans la licence et la rapine qui pouvaient relever l'agriculture de son discrédit et de sa décadence. Le terrain cultivable passa donc aux mains de quelques riches, et spécialement des seigneurs romains, qui le faisaient travailler par leurs esclaves. Encore, ces tristes laboureurs ne tardèrent-ils pas à manquer, surtout lorsque les provinces orientales et les Gaules commencèrent à se donner ou à reconnaître des maîtres particuliers. Le peu de captifs que l'on amenait des pays lointains fut destiné bientôt non plus aux rudes travaux des champs, mais au luxe, au faste, et aux ignobles plaisirs des conquérants.

L'empereur Aurélien avait songé à établir, sur divers points de la Toscane et de la Ligurie, quelques familles d'esclaves Barbares, et à faire planter dans les endroits montueux des vignes dont le revenu aurait été tout entier pour le peuple romain; mais ce prince n'eut pas le temps ou le pouvoir d'accomplir son projet (2). En 370, Valentinien I[er] assigna les pays voi-

(1) S. Ambros. *de Offic.* II, 16.

(2) Vopiscus, *in Aureliano*, cap, 47-48.

sins du Pô à quelques Barbares faits prisonniers dans la guerre de Germanie; mais ces tentatives restèrent à peu près infructueuses, et il est certain que, sur la fin du règne de Théodose, toute cette portion de la Lombardie, qui se déroule entre Milan et Bologne, pays si gras et si fertile, était presque déserte et inculte (1). La Campanie, qui comptait et compte toujours pour une des plus heureuses contrées du sol italique, était si affreusement déchue, qu'Honorius fut obligé d'affranchir des tailles plus de cinq cents journées d'un terrain devenu inutile et infécond (2).

La population des villes répondait au douloureux état des campagnes. Ainsi, Plaisance, Parme, Modène, Reggio, Bologne, toutes jadis si florissantes, ne présentaient plus aux yeux de saint Ambroise que des cadavres de cités à demi ruinées (3). La présence des Empereurs à Milan et à Ravenne, où ils se fixèrent dans les derniers temps, augmenta, sans doute, la population de ces villes; mais il leur vint en même temps les plaies dévorantes qui accéléraient la chûte de

(1) Carlo Denina, *Delle Rivoluzioni d'Italia*, tom. 1, pag. 149. Venezia, 1823, in-3°.

(2) *Cod. Theod.* l. 11, tit. 28, l. 2. *Ibid.*, l. 3.

(3) De Bononiensi veniens urbe, a tergo Claternam, ipsam Bononiam, Mutinam, Rhegium derelinquebas; in dextera erat Brixillum; a fronte occurrebat Placentia, veterem nobilitatem ipso adhuc nomine sonans; ad laevam Apennini inculta miseratus, et florentissimorum quondam populorum castella considerabas, atque affectu relegebas dolenti. Tot igitur semirutarum urbium cadavera, terrarumque sub eodem conspectu exposita funera... in perpetuum prostrata ac diruta. S. Ambros. *Epist.* xxxix.

Rome. Quant à la métropole, elle sut, malgré l'éloignement des Empereurs, se maintenir populeuse et vaste; mais l'Italie pouvait-elle compter, pour sa défense, sur cette étrange agglomération d'habitants qui ne tenaient plus les uns aux autres par des liens solides, par une pensée commune et forte? Lorsque tant de danseurs et de danseuses, de comédiens, de bouffons et d'eunuques affluaient à Rome, au milieu d'une populace avide de spectacles et d'oisiveté, l'embarras que Rome trouva toujours dans la difficulté de s'alimenter, devint plus sérieux et plus menaçant que jamais.

En 397, Gildon, qui régnait momentanément en Afrique, avait empêché le transport habituel des blés de cette province. C'était de là, c'était de Léontium en Sicile, et aussi de la Sardaigne que Rome tirait son approvisionnement en grains (1). L'Egypte envoyait ses froments à Constantinople (2). Il fallait donc, pour épargner une famine à la ville de Rome, se rejeter sur les Gaules et sur les Espagnes; amener aux bouches

(1) Respice num Libyci desistat ruris arator
Frumentis onerare rates, et ad Ostia Tibris
Mittere triticeos in pastum plebis acervos?
Numne Leontini sulcator solvere campi
Cesset frugiferas Libybaeo ex litore cymbas?
Nec det vela fretis, romana nec horrea rumpat
Sardorum congesta vehens granaria classis?

Prudent. *in Symm.* II, 936-942.

(2) Claudian. *de Bello Gildon.* 62. — Symmachi *Epist.* x, 22. Notes de Faustino Arevalo sur Prudence, *loc. cit.*

du Tibre les approvisionnements venus du Rhône et du fertile Arar, et emplir de moissons ibériennes les greniers étonnés (1). Tout autre ministre que Stilichon eût difficilement sauvé la Ville (2).

Le commerce de l'Italie était donc purement passif et ruineux, puisqu'il fallait chercher au dehors les objets de première nécessité aussi bien que les objets de luxe, les peaux, les draps les plus fins, les parfums dont on faisait un si grand usage, les marbres des palais et des basiliques, les pierres précieuses, et les innombrables choses que l'on apportait à Rome, non seulement des provinces les plus éloignées de l'Empire, mais encore des pays qui n'étaient pas sous la domination romaine, tels que la Perse et les Indes. L'énorme quantité de bêtes féroces qui devaient servir aux sanglantes scènes des amphithéâtres, étaient amenées de l'Afrique et coûtaient des sommes immenses. Pour comble de misère, il y avait encore de fréquents tributs à payer aux Barbares, qui prenaient pied sur les frontières de l'Empire.

Les arts, qui auraient pu attirer à Rome l'or de l'étranger, participaient à la décadence commune ; on doit s'étonner que, au milieu d'un luxe qui fut loin de s'en aller avec la puissance romaine, il n'y ait pas eu plus de place pour un genre de splendeur qu'on a souvent regardé comme marchant de pair avec le luxe.

(1) Claudian. *in Eutrop.* I, 401.

(2) *De laud. Stilich.* II, 94 ; III, 91.

Une incroyable passion pour les jeux et les théâtres n'arriva pas à soutenir la gloire de l'architecture ni de la sculpture, qui en constituent cependant la principale partie. On s'attaquait, au contraire, aux œuvres des grands maîtres pour les détruire; et, sous le moindre prétexte, par le moindre besoin de matériaux, on renversait des mausolées, on abattait des arcs et des colonnes (1). Dans Rome même, le Sénat qui voulait élever à Constantin un arc de triomphe, n'ayant apparemment à son service que des architectes médiocres, défit un des arcs de Trajan, en prit les marbres et les sculptures, et crut honorer Constantin par cette triste parodie. Le peu de monuments que l'on construisit en ce genre, annonce d'une manière trop sensible que la barbarie descendait sur l'Empire avant l'invasion des Goths et des Wandales (2).

Ammien Marcellin, qui était né à Antioche, vers la fin du règne de Constantin, et qui avait servi longtemps dans les armées romaines, écrivit une grande histoire, embrassant un espace de près de trois siècles depuis l'an 96, jusqu'à l'année 378. Quand il quitta le métier des armes, il vint sagement s'établir dans la Capitale, comme dans le lieu le plus convenable pour l'homme qui voulait écrire l'histoire de son siècle. Ammien nous a laissé un tableau des mœurs romaines, telles qu'il les voyait; ce tableau est curieux, mais

(1) Cod. Iustin., l. 23 et seq. de *Sepulc. viol.*; — Cod. Theod., l. IX, tit. 17, l. 2.

(2) Denina, *ibid.*, pag. 151.

tout n'y est pas ; il y manque un aspect bien particulier de la ville de Rome, celui des mœurs chrétiennes, que l'auteur ne pouvait pas comprendre et auxquelles il ne devait pas s'intéresser beaucoup, malgré la modération de son langage, quand il parle des Chrétiens. On comprend, à la lecture des Lettres seules de saint Jérôme, qu'il y avait une Rome nouvelle qui échappe aux regards et aux appréciations du vieux soldat venu des rangs du Paganisme (1).

Néanmoins, comme la plus grande partie de l'Empire suivait l'exemple et les mœurs de la Capitale, il importe de reproduire, du moins en abrégé, le tableau tracé par une main habile qui ne flattait pas les contemporains.

Malgré son acheminement vers la vieillesse (2), Rome était regardée encore comme la reine du monde ; le nom de la *Ville éternelle* (3) et de son grand peuple imprimait encore du respect aux nations vaincues ; l'antique majesté du Sénat conservait du prestige, mais la légèreté et l'extravagance de quelques nobles venaient ternir cette vieille splendeur. Disputant

(1) Ammian. Marcell. xiv, 6 ; xxviii, 4. C'est principalement avec ces deux endroits réunis et habilement groupés que Gibbon a tracé, dans le xxxi[e] chapitre de son *Histoire*, un tableau de Rome au iv[e] siècle. Nous reprenons en grande partie les mêmes matériaux, en y ajoutant d'autres témoignages, et en mettant quelquefois à une meilleure place des alinéas que Gibbon avait fautivement disposés.

(2) Iam vergens in senium. Amm. Marcell., xiv, 6, 4-5.

(3) Urbem aeternam. *Ibid.*, 1-2.

entre eux de gloriole et de puérilité dans le choix de leurs titres, ils adoptaient les noms sonores de Reburius, de Fabunius, de Pagonius, de Tarracius, pour imposer à une foule ébahie. Ils s'imaginaient qu'une statue de bronze ou de marbre devrait éterniser leur mémoire, et attachaient plus de prix à une vaine effigie qu'à la conscience d'une bonne et honnête action.

Ils apportaient un extrême soin à faire couvrir de lames d'or ces monuments de leur vanité. On en voyait qui mettaient leur amour propre à se montrer sur de hauts carrosses (1), qui étaient souvent d'argent massif, ciselé ou gravé (2), quelquefois même d'or (3); à porter de magnifiques vêtements, de longues robes de soie qui flottaient au gré du vent, et laissaient apercevoir, ou par une habile disposition, ou par hasard, de riches tuniques ornées d'une broderie représentant la figure de divers animaux, et jusqu'à des forêts, des rochers, des chasseurs et des chiens. La mode atteignit même les personnes qui faisaient profession de christianisme, et alors le plus souvent c'étaient des paraboles de l'Evangile que l'on représentait, comme nous le voyons par les auteurs ecclésiastiques (4).

(1) In carrucis solito altioribus. *Ibid.*, XIV, 6, 9-10.

(2) Lamprid. *in Alexandro Severo*, cap. 43. Vopiscus, *in Aureliano*, cap. 43. Plin. XXXXIV, 11. — Paulin. Nol. *Epist.* X.

(3) Martial, III, *Epigr.* LXII, 5.

(4) Asterius, Amasiae episc., *Homil. de Divite et Lazaro*. — Theodorit.

D'autres fois, sans qu'on y eût donné lieu par aucune question, ces nobles dégénérés vantaient démesurément et d'un air solennel les fertiles et vastes patrimoines qu'ils représentaient comme s'étendant d'un soleil à l'autre (1), et oubliaient que leurs ancêtres qui avaient reculé les frontières de l'Empire, s'étaient illustrés non point par leur opulence, mais par de laborieuses guerres, dans lesquelles ils ne se distinguaient du simple soldat ni par leur nourriture, ni par leurs vêtements.

S'ils paraissaient dans la ville, ces hauts personnages, qu'environnaient des escortes de serviteurs, brûlaient le pavé des rues par la rapidité de leur course, qui ressemblait à celle de la poste. Bien des matrones, imitant l'exemple des sénateurs, et, enfermées dans leurs basternes dorées que portaient des juments ou des mulets attelés l'un par devant l'équipage, l'autre par derrière, allaient errer dans tous les coins de la cité. On procédait avec ordre, et comme pour une expédition militaire. Les prévôts de la famille, c'est

Serm. IV *de Providentia*. Chrysost. *Homil.* I. *in Matth.* Prudence, dans son *Hamartigenia*, 288 :

> Vellere non ovium, sed Eoo ex orbe petitis
> Ramorum spoliis fluitantes sumere amictus
> Gaudent, et durum scutulis perfundere corpus.
> Additur ars, ut fila herbis saturata recoctis
> Illudant varias distincto stamine formas.

(1) A primo ad ultimum solem. Ammian. *Ibid.*

à dire de la domesticité urbaine arrachée alors à ses travaux, portant en main une baguette, symbole d'autorité, distribuaient et rangeaient la nombreuse suite des serviteurs et des esclaves. Le bagage marchait en tête; venaient ensuite les cuisiniers et leurs subordonnés. Le corps de bataille, composé d'esclaves, était grossi par la tourbe des plébéiens oisifs ou de clients, qui s'y mêlaient. Une bande d'eunuques formait l'arrière-garde; ils étaient rangés selon leur âge, depuis les plus vieux jusqu'aux plus jeunes, et l'on ne voyait pas sans une douloureuse répugnance défiler ces visages blafards, ces corps livides et difformes.

Les Docteurs de l'Eglise reprenaient vivement dans les matrones chrétiennes ce misérable faste. Saint Jean Bouche-d'Or et saint Jérôme tiennent le même langage, à la distance qui les sépare soit pour le pays, soit pour la hiérarchie. Le premier réprouve ces bijoux que la femme promène partout, ces troupeaux de domestiques, ces essaims d'eunuques dont elle s'entoure (1). Le second se raille de cette ligne de sémi-hommes qui devance la basterne, dans laquelle s'étale une veuve au visage rebondi et vermeil (2) ; il recommande à Furia de ne pas imiter cette scandaleuse liberté des veuves (3).

Daignaient-ils entrer dans un bain public avec une suite de cinquante valets, ils s'annonçaient d'un ton

(1) Chrysost. Homil. xx in Paul. ad *Ephes.* v.

(2) *Lettres*, tom. I, pag. 166.

(3) *Ibid.*, tom. III, pag, 163.

menaçant, et se faisaient impérieusement servir. Qu'ils rencontrassent là quelque misérable agent de leurs plaisirs, quelque rebut de prostitution, alors, c'étaient des cajoleries et des louanges d'un ridicule immense, à cause de leur excès. Ils évitaient orgueilleusement les salutations de leurs concitoyens, et croyaient faire une grande grâce que de donner à baiser leurs mains ou leurs genoux. Quelquefois, ces héros entreprenaient des expéditions plus hardies : ils visitaient leurs domaines, le plus souvent situés le long des côtes de la Campanie (1), et se procuraient le plaisir d'une chasse, dont leurs esclaves avaient toute la fatigue. Cela n'était pas, du reste, fort nouveau dans les mœurs romaines. Pline le Jeune avait raconté, depuis longtemps une journée en laquelle trois énormes sangliers furent attirés et pris dans les filets, sans que le chasseur philosphe eût été distrait de son étude (2). S'il arrivait par hasard, surtout avec un temps chaud, que leurs galères peintes les conduisissent du lac Averne à Puteoli (Pouzzole) ou à Caieta (Gaète), ils comptaient bien avoir fait des marches égales à celles d'Alexandre ou de César. Mais si quelque mouche importune venait, au milieu des éventails dorés, se poser sur les vêtements de soie ; ou si le moindre rayon de soleil passait à travers le pavillon du navire, nos délicats navigateurs se lamentaient aussitôt de n'être pas nés chez les Cim-

(1) Martial. III. *Epigr.* VIII, 1.

(2) *Epist.* I, 6.

mériens. Allaient-ils aux bains de Silvanus ou bien aux eaux salutaires de Mamée, sur les délicieux rivages de Baia, ils portaient avec eux des vêtements qui auraient suffi pour environ douze personnes, et quand ils sortaient du bain, s'essuyaient le corps avec un linge d'une extrême finesse, choisissaient au grand jour un des vêtements pliés sous le pressoir, remettaient à leurs doigts les anneaux confiés à un serviteur, de crainte que l'humidité ne les altérât, et se retiraient pompeusement.

Lorsqu'un étranger, même d'une honnête condition, était introduit auprès de quelque riche et orgueilleux sénateur, il se voyait bien reçu la première fois, avec de si vives protestations d'amitié, des questions si obligeantes et si pressées, qu'il se repentait de n'être pas venu à Rome dix ans plus tôt. Mais, sur la foi de cette affabilité menteuse, s'il reparaissait le lendemain, on ne le reconnaissait déjà plus; on hésitait longtemps à savoir qui il était, d'où il venait; et si enfin il était admis à faire sa cour habituelle, il suffisait de trois jours d'absence, au bout de trois ans d'assiduités, pour qu'on n'eût de l'infortuné client aucune idée, aucun souvenir. S'il avait rendu quelque service, on croyait aller à un haut degré d'urbanité que de lui demander quelles eaux, quels thermes il fréquentait, dans quelle maison il s'était logé.

Les hommes opulents donnaient par intervalles des festins d'une longueur et d'un luxe pernicieux; ils rangeaient dans la première salle de leur habitation

des sportules ou paniers qui pouvaient contenir une certaine quantité de mets chauds que l'on distribuait à la foule servile et affamée, qui assiégeait la porte (1). Ces paniers de nourriture furent ensuite convertis en larges pièces d'or et d'argent monnayés, ou en pièces de vaisselle, que se donnaient réciproquement les citoyens du premier rang, dans les occasions solennelles de mariages ou de consulats (2). On délibérait soigneusement pour savoir si, à l'exception de ceux envers qui l'on était obligé, il faudrait inviter personne. Les citoyens sobres et savants étaient évités comme des êtres malheureux et inutiles; la préférence se portait vers ceux qui couchaient aux portes des auriges, et n'avaient souci que des factions du cirque ; vers ceux encore qui s'adonnaient à l'art tesseraire (le jeu du trictrac), ou feignaient de connaître des secrets magiques. Les nomenclateurs ordinairement dirigés par un sordide intérêt, glissaient adroitement dans la liste des conviés les noms obscurs des plus méprisables individus. Quant aux familiers des grands, c'étaient ces vils adulateurs, ces parasites effrontés qui excellaient à louanger toute action, toute parole du maître; à s'extasier devant la hauteur de ses colonnes, à épuiser leur admiration pour la beauté, la variété des peintures et des mosaïques dont les

(1) Iuvenal., *Sat.*, et Martial, *Epigr.*, passim. — Sueton. *in Claud.* 21 ; *in Neron.* 16 ; *in Domit.* 4-7.

(2) Symmach. *Epist.* IV, 55 ; IX, 124,

murs et le pavé de leurs maisons étaient ornés (1).

Aux repas de l'opulence vaniteuse et imbécille, les oiseaux, les loirs et les poissons qui dépassaient la grosseur et la taille ordinaire, étaient l'objet d'une attention sérieuse. On apportait des balances pour s'assurer du poids, et tandis que quelques convives plus sensés n'entendaient qu'avec ennui les éloges vingt fois donnés à ces rares merveilles, trente *notaires* venaient, tablettes en main, dresser procès verbal de cet important évènement (2). Le loir était spécialement recherché dans les grandes tables, depuis les prohibitions censoriales de M. Scaurus. Un poète distingue surtout les loirs qui venaient de la forêt de Sassina (3).

On comprend que, avec des goûts pareils, il ne restât guère de place pour ces études qui élèvent et agrandissent l'esprit. Aussi beaucoup de nobles, absorbés dans leurs ignobles loisirs, ne touchaient-ils à d'autres livres qu'aux récits mythistoriques du verbeux Marius Maximus (4), ou à ceux de Gargilius

(1) Voir les notes de l'Ammien Marcellin de Leipzig, tom. III, pag. 243.

(2) Cf. Horat. II *Sat.* II, 33. — Senec. *Epist.* 95. — Iuvenal. *Sat.* IV.

(3) Sassinate de Silva
Somniculosos ille porrigit glires.
Martial, III *Epigr.* LVIII, 35.

(4) Marius Maximus, homo omnium verbosissimus, qui et mythistoricis se voluminibus implicavit. Fl. Vopiscus, *in Firmo*, cap. I. — Spartian., *in Hadriano*, cap. 2.

Juvencus Martialis (1). Leurs bibliothèques restaient éternellement fermées comme des sépulcres. Ils se faisaient fabriquer des orgues hydrauliques, des lyres de la grandeur d'un char, des flûtes et d'énormes instruments de théâtre. Les palais de Rome ne retentissaient que de la voix des chanteurs et du bruit des instruments.

Cette vie frivole rendait égoïste et pusillanime. Le moindre soupçon de maladie contagieuse était une excuse qui dispensait les plus intimes amis de se rendre visite, et si, par décence, on envoyait un domestique savoir des nouvelles de cet ami, il ne rentrait à la maison qu'après s'être purifié dans un bain. L'amour de l'or était devenu partout une passion plus vive que l'amour de la vie : c'était chose incroyable que les divers genres d'obséquiosités dont on environnait un homme sans enfants, et les ressorts que l'on mettait en jeu pour capter un héritage. La détresse, qui est la suite et la punition d'un luxe extravagant, réduisait bien des fois à des expédients nouveaux l'orgueil des patriciens avilis. S'agissait-il d'emprunter? ils devenaient bas et rampants comme l'esclave dans la comédie. Fallait-il rendre le capital à un malheureux créancier? ils prenaient le ton impérieux et tragique

(1) On lit, dans les meilleures éditions d'Ammien Marcellin, le nom de Juvénal, qui est d'une littérature assez élevée pour se trouver très déplacé à côté d'un écrivain ridicule. Nous avons donc suivi la conjecture et la leçon de Reinesius, *ad Ammian.* tom. III, pag. 245. Si l'on n'adopte pas ses raisons, ce n'est toujours pas Juvénal qu'il faut admettre ici. Gibbon, *loc. cit.*

des petits-fils d'Hercule. Un poète de Rome avait dit qu'un pauvre petit Grec affamé était capable d'aller jusqu'au ciel, si les maîtres du monde lui commandaient quelque chose :

Graeculus esuriens in coelum jusseris, ibit (1);

ces superbes maîtres, un historien grec les voyait, à leur tour, en état de courir jusqu'à Spolète pour un peu d'or.

Aux vices qui désolaient leur cœur, ils joignaient la superstition de l'esprit, et beaucoup d'entre ces tristes nobles, tout en niant la divinité, se gardaient bien, sceptiques étranges, de paraître en public, de dîner, de prendre de bain avant d'avoir scrupuleusement interrogé les tables astrologiques (*ephemeride*), pour savoir, par exemple, la position de Mercure et l'aspect de la lune. Macrobe, l'ami de ces nobles romains, considère les étoiles comme la cause, ou au moins comme l'indice certain des évènements futurs (2).

Dans chaque maison, dans chaque île de la Cité, on avait des cierges et des flambeaux allumés en l'honneur de la déesse Tutéla, qu'on appelait de ce nom, parce qu'elle était préposée à la garde, à la *tutelle* des habitations, et l'on ne pouvait ni entrer, ni sortir sans

(1) Iuvenal, *Sat.* III, 78.

(2) Vide *Somn. Scip.* I, 19.

être rappelé à cette vieille superstition qui s'adressait à un simulacre impuissant (1).

C'était, du reste, et nous l'apprenons encore de saint Augustin, une superstition très commune dans la Gentilité, que d'observer avec attention les jours, les mois, les années, les temps notés par les Astrologues, les Mathématiciens et les Chaldéens, comme on les appelait. Ces oracles trompeurs, auxquels l'humanité a toujours plus ou moins demandé les secrets recelés dans les flancs de l'avenir, étaient consultés sur la convenance et l'utilité d'une affaire, sur l'issue d'une négociation ou d'un évènement (2). Le saint évêque d'Hippone se plaignait de ce recours aux Mathématiciens, et de ce qu'on apportait un grand scrupule à ne commencer ni un édifice, ni tout autre chose, pendant les *jours Egyptiaques* (3). Juvénal nous a transmis de curieux détails sur ces observances superstitieuses, nous a donné les noms de deux astrologues qui avaient

(1) Ipsa Roma, orbis domina, in singulis insulis domibusque Tutelae simulacrum cereis venerans ac lucernis, quam ad tuitionem aedium isto appellant nomine, ut tam intrantes quam exeuntes domos suas inoliti semper commoneantur erroris. S. Hieron. *Comment. in Isai.*, pag. 418.

(2) Vulgatissimus est error Gentilium iste, ut vel in agendis rebus, vel in exspectandis eventibus vitae ac negotiorum suorum, ab Astrologis et Chaldaeis notatos dies, et annos, et tempora observent. S. August. Exposit. *Epist. ad Galatas*, cap. 4.

(3) Plena sunt conventicula nostra hominibus, qui tempora rerum agendarum a mathematicis accipiunt. Iam vero ne aliquid inchoetur aut aedificiorum aut hujusmodi quorumlibet operum *diebus* quos *Aegyptiacos* vocant, saepe etiam nos monere non dubitant. *Ibid.* Voir les Commentaires sur Ammien Marcellin, édit. de Leipzig, 1808, tom. III, pag. 252.

obtenu un crédit remarquable : Thrasyllus, aimé de Tibère, et Pétosiris (1), dont Pline fait aussi mention (2). Vers la fin du IIIe siècle, Minucius Félix, avocat de Rome, écrivit contre les *Mathématiciens* un livre que nous n'avons plus, mais dont le titre seul nous montre que le Christianisme s'efforçait d'éclairer cette inquiète crédulité des Payens.

Après avoir décrit le luxe et l'orgueil des nobles, Ammien Marcellin déclame avec la même indignation contre les vices et l'extravagance du peuple. Il fallait s'occuper de nourrir et d'amuser ce maître du monde. Un satyrique le définissait assez bien dans ce mot cruel qui embrasse les deux vives sollicitudes, les deux grandes nécessités de sa vie : *Du pain et les jeux du cirque* (3). Un brillant rhéteur de ces temps-là, Fronton, précepteur de Marc-Aurèle, louait l'empereur Trajan, de ce que, par une sage et haute politique, il n'avait pas négligé les histrions, ni les acteurs de la scène, du cirque, de l'arène, et de ce qu'il avait bien su que le peuple romain était mené par deux choses principalement, *le blé et les spectacles* (4). Depuis longtemps on faisait chaque mois

(1) *Sat.* VI, 573 et seqq.

(2) *Nat. Hist.* II, 21. — VII, 50.

(3) . . . . . . Duas tantum res anxius optat,
Panem et circenses.
Iuvenal. *Sat.* X, 81.

(4) Ex summa civilis scientiae ratione sumpta videntur ne histrionum qui-

des distributions de grains. L'empereur Aurélien les remplaça par des pains en forme de couronne (1), lesquels se délivraient chaque jour, et qui furent d'abord de vingt-cinq onces, puis allèrent à trente-six, au temps de Théodose (2). Les citoyens, munis d'un billet, montaient à l'heure fixée l'escalier de leur Région (3), et recevaient le pain sorti des fours alimentés par les meules que le Janicule entendait bruir incessamment à ses pieds (4). Le même Empereur ajouta bientôt à ce *pain des escaliers* (5) une distribution régulière de porc salé (6), tribut fécond de la Lucanie. C'était par des distributions semblables que l'huile arrivait au peu-

dem ceterorumque scaenae aut circi aut harenae artificum indiligentem Principem fuisse, ut qui sciret populum romanum duabus praecipue rebus, annona et spectaculis, teneri; imperium non minus ludicris, quam seriis probari; maiore damno seria, graviore invidia ludicra neglegi; minus acribus stimulis congiaria, quam spectacula expeti; congiariis frumentariam modo plebem singillatim placari ac nominatim, spectacul (eis) universum. *Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton*, tom. II, pag. 336, trad. d'Armand Cassan.

(1) Vopiscus, *in Aureliano*, 35.

(2) *Hist. Aug. Script.* Salmas. in Vopisc., tom. II, pag. 499, edit. Lugd. Bat. 1671.

(3) Quae Regio gradibus vacuis ieiunia dira
Sustinet, aut quae Ianiculi mola muta quiescit?

Prudent. *in Symm.* II, 947.

(4) Voir, dans les Commentaires d'Arevalo, un curieux passage de Procope, *de Bello Goth.* lib. I.

(5) Voir le *Code Theodosien*, lib. XIV, tit. 17, *de annonis civicis et pane gradili*.

(6) Vopiscus, *loc. cit.*

ple (1), et si les projets d'Aurélien ne purent être effectués, on facilita du moins l'usage général du vin.

Rome avait reçu de ses Empereurs des aqueducs, espèces de fleuves suspendus, qui lui apportaient triomphalement et de divers points, les eaux les plus abondantes. Ils allaient remplir une immense quantité de fontaines, de bains privés et une vingtaine de Thermes, parmi lesquels on remarquait surtout ceux de Néron, d'Antonin le Pieux (2), de Dioclétien, de Constantin le Grand. Les Thermes d'Antonin, ou autrement de Caracalla, à l'orient du mont Aventin, contenaient plus de seize cents siéges de marbre; et l'on en comptait plus de trois mille aux Thermes de Dioclétien, avec une portion desquels Michel-Ange forma la majestueuse Eglise de Santa-Maria degli Angioli, sur le mont Esquilin (3). Ces magnifiques établissements étaient publics; on les ouvrait à la huitième heure du jour, et le plus obscur des Romains pouvait, moyennant une méchante petite monnaie, pénétrer tous les jours dans ces bains d'un luxe vraiment impérial. On voyait sortir de là une sorte de plébéiens sales et déguenillés, sans chaussure, se faisant gloire de porter les noms significatifs et emphatiquement ridicules de Cimessor, Statarius, Semicupa, Cicimbricus, Trulla, Lucanicus, Pordaca. Toute leur occupation, c'était de hanter les tavernes, les lieux de débauche, les théâtres

(1) Id., cap. 47.

(2) Reliquit Thermas nominis sui eximias. Spartian. *in Antonin.* 9.

(3) Vasi e Nibby, *Itenerario di Roma*, tom. 1, pag. 257.

et le cirque ; ou bien de passer au jeu de longues heures, de s'y livrer avec une sauvage apreté, en faisant entendre dans les narines un grognement sourd et concentré. Cette vagabonde et oisive populace allait à la quête des nouvelles récentes, errait par les rues et les places de Rome, se groupait en cercles bruyants et querelleurs. Les divertissements de la journée faisaient souvent le sujet de leur conversation. C'était du Cirque principalement qu'il s'agissait. Les anciens, ceux qui étaient las de la vie, juraient par leurs rides et leurs cheveux blancs que si, à la prochaine course, l'aurige ne tournait pas adroitement la borne, c'en était fait de la République. On les voyait, des journées entières, nu tête, exposés à l'air, au soleil, ou à la pluie, discuter avec une ardeur minutieuse les qualités ou les vices des auriges et des chevaux. Maintenant, le jour des jeux équestres, le jour tant desiré, arrivait-il enfin ? ces hommes rongés par une ignoble paresse devançaient l'aurore ; souvent même passaient la nuit à parier, les uns contre les autres, avec anxiété, sur l'issue probable de la lutte, et de la couleur pour laquelle ils avaient pris parti. Il semblait que le Cirque fût leur sénat, leur habitation, leur temple. S'il fallait quitter Rome, le grand regret qu'on emportait, c'était de se voir privé des jeux du Cirque (1).

A tous les genres de spectacles, soit qu'on donnât une course de chars, soit qu'il y eût une chasse

(1) Iuvenal., *Sat.* XI, 52 et 191.

d'animaux sauvages, soit qu'on représentât quelqu'une de ces nombreuses et obscènes farces, avec lesquelles les mimographes avaient étouffé la bonne comédie, toujours cette populace grossière et turbulente se livrait aux mêmes clameurs désordonnées. Les apprêteurs de la scène *(artifices scenarii)* avaient-ils négligé d'acheter les bonnes grâces de ces inflexibles juges? il fallait passer par leurs sifflets. N'y avait-il pas cet odieux et cruel divertissement? alors, c'étaient de brusques apostrophes qui, dans leur familiarité protectrice, n'épargnaient pas même les femmes. D'autres fois, c'étaient des vociférations hideuses et dignes des peuples de la Tauride : que les étrangers devaient être chassés de Rome. Le peuple suivait les mauvais exemples de ses empereurs, d'Auguste lui-même, qui eut recours à ce triste remède, dans un temps de profonde disette (1). Aussi l'inhospitalité de Rome était-elle généralement accusée (2). Au siècle d'Ammien Marcellin, on expulsa une fois, pour la cause habituelle, ce qu'il y avait d'étrangers à Rome ; mais tandisque les rares amis des sciences libérales étaient obligés de fuir précipitamment, on laissa bien en paix trois mille danseuses, avec autant de chanteurs et les maîtres des différents chœurs. Où que l'on jetât les yeux, on apercevait une grande quantité de filles qui étaient en âge d'avoir de nombreux enfants, et dont toute l'occupa-

(1) Sueton. *Oct.* 42. — Oros. VII, 3.

(2) S. Ambros. *de Offic.* III, 7. — Symm. *Epist.* II, 8. — Libanius, *in Antiochico*, tom. I, pag. 329, Reiske ; Id. *Epist.* IV, 268. — Themist. Orat. VI.

tion consistait à se friser les cheveux, à raser des pieds jusqu'à satiété les planches de la scène, à tourbillonner en cercles agiles, en exprimant du geste et du regard, de tous les mouvements de leur corps, les différentes fables des dieux de l'anquité.

On trouve dans Saint Jérôme les noms de quelques individus qui avaient composé des *comédies biologiques*, ou *éthologiques* (1) : c'était le nom que l'on donnait aux pièces des mimographes, parce qu'elles traduisaient d'ordinaire les habitudes de la vie, et qu'elles peignaient les mœurs. Philistion, Lentulus et Marullus, qui sont nommés ailleurs (2) encore que dans saint Jérôme, obtinrent une grande réputation. Le premier des trois appartenait à l'Asie, et avait écrit en iambes grecs; les deux autres, qui ont un nom latin, furent représentés sur les théâtres de Rome. Marullus risqua même des plaisanteries contre les deux Antonins, sous le règne desquels il vécut (3).

La pantomime fut portée à un haut degré de perfection sous l'empereur Auguste, par Pylades et Bathyllus, qui eurent de nombreux disciples (4); car cette

(1) Adv. Ruff. lib. II, pag. 415.

(2) Marius Mercator, tom. I, pag. 39, edit. Garnerii. — Cassiod. *Var.* I, 20; IV, 51.

(3) Adepti imperium, ita civiliter se ambo egerunt, ut lenitatem Pii nemo desideraret, quum eos Marullus, sui temporis mimographus, cavillando impune perstringeret. Iulius Capitolinus, *in M. Antonino philos.* cap. 8, pag. 320, edit. Varior.

(4) Stat per successores Pyladis et Bathylli domus. Harum artium multi sunt discipuli, multique doctores; privatim urbe tota sonat pulpitum. Senec.

dégradation de l'art dramatique, laquelle était, du reste, fort savante, obtint à Rome la plus insigne faveur jusque vers la fin du VI[e] siècle. Le lascif Bathyllus dansait-il l'histoire de Léda? il savait, par sa chironomie, éveiller au cœur des femmes romaines les sentiments d'une criminelle délectation (1). Rien ne pouvait comprimer cette déplorable licence des mimes, des pantomimes et des histrions de tout genre, qui se jouaient des Dieux mêmes auxquels tant de citoyens croyaient encore officiellement. Les Docteurs de l'Eglise protestèrent éloquemment contre ces divers genres de représentations. Clément d'Alexandrie (2), Tertullien (3), saint Cyprien (4), Arnobe (5), Prudence (6) flétrissaient avec une vertueuse colère des

Natural. Quaestion. VII, 32, I. — Sueton. *in Calig.* c. 53. — Burette, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. I, pag. 128 et suiv. — Athen. *Deipnos.*, lib. I.

(1) Cygnus stuprator peccat inter pulpita,
Saltat Tonantem tauricornem lydius, etc.

Prudent. *Peristeph.* X, 221.

(2) Paedagog. II, 10.
(3) *De Spectac.*
(4) *Epist.* CIII.
(5) Lib. IV.

(6) Dicis licenter haec poetas fingere;
Sed sunt et ipsi talibus mysteriis
Tecum dicati; quodque describunt colunt,
Tu cur piaclum tam libenter lectitas;
Cur in theatris, te vidente, id plauditur? etc., etc.

Prudent. *Ibid.*, 216.

divertissements que les magistrats, les pontifes, et les Vestales, gardiennes du feu sacré, venaient sanctionner par leur présence.

La foi chrétienne et ses mystères faisaient assez souvent le sujet de la dérision publique. Nous en avons un éclatant exemple dans la personne de saint Génésius. Il exerçait à Rome le rôle de mime avec distinction (1) ; or, voulant un jour se rendre agréable à l'empereur Dioclétien, dont la haine pour la religion chrétienne était assez connue, il se coucha soudainement au milieu du théâtre, feignit d'être malade et demanda à être baptisé.

« Hélas ! mes amis, je me sens bien lourd, je veux devenir plus léger.

« — Comment te rendrons-nous léger, si tu es lourd ! Sommes-nous des charpentiers, qui devions te mettre sous le rabot ? »

Et la foule d'éclater en rires prolongés.

Mais, par un mystère qui était le secret de Dieu, ce fut un baptême réel, et non plus une bouffonne cérémonie que Génésius réclama : il avait été illuminé de ce pénétrant rayon qui atteignit Paul sur le chemin de Damas, et qui vient si souvent encore visiter les hommes sur les grandes voies du monde. Bientôt l'Eglise compta un nouveau chrétien et un martyr de plus (circ. 386).

(1) Beatus Genesius cum esset in urbe Roma magister mimithelae artis, qui stans cantabat super pulpitum, quod *Themele* vocabatur, et rerum humanarum erat imitator. Ruinart, *Acta Martyrum sincera*, 1689, in-4°, pag. 283.

Rome, qui n'enferme maintenant qu'une population de cent soixante et quelques mille ames, pouvait en contenir près de douze cent mille, au IVe siècle. L'architecte Vitruve, qui vivait du temps d'Auguste, observe que, pour que les habitations du peuple romain ne s'étendissent pas fort au delà des limites de la ville, le manque de terrain suggéra la ressource ordinaire, quoique bien incommode, d'élever les maisons à une hauteur extraordinaire (1). Juvénal nous parle de troisièmes étages (2), de loyers extrêmement chers (3), d'incendies et de fréquents accidents qui arrivaient, sans doute, par l'emploi de mauvais matériaux dans des constructions faites d'ailleurs à la hâte. Rome devait compter, comme aujourd'hui encore, de ces immenses palais et de ces vastes jardins qui resserraient dans un espace borné les demeures plébéiennes. D'un côté, le superbe palais des Anicii, avec les nombreux logements des affranchis et des esclaves; de l'autre, la mansarde où se réléguait le poète Codrus, avec un grabat plus court que sa Procula, et un vieux coffre dépositaire de quelques livres grecs, poèmes divins que rongeaient des rats ignorants (4).

Tel était l'état de Rome, sous le règne d'Honorius, au moment où les Goths en formèrent le blocus.

(1) Vitruv., *de Architect.* II, 8.

(2) Sat. III, 199.

(3) *Ibid.*, pag. 165 et seqq.

(4) *Ibid.*, 203 et seqq. Gibbon, chap. XXXI.

CHAPITRE XVII.

Les Goths. — Ulphilas, leur évêque. — Incursions d'Alaric. — Siége et prise de Rome. — Sac de la ville. — Mort d'Alaric. — Saint Jérôme écrit ses *Commentaires sur Ezéchiel* : ses paroles de deuil sur la prise de Rome. — Reçoit à Bethléhem les Chrétiens fugitifs. — Détails des *Commentaires sur Ezéchiel.* — Lettre de saint Jérôme à la vierge Démétrias, réfugiée en Afrique. — Du voile des Vierges.

Dès l'an 215, les Goths, descendus de la lointaine Scandinavie, avaient apparu sur la rive gauche du Danube, s'étaient établis sur ce fleuve, sur la côte ouest et la côte nord du Pont-Euxin, et étaient devenus pour l'empire romain de redoutables ennemis. Ils formaient deux grandes tribus : celle des Osthrogoths s'étendait du Dniestre au Don ; celle des Visigoths, du Dniestre à la Theisz. Les prisonniers qu'ils avaient ramenés de leurs excursions dévastatrices en Grèce et dans

l'Asie mineure, implantèrent chez eux l'Evangile, vers le milieu du IIIe siècle. Nous voyons figurer au concile de Nicée, un évêque des Goths, nommé Théophile. C'était la foi orthodoxe qui se répandait parmi eux, surtout parmi les Visigoths, jusqu'à l'avènement de l'empereur Valens. Mais, vers l'an 370, deux factions en vinrent aux mains chez les Visigoths, et le chef de l'une, Fridigern, succombant sous son rival Athanaric, demanda du secours à Valens. Or, parmi les Goths envoyés à l'empereur, il se trouvait Ulphilas ou Wulfila, dont le grand'père ou l'aïeul avait été emmené de la Cappadoce par une bande de Goths pillards. Ce prélat, qui avait jusqu'alors suivi la communion des évêques catholiques, fut gagné à la cour impériale par les chefs de l'Eglise arienne, surtout par Eudoxius. On exigea, comme condition des secours impériaux, que lui et ses ouailles se déclarassent du parti arien de Valens et de l'évêque Eudoxius; Ulphilas y consentit, et ses Goths cédèrent d'autant plus vite à sa parole vénérée, qu'il sut leur présenter l'opposition des Ariens au concile de Nicée comme étant une querelle accidentelle, qui ne touchait en rien aux points importants, et qui était plutôt le résultat de la passion et de l'ambition de certains chefs. Fridigern reçut le baptême et la foi arienne, ce qui fit qu'Athanaric se posant comme défenseur du vieux culte national, s'efforça, autant qu'il put, d'exterminer le christianisme. Il mit à mort un grand nombre de Goths, entre autres saint Sabas et saint Nicétas.

Pourtant, Ulphilas mérita bien de sa nation, sous un autre rapport, car il la dota d'un alphabet modelé sur celui des Grecs, et d'une traduction des livres saints, d'où il élagua le livre des *Rois* (1), afin de ne pas augmenter encore par cette lecture la passion de ses Goths pour les entreprises guerrières. Quoique depuis Ulphilas, l'arianisme eût prédominé chez les Goths chrétiens, il s'y trouvait cependant encore des catholiques. Parmi eux étaient probablement Sunia et Frétéla, qui écrivirent à saint Jérôme pour l'interroger sur quelques variantes entre la traduction latine vulgaire des psaumes, et la traduction grecque-alexandrine. Il fallait que, parmi les Goths qui servaient en grand nombre dans les armées romaines beaucoup fussent catholiques, puisque saint Chrysostôme leur fit bâtir dans Constantinople une église spéciale, et permit que le service divin y fût célébré en leur langue par des prêtres de leur nation. Le respect des Goths pour les églises et pour les malheureux qui s'y étaient réfugiés, lors de la prise de Rome par Alaric, leur roi, dut venir de la faveur dont le christianisme jouissait parmi eux. Saint Jérôme observe même que ces Barbares aux cheveux blonds avaient parmi leurs tentes des églises portatives, et que, s'ils combattaient avec succès les Romains, c'était parcequ'ils croyaient à la même religion (2).

(1) Philostorg. *Hist. eccl.* II, 5.

(2) *Origines du Christianisme*, par Dœllinger, professeur d'hist. à l'Univer-

Théodose était mort au mois de janvier 395, laissant l'Empire à des mains trop faibles pour le défendre contre les menaçantes invasions des peuples du Nord. L'intrépide Alaric se jetait, avec ses Goths, sur les belles provinces de la Grèce, qu'il traversait comme au pas de course, avant de se jeter sur l'Italie. Vainement Stilichon le battait à Pollentia (29 mars 403), ville aujourd'hui ruinée, et qui n'était pas fort éloignée de Turin (1); vainement ce valeureux général triomphait trois ans plus tard (31 décembre 406) de Rhadagaise, qui avait assiégé Florence, et menacé Rome livrée aux hésitations de son pâle sénat : trop d'invasions et de calamités éclataient sur tous les points ; le dernier appui de la République, ce même Stilichon, périssait à Ravenne, accusé plutôt que convaincu de trahison, et décapité par ordre du faible Honorius (23 août 408).

Dès ce moment, et sa marche se trouvant facilitée par les misérables intrigues qui se remuaient autour d'un empereur incapable de résolutions fermes et constantes, Alaric s'approcha de Rome, intercepta toute communication avec les campagnes environnantes, ferma la navigation du Tibre, et mit la famine dans la ville. Bientôt survint la peste, et, chez une population habituée aux jouissances du luxe,

sité de Munich, trad. de l'allemand, par Léon Boré ; Paris, Debécourt, tom. II, pag. 137-9.

(1) Cluv., *Italia antiq.*, tom. I, pag. 83-85.

on vit des horreurs semblables à celles du siége de Jérusalem : il y eut des malheureux qui s'entredévorèrent ; il y eut des mères qui en vinrent à se nourrir de la chair de leurs enfants à la mamelle (1). Les Romains n'avaient plus de ressource que dans la commisération du chef des Goths, et lui envoyèrent deux ambassadeurs. Ceux-ci, prenant un langage plus haut que ne le permettait leur situation, parlèrent de nombreux guerriers et de citoyens animés par le désespoir, si Alaric n'accordait pas une capitulation honorable.

— Plus l'herbe est serrée, mieux aussi la faulx y mord.

Le roi des Goths accompagna ces paroles d'un éclat de rire insultant, et demanda une énorme rançon, des monceaux d'or et d'argent, des meubles précieux, tous les esclaves d'origine barbare.

— O roi, si telles sont vos volontés, que comptez-vous laisser aux Romains ?

— La vie.

Néanmoins, il rabattit de ses exigences, et leva le siège (408), après avoir reçu cinq mille livres pesant d'or et trente mille livres pesant d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille pièces de fin drap d'écarlate, et trois mille livres de poivre (2), ingrédient favori de la cuisine la plus recherchée des Romains, et que leurs trafi-

(1) Saint Jérôme, *Lettres* tom. v, pag. 308.

(2) Zozim., lib. v.

quants allaient péniblement chercher dans les Indes (1).

Honorius voyait de loin les effroyables souffrances de la Ville éternelle, et vivait retranché dans les marais et les fortifications de Ravenne, essayant de timides négociations, auxquelles même il ne savait pas se résoudre. Alaric déclarait qu'il voulait être regardé comme l'ami de la paix et des Romains, choisissant les provinces de Dalmatie, de Norique et de Vénétie pour son nouveau royaume, qui l'eût rendu maître des communications entre l'Italie et le Danube. Il ne put arriver à un arrangement, et courut assiéger Rome pour la seconde fois (409). Pendant qu'il s'avançait le long de la voie Flaminienne, il envoya les évêques de différentes villes réitérer ses offres de paix, tant il semblait qu'il eût à cœur de sauver Rome du fer des Barbares ! Cette fois, il cerna le Port-Romain, où se trouvaient les greniers de la Capitale; bientôt l'orgueil du sénat fut obligé de céder à l'appréhension d'une nouvelle famine, puis de recevoir du victorieux Alaric un fantôme d'empereur, Attale, qui était Préfet de Rome, et ne tarda pas à être brisé par la main qui lui avait jeté la pourpre sur les épaules.

Enfin, après de vaines tentatives pour arriver à la conclusion d'une paix qu'Alaric était allé chercher à trois milles de Ravenne, il fallut que les calamités de Rome expiassent, pour la troisième fois, les fautes et l'extravagance de la cour d'Honorius. Quand le roi

(1) Pers. *Sat.*, III et V.

des Goths parut avec son armée, le sénat voulut retarder au moins la ruine de la Capitale, mais on ne put défendre Rome contre la secrète conspiration des esclaves et des domestiques, que la naissance ou l'intérêt attachait au parti des Barbares. Dans le silence de la nuit (1), ils ouvrirent donc la porte Salarienne, et les habitants se réveillèrent au bruit redouté de la trompette des Goths (24 août 410). Onze cent soixante-trois ans après sa fondation, cette ville superbe, qui avait dompté la plus grande partie du monde (2), fut livrée à la fureur des Scythes et des Germains (3); de peuples qui avaient un aspect et un langage terribles, et qui, avec des figures féminines, des visages rasés, avaient chassé devant eux des hommes auxquels manquait moins la barbe que le courage (4).

Saint Jérôme applique au sac de Rome les lamentables expressions de Virgile peignant la chûte d'Ilion (5). Ce fut un horrible spectacle que celui de cette reine du monde livrée, six jours durant (6), au mas-

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. v, pag. 308.

(2) Capitur urbs, quae totum cepit orbem. Saint Jérôme, *ibid*.

(3) Adest Alaricus, trepidam Romam obsidet, turbat, irrumpit. Oros. vii, 39.

(4) At nunc magna pars Romanae urbis quondam Iudaeae similis est, quod absque ira Dei factum non putamus, qui nequaquam contemptum sui per Assyrios ulciscitur et Chaldaeos, sed per feras gentes et quondam nobis incognitas, quarum vultus et sermo terribilis est, et femineas facies praeferentes, virorum, et bene barbatorum, fugientia terga confodiunt. *Comment. in Isai.*, pag. 75.

(5) *Aen.* ii, 361-5,

(6) Marcellin., *in Chron.* Oros., iii, 39, met trois jours, mais cette diffé-

sacre, au pillage, à la sauvage lubricité de ces hordes conquérantes. Il y avait sous les drapeaux d'Alaric un grand nombre de Goths, qui étaient chrétiens, mais engagés dans l'arianisme. Ceux-là peut-être, bien que l'esprit de secte ne dût pas les rendre fort bienveillants pour les Romains, trouvèrent dans leur croyance plus de modération, et le vainqueur, au moment où, prêt à entrer dans la ville, il en abandonnait les richesses à l'avidité du soldat, avait recommandé qu'on épargnât la vie des citoyens désarmés, et que les églises des saints Apôtres Pierre et Paul fussent respectées comme des asyles et des sanctuaires inviolables. Il n'y en eut pas moins de nombreux égorgements; Procope l'affirme (1), et nous voyons saint Augustin offrir aux Chrétiens des motifs de consolation pour la mort de ceux dont les cadavres restèrent sans sépulture (2). C'est avec justice que les historiens ecclésiastiques, Orose principalement, ont applaudi aux rares et extraordinaires exemples de vertu donnés par les Barbares pendant le sac de Rome; mais l'enceinte sacrée du Vatican, et les églises des Apôtres ne pouvaient contenir qu'une très faible portion du peuple romain. Il y avait à la suite d'Alaric

rence peut s'expliquer par les mouvements successifs des différents corps d'une grande armée.

(1) Procop. *de Bello vandalico*, I, 2, — Saint Jérôme parle de la mort de bien des frères et sœurs : *Romanae urbis obsidio, multorumque fratrum et sororum dormitio nuntiata est. Comment.* in Ezech. lib. I *proaem.* — *Mélanges*, tom. II, pag. 298.

(2) Aug. *de Civit. Dei*, I, 10-12.

beaucoup de soldats qui ne connaissaient ni la foi, ni peut-être le nom du Christ; et, dans ces moments de licence effrénée, les Goths chrétiens oublièrent facilement les préceptes de l'Evangile. N'a-t-on pas vu depuis, malgré des mœurs plus douces et ce qu'on appelle une civilisation plus avancée, quelles horreurs la prise d'une ville amène après elle?

Des matrones et des vierges romaines eurent à souffrir des outrages plus affreux pour la chasteté que la mort même. Une passion plus insatiable que toutes les autres, la cupidité, chercha violemment et partout de quoi se satisfaire; on se prit aux objets les plus précieux et les plus faciles à emporter, l'or, les diamants, les robes de pourpre et de soie. On employa les menaces et les tortures pour forcer les citoyens à livrer des trésors réels ou imaginaires (1). C'est ainsi que Marcella, également distinguée par son rang, son âge et sa piété, fut renversée à terre, inhumainement battue de fouets et de verges. Les Goths détruisirent ou mutilèrent quelques édifices; beaucoup de chefs-d'œuvre de l'art disparurent sans retour, et les statues d'airain ou de marbre qui ornaient les divers Forum, allèrent joncher le sol (2), ou bien furent abymées par cette

(1) S. August. *loc. cit.*

(2) Barbarica quaedam procella in Romam irruit, et nec aeneas quidem statuas reliquit in foro, sed omnia barbarica diripiens insolentia corrupit, adeo ut Roma quae ducentis annis pulcherrima fuerat et frequentissima, dirueretur, fieretque deserta et, ut ait Sibylla, ῥύμη, hoc est vicus, non Roma. Pallad. *Lausiac.*, cap. CXIX.

stupide ignorance qui se montre toujours avide de destruction. En entrant par la porte Salarienne, au nord-est de la ville, les Goths avaient mis le feu aux premières maisons, pour éclairer leur marche et distraire l'attention des citoyens. Les flammes, que personne ne s'occupa d'arrêter, cousumèrent des édifices publics et des bâtiments particuliers. Les ruines du palais de Salluste, sur le mont Quirinal, offraient encore, au temps de Justinien, un vaste monument des fureurs et de l'incendie des Goths (1). Néanmoins, le dommage a été exagéré, et Rome souffrit moins des Barbares qu'elle n'avait souffert aux temps de César et de Néron (2), qu'elle n'a souffert ensuite sous Charles-Quint.

Cette violente tempête qui s'était abattue sur la ville de Rome, dispersa au loin (3) une foule de sénateurs, d'illustres femmes et de citoyens de toute condition. Sans être plus maltraités que les autres, les Chrétiens souffrirent nécessairement de cette catastrophe, et beaucoup d'entre eux perdirent leur liberté (4). La mer fut pleine d'exils (5) ; on chercha les refuges les plus sûrs et les plus solitaires. Tandisque la cavalerie des Goths

(1) Procop. *loc. cit.*

(2) Denina, *Delle Revoluzioni d'Italia*, lib. IV, cap. 3.

(3) Nulla est regio quae non exules Romanos habeat. Saint Jérôme, *Lettres*, tom. V, pag. 308.

(4) Multi... Christiani in captivitatem ducti sunt. S. August. *de Civit. Dei*, I, 14.

(5) Plenum exiliis mare. Tacit. *Annal.* I, I.

répandait la terreur sur les côtes de la Toscane et de la Campanie, l'île d'Igilium (1), à dix milles environ de la péninsule de Mons Argentarius (2), fut un des ports les plus voisins; d'autres fugitifs passèrent en Egypte, en Syrie, en Afrique.

Pendant cette épouvante et cette fuite, que devenait le guerrier qui avait si rudement frappé au cœur l'Empire romain ? Il était obligé de fuir devant la désolation que lui-même avait jetée à travers les campagnes de l'Italie et autour de la capitale. Ces masses de soldats qu'il avait attachés à sa fortune, auraient bientôt éprouvé les horreurs de la faim dans une ville dès longtemps épuisée, et à qui manquaient même les ressources de l'Afrique, pays resté fidèle à Honorius. Dans cette menaçante extrémité, il fallut bien qu'Alaric

(1) Eminus Igilii silvosa cacumina miror,
Quam fraudare nefas laudis honore suae.
Haec proprios nuper tutata est insulta saltus
Sive loci ingenio, seu domini genio,
Gurgite cum modico victricibus obstitit armis,
Tamquam longinquo dissociata mari.
Haec multos lacera suscepit ab urbe fugatos,
Hic fessis posito certa timore salus.
Plurima terreno populaverat aequora bello
Contra naturam classe timendus eques,
Unum mira fides vario discrimine portum
Tam prope Romanis, tam procul esse Getis.

Rutilii Claudii Namatiani, *de Reditu suo*, I, 325, édit. de F.-Z. Collombet; Paris, Delalain, 1842, in-8°.

(2) Aujourd'hui *Monte Argentaro*. L'ancien nom d'Igilium est parfaitement reconnaissable dans celui de *Giglio*.

s'éloignât de Rome, et il ne lui restait guère que la Sardaigne ou la Sicile. Le redoutable vainqueur s'achemina donc le long de la voie Appienne, et se précipita vers le Midi, ravagea la Campanie et mit le siége devant la ville de Nola, qni éprouva sa part de la dévastation générale (1). Son évêque, saint Paulin, ne dut son salut qu'à sa réputation de pontife vertueux et pauvre (2). Alaric fut arrêté par la mort (410), et avec lui tombèrent ses vastes projets de conquête. Les Goths rendirent à leur chef des honneurs funèbres d'un caractère étrange et sauvage. Ils firent détourner par leurs nombreux captifs le cours du Barentin, qui baigne les murs de Consentia, placèrent au milieu de la rivière ainsi desséchée, le sépulcre de leur roi, l'ornèrent des dépouilles et des trophées de Rome, puis ramenèrent les eaux dans leur premier lit; et, pour que l'endroit qui recélait le corps du victorieux Alaric fût à jamais un secret, massacrèrent tous les prisonniers qu'ils avaient employés à l'exécution de ce labeur étonnant.

Saint Jérôme ouvrait Ezéchiel pour écrire sur ce prophète des commentaires souvent promis à Pammachius, à Paula, à Eustochium, lorsqu'il apprit la dévastation des provinces occidentales, le siége de Rome, et la dormition de beaucoup de frères et de sœurs. Il tomba dans une telle consternation, dans une telle

(1) Iornandes, *de Rebus Get.*, cap. 30.—Philostorg. XII, 3. Aug. *Ibid.*, I, 32.

(2) Iornand. *Ibid.* ap. Muratori, *Rer. ital. Script.*, tom. I, pag. 206.

stupeur que, nuit et jour, il ne pouvait penser à autre chose, se croyant captif dans la captivité des saints, souffrant tout ce que les autres souffraient, et ne pouvant ouvrir la bouche avant de sortir de cette affreuse sollicitude. Enfin, lorsqu'il sut que la brillante lumière du monde était éteinte, que la tête de l'Empire romain était abattue, il fut si profondément ému et accablé qu'il oublia en quelque sorte jusqu'à son propre nom, et que, dans sa patriotique douleur, il garda longtemps le silence, pensant que c'était le moment de pleurer, et non pas de parler ni d'écrire (1).

Quaud il fut un peu revenu de son trouble, Jérôme se mit à l'œuvre, vers le commencement de l'an 411, mais les interruptions ne tardèrent pas ; et, dans le prologue du troisième livre, le Solitaire disait : « Qui donc aurait cru que Rome, élevée par ses victoires sur l'univers entier, s'écroulerait; qu'elle-même serait et la mère et le tombeau de ses peuples ; que tous les rivages de l'Orient, de l'Egypte, de l'Afrique, viendraient à être remplis de la foule des esclaves et des servantes de la cité jadis dominatrice ; que la sainte Bethléhem recevrait chaque jour des mendiants de l'un et de l'autre sexe, autrefois nobles, et regorgeant de toute sorte de richesses ? Comme nous ne pouvons leur porter secours , nous leur compatissons , nous joignons nos larmes à leurs larmes, et, accablé sous le poids d'un saint ouvrage, ne pouvant, sans

(1) In Ezech. *Comment.*, lib. I, Praefat.

gémir, les voir affluer ainsi, nous avons suspendu les expositions sur Ezéchiel et toute étude presque ; nous desirons traduire en action les paroles des Ecritures, et faire, plutôt que dire des choses saintes (1). »

Les prières d'Eustochium obligèrent néanmoins saint Jérôme de continuer les Commentaires sur Ezéchiel. Mais il fut interrompu de nouveau (511) par une soudaine irruption de Saracéni qui se montrèrent sur les frontières de l'Egypte, de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie, balayant tout devant eux, avec la fougue et la vitesse d'un torrent, si bien que Jérôme eut de la peine à échapper à leurs mains (2).

L'hiver de 512 arrivait, lorsque le saint Docteur composait son septième livre sur Ezéchiel. Il expose, dans sa préface, le motif pour lequel ce travail n'avançait guère. « Envahi, dit-il, par le nombre de ceux qui viennent ici de l'univers entier, je ne puis remplir ma promesse, car il n'y a pas d'heure, pas de moment où nous ne rencontrions des foules de frères, et où nous n'échangions la solitude du monastère contre la fréquence des hôtes, en sorte qu'il nous faudrait ou fermer la porte, ou laisser l'étude par laquelle doivent être ouvertes les portes des Ecritures. Ainsi donc, aux heures conquises ou plutôt dérobées sur les nuits, qui, à l'approche de l'hiver, ont commencé à être plus longues, nous nous efforçons de dicter ceci,

(1) *Mélanges*, tom. II, pag. 303.

(2) *Lettres*, tom. IV, pag. 195.

à la lueur d'une pauvre lampe, et de soulager par l'interprétation l'ennui de notre ame. Or, malgré ce que soupçonnent peut-être quelques personnes, nous ne mettons pas en avant la réception faite à nos frères, mais nous exposons simplement les causes de notre retard, alors surtout que la fuite des Occidentaux, et que les Lieux Saints, encombrés d'indigents nus et blessés, offrent des traces de la rage des Barbares, et que nous ne pouvons voir sans gémissements ni sans larmes que cette puissance d'autrefois, cette richesse qui ignorait son étendue, soit arrivée à une disette si grande qu'elle manque de tout, de nourriture, de vêtement, et que cependant les dures et cruelles ames de quelques-uns ne s'adoucissent point, mais fouillent des haillons et des bagages, cherchant l'or dans la captivité.

« A cette difficulté de dicter, vient se joindre une autre chose : c'est que nos yeux s'obscurcissant de vieillesse, et que, endurant un peu ce qu'endurait le bienheureux Isaac, nous ne pouvons nullement relire à la lumière de la nuit les volumes des Hébreux (1), ces volumes qui, à l'éclat du soleil et du jour, nous aveuglent par la petitesse des lettres. Quant aux commentaires des Grecs, nous ne les connaissons que par la voix des frères (2). »

Dans la préface du huitième livre, saint Jérôme écrit

(1) C'est-à-dire le texte hébreu.

(2) *Mélanges*, Ibid., pag. 313.

que si son travail n'était pas assez utile aux autres, il en retirait du moins un grand avantage. Car, tandis qu'il était occupé à ce labeur, il ne pensait à rien d'autre, dérobait en quelque sorte ce temps à l'affliction de son ame, compensant par l'étude de la nuit les misères du jour, se nourrissant ainsi l'esprit, et oubliant les calamités du siècle et de l'Empire qu'il croyait arrivé à sa fin. Mais ce qui devenait pour la piété de saint Jérôme une douleur encore plus vive, c'est qu'il voyait les hommes rester insensibles aux leçons de Dieu. « Le monde tombe, et la tête élevée ne fléchit point. Les richesses périssent, et l'avarice ne s'arrête nullement. On se hâte d'amasser ce qui de nouveau sera pris par d'autres. Les larmes sont taries; toute pitié a disparu. Beaucoup qui demandent, peu qui donnent (1). »

Dans le troisième livre sur Ezéchiel, notre saint docteur observe que Jérémie prophétisait à Jérusalem, pendant qu'Ezéchiel prophétisait à Babylone, et qu'ils s'envoyaient réciproquement leurs prophéties, afin que cette union et cette parfaite conformité de deux hommes qui se trouvaient si éloignés l'un de l'autre, montrassent d'autant mieux combien étaient coupables ceux à qui s'adressaient les leçons des prophètes (2). Suivant le même Père, c'était une tradition parmi les Hébreux qu'il n'était pas permis de lire le commence-

(1) *Mélanges*, Ibid., pag. 317.

(2) *Comment.* in Ezech., cap. XII, pag. 766.

ment et la fin d'Ezéchiel, le commencement de la *Genèse*, ni le *Cantique des Cantiques*, si l'on n'avait pas atteint l'âge nécessaire pour exercer les fonctions sacerdotales, c'est-à-dire trente ans (1). Il y a, en effet, dans certains chapitres d'Ezéchiel, quelques descriptions, quelques détails de mœurs qu'il n'est pas utile de laisser aller sous les yeux de tout le monde (2).

Saint Jérôme observe que les prêtres et les adorateurs d'Isis et de Sérapis se rasaient la tête; il ne voulait pas que les Chrétiens en fissent autant, ni qu'ils portassent une longue chevelure, comme les hommes efféminés, les Barbares et les soldats (3). Les corps des Barbares, dit-il ailleurs, étaient plus droits que ceux des Romains, parce que, chez ces peuplades belliqueuses, on enveloppait les enfants dans des langes jusqu'à leur seconde ou troisième année (4). Saint Jérôme se prononce contre la croyance aux Antipodes, et ne saurait admettre des hommes prêts à tomber la tête en bas (5).

A l'époque de saint Jérôme, les Samaritains se servaient encore des anciens caractères hébreux. Il ob-

(1) *Comment.*, lib. I proem., pag. 698. — *Mélanges*, tom. II, pag. 301.

(2) *Ezech.*, cap. VI, XI, XVI, etc.

(3) Pag. 1029.

(4) Pag. 785.

(5) Qui philosophorum stultam sequuntur sapientiam, duo haemispheria in duobus templi Cherubin, nos et Antipodas, quasi supinos et cadentes homines suspicantur. Pag. 702.

serve que le Thau présente une image de la croix, de ce signe rédempteur dont le Chrétien se marque fréquemment le front (1).

Saint Jérôme écrivait, sur la fin de l'an 413, le neuvième livre des Commentaires. C'est, du moins, ce que l'on croit pouvoir conclure des quelques mots par lesquels il désigne le soulèvement et la mort d'Héraclianus, comte d'Afrique (2). Dans les circonstances les plus désespérées, on l'avait vu prendre le parti d'Honorius, mais entraîné à la révolte, l'année de son consulat, il prit le titre d'Empereur, vint jeter l'ancre aux bouches du Tibre, fut battu sur la route qui conduit aux portes de Rome, s'embarqua précipitamment pour Carthage, et, en y rentrant, eut la tête tranchée dans l'ancien temple de la Mémoire (3).

Ce fut en 414 que Jérôme s'occupa de finir les *Commentaires* sur Ezéchiel; il travaillait aux deux derniers livres, le XIIIe et le XIVe, lorsqu'il se détourna un peu de son labeur pour écrire à Démétrias (4), fille d'Olybrius, consul en 395, avec son frère Probinus. Lorsque les Goths emportèrent d'assaut la ville de Rome, Démétrias prit la fuite avec Juliana, sa mère,

(1) Antiquis Hebraeorum litteris, quibus usque hodie utuntur Samaritani, extrema Thau littera crucis habet similitudinem, quae in Christianorum frontibus pingitur, et frequenti manus inscriptione signatur. Pag. 754.

(2) Qualis *nuper* Heraclianus in Africa fuit, etc., pag. 895. — Novarum in Africa rerum reus honorem amisit et vitam. Prosper, *in Chron.*

(3) Gibbon, chap. XXXI, an. 413.

(4) *Lettres*, tom. V, pag. 317.

et Proba (1), son aïeule paternelle. La noble et pieuse Proba supporta avec une résignation toute chrétienne la perte de ses immenses richesses, se jeta avec ses proches sur un frêle vaisseau, d'où elle vit, en s'éloignant, sa patrie en feu (2). Elle se réfugia sur les côtes d'Afrique. La générosité de cette respectable matrone vint adoucir l'infortune des exilés et des captifs, sauver l'honneur de beaucoup de femmes; mais la famille même de Proba ne fut point à l'abri de l'avide oppression du comte Héraclianus qui, par un honteux trafic, prostituait aux desirs et aux vues intéressées des marchands Syriens l'alliance des plus nobles filles; n'épargnait point l'indigence des veuves, des pupilles, ni des vierges du Christ, et regardait plutôt les mains que le visage des suppliants (3).

Juliana et Proba allaient unir Démétrias à quelqu'un des illustres Romains qui s'y étaient réfugiés. La jeune fille prit secrètement la résolution de se vouer à Jésus-Christ. Alors donc, au milieu d'une troupe d'eunuques et de servantes, au milieu des plaisirs variés que présentait une grande maison, elle se mit à pratiquer les jeûnes, à porter des vêtements pauvres et rudes (4), à se coucher sur la terre nue, et à demander au Seigneur qu'il agréât son dessein. Comme le jour des no-

(1) Anicia Faltonia Proba, femme de Sextus Anicius Petronius Probus, consul en 371. Les Aniciens étaient une des grandes familles de Rome.

(2) *Ibid.*, pag. 337.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, pag. 321.

ces approchait, elle se détermina vivement, dans une nuit de tumultueuses pensées, s'inspira du souvenir de la bienheureuse Agnès, vierge et martyre de Rome, jeta loin d'elle les parures, les colliers précieux, les gemmes resplendissantes, se revêtit d'une humble tunique, d'un manteau plus humble encore, et alla se jeter aux genoux de son aïeule, ne s'expliquant que par ses larmes.

Proba et Juliana furent tout étonnées, ne croyant ni l'une ni l'autre à la réalité de ce qu'elles desiraient cependant. Enfin elles embrassèrent à l'envi Démétrias, confondant leurs larmes avec les siennes, et la confirmant dans sa résolution. Ce fut une grande joie pour cette famille de Chrétiens; les Eglises d'Afrique s'en émurent, et le bruit s'en répandit bientôt dans les îles méditerranéennes (1). Saint Jérôme, se laissant aller à l'exagération qui éclate parfois dans ses panégyriques, n'hésite point à comparer l'effet de cette nouvelle à celui des journées où un Consul victorieux releva les espérances de la République abattue sous le coup d'un désastre (2). Ne tenons pas compte de ce moment de mauvais goût; il n'en reste pas moins que cette conquête de la vie monacale opéra une vive sensation. Proba et Juliana ne diminuèrent en rien la dot de leur fille bien-aimée, et donnèrent aux pauvres tout ce qu'elles avaient destiné à son époux (3). Elle reçut

(1) *Ibid.*, pag. 327.
(2) *Ibid.*, pag. 329.
(3) *Ibid.*, pag. 333.

le voile *(flammeum)* de la main d'Aurélius, évêque de Carthage.

L'Eglise, en protégeant par un voile la sainte pudeur des vierges chrétiennes, ne remplit pas une vaine cérémonie, car ce tissu, léger et fragile en lui-même, devient une forte barrière qui sépare la femme d'avec le monde. C'est par les yeux que la mort pénètre dans l'ame ; ils en sont les fenêtres, et c'est par là, suivant le prophète, que notre ennemie assiége la place, qu'elle en dérobe les trésors précieux, la modestie, le recueillement, les chastes pensers. Voilà pourquoi un éloquent écrivain du IIIe siècle disait, dans un traité spécial sur le voile des Vierges, qu'elles ne doivent être connues que de Dieu seul (1), qu'il faut qu'elles construisent à leur sexe un mur qui ne laisse pas sortir leurs yeux, et n'admette pas des yeux étrangers (2).

Saint Ambroise, dont l'insigne zèle pour la pureté des Vierges est assez constaté par les ouvrages qu'il consacre à leur instruction, explique longuement la coutume de les voiler, et nous apprend que c'était le jour de Pâque, quelquefois celui de la Nativité de J.-C. au pied des autels, en face de l'assemblée chrétienne et au milieu des acclamations de tous les assistants, qu'elles recevaient le voile des mains des Prêtres (3).

(1) Soli Deo notas. Tertull. *de Virginibus velandis*, cap. II.

(2) Sexui tuo strue murum, qui nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos. *Ibid.*, cap. XV.

(3) *De lapsu Virg. consecratae*, cap. VI, 19. — *Exhortat. Virginit.*, VII, 42. — *De Virginit.*, lib. III, cap. I.

Il y avait une instructive pensée dans ce choix même du jour de Pâques; on voulait attester à l'Eglise la résurrection spirituelle de celles qui recevaient le voile; montrer que, étant mortes au monde, elles ne vivaient plus qu'en Dieu; qu'enfin ce voile était la marque extérieure de leur virginité.

Saint Jérôme fait mention plusieurs fois de la prise du voile. « C'est la coutume dans les monastères d'Egypte et de Syrie, dit-il, que toute vierge ou toute veuve qui se voue à Dieu, et qui, renonçant au siècle, foule aux pieds les délices du siècle, présente ses cheveux à couper aux Mères des monastères, non pas pour marcher ensuite la tête découverte contre la volonté de l'Apôtre, mais pour l'avoir liée tout ensemble et voilée (1). » Dans une lettre à Eustochium, quand il dit que ce n'est pas assez pour une vierge chrétienne, de se cacher la face sous un voile, mais qu'il faut fermer la porte de l'ame à tous les objets extérieurs, s'il se contente de signaler en passant l'obligation de porter le voile (2), il montre par là même que c'était une coutume reçue chez les vierges, et qu'il n'était pas besoin de les en faire souvenir, mais qu'il suffisait de leur en rappeler le saint usage. Il dit ailleurs que lorsqu'on vouait à Jésus-Christ une jeune fille, on la revêtait d'une tunique brune, et qu'on la couvrait d'un voile sombre (3). Le même Père nous apprend

(1) *Lettres*, tom. v, pag. 169.

(2) *Ibid.*, tom. I, pag. 194.

(3) *Ibid.*, tom. v, pag. 386.

que sainte Démétrias, quand elle voulut découvrir à son aïeule et à sa mère le dessein qu'elle avait de se consacrer à Dieu, quitta ses vêtements séculiers, enferma ses joyaux dans un écrin, prit une tunique grossière, se couvrit d'un voile plus grossier encore (1), et dans ce costume significatif, s'étant prosternée aux pieds de son aïeule, fut si bien cachée sous ce voile qu'elle ne put être reconnue qu'à ses larmes et à ses gémissements.

Ainsi l'on ne se bornait pas à un voile quelconque; on le prenait épais et peu transparent. L'auteur, quel qu'il soit, de la *Règle des Moinesses,* ouvrage qui se trouve dans les anciennes éditions de saint Jérôme, fait merveilleusement ressortir le prix et la vertu de ces voiles chrétiens. Il déclare que, au dernier jour, les plus grossiers et les plus rudes seront bien préférables aux voiles de soie les plus fins et les plus déliés (2); il ajoute que la recherche dans les vêtements et dans les voiles est la preuve d'un cœur déréglé, l'indice d'une ame dissolue; il regarde comme de honteuses courtisanes, et non point comme des moinesses, celles qui vivent dans ce désordre.

Le grand Docteur de l'Eglise africaine, saint Augustin, ne parle pas un langage moins explicite que celui de ses contemporains, quand se présente la question du

(1) *Ibid.* pag. 326.

(2) Tunc crassa et rudia velamina capitis aestimabuntur ex sericis. *de Reg. Monachar.*, cap. XXXI.

voile des Religieuses; on peut s'en convaincre par sa lettre de félicitation à Proba et à Juliana, deux nobles veuves qui lui avaient annoncé, en lui envoyant des présents accoutumés (1), que leur *fille* Démétrias de la gent Anicia, venait de prendre le voile. Dans la Règle qu'il a composée pour des Religieuses, il leur défend de porter des voiles si déliés qu'on puisse voir ou les cheveux nus, ou la coiffure de la tête. Il n'y veut aucune sorte d'affectation ni de négligence (2).

Tertullien qui, le premier, a traité cette question, montre éloquemment, quoique avec un peu d'exagération, que la vierge chrétienne doit être voilée pour tout le monde, excepté pour les yeux de son invisible époux. Il en appelle à l'Ecriture Sainte, à la nature et à la discipline ecclésiastique (3), pour prouver qu'il est défendu aux Vierges d'être voilées. Il dit qu'une Vierge n'est pas moins criminelle en voulant voir les autres, qu'en desirant d'être vue elle-même (4); qu'elle ne saurait se laisser envisager sans perdre cet éclat qui accompagne la pureté (5); que les mains qui soulèvent un voile sont sacriléges; que le desir de plaire et d'être vue n'est

(1) Velationis apophoretum gratissime accepimus. *Epist.* CL. — In magnis votis maxima dantur apophoreta. Ambros. *Comment. in Ephes.*, III.

(2) Nec sint vobis tam tenera capitum tegmina ne retiola subter appareant; capillos ex nulla parte nudos habeatis, nec foris vel spargat negligentia, vel componat industria. Aug. *de Reg.*

(3) Tertull. *de Virgin. vel.* cap. XV.

(4) Eiusdem libidinis est videri et videre. *Ibid.*, cap. II.

(5) Omnis publicatio virginis bonae stupri passio est. *Ibid.* III.

pas chaste, parce qu'il ne saurait être sans danger; que la vue même des femmes et des personnes de vertu est à craindre; que pour être en sureté, il faut avoir recours à un voile comme à un casque, comme à un bouclier qui prévienne les coups de la tentation et les traits des scandales (1).

Au reste, la coutume que l'Église observait, du temps de saint Jérôme, en ce qui concernait le voile des femmes consacrées à la vie religieuse, n'était pas une nouveauté. L'apôtre saint Paul, des Pères comme Clément d'Alexandrie (2), des conciles enfin avaient insisté sur la nécessité et l'efficace du voile soit pour la femme du monde, soit pour celle de la cellule. Il se passait quelquefois dans l'Eglise des scènes d'une touchante sublimité, et la femme chrétienne savait, quand il fallait, dévoiler noblement pour Jésus-Christ un visage qu'elle avait caché par pudeur. Les proconsuls, dont les interrogatoires rencontraient tant de fois des vierges chrétiennes, apprenaient d'elles ce que c'est que le sentiment de la pudicité, sous la loi de l'Evangile. Sainte Sothéris, de race consulaire, ne voulant pas sacrifier aux idoles, ni renier Jésus-Christ, fut condamnée à avoir le visage meurtri de soufflets, afin qu'elle cédât ou à la douleur, ou à la confusion de se sentir la face dévoilée. Quand elle entendit

(1) Confugit ad velamen capitis quasi ad galeam, quasi ad clypeum, etc. *Ibid.*, xv.

(2) *Paedagog.* II, 10.

l'ordre du tyran, la sainte héroïne releva hardiment son voile, et ne parut le visage découvert que pour le martyre seul (1).

Une autre fois, le Proconsul pensa ne pouvoir infliger de honte plus grande, causer de plus cuisant chagrin à une mère et à ses deux filles, que de leur faire ôter leur voile, et, les cheveux épars, la tête nue, les promener autour de son camp, par une dérision qui était pour elles un triomphe (2).

A Cyzique, sous le règne de Maximien, une jeune fille de treize ans, sainte Fausta, qui passa par d'atroces tourments, et mourut en prison la tête percée d'un fer meurtrier, avait eu son voile arraché parce qu'on savait bien quelle douleur elle en ressentirait (3).

Le voile était cher à la femme juive, plus qu'à aucune autre de l'antiquité. C'était au voile qu'on la reconnaissait. Ce noble gardien de la pudeur eut aussi ses jours de règne dans le paganisme, et l'on sait qu'un grand historien loue une matrone romaine de ce qu'elle sortait rarement de sa maison, et de ce que, s'il fallait mettre le pied hors du seuil domestique, elle découvrait à peine un œil pour se conduire, agissant ainsi de peur de rassasier les yeux , ou bien parce

(1) Soli invelata et intecta martyrio. S. Ambros. *Exhort. Virginit.* XII, 82.

(2) Iubet eius capiti auferri tegumentum et eius filiarum, et sic eas nudo capite et promissa coma in Castra duci per ignominiam. Apud Sur. *anno* 510, 24 *oct. in actis beati Arethae martyris.*

(3) Qui etiam iussit Faustam nudam, et sine maforte flagellatam, incarceratam, caput terebrari. Bedae *Martyrol.*, 20 sept.

qu'il y avait honnêteté et décence à le faire (1). Pour montrer que la pudeur d'une femme dépendait en quelque sorte de son voile, on fit graver des médailles ayant une tête de femme voilée, avec cette inscription qui en était l'ame: PVDICITIA, *pudeur*.

Chez les nations même les moins éclairées, la femme ne se bornait pas à porter un voile sur la tête; elle s'en couvrait si bien le visage, qu'à peine se servait-elle d'un œil, pour jouir seulement d'une demi-clarté, plutôt que de prostituer son visage tout entier aux regards du public. Aussi Tertullien disait-il que les femmes de l'Arabie, toutes payennes qu'elles étaient, jugeront un jour nos vierges, et couvriront de confusion devant Dieu des chrétiennes qui, éclairées des lumières de la foi, montrent hardiment leur visage, sans appréhender les périls auxquels peuvent exposer des regards immodérés (2). Tertullien ne parlait pas seulement des femmes consacrées à Dieu, et son livre se ressent de cette exagération un peu fréquente chez lui. Nous avons constaté la coutume des âges de saint Jérôme au sujet du voile des Religieuses et des femmes du monde (3). Les temps ont changé en ceci beaucoup de choses, mais le voile est encore exigé par un

(1) Ne satiaret aspectum, vel quia sic decebat. Tacit.

(2) Iudicabunt vos Arabiae feminae ethnicae, quae non caput, sed faciem quoque ita totam tegunt, ut uno oculo liberato, contentae sint dimidiam frui lucem, quam totam faciem prostituere. *De Virgin. vel.* cap. XVI.

(3) *Du Voile des Religieuses et de l'usage qu'on en doit faire.* Lyon, 1678, in-12, (par Philibert Collet). Nous avons montré, par une note insérée dans la

certain nombre de constitutions monastiques, et il est des villes, comme Naples, où la plupart des femmes ne vont à l'église qu'avec un voile sur la tête; mais la discipline n'ordonne rien à cet égard, et les paroles de Tertullien, demandant quel châtiment ne mériteront pas les femmes qui restent couvertes pendant le chant des psaumes, ou bien pendant une mention quelconque de Dieu (1), seraient trouvées d'une extrême sévérité.

Cette même année 414, entre la fin des *Commentaires* sur Ezéchiel, et le commencement de ceux qu'il nous a donnés sur Jérémie, le solitaire de Bethléhem écrivit à Dardanus une lettre *sur la terre de Promission*. Cette terre, suivant le saint Docteur, ce n'est pas celle que possédèrent les Juifs; il faut en voir une autre, celle des vivants, terre promise par l'Evangile à ceux qui sont doux et humbles de cœur. La seule et unique cause des calamités du peuple Juif et de son éternelle captivité, c'est l'effusion du sang de Jésus-Christ, de ce sang tombé sur eux et sur leurs enfants.

Dardanus, Préfet du Prétoire des Gaules, d'abord en 409, puis ensuite en 413, est le personnage même que de pieux écrivains de cette époque ont jugé si différemment. Nommé avec distinction par saint Jérô-

Revue du Lyonnais, tom. XVIII, pag. 326, que ce livre doit être de Collet, ce que nul biographe n'a encore observé.

(1) Quantam autem castigationem merebuntur etiam illae quae inter psalmos, vel in quacunque Dei mentione retectae perseverant? *Ibid.*

me (1) et par saint Augustin (2), il est désigné comme un vil scélérat par Sidonius Apollinaris (3). La dissemblance d'opinions vient peut-être de ce que les premiers ne l'ont jugé que par les lettres qu'il leur écrivait, tandisque saint Sidonius, témoin de sa vie privée et politique, a pu le juger d'après ses actes. Cette contradiction de jugements sur le compte d'un homme qui vécut dans des temps de trouble et au milieu des orages politiques, ne doit pas nous surprendre, nous qui en voyons de nos jours des exemples si frappants. Dardanus fut opposé à Jovinus qui avait usurpé la pourpre dans les Gaules, et contribua beaucoup à le ruiner, en détachant de son parti Ataulf, roi des Goths (4). Mais si les écrivains sont en désaccord sur la fin tragique de Jovinus, ne saurait-on admettre que les renseignements d'après lesquels écrivait Sidonius Apollinaris venaient peut-être de la prévention ou de la haine ? Après cela, il faut dire que souvent des hommes injustes et criminels dans leur conduite publique, ont des vertus domestiques, des qualités privées : ils soignent leur famille, font du bien à ce qui les entoure; ces bonnes actions particulières méritent la reconnaissance des personnes qui en ont été l'objet. Mais les magistrats chargés d'un grand pouvoir, et auxquels le prince a confié son autorité, sont toujours responsables

(1) Inter *Criticas*, tom. II, pag. 605 et 611.

(2) Epist. CLXXXVII.

(3) Omnia in Dardano crimina simul exsecrarentur. *Epist.* V, 9.

(4) Prosperi Tironis *Chronic*.

de l'usage qu'ils en font; et ce n'est pas pour avoir répandu autour d'eux quelques bienfaits, qu'ils doivent être absous des actes d'oppression et d'injustice dont ils se sont rendus coupables (1).

Le souvenir du Préfet que saint Jérôme appelle *le plus noble des Chrétiens et le plus Chrétien des nobles,* vit encore sur la pierre *(peira escricha*, comme disent les habitants du pays), à Chardavon, près de Sisteron. Vanité et misère des splendeurs de ce monde ! un simple monument épigrapique a survécu à la ville de Théopolis, objet de la sollicitude de Dardanus. Il est dit, en cette inscription, que « *Claudius Postumus Dardanus, homme illustre et revêtu de la dignité de Patrice, ex-gouverneur consulaire de la province viennoise, ex-maître des requêtes, ex-questeur, ex-préfet du Prétoire des Gaules, et Nevia Galla, femme clarissime et illustre, son épouse, ont procuré à la ville appellée* Théopolis *l'usage des routes, en faisant tailler des deux côtés les flancs de ces montagnes, et lui ont donné des portes et des murailles. Tout cela a été fait sur leur propre terrain, mais ils l'ont voulu rendre commun pour la sureté de tous. Cette inscription a été placée par les soins de Claudius Lépidus, comte et frère de l'homme déjà cité, ex-consulaire de la première Germanie, ex-maître du conseil des Mémoires, ex-comte des revenus particuliers de l'Empereur, afin*

(1) Millin, *Voyages dans les départements du Midi de la France*, tom. III, pag. 67.

de pouvoir montrer leur sollicitude pour le salut de tous, et d'être un témoignage écrit de la reconnaissance publique (1).

CL POS T VMVS DARDAN VSVINL ETPA
TRICIAE DIGNITATIS EXC O NSVLARIPRO
VIN CIAEV IENNEN SI SEXMAGISTROS CRI
NIIL IB EX QVAEST EXPRAEF PRET GALL ET
NEVIAG ALL A CLAR ETINL FEM MATERFAM
EIVSLOC OCVINOMEN THEOPOLI E ST
VIARVM VSVM CAESIS VTRIMQVEM ON
TIV MLATERIB PRAESTITERVNT MVROS
ET PORTASDEDERVNT QVODIN AG RO
PROPRIO CONSTITVTVM TVETIONI OM
NIVM VOLVERVN TESSE COMMVNE AD N
TEN TE ETIANV INL COM ACFRATREM E
MORATIVIRICL LE PID O EXCONSVLA
GERMANIAE PRIMAE EXMAG MEM OR
EX C OM RERVM PRIVAT V TERGAOMN
VMSA LVTEMEORV
MSTVDIVM
ET DEVO
TIONIS PVBLIC
TVLVS POSSET STENDI

Proba et Juliana, sachant que Jérôme avait été le conseiller de plusieurs autres vierges, le prièrent d'instruire aussi Démétrias sur les devoirs de sa nouvelle vie. Il lui écrivit une lettre qui, par son caractère et son

(1) Nous donnons cette inscription d'après les *Annales des Basses-Alpes*, plus exactement que n'a fait Millin.

étendue, forme un véritable traité comme celui qu'il avait adressé à Eustochium. Les mêmes enseignements viennent ici, avec des détails assez semblables, et aussi les mêmes préoccupations oratoires, les mêmes allégories un peu étranges et monotones.

Lorsque vous étiez dans le siècle, lui dit-il, vous preniez plaisir aux choses du siècle ; mais aujourd'hui que vous avez quitté le monde, que vous vous êtes élevée, par d'autres vœux, au dessus des engagements du baptême ; que vous avez fait un pacte avec votre ennemi, en lui disant : *Je renonce à toi, Satan, et à ton siècle, et à tes pompes, et à tes œuvres,* ne brisez pas le traité (1). Armez-vous souvent du signe de la croix, pour vous défendre contre les coups de l'ange exterminateur. Veillez incessamment sur vos pensées. Joignez à cette vigilance la pratique du jeûne, mais non pas de ce jeûne excessif, qui accable tout d'un coup un corps délicat et faible, et qui ruine la santé, avant même que l'on ait commencé à jeter les fondements d'une vie parfaite. La véritable vertu a ses bornes; elle cesse d'être vertu, dès qu'elle ne garde plus ni règle, ni mesure. Jeûnez donc de telle sorte que, en mortifiant les desirs de la chair, vous puissiez toujours veiller comme de coutume, et vous appliquer régulièrement à la lecture et à la psalmodie. Le jeûne n'est pas une vertu parfaite; il n'est que le fondement des autres vertus.

(1) *Ibid.*, pag. 341.

J'en dis autant de la chasteté. Elle peut bien nous servir comme de degrés pour nous élever au comble de la perfection ; mais, seule et séparée des autres vertus, elle ne saurait jamais couronner une Vierge (1). Laissez aux gens du monde l'enjouement et la plaisanterie ; un air grave et sérieux sied bien à une personne de votre caractère (2). Il serait inutile de vous donner des avis contre l'avarice, puisque vous êtes d'une famille dans laquelle on sait tout-à-la-fois posséder et mépriser les richesses (3). Quel que puisse être celui à qui vous donnerez, n'envisagez en lui que ses besoins et sa pauvreté, et mettez toute votre gloire à rassasier la faim des malheureux. Depuis que vous êtes consacrée au Seigneur par le vœu d'une perpétuelle virginité, vous avez perdu tous les droits que vous aviez sur vos biens ; c'est à votre mère et à votre aïeule à les gouverner ; mais, après leur mort, vous pourrez agir selon vos vues, ou plutôt selon les ordres du Seigneur, qui ne vous rendra que ce que vous aurez employé à faire de bonnes œuvres. Que d'autres bâtissent des Eglises, revêtent de tables de marbre les murailles des temples, y élèvent de massives colonnes, en dorent les chapiteaux qui sont insensibles à la richesse des ornements ; qu'ils couvrent les portes de plaques d'ivoire et d'argent ; qu'ils mettent aux autels

(1) Pag. 353.
(2) Pag. 357.
(3) Pag. 359.

des compartiments de pierres précieuses, je ne blâme point cela, je ne m'y oppose point. Votre devoir, à vous, sera de revêtir Jésus-Christ en la personne des pauvres, de le visiter dans les malades, de le nourrir dans ceux qui ont faim, de le recevoir dans ceux qui n'ont pas d'asyle, et surtout dans ceux qu'une même foi a rendus comme nous domestiques du Seigneur; d'entretenir les monastères des vierges, de prendre soin des serviteurs de Dieu et de ces pauvres en esprit, qui imitent sur la terre la vie que les anges mènent dans le ciel (1).

Outre le temps que vous devez donner à la psalmodie et à la prière, aux heures de Tierce, de Sexte, de None, de Vêpres, à minuit et au matin, prescrivez-vous encore certains moments pour vous appliquer à la lecture de l'Ecriture Sainte, mais n'y cherchez que votre instruction. Occupez-vous aussi à quelque ouvrage de laine, à filer avec le fuseau et à faire des tissus. Au milieu de tant d'occupations, les jours iront vîte (2).

(1) Pag. 363.
(2) Pag. 365.

CHAPITRE XVIII.

Pélage écrit à la vierge Démétrias, et met dans sa lettre le germe de son hérésie. — Lettre de saint Jérôme à Ctésiphon. — *Dialogue contre les Pélagiens*. — Détails sur Pélage et sur ses erreurs. — Coelestius, disciple de Pélage. — Assemblée de prêtres à Jérusalem : synode tenu à Diospolis. — Les Pélagiens écrivent contre saint Jérôme. — Le diacre Annianus, traducteur de saint Jean Chrysostôme. — *Commentaires* de saint Jérôme *sur Jérémie*.

Pélage, aussi bien que saint Jérôme, écrivit à la vierge Démétrias, et ce fut dans sa Lettre qu'il déposa le germe de son hérésie, ou plutôt qu'il ressuscita l'erreur de Pythagore et de Zénon, sur l'*apathie*, c'est-à-dire l'impassibilité et l'impeccabilité : erreur que saint Jérôme avait autrefois combattue, en écrivant contre Origènes, et depuis contre ses disciples, Ruffin, Evagrius du Pont et Jovinianus, lequel enseignait que ceux qui ont été baptisés ne sont plus sujets aux ten-

tations de l'esprit malin. Ctésiphon, qui était uni à quelque illustre et pieuse famille (1), avait consulté Jérôme sur cette question, et lui avait mandé que l'on commençait à réveiller certaines erreurs qui avaient eu cours déjà, quelques années auparavant. Jérôme écrivit à Ctésiphon une savante Lettre, dans laquelle il dit que ces erreurs avaient séduit plusieurs personnes en Orient, et réfute ses doctrines sans en nommer les auteurs. Il en fait remonter l'origine aux philosophes que nous venons de nommer, et qui prétendaient, suivant lui, que l'on peut non seulement réprimer, mais encore éteindre entièrement les passions. Ainsi, Pélage et ses adhérents soutenaient que l'homme, usant bien de son libre arbitre, peut parvenir à ne point pécher, et toutefois ils n'osaient se servir du mot grec ἀναμάρτητος, qui signifie *sans péché*; les Chrétiens de l'Orient ne l'eussent pas souffert (2).

Jérôme accuse encore les Pélagiens d'avoir emprunté cette erreur aux Manichéens et aux Priscillianistes, qui affranchissaient de tout péché leurs élus et leurs parfaits, et les élevaient jusqu'aux *apsides* de Platon, c'est-à-dire jusqu'au suprême degré de la vertu. Il montre par les *Epitres* de saint Paul qu'il y a dans l'homme deux lois différentes qui se combattent incessamment, celle de l'esprit et celle de la chair. Il fait en même temps cette remarquable déclaration :

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 95.

(2) *Ibid.*, pag. 53.

« Pendant les longues années que j'ai vécu depuis ma jeunesse jusqu'à l'âge avancé où je suis, j'ai écrit divers petits ouvrages, et je me suis toujours efforcé de ne dire à ceux qui m'écoutaient que ce que j'avais appris dans les instructions publiques de l'Eglise, et de ne pas suivre les vains raisonnements des philosophes, mais de m'en rapporter à la simplicité des Apôtres. C'est pourquoi, j'engage mes adversaires à examiner à fond tous les livres que j'ai écrits jusqu'à présent, et, s'ils trouvent quelque faute à reprendre dans mon humble esprit, de le déclarer hautement. Ou bien, en effet, ils s'attaqueront à de bonnes choses, et je repousserai leur calomnie ; ou bien ils se prendront à des choses répréhensibles, et alors je confesserai mon erreur, aimant mieux me corriger, que de persévérer dans de mauvais sentiments (1). » Enfin, il promet à Ctésiphon d'écrire un ouvrage plus ample pour combattre les erreurs des Pélagiens, et détruire par l'Ecriture Sainte leurs vains raisonnements.

C'est ce qu'il fit l'année suivante, 416, dans un *Dialogue contre les Pélagiens* ; il est sûr au moins qu'il y travaillait dès le 28 juillet de l'an 415, comme Orosius le disait publiquement dans la conférence de Jérusalem (2). Ce Dialogue est divisé en trois livres ; l'interlocuteur catholique prend le nom d'Atticus, et le Pélagien celui de Critobulus. Saint Jérôme composa

(1) *Ibid.*, pag. 91.

(2) Oros. *in Apologia.*, cap. IV.

cet ouvrage sur les instantes prières des Frères, et non point par envie ni par jalousie, comme l'en accusaient les Hérétiques. Il ne connaissait pas même, et n'avait jamais vu ceux qu'il combattait dans cet écrit (1). Il y agite les mêmes questions, et y réfute les mêmes erreurs, mais avec plus d'étendue, que dans la lettre à Ctésiphon. Il y répond aussi à plusieurs articles des *Eulogies* de Pélage, livre formé avec un choix de sentences des Saintes Ecritures, et disposé par chapitres spéciaux (2). Saint Jérôme rapporte une formule de prière que Pélage avait enseignée à ceux de sa secte, et qui avait beaucoup de conformité avec celle du Pharisien dont il est parlé dans saint Luc (3). Notre saint Docteur oppose à cette prière pharisaïque celle que Jésus-Christ nous a laissée, et observe qu'on la récitait tous les jours à la célébration des divins mystères ; que nous demandons en cette prière d'être dignes de recevoir le corps de Jésus-Christ ; que ce corps sacré était donné aux enfants aussitôt après leur baptême, et que, en priant Dieu de nous pardonner nos péchés, nous le faisons non point par un simple sentiment d'humilité, mais dans la sincère persuasion de notre faiblesse (4). Il prouve contre Pélage qu'on administre le baptême aux enfants pour la rémission du péché originel qu'ils ont contracté en naissant ; mais

(1) *Dialogi adv. Pelagianos* Prolog., pag. 484, tom. IV *Opp.* S. Hieron.

(2) Gennade, *Livre des Hommes ill.*, chap. 42.

(3) *Luc.* XVIII, 11.

(4) Lib. III, pag. 543.

que, dans un âge plus avancé, et lorsqu'ils sont capables de pécher par eux-mêmes, le sang de Jésus-Christ les délivre de ces péchés qui leur sont propres, comme de ceux qui leur sont étrangers. Il remarque, en passant, que les évêques, les prêtres et les diacres portaient des vêtements blancs, lorsqu'ils célébraient le sacrifice. Comme il savait que d'autres que lui avaient écrit déjà contre les Pélagiens, et que saint Augustin spécialement l'avait fait avec succès, il renvoie en ces termes à l'ouvrage du Docteur d'Hippone : « Le saint et éloquent évêque Augustin écrivit autrefois à Marcellinus deux livres sur le baptême des enfants, contre votre hérésie ; et un troisième contre ceux qui disent comme vous, que l'homme, s'il veut, peut être sans péché, et qu'il n'est pas besoin pour cela de la grâce de Dieu. Il en a écrit dernièrement à Hilarius contre votre doctrine qui invente de si grandes horreurs, et l'on dit qu'il en compose d'autres contre vous nommément, mais ils ne sont point encore venus en mes mains. C'est pourquoi je suis d'avis de cesser ce travail, car je redirais inutilement les mêmes choses ; ou si j'en voulais dire de nouvelles, cet illustre génie m'a devancé en prenant les meilleures (1). »

Telles était l'humilité et la sincérité de Jérôme, vers son extrême vieillesse. On en verra d'autres preuves dans les dernières lettres qu'il écrivit à saint Augustin pour le féliciter de ses victoires sur les Pélagiens.

(1) Lib. III, pag. 546.

Cependant la question de l'origine de l'ame s'était ranimée dans le monde religieux, et ce fut le Solitaire de Bethléhem que l'on voulut prendre pour arbitre. Paulus Orosius, prêtre de Tarragone, voyant avec douleur que l'Origénisme se répandait à travers les Espagnes, passa en Afrique, auprès d'Augustin, et, entre autres difficultés qu'il soumit à sa profonde sagesse, lui parla spécialement d'une question qu'il regardait comme ayant sa source dans les doctrines d'Origènes. L'évêque d'Hippone répondit au prêtre Orosius par un petit écrit, dans lequel d'abord il le renvoie à ses ouvrages contre l'hérésie de Manichée. Et quant à la question de l'ame, objet des consultations d'Orosius et des évêques d'Espagne, il dit qu'il est de foi que l'ame est l'ouvrage de Dieu, ouvrage tiré du néant comme les autres ; — que le feu éternel est un vrai feu ; — que le monde a été fait par la bonté de Dieu, et non pas en vue de punir les esprits ; — qu'il n'y a aucune raison de croire que les astres soient animés, et que nous ne devons point rechercher trop curieusement la nature des corps ou des esprits célestes (1).

Quoique saint Jérôme eût renvoyé Marcellinus à saint Augustin, pour que l'évêque d'Hippone l'instruisît sur l'origine des ames, l'illustre Docteur n'osa jamais résoudre pour les autres une question qui l'embarrassait lui-même. Et comme elle était de celles qu'Orosius cherchait à pénétrer, il lui conseilla de se rendre

(1) S. August. *Epist.* CLXVI, edit Benedict.

en Palestine, pour y consulter Jérôme. Ce long pélerinage, le prêtre espagnol l'entreprit courageusement, et Augustin lui remit pour Jérôme deux grandes Lettres, ou plutôt deux livres. Dans le premier, il parlait de l'ame, demandait quelle était là-dessus l'opinion la mieux fondée, et comment on pouvait défendre contre les Pélagiens celle que Jérôme lui-même avait émise dans sa lettre à Marcellinus et Anapsychia : — que Dieu donne une ame nouvelle à chaque personne qui vient au monde ; — que tous meurent en Adam et sont entraînés dans la condamnation, à moins qu'ils ne soient délivrés par Jésus-Christ.

Saint Augustin se contente d'agiter la question, sans rien décider toutefois, et demande le sentiment de Jérôme.

Le second livre roulait sur ces paroles de saint Jacques : *Celui qui, ayant gardé toute la loi, vient à la violer en un seul point, est coupable comme l'ayant violée tout entière* (1). Augustin marque le sens que l'on peut, suivant lui, donner à ce passage, et prie saint Jérôme de juger s'il est juste.

« Quoique vous ayez beaucoup plus d'âge que moi, lui dit-il, c'est toujours un vieillard qui consulte un autre vieillard. Mais pour apprendre ce qu'il est besoin de savoir, aucun âge ne me semble trop avancé ; car bien qu'il soit plus séant aux vieillards d'enseigner que d'apprendre, mieux vaut encore qu'ils

(1) *Jac.* II, 10.

apprennent, que d'ignorer ce qu'ils doivent enseigner.

« De toutes les peines que me causent ces épineuses questions, je n'en ai pas de plus sensible que de me voir si éloigné de votre Charité, que non seulement des jours et des mois, mais des années même ne me suffisent pas pour vous faire tenir de mes lettres, ou en recevoir des vôtres, moi qui desirerais, si cela se pouvait, vous avoir toujours présent, pour vous dire tout ce que je voudrais. Mais, enfin, je n'ai pas dû ne pas faire ce que j'ai pu, quand même je n'ai pas pu tout ce que j'ai voulu.

« Voilà qu'est venu vers moi un religieux jeune homme, mon frère par la paix catholique, mon fils par l'âge, notre collégue par la dignité du sacerdoce, Orosius, d'un esprit vif, d'une parole facile, d'une tête éminemment studieuse, desirant être un vase utile dans la maison du Seigneur, et capable de réfuter les fausses et pernicieuses doctrines qui ont bien plus malheureusement tué des ames des Espagnols, que n'en a tué le glaive des Barbares. C'est pour cela que, des bords de l'Océan, il est venu jusqu'ici, sur ce qu'on lui avait dit qu'il pourrait apprendre de moi tout ce qu'il voudrait savoir. Et, en effet, il n'est pas resté sans retirer quelque fruit de son voyage. D'abord, il ne se fiera pas à la renommée sur mon compte; ensuite je lui ai communiqué ce que j'ai pu; quant à ce que je n'ai pu lui enseigner, je lui ai indiqué où il pourrait l'apprendre, et l'ai engagé à se rendre vers vous. Comme il a volontiers et avec docilité reçu le

conseil ou l'ordre que je lui ai donné sur ce point, je l'ai prié de repasser par ici, quand il reviendrait d'auprès de vous. Ayant obtenu sa promesse, j'ai pensé que c'était une occasion à moi offerte par le Seigneur, de vous consulter sur les choses que je desire savoir de votre bouche. Je cherchais en effet qui vous envoyer, et il ne se présentait pas facilement un homme convenable pour la fidélité à agir, l'empressement à obéir, et l'habitude de voyager. Quand donc j'ai eu un peu éprouvé ce jeune homme, je n'ai pas douté que ce ne fût tout à fait celui que je demandais au Seigneur (1). »

Après avoir proposé toutes ses difficultés et raisonné sur chacune, Augustin termine ses deux livres de questions par ce bel éloge de la piété et de la science de Jérôme : « En voilà beaucoup, et peut-être plus qu'il n'en faut pour vous devenir ennuyeux, car, n'y eût-il rien que vous n'approuvassiez, vous n'en êtes pas à apprendre des choses que vous avez, au contraire, accoutumé d'enseigner. Si vous trouvez ici quelque chose qui blesse votre érudition pour le fond de la doctrine, pour la manière dont cela est dit, je m'en inquiète peu; je vous prie de me le marquer dans votre réponse, et de ne pas hésiter à me corriger. Il serait bien malheureux celui qui n'honorerait pas dignement les saints et nombreux labeurs de vos études, et qui n'en rendrait pas grâces à Dieu notre Seigneur, dont la bonté

(1) S. August. *Ibid.*

vous a fait ce que vous êtes. Quant à moi, qui dois être plus disposé à apprendre de qui que ce soit ce que j'ignore, que porté à enseigner aux autres ce que je sais, combien n'ai-je pas raison de réclamer de vous cet office de charité, vous, dont la science a été d'un plus grand secours aux lettres religieuses, que nulle autre ne l'avait encore été dans la langue latine (1) ? »

Orosius arriva à Bethléhem au printemps de 415. Il avait laissé l'évêque d'Hippone occupé à combattre les Pélagiens, et trouva saint Jérôme engagé dans même guerre. L'erreur de Pélage avait passé l'Afrique en Palestine, et avait séduit plusieurs personnes éminentes de l'Eglise même de Jérusalem.

L'auteur de l'hérésie qui allait ainsi gagnant des adeptes, et qui devait faire un si grand bruit dans le monde moderne, après avoir occupé déjà les meilleurs esprits du IVe au Ve siècle, et s'être ranimée au moyen-âge, était venu du lointain rivage de l'Écosse, et avait substitué à son premier nom de Morgan (2) l'équivalent grec de Pelagius. Il était probablement d'origine obscure, et c'est pourquoi saint Jérôme le représente comme appesanti par la bouillie des Scoti (3), ou Ecossais. Pélage vint à Rome ; il s'y trouvait sous le pontificat d'Anastase, vers l'an 400, et le long séjour qu'il y fit, lui permit d'avoir de nombreuses

(1) S. August. *Epist.* CLXVII, 21.

(2) *Né sur le bord des eaux.*

(3) Scotorum pultibus praegravatus. *Comment. in Ierem.* Prolog. I. — *Mélanges*, tom. II, pag. 281. — *Ibid.*, pag. 287.

relations. Sans être engagé dans la cléricature, il prenait le nom et l'extérieur de moine. Quand il se mit à propager son erreur, ce ne fut que clandestinement et loin du grand jour. Il pouvait d'autant mieux égarer les chrétiens, qu'il avait l'esprit subtil et pénétrant, et qu'il était capable de pousser très loin ce qu'il avait une fois entrepris (1). Il s'était fait un partisan qui le servait avec un zèle actif, Cœlestius, originaire de la Campanie, et appartenant à une famille noble. Celui-ci avait exercé le rôle d'avocat, avant de se jeter dans la vie religieuse. Lorsqu'il était encore jeune, il entra dans un monastère, et de là écrivit à son père et à sa mère des Lettres ou traités, qu'on estimait beaucoup, ainsi qu'il paraît d'après Gennade (2). A deux reprises, Pélage vint en Afrique, et y établit pour son représentant Cœlestius, qui put d'autant mieux propager sa doctrine contre la grace, qu'il avait obtenu d'être élevé au sacerdoce dans la ville de Carthage. Quant au maître, se reposant sur un tel disciple, il s'était rendu en Palestine, et avait même, ce semble, gagné la confiance de saint Jérôme. Longtemps l'illustre Solitaire dévora en secret sa douleur, car il ne voulait pas qu'on pût dire qu'il blessait une vieille intimité ; mais il aima mieux déplaire aux hommes que de trahir les immortels intérêts de

(1) S. Aug. *de Peccat. meritis*, cap. 15. — *de Nat. et Grat.*, cap. 35, cap. 6 et 1.

(2) *Livre des Hommes ill.*, chap. 44. — Voir les notes que nous avons réunies sur Pélage et Coelestius, tom. II, pag. 380-2 des *Mélanges*.

la foi (1). Dès l'année 413, il se plaignait, dans le prologue du VI[e] livre sur Ezéchiel, de ce que l'hydre relevait la tête, et il eut grand soin de prémunir Démétrius contre les dangers de la nouvelle doctrine.

Jérôme et Augustin cherchaient de plus en plus à effacer par de réciproques témoignages d'estime et d'affection le souvenir du fâcheux démêlé qui avait autrefois jeté un épais nuage sur l'amitié de ces deux nobles personnages. Un jour, le vieux prêtre de Bethléhem écrivait à l'évêque d'Hippone :

« J'ai toujours eu pour votre Béatitude le respect qui lui est dû, et toujours aimé une personne en qui réside le Dieu sauveur. Maintenant, si cela est possible, j'ajoute quelque chose encore, je mets le comble à la mesure, en sorte que je ne saurais passer seulement une heure sans parler de vous qui, avec l'ardeur de la foi, avez tenu bon contre les vents déchaînés. Vous avez mieux aimé, autant qu'il a été en vous, fuir loin, seul loin de Sodome, que de rester avec ceux qui y périssaient. Votre prudence sait ce que je veux dire. Courage toujours ! l'univers vous applaudit, les Catholiques vous vénèrent, vous admirent comme le restaurateur de la foi antique, et, ce qui relève encore plus votre gloire, les hérétiques vous détestent. Ils ne me haïssent pas moins, et, s'ils n'ont pas le pouvoir de nous tuer l'un et l'autre, ils en ont bien la vo-

(1) *Comment. in Ierem.* Prolog. IV. — *Mélanges,* tom. II, pag. 293.

lonté. Que la clémence du Seigneur Jésus vous conserve sain et sauf, et vous fasse avoir souvenance de moi, ô pape vénérable et bienheureux (1). »

Saint Jérôme ne disait que trop la vérité sur le ressentiment des hérétiques; mais pensait-il que cette haine dût éclater sitôt et avec une telle rage ?

Le 28 juillet 415, il se tint à Jérusalem une assemblée de prêtres au sujet de l'hérésie de Pélage et de Cœlestius. Comme Pélage était sur les lieux, l'évêque Jean demanda qu'on le fît entrer, et l'assemblée y consentit. Les prêtres demandèrent à Pélage s'il reconnaissait avoir enseigné la doctrine qu'Augustin avait combattue ?

— Qu'ai-je affaire d'Augustin ? répondit-il (2).

On se récria que, puisqu'il parlait si indécemment d'un illustre évêque dont Dieu s'était servi pour donner l'unité à l'Église d'Afrique, il méritait d'être chassé et de l'assemblée et de l'Eglise. Mais Jean de Jérusalem fit asseoir Pélage au milieu des prêtres, bien qu'il ne fût que simple laïc, accusé même d'hérésie : puis il dit :

— Je suis Augustin.

Alors, le prêtre Orosius : Si vous tenez la place d'Augustin, suivez donc les sentiments de ce pontife.

L'évêque Jean voulut obliger Orosius et les autres prêtres à se déclarer accusateurs de pélage; ils s'y

(1) *Lettres*, tom. IV, pag. 302.

(2) Oros. *Apolog.*

refusèrent, en disant que sa doctrine avait été suffisamment condamnée par l'évêque. On décida que l'on enverrait des lettres et des députés au pape Innocent, et que l'on s'en tiendrait à sa décision. L'évêque Jean imposa silence à Pélage et à ses adversaires ; inutile précaution ! Pélage et ses disciples continuèrent à dogmatiser dans la ville de Jérusalem. D'un autre côté, Orosius, accusé par l'évêque Jean d'avoir dit que l'homme, avec le secours même de Dieu, ne peut être sans péché, composa un écrit apologétique, dans lequel il se justifiait de l'erreur qui lui était imputée, et attaquait à découvert Pélage et Cœlestius, que Jérôme et Augustin avaient combattus jusque là, sans les nommer.

Vers le 20 décembre de la même année, il se tint à Diospolis, que l'Écriture sainte nomme Lydda, un synode de quatorze évêques. Pélage y comparut, et fut obligé de condamner les erreurs qu'il enseignait par ses livres et par ses disciples ; mais, au moyen d'une déclaration captieuse et équivoque, il put être reçu comme orthodoxe. Il avait en outre l'appui de Jean de Jérusalem. Cependant, quoique Pélage se mît à faire valoir l'absolution qu'il avait reçue au synode de Diospolis, il n'osa pas en montrer les Actes, car on y aurait vu qu'il avait été forcé de désavouer ses erreurs. Il retarda autant qu'il put la publication de ses Actes, et se contenta de répandre partout une lettre à ses amis, dans laquelle il disait que quatorze évêques avaient approuvé ce qu'il soutenait, à savoir : *que*

l'homme peut être sans péché, et garder facilement, s'il le veut, les commandements de Dieu. Il ne disait pas que, dans le concile, il avait ajouté : *Avec la grâce de Dieu.* Il glissa dans sa lettre le mot *facilement*, qu'il n'avait pas osé prononcer devant le synode, car il avait dit, au contraire, qu'*il faut travailler et combattre.* Enfin, dans une vaniteuse apologie, qu'il écrivit pour se couvrir de l'autorité de ce concile, il disait avoir répondu aux objections des évêques gaulois, Héros d'Arles et Lazare d'Aix, qui étaient, en effet, venus pour l'affaire dont il s'agissait, mais cependant ne purent assister au synode, à cause d'une grave maladie de l'un d'eux (1). Ce fut un mal que leur absence d'un synode composé d'évêques grecs plus faciles à tromper sur la teneur des propositions Pélagiennes, qui étaient exprimées en langue latine.

Les disciples de Pélage ne songèrent plus à se venger par des paroles ou par des écrits ; ils voulurent se défaire de Jérôme qui, pénétrant mieux que personne les sentiments de l'hérésiarque, lui résistait avec force, comme à un ennemi de la grâce de Jésus-Christ. Une troupe de Pélagiens vint donc attaquer le vieux Solitaire de Bethléhem, et les personnes pieuses de l'un et l'autre sexe, dont il prenait soin. Il y en eut de tuées ; un Diacre fut trouvé parmi les victimes ; on brûla et on pilla les monastères. Saint

(1) Propter gravem unius eorum aegritudinem. S. August. *de Gestis Pelag.*

Jérôme n'échappa qu'à grand'peine, en se réfugiant dans une tour fortifiée (1). La vierge Eustochium et Paula (la jeune) coururent les plus grands dangers; elles virent massacrer leurs gens, et n'échappèrent qu'avec une extrême difficulté.

Jérôme pria l'évêque de Carthage, Aurélius, de passer à Rome, et d'exposer au souverain pontife l'état des choses. Innocent répondit en quelques mots à Aurélius, et lui adressa une lettre qu'il le priait de faire parvenir au plutôt à Jérôme. D'autre part, Jérôme et Eustochium s'étaient adressés au Pape, et se plaignaient avec instance, réclamant secours et appui, mais poussant la modération jusqu'à ne nommer personne. Le Pape, qui avait déjà signalé son pontificat, en protégeant et en recevant à sa communion saint Jean-Chrysostôme, injustement déposé et persécuté, ne manqua de prendre part aux outrages que les hérétiques venaient de faire à la foi catholique, en la personne de deux nobles vierges et d'un illustre Docteur de l'Eglise. Il s'efforça de consoler Jérôme, lui représentant que s'il souffrait pour la vérité, une pensée du moins pouvait soutenir son courage, et cette pensée c'était l'attente de la béatitude que lui-même prêchait

(1) A nescio quo cuneo perditorum, qui valde in perversum perhibentur Pelagio suffragari, incredibili audacia perpetrata dicuntur tanta mala, ut Dei servi et ancillae ad curam sancti Hieronymi pertinentes sceleratissima caede afficerentur, Diaconus occideretur, aedificia monasteriorum incenderentur, vixque ipsum Hieronymum ab hoc impetu atque incursu impiorum in Dei misericordia turris munitior tueretur. S. Aug. *Ibid.*

si souvent aux autres. Il ajoutait que si on portait à son tribunal une accusation contre une personne nommément, il donnerait des juges, ou bien y pourvoirait par quelque prompt remède.

Il écrivit en même temps à Jean de Jérusalem une énergique lettre, dans laquelle il disait que l'auteur de ces violences n'était pas douteux, mais que Jean aurait dû mettre ses soins à les empêcher; ou du moins, le mal une fois commis, consoler et secourir les personnes affligées. Il l'avertit d'y apporter remède, s'il ne veut en répondre lui-même, suivant les lois de l'Eglise, et ce qu'il lui déclare aussi très vivement, c'est la honte qui doit rejaillir sur un pontife, sous les yeux duquel se sont produits en toute liberté de tels excès (1).

Ces lettres d'Innocent furent écrites au commencement de l'année 417, et n'arrivèrent à Jérusalem que lorsque l'évêque Jean avait paru devant son juge suprême. Innocent mourut peu de temps après, le 12 du mois de mars.

Quant à Jérôme, il avait mieux aimé, écrivait-il à Riparius, changer de résidence que de changer de foi; perdre de beaux bâtiments et une demeure agréable, que de se souiller par la communion de ceux à qui il fallait céder, s'il ne voulait combattre chaque jour contre eux, non pas avec la parole, mais avec l'épée.

(1) Innocentii Papae I *Epist.* XXXII, pag. 1315. *Concil.*, edit. Labbei et Cossartii.

Néanmoins, Jésus-Christ avait étendu son bras en sa faveur pour punir l'ennemi, en sorte que Catilina, — c'est le nom par lequel Jérôme désigne Pélage, — s'était vu forcé de quitter Jérusalem, la Palestine même, sans l'intervention des hommes. Seulement, beaucoup d'affiliés étaient restés à Joppé, avec le Lentulus de cette conspiration (1).

Dans une lettre écrite la même année, Jérôme disait à Apronianus que tout était paisible, et l'engageait à visiter les Lieux Saints; puis il ajoutait: « Notre maison, en ce qui est des biens temporels, a été entièrement renversée par la persécution des hérétiques; mais, grâce au Christ, elle est pleine de richesses spirituelles, et il vaut mieux ne manger que du pain, que de perdre la foi (2). »

Nous avons vu ce que les Pélagiens avaient fait contre Jérôme. En 418, ils publièrent contre lui un nouvel écrit, par lequel ils tâchaient de réfuter sa lettre à Ctésiphon et les trois *Dialogues*. Saint Jérôme dit que ce livre était l'œuvre d'Annianus, faux diacre de Célède (3), ou peut-être de Célène en Campanie (4). On croit que Pélage se servait ordinairement de sa plume, ce qui fait qu'Orose l'appelle l'écuyer *(armigerum)* du sectaire. Il pouvait avoir écrit cet ouvrage pour Pélage, qui le nourrissait grassement, afin de revêtir

(1) *Lettres*, tom. v, pag. 425.

(2) *Ibid.*, pag. 429.

(3) *Ibid.*, tom. iv, pag. 206.

(4) Tillemont, *Mém.*, tom. xii, pag. 344, et note 83.

ses blasphèmes des paroles de ce malheureux diacre. Saint Jérôme nous dit qu'Annianus pataugeait dans le même bourbier que ses maîtres, et que, à l'exception de certains mots sonores et empruntés de çà et de là, il ne disait rien de nouveau. Néanmoins, l'Eglise en tirait un considérable avantage, en ce qu'il exprimait ses blasphèmes plus clairement que Pélage n'avait fait jusqu'alors (1).

Annianus traduisit en latin les homélies de saint Chrysostôme sur saint Matthieu. Il est vrai que, dans les livres imprimés, on ne lui attribue ordinairement que la version des huit premières; mais, en lisant un exemplaire manuscrit, qui était à la Bibliothèque du Roi, un savant du XVII[e] siècle (2) reconnut que les suivantes venaient du même traducteur que les huit autres.

Si l'on ne considère Annianus que comme interprète, il mérite d'être loué; aucun des anciens traducteurs latins n'a été aussi exact que lui, et d'ailleurs l'étude des Pères grecs n'était pas très commune dans l'Eglise occidentale. Annianus s'exprime d'une manière noble, sans s'éloigner presque des propres mots de l'original. Il se déclare très ouvertement en faveur des Pélagiens, dans son Epître dédicatoire à Orontius, évêque de la secte. Il y met au nombre des

(1) *Loc. cit.*

(2) Richard Simon, *Lettres*, tom. I, pag. 10. Nous avons reproduit ses observations sur Annianus, dans les notes sur les *Lettres de saint Jérôme*, tom. V, pag. 520-524.

Manichéens ceux qui soutiennent les sentiments de saint Augustin sur la grâce et sur la prédestination. Si on en croit Annianus, ce fut pour les opposer aux opinions manichéennes, qu'il entreprit sur la sollicitation d'Orontius, de traduire ces Homélies qu'il jugeait utiles dans un temps où l'on avait à débattre des questions très épineuses, qui n'apportaient, selon lui, que du trouble et du scandale dans l'Eglise (1).

Si Annianus n'avait pas eu d'autres sentiments que ceux de saint Chrysostôme, on ne pourrait l'accuser de Pélagianisme. Il s'agissait d'établir le libre arbitre, sans ruiner la grâce de Jésus-Christ, et c'est avec raison qu'il assure que ce savant évêque a trouvé ce sage tempérament entre les deux partis opposés ; mais il est loin de garder de la modération, quand il confond la doctrine de saint Augustin avec celle des Manichéens, comme si les principes de ce saint Docteur avaient détruit la liberté de l'homme. Pour ce qui est de sa version des Homélies, on ne saurait, ce nous semble, l'accuser d'infidélité, ni dire qu'il ait altéré le sens original dans la vue de l'accommoder à ses idées. S'il est tombé dans quelques fautes, cela lui est commun avec la plupart des traducteurs. Huet, évêque d'Avranches, le place au rang des plus habiles, tant

(1) Et hoc maxime tempore, quo per occasionem quarumdam nimis difficilium quaestionum aedificationi morum atque ecclesiasticae disciplinae satis insolenter obstrepitur. *Epist. ad Oront.* inter *Opera S. Ioan. Chrysost.*

pour la simplicité et la pureté des expressions, que pour son exactitude, en sorte, dit-il, que saint Chrysostôme n'aurait pas lui-même choisi un homme plus habile dans l'art de traduire (1).

Nous avons aussi du même Annianus une version latine des sept Homélies que saint Chrysostôme prononça à la louange de saint Paul. Il a dédié cet ouvrage à Evangélus, évêque pélagien, et dans la lettre qu'il lui adresse, il donne des marques de son animosité contre saint Augustin, qu'il désigne sous le nom de *Traducianus*. Il repète de plus, en ce même endroit, ce qu'il avait dit touchant la grâce et le libre arbitre, dans sa lettre à Orontius.

Les discussions du Pélagianisme vinrent plus d'une fois interrompre le saint Docteur dans ses études sur le Prophète Jérémie, le seul qu'il eût encore à expliquer. Son dessein n'était pas de faire des Commentaires très étendus ; il ne voulait pas y comprendre le livre de Baruc ni l'épître attribuée à Jérémie, parce que cela n'est pas dans l'hébreu (2).

Ce dernier travail sur les Prophètes, il l'écrivit donc à différentes reprises, à cause des soins que réclamaient son monastère et les pélerins qui s'y rendaient de toute part, mais surtout à cause de la nécessité dans laquelle il se trouvait de combattre les Pélagiens. Il ne fit le second livre qu'après avoir déjà

(1) Huet, *de claris Interpretibus* ; Paris, in-4°, 1680, pag. 153.

(2) Libri IV, *Prolog.* — *Mélanges*, ibid., 289.

écrit contre eux, c'est-à-dire vers le milieu de l'an 415. Il se plaint souvent ici (1) des persécutions et des médisances des hérétiques, et il est assez visible qu'il entend les Pélagiens, mais toutefois il ne parle pas des violences qu'ils exercèrent contre lui. Du reste, les six livres que nous avons aujourd'hui sur Jérémie ne vont que jusqu'au trente-troisième chapitre des cinquante-deux qui composent ce Prophète. Comme saint Jérôme entreprit cet ouvrage dans les dernières années de sa vie, il n'eut probablement ni assez de temps, ni assez de santé pour l'achever.

Autant Jérémie paraît simple et facile par les expressions, dit l'illustre Docteur, autant il est profond par la majesté des pensées (2).

Suivant saint Jérôme, la langue punique, celle que parlait Carthage, colonie de Phéniciens, se rapprochait beaucoup de l'hébreu (3).

A propos des hauts lieux, sur lesquels on sacrifiait aux idoles, Jérôme dit que, pour le chrétien qui se prend avec ardeur aux charmes de la littérature et de l'érudition profane au luxe de leur frais ombrage, c'est une sorte de haut lieu et qu'il y immole au démon (4). Sans pousser plus loin qu'il ne le voulait ,

(1) *Comment.*, lib. IV, pag. 632, et dans les Prologues.

(2) Libri VI Prolog., pag. 671. — *Mélanges*, ibid., pag. 299.

(3) Paeni sermone corrupto quasi Phoeni appellantur; quorum lingua hebraeae linguae magna ex parte confinis est. *In Ierem.*, cap. XXV, lib. V, pag. 649.

(4) Pag. 536.

sans doute, la signification des paroles de Jérôme, à combien d'esprits cultivés, profonds et richement doués par la Providence, ne s'appliquent-elles pas malheureusement ?

Saint Jérôme dit plus d'une fois que nous ressusciterons à l'âge qu'avait Jésus-Christ, lorsqu'il termina sa mission divine ; que les enfants eux-mêmes auront la stature d'un homme fait, et que nos corps seront exempts des défauts qui les altèrent ici-bas (1).

Il défend çà et là contre les Pélagiens le dogme du libre arbitre, montrant fort bien, que parce que Dieu sait qu'une chose arrivera, il ne s'ensuit pas qu'elle doive arriver nécessairement ; Dieu sait qu'une action se fera, parce qu'il a la prescience de l'avenir (2). Dieu est loin d'ignorer ce que va faire une nation, un royaume ; mais l'homme est abandonné à sa volonté, afin de recevoir une récompense, ou de subir un châtiment conforme à sa volonté et à son mérite. Néanmoins, ce qui adviendra ne sera pas tout entier l'œuvre de l'homme ; ce sera aussi l'œuvre de la grâce de celui qui a tout donné ; car il faut tenir le libre arbitre dans de telles conditions qu'en toutes choses vienne exceller la grâce du donateur suprême (3). Le Sauveur n'ignorait pas que Jérusalem serait prise, ni que l'apôtre Pierre le renierait ; pourtant il avertissait

(1) Pag. 533-4 et 679.
(2) Pag. 653.
(3) Pag. 615-616.

la cité, il disait au disciple de veiller sur lui-même, parce qu'il voulait que ce qui arriverait ensuite à la ville infidèle, à l'apôtre tombé, leur fût imputable (1).

Jérôme s'élève donc fortement contre ces hommes qui ouvraient aux pécheurs le royaume des cieux (2). et leur apprenaient à se glorifier hardiment dans une fausse et présomptueuse justice (3).

Dieu, pour punir ces apôtres de mensonges, les livrait souvent à leur ignominie et aux désordres de leurs pensées. Jérôme nous les représente comme courant précipitamment à leur ruine éternelle, se livrant aux plaisirs de ce monde, se gorgeant de viandes, allant fréquemment aux bains, ce qui était alors un signe de mollesse, et prenant de leurs corps toujours parfumés le soin le plus délicat (4).

(1) Pag. 626-7.

(2) Pag. 640.

(3) Pag. 541.

(4) Pag. 638.

CHAPITRE XIX.

Les maux et les biens de la vieillesse. — Disparition des amis de saint Jérôme et des personnages de son siècle. — Mort de Ruffin d'Aquilée ; ses travaux : *Histoire eccl.* — *Vies des Pères.* — *Explication du Symbole des Apôtres.* — Trad. des *Récognitions* attribuées à saint Clément. — Trad. des *Sentences* de Xystus. — Apronianus et sa famille, à Rome. — Mélanie la jeune, mariée à Pinianus : se rend en Afrique, et de là en Palestine et en Egypte. — Mélanie meurt à Jérusalem. — Mort de saint Jérôme.

Saint Jérôme traçait un jour la douloureuse peinture des maux à travers lesquels notre pauvre humanité s'achemine vers le tombeau.

« La vieillesse, disait-il, apporte avec elle beaucoup de maux et beaucoup de biens : les biens consistent en ce qu'elle nous affranchit de maîtres fort impudents, les voluptés ; qu'elle met un frein à l'intempérance, qu'elle brise les assauts de la passion ; qu'elle augmente la sagesse, qu'elle donne des conseils plus mûrs. Les maux

que l'on regarde comme l'apanage de la vieillesse, ce sont : de fréquentes infirmités, une fatigante pituite, des yeux qui s'obscurcissent, une nourriture qui s'aigrit, la main qui tremble parfois; les dents qui se dégarnissent de gencives, et tombent à mesure que l'on mange. Il faut ajouter à cela que la vieillesse est souvent torturée par des tranchées et par les aiguillons de l'estomac, par des douleurs de podagrie et de chiragrie, en sorte qu'elle ne peut même tenir un *style* ou un roseau; qu'elle ne peut marcher avec ses pieds, qu'elle semble privée d'une grande partie de la vie, et morte déjà de beaucoup de ses membres (1). »

Il eût pu ajouter à ce sombre tableau la disparition des compagnons d'enfance, des amis que l'on a rencontrés sur le chemin et auxquels on s'est accoutumé, la perte successive de tous ceux à qui l'on a donné une fois ou l'autre son estime et son affection. Il en tombe à votre droite, il en tombe à votre gauche; c'est bientôt une solitude qui ne saurait se repeupler.

Le saint Docteur éprouva plus qu'aucun autre, dans son siècle, combien il est triste de s'en aller ainsi par lambeaux, par portions de soi-même. La foi chrétienne était assez puissante dans son cœur pour lui adoucir le deuil des dernières années, et l'ardent Solitaire qui d'avance s'était résigné à toutes les maladies, pourvu qu'il fût à l'abri d'une seule et puissante domina-

(1) *Comment. in Amos*, libri II, Prolog. — *Mélanges*, tom. III, pag. 11.

trice (1), celle qui l'avait opprimé dans le désert même, dut être heureux d'entrevoir l'heure où il serait *délivré du corps de cette mort* (2), comme parle saint Paul. Mais combien de fois le cœur ne saigna-t-il pas à ces brusques séparations qui agrandissaient les vides autour de lui?

Dès les premières années du V[e] siècle, il y eut un branle général dans la haute société, et les catastrophes se succédèrent. Paula était morte en 404; — Marcella s'éteignit après avoir été battue sans pitié dans la prise de Rome ; — le noble Pammachius suivit de près cette illustre chrétienne ; — Eusébius de Crémone, autre ami de saint Jérôme, disparut bientôt; — Mélanie l'aïeule achevait sa carrière à Jérusalem ; — Ruffin succombait dans un coin de la Sicile ; — Théophile d'Alexandrie et Jean de Jérusalem avaient terminé leur épiscopat orageux (412 et 416 ou 417); — les moines Isidore, Ammonius et Dioscore étaient morts à Constantinople, pendant le procès intenté à saint Jean Chrysostôme, dont l'éloquente voix s'était éteinte en 407, sur la terre d'exil; — enfin, Eustochium s'était endormie dans le Seigneur (3), vers la fin de l'année 419.

Jérôme donna des regrets et des larmes à plusieurs de ses illustres défunts. Nous devons dire, et nous le

(1) *Ibid.*

(2) Quis me liberabit de corpore mortis huius? *Rom.* VII, 24.

(3) *Lettres*, tom. IV, pag. 206.

disons avec peine, qu'il laissa plus d'une fois échapper contre Ruffin, depuis la mort de cet ancien ami, quelques-unes de ces blessantes paroles dont il l'avait poursuivi, à dater de leur dernière rupture. Les termes mêmes dans lesquels il parle de Ruffin disparu de la scène du monde, sont d'une fâcheuse âcreté. Il est triste d'entendre dire au vieux Solitaire de Bethléhem, dans son premier prologue sur Ezéchiel, que « le scorpion était pressé sous la terre de Trinacrie, entre Encelade et Porphyrion, et que l'hydre à plusieurs têtes avait enfin cessé de siffler contre lui (1) » Jérôme.

Le portrait qu'il trace de Ruffin, sous le nom de Grunnius (2), a de quoi surprendre, après les lignes qui l'amènent : « Ne parlez mal de personne, et ne croyez pas que vous soyez saint, parceque vous déchirez les autres. Nous condamnons souvent ce que nous faisons; devenant diserts contre nous-mêmes, nous nous élevons contre nos vices, et, muets que nous sommes, nous jugeons des personnes éloquentes. Grunnius s'avançait d'un pas de tortue pour parler, et à certains intervalles effleurait à peine quelques mots, en sorte qu'il semblait plutôt sanglotter que discourir. Cependant, lorsqu'une fois, la table mise, il avait étalé un amas de livres, alors, fronçant le sourcil, contractant les narines, se ridant le front, et

(1) *Comment. in Ezech.* Prolog.

(2) Ou *Grogneur.* C'est le nom par lequel il le désigne habituellement. Ainsi : *Grunnianae factionis haeredes,* in *Ezech.* pag. 939. — In *Ierem.* lib. IV, pag. 632, 663, 667, etc.

faisant claquer deux doigts, il provoquait par ce signe ses disciples à l'écouter. Alors, de débiter de vraies fadaises, et de déclamer contre tous. On eût dit le critique Longinus et le censeur de la faconde romaine. Il notait qui bon lui semblait, et l'excluait du sénat des docteurs. Pécunieux qu'il était, il plaisait davantage dans les festins. Rien d'étonnant si cet homme qui avait coutume d'allécher bien des gens, paraissait en public accompagné d'un groupe de babillards faisant bruit autour de lui : Néron au dedans, Caton au dehors (1). »

Cette modestie extérieure que saint Jérôme accorde à Ruffin, paraît assurément dans ses livres. Quant au reste, nous ne savons. Il n'est pas aisé de dire s'il persista dans les choses pour lesquelles Anastase l'avait condamné ; mais ce que l'on voit clairement, c'est qu'il demeura toujours uni avec saint Chromatius d'Aquilée, saint Gaudentius de Brescia et saint Paulin de Nola, c'est-à-dire avec ce que l'Italie avait de plus remarquable en piété et en science. Divers auteurs lui accordèrent, après sa mort, des éloges qu'ils n'eussent pas osé donner à un homme dont le nom eût été odieux dans l'Eglise.

Cassien le représente comme un modèle de philosophie chrétienne, comme un écrivain qui ne tenait pas un médiocre rang parmi les Docteurs de l'Eglise (2).

(1) *Lettres*, tom. v, pag. 273.

(2) Cassian. *de Incarn.* vii, 27.

— Gennade lui assigne une place honorable (1) ; — Sidonius le nomme avec honneur (2) ; — et le pape Gélase, tout en le déclarant inférieur à saint Jérôme, ne laisse pas de le reconnaître pour un homme religieux, et de recevoir parmi les livres de l'Église ceux qu'il avait écrits sur l'interprétation des Écritures (3).

Si ces autorités ne suffisent pas pour nous faire regarder Ruffin comme un Père de l'Église, comme un saint, elles suffisent toujours pour nous apprendre à ne pas le condamner légèrement, à n'en parler qu'avec réserve et modération, et à laisser à Dieu le jugement de beaucoup de difficultés qu'il n'est pas aisé de démêler (4).

Lorsque Alaric passa les Alpes, près d'Aquilée, vers l'an 400, saint Chromatius, au milieu de la tempête qui fondait sur son diocèse, cherchant à soulager son affliction et celle de son peuple par quelque lecture qui pût occuper utilement l'esprit, et le distraire de ces funestes scènes, pria Ruffin de traduire en latin l'Histoire ecclésiastique d'Eusébius de Césarée. Ruffin se mit à l'œuvre, après avoir essayé de s'y dérober, car il devait trouver cette tâche un peu au dessus de ses forces et de son âge. Il usa d'une trop grande liberté, car il retrancha ou ajouta çà et là différents détails, qui n'ont pas toute l'autorité du récit d'Eu-

(1) *De Viris ill*, cap. xvii.

(2) *Epist.* iv, 3.

(3) Concil. Bin., tom. iii, pag. 662.

(4) Tillemont, *Mém.*, tom. x i, pag. 318.

sébius, et ne fit qu'un livre du neuvième et du dixième de l'original, ce que, du reste, il déclare.

A ces neuf livres traduits du grec, il en joignit deux nouveaux, pour suivre, dit-il, les volontés de son saint Père Chromatius. Ils embrassent l'histoire ecclésiastique depuis la vingtième année de Constantin, où Eusébius s'était arrêté, jusqu'à la mort du grand Théodose, ce qui fait une période de cinquante-trois ou cinquante-quatre ans.

Sur la fin de cette histoire, l'auteur semblait promettre quelque histoire des Solitaires (1), et nous apprenons, en effet, de saint Jérôme qu'il écrivit un livre de ce genre. Le saint Docteur le blâme d'y avoir omis plusieurs Solitaires que les évêques avaient condamnés comme Origénistes, et d'autres qui n'auraient jamais existé (2). Les premiers, au nombre desquels se trouvaient les illustres moines Euthymius, Isidore, Ammon, Eusébius et Or, avaient encouru la disgrâce de Théophile d'Alexandrie, et furent inquiétés à cause de leur affection pour saint Jean Chrysostôme, mais ils n'eurent jamais des allures d'hétérodoxes. Quant aux seconds, il est difficile de croire que Jérôme ne se soit pas trompé, et nous voyons que la critique la plus sage abandonne son opinion (3). Ce livre fut écrit à

(1) Ruffin. lib. IX, cap. 10.

(2) *Lettres*, tom. III, pag. 57.

(3) Hieronymus hic in adversarium commotior, ideoque non ex omni parte credendus. Coteler. *Monum. Eccles. Graec.* tom. III, pag. 566. — Tillemont, tom. XII, pag. 806.

la demande des Solitaires qui habitaient la montagne des Oliviers (1).

Ruffin traduisit un grand nombre d'Homélies du Maître des Catéchèses d'Alexandrie, et usa d'assez de liberté dans son travail pour qu'il se rencontrât des gens qui l'engageaient à y mettre son nom, plutôt que celui d'Origènes. Saint Jérôme avait traduit aussi quelques homélies : c'était à des prologues que l'on pouvait reconnaître celles qui venaient de Ruffin ; cependant quelques-unes de saint Jérôme en portaient aussi (2).

Paulin de Nola, qui faisait un échange de lettres avec Ruffin, lui demanda une explication des mystères renfermés dans la bénédiction que Jacob mourant donna à Juda et à ses frères. Ruffin satisfit au désir de son ami, et composa sur ce sujet deux livres, dans lesquels il s'attache particulièrement au sens historique.

L'explication du Symbole des Apôtres suivit de près celle des bénédictions de Jacob. Il prétend que les Apôtres, afin d'enseigner une formule de foi à tous les néophytes, rédigèrent le Symbole en conférant ensemble avant de se séparer ; qu'il est appelé Symbole, ou parceque c'est une conférence de plusieurs personnes, ou parce qu'il est le signe auquel on reconnaît le chrétien. Il parcourt ensuite tous les articles du Sym-

(1) Heribert Ros-Weyde, *Vitae Patrum*, pag. 448. Il est le second dans ce vaste et intéresant recueil d'un des plus doctes membres de la Société de Jésus.

(2) Gennad. *loc. cit.*

bole et remarque les différentes manières dont ils étaient énoncés en différentes Eglises. Il s'étend beaucoup sur le dernier article, celui de la résurrection de la chair et observe que l'Eglise d'Aquilée ajoutait *de cette chair*, et qu'en finissant le Symbole, on faisait le signe de la croix.

Ruffin traduisit, à la prière de la vierge Silvia, d'heureuse mémoire, et de saint Gaudentius, le livre des voyages de saint Pierre, ouvrage connu sous le nom de *Récognitions*. Il en retrancha quelques endroits qui dépassaient son intelligence et ses forces, mais il ne dit pas qu'il en ait ôté les erreurs des Ebionites, ni plusieurs autres condamnées par l'Eglise, et en particulier celles des Eunomiens.

Les *Récognitions*, faussement attribuées au pape saint Clément, sont partagées en dix livres. Dans le premier, saint Clément raconte comment il a été converti à la foi chrétienne par les prédications de saint Barnabé, après avoir été instruit par saint Pierre; — le second livre renferme le récit d'une conférence que saint Pierre eut avec Simon le magicien. — Dans le troisième, ces deux personnages s'entretiennent encore sur la nature du libre arbitre. — Le quatrième raconte ce qui se passa dans un voyage que saint Pierre fit de Césarée à Tripoli, et les conversions que sa parole opéra dans cette ville. — Le cinquième est un discours dans lequel saint Pierre fait voir que l'ignorance est la source de tous les péchés; il montre ensuite la fausseté du culte des idoles et l'unité de

Dieu. — Le sixième prouve la nécessité du baptême, et traite des dispositions qu'il faut y apporter. — Dans le septième, l'auteur expose divers accidents arrivés à sa mère et à ses frères, et raconte comment il les trouva une seconde fois dans la Palestine. C'est là ce qui a fait donner à l'ouvrage le titre de *Récognitions*, ou *Reconnaissances*. — Le huitième et le neuvième sont des dialogues dans lesquels saint Pierre, Aquila, Nicétas et saint Clément démontrent à un vieillard, qu'ils reconnurent ensuite pour le père de saint Clément, la nécessité d'avouer que tout se fait par les ordres de la Providence, et non par hasard. — Le dixième et dernier livre est encore un dialogue, entre ce même vieillard et saint Clément, sur la nature du bien et du mal.

Photius louait le style et l'érudition philosophique des *Récognitions* ; il ne dissimulait pas qu'il s'y trouve de grossières erreurs. Ce livre nous semble avoir quelque chose d'attrayant par sa couleur antique, et il est des endroits qui sont remarquables, notamment l'exposition. Là, d'ailleurs, on nous montre par quel sentiment la jeunesse était conduite à l'étude de la philosophie. Plusieurs des premiers et des plus illustres chrétiens n'arrivèrent à la religion des Evangiles, qu'après avoir parcouru le cercle entier des écoles philosophiques. Chassés de l'une à l'autre par un égal désappointement, mais toujours animés du desir de trouver un but pour la vie, et une règle de leurs actions, ils allaient enfin étudier le christianisme, comme s'il se fût agi encore de quelque école de philosophie,

et s'y arrêtaient. C'est ainsi, entre autres, que saint Justin, et, quel qu'il soit, l'auteur des *Récognitions*, parvinrent à la religion de Jésus-Christ.

Saint Jérôme reproche à Ruffin d'avoir traduit quelques livres d'Evagrius (1); mais il le blâme bien davantage d'avoir traduit sous le nom de Xystus ou Sixtus, pape et martyr, les sentences d'un Xistus philosophe païen, qui égalait l'homme à Dieu et favorisait beaucoup l'hérésie pélagienne. Ruffin s'excusait peut-être, en disant qu'il avait cru de bonne foi que ce livre était de saint Sixtus ; mais cette excuse même ne suffisait pas, puisque jamais ce livre ne fait mention ni des Prophètes, ni des Patriarches, ni de Jésus-Christ (2), en sorte que pour soutenir que c'était l'ouvrage d'un Pape, il aurait fallu dire qu'un évêque, un martyr ne croyait pas en Jésus-Christ (3).

Cependant, ce livre était lu dans beaucoup de provinces, surtout par les défenseurs de l'*apathie* et de l'*impeccabilité* (4), c'est-à-dire par les Pélagiens, qui en citaient beaucoup de passages contre l'Eglise. Voici, au milieu d'un peu de confusion, quelles sont les données les plus certaines sur l'auteur sententiaire dont il s'agit.

Un Sextus, que l'on fait contemporain de Tibère (5),

(1) *Lettres*, tom. III, pag. 57.

(2) S. Hieron. *Comment. in Ierem.* lib. IV, cap. 22, pag 632.

(3) *Ibid.*, pag. 59.

(4) *In Ierem.* loc. cit.

(5) Saxius, *Onomastic.*, pag. 333.

et qui était stoïcien et pythagoricien, publia ou plutôt ramassa les sentences morales des anciens Pythagoriciens. Le nom de la Divinité s'y trouvait partout prononcé au singulier, comme s'il eût été question d'un Dieu unique et véritable. Xystus ou Sixtus, un Athénien qui, de philosophe devint évêque de Rome, selon que la tradition le rapporte, et fut le deuxième de ce nom, puis, en l'année 257, succéda au pape Stéphanus, sur le Siége Apostolique (1), — Xystus donc, voyant ce qu'il y avait de pieux et de saint dans ce recueil de sentences, y mêla encore différentes maximes, qu'il puisa soit dans l'Ecriture, soit dans les plus anciens Pères de l'Eglise, surtout dans Clément d'Alexandrie, et dans saint Clément de Rome; en ajouta peut-être de son propre fonds, en retrancha quelques-unes qui n'allaient pas à son but et sous le titre d'Ἐγχειρίδιον Σέστου ou Σίσιου *(Manuel de Sextus ou de Sixtus)*, publia le tout en grec, comme un ouvrage purement chrétien.

Ce fut là ce que Ruffin traduisit, à l'usage de son ami Apronianus et de sa sœur, qui embrassait avec lui la vie monastique : il donna au recueil le titre d'*Anneau d'Or* (2). On a voulu attribuer toutes ces Sentences au pape Sixtus II, mais il est incontestable que le fond en est pythagoricien, et non pas chrétien. Il y a dans le poète grec Démophile environ douze de ces

(1) Schroek, *Hist. eccl.* tom. IV, pag. 255 et seqq.

(2) Hieron. *in Ierem.* loc. cit.

sentences; et une lettre du philosophe Porphyre à sa femme Marcella (1) contient une centaine au moins de maximes grecques, toutes traduites par Ruffin.

Mais est-ce bien le même recueil que nous avons aujourd'hui? Il y a lieu de croire que non.

Les manuscrits présentent deux recensions de l'*Enchiridion* de Ruffin : l'une qui est d'un style inculte et grossier; l'autre, qui est bien supérieure pour l'élégance, et qui a été suivie par un honorable savant de nos jours, M. Orelli (2).

Au nombre des personnes éminentes avec lesquelles Ruffin se trouva en rapport d'affection et de piété, on remarque surtout les deux saintes Mélanies (3). Nous avons vu Ruffin se rendant en Egypte avec Mélanie l'aïeule, ou du moins vers le même temps qu'elle. Nous avons vu l'illustre femme rentrer en Italie par le golfe de Naples, et, triomphalement reçue au milieu des siens, rendre visite à Paulin de Nola, avant de s'acheminer vers Rome, où Ruffin l'attendait. Le premier fruit de leurs travaux et de leurs prières, ce fut de conquérir à la foi chrétienne le payen Apronianus,

(1) Lettre publiée en 1816, par le cardinal Angelo Mai.

(2) *Opuscula Graecorum veterum sententiosa et moralia*; Lipsiae, 1819, in-8°, tom. I, pag. 247-268.

(3) Dans le cours de cette *Histoire*, nous avons écrit *Mélanie*, quoiqu'on écrive aussi en latin *Melanium*, de même qu'*Eustochium*. C'est une remarquable singularité de la langue romaine que ces noms de femmes au genre neutre. Il y en a plusieurs exemples dans Plaute. Ainsi, *Philaenium*, *Silenium*, *Gymnasium*, etc.

qui tenait dans Rome un rang considérable, et avait épousé une nièce de Mélanie, nommée Avita, dont il eut une fille unique, Eunomia (1).

Ruffin écrivit bientôt, en faveur d'Apronianus et d'Avita, une traduction des neuf Homélies d'Origènes, sur le Psaume XXXVI, le XXXVII et le XXXVIII. Il les leur présentait comme un ouvrage rempli d'instructions morales et parfaitement convenable à leur nouveau genre de vie. En peu de temps, la religieuse famille était devenue pour toute la ville un modèle de vertu, et lorsque Palladius, évêque d'Hélénopolis, vint à Rome quelques années après, ce fut pour lui un touchant sujet d'admiration (2).

Mélanie s'occupa surtout des intérêts éternels de ses proches. Albina, femme de Publicola, le seul fils qui lui fût resté, avait une jeune fille qui portait le nom de son aïeule, et qui devint l'épouse de Pinianus, un des grands seigneurs romains (3). L'illustre compagne de Ruffin s'efforça de les arracher tous à la vie séculière, les engagea à vendre ce qu'ils avaient de richesses, et à la suivre dans la solitude. « Mes enfants, voilà plus de quatre cents ans, qu'il a été dit : *C'est l'heure dernière (4)*. Comment donc vous plaisez-vous toujours à rester dans les vanités de la vie ? N'appréhendez-vous point que ne viennent les jours

(1) Pallad. *Lausiac.* cap. CXVIII et CXXIV.

(2) *Ibid.*, cap. CXXIV.

(3) *Ibid.*, cap. CXIX.

(4) *Ioan.* II.

de l'Antechrist, et que vous ne puissiez pas jouir de vos richesses, des biens de vos ancêtres? » Ce pressentiment de la dernière heure et de l'imminente catastrophe, Ruffin le faisait valoir aussi, et saint Jérôme avait plus d'une fois appliqué à la cité reine du monde les paroles des prophètes et les menaces de l'Apocalypse contre la grande Babylone (1). On comprend, au langage de Mélanie, qu'il y avait des Romains qui sentaient le sol trembler sous leurs pieds, et l'air s'agiter de sourds frémissements, précurseurs de l'orage.

Quant aux immenses richesses, aux vastes domaines que les Romains possédaient sur divers points de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, ils allaient en partie leur échapper, et il y avait quelque mérite à savoir s'en dessaisir à temps, afin de les répandre dans le sein des pauvres, et de se faire, à force de bonnes œuvres, les amis dont parle l'Evangile (2). C'est là ce que voulait Mélanie, et ce qu'elle obtint de son opulente parenté. Mélanie la jeune avait eu deux enfants que Dieu lui enleva très jeunes. Elle était dans sa vingtième année, lorsqu'elle engagea Pinianus à ne voir plus en elle qu'une sœur, et à destiner leurs biens à des œuvres de charité. Le prêtre Paul, moine Dalmate, fut alors chargé de porter leurs aumônes dans la Thébaïde et dans la Palestine. Mélanie donna

(1) *Comment. in Is.*, cap. LVII, pag. 343. — *De Viris ill.*, cap. VIII. — Epist. XV ad Algasiam.

(2) *Luc.* XVI, 9.

de ses propres mains, et avec abondance, aux Eglises d'Occident, aux monastères, aux hôpitaux et aux pauvres de tout genre ces trésors soustraits à la rapacité d'Alaric. Elle comptait jusqu'à huit mille esclaves; ceux qui voulurent accepter leur liberté, devinrent libres. Elle avait des domaines en Espagne, en Aquitaine, dans la Tarraconaise, dans les Gaules; tout cela, elle le vendit et en distribua le prix jusqu'au dernier sou. Les possessions qu'elle avait dans la Sicile, dans la Campanie et en Afrique, elle se les réserva pour aider aux monastères et aux indigents (1). Les richesses conquises sur le monde par la force des armées romaines, retournaient ainsi par la charité chrétienne aux mains des petits-fils de ceux qui avaient été spoliés. Mélanie ne se borna pas à cette abnégation personnelle, car elle fit tant que plusieurs de ses proches imitèrent sa généreuse conduite (2). On devenait pauvre en vue de Dieu.

Un de leurs proches, Pammachius, ex-proconsul, choisissait les pauvres pour ses héritiers (3); Macarius, un ex-vicaire (4); Constantius, ex-assesseur des préfets d'Italie, tous personnages remarquables par leur noblesse et leur science, ne l'étaient pas moins par la profondeur et la vivacité de leur foi (5).

(1) Pallad. *Lausiac.* cap. CXIX.

(2) *Ibid.*, cap. CXX et CXXI.

(3) *Ibid.*, cap. CXXII.

(4) *Ibid.*, cap. CXXIII.

(5) *Ibid.*, cap. CXXIV.

En l'année 409, Mélanie s'embarqua pour Carthage avec sa famille. De là, on se rendit à Tagasta, auprès de l'évêque Alypius. Quand saint Augustin eut appris l'arrivée des illustres voyageurs, il leur écrivit pour leur faire savoir que l'approche d'un hiver pénible et le fâcheux état de l'Eglise d'Hippone l'avaient empêché de leur rendre visite (1). Pendant son séjour en Afrique, la famille de Mélanie bâtit à Tagasta deux monastères, dont l'un contenait quatre-vingt Religieux, et l'autre cent trente Religieuses. Nous lisons, dans la vie de Mélanie la jeune, qu'elle y pratiquait de rigoureuses pénitences, et qu'elle trouvait dans son habileté calligraphique une source de petits gains pour ses pauvres bien aimés (2).

Après avoir séjourné sept ans en Afrique, elle passa à Jérusalem et en Egypte avec Pinianus. Dans leurs différents voyages, ils répandirent des bienfaits nombreux, visitèrent les moines d'Alexandrie, les plus fameux solitaires de Nitrie et des environs. Ils retournèrent ensuite à Jérusalem, et Mélanie resta quatorze ans recluse dans une cellule du Mont des Oliviers.

Elle bâtit ensuite un monastère et une église pour une communauté de quatre-vingt-dix femmes pénitentes, à qui elle donna de saintes instructions, sans cependant vouloir exercer la charge de Supérieure,

(1) S. August. *Epist.* ccxxvii.

(2) Duriter vitam agebat, et aliis erat regula.... — Scribebat, et celeriter et pulchre, citra errorem... Quod ex scriptura lucrifaciebat, eo utebatur ad alendos pauperes. *Vita S. Melan.* Apud Surium, 31 decembr. cap. 17 et seqq.

qu'elle remit en d'autres mains. Ce fut en ce temps-là qu'elle perdit Pinianus, qui s'était retiré dans une maison de trente Religieux, avec lesquels il pratiquait les exercices ordinaires du cloître, et s'appliquait principalement à lire l'Ecriture Sainte, à cultiver un jardin et à conférer des choses spirituelles (1). L'histoire se taît sur l'époque de la mort de Mélanie la jeune. Son aïeule, qui s'était départie de son attachement pour l'Origénisme, dès qu'il eut été condamné par la papauté, avait dit adieu à ce monde après son retour à Jérusalem (2). L'Eglise l'a placée au rang des saintes femmes qu'elle honore sur ses autels.

Depuis la lettre qu'il avait adressée, sur la fin de 419, aux saints évêques Alypius et Augustin, pour les complimenter de ce qu'ils avaient travaillé à comprimer l'hérésie de Cœlestius, et s'excuser en même temps de n'avoir pu écrire contre le livre d'Annianus de Célède, saint Jérôme se taît; sa voix du moins s'est perdue sous l'océan muet qui a depuis recouvert tant de choses. Dans le cours de leur démêlé, Jérôme disait à Augustin: *J'ai eu mon temps, j'ai couru tant que j'ai pu courir; maintenant le repos m'est dû.* Il lui était bien dû, en effet, après toutes ces tribulations du corps et de l'ame, après cette constante lutte pour la foi catholique, après ces longues années d'austère pénitence et d'amour de Dieu. Le monde romain s'ébranlait de plus en plus;

(1) Pallad. *Lausiac.* cap. CXXI.

(2) *Ibid*, cap. CXVIII. — Tillemont, *Mém.*, tom x, pag. 612.

autour de Jérôme, les amitiés les plus chères avaient disparu comme des ombres rapides ; lui seul restait, dans son frêle corps, avec la tristesse des vieilles années et l'aspect émouvant des derniers soleils. Quelque sombre que fût ce moment suprême, la foi du saint Docteur, exercée par la méditation de la solitude et par cette perpétuelle application aux vérités divines, était bien assez forte pour se tenir au dessus des misères de ce monde, et il ne s'abyma que plus vivement en Jésus-Christ, son Rédempteur. Des témoignages trop peu anciens pour être admis sans réserve, nous montrent le saint vieillard ne pouvant, dans ses derniers jours, se soulever un peu de son lit que par une corde attachée sur sa tête à une poutre (1). On ajoute qu'une légère fièvre acheva ce pauvre corps déjà consumé par les ans. On amène enfin auprès de son humble grabat une religieuse troupe de moines, de vierges consacrées à Dieu et d'habitants des Lieux Saints, cercle fraternel et pieux, que le moribond, prêt à rendre l'esprit, regardait d'un œil souriant et doux. Pourquoi ne nous représenterions-nous pas ainsi l'illustre Docteur, sur son dernier champ de bataille, où il expira en l'année 420, le 30 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre, chaque année, la mémoire de ses vertus et de son immortelle science ? Il était alors dans sa 74e année.

(1) Tanta denique lassitudine fatigatus est, ut etiam in stratu suo iacens funiculo trabe suspenso, supinisque manibus apprehenso, erigeretur. L'opuscule dans

L'illustre mort fut inhumé à Bethléhem (1). On montre encore dans le voisinage de la crèche du Sauveur, un tombeau que l'on dit être celui du saint Docteur (2). Là déjà, abritées près de la même crèche, s'étaient endormies dans le Seigneur deux religieuses femmes, sainte Paula et sainte Eustochium, que Jérôme alla rejoindre aux cieux.

Ainsi se termina cette laborieuse carrière d'un homme remarquable de tant de façons. Jérôme n'avait certainement ni la forte intelligence d'Origènes, ni le vaste et compréhensif génie de saint Augustin ; mais il valait beaucoup par un sens droit et ferme, par un esprit actif et précis, par une érudition étendue et variée, par une imagination vive et brillante. C'est une des figures les plus originales et les plus attachantes qu'il y ait dans l'histoire de ces temps-là. Saint Jérôme rendit à l'Eglise d'éminents services, autant par les digues qu'il sut opposer à l'envahissement de l'erreur, que par l'impulsion qu'il donna aux Chrétiens de son siècle. Il y a, dans cette direction constante et saintement passionnée, un de ses plus beaux titres à la reconnaissance et à l'admiration des hommes.

lequel on lit ces mots, remonte au VIII[e] ou IX[e] siècle, d'après Vallarsi et Maffei, derniers éditeurs de saint Jérôme.

(1) Apud Bethlehem oppidum degens..,. finem vitae suae admodum senex fecit, ibique sepultus est. Marcellini *Chronic.* inter *Sirmondi Opera*, tom. II, pag. 352, in-fol.

(2) Poujoulat, *Hist. de Jérusalem*, tom. II, pag. 279. Le même écrivain a consacré quelques poétiques pages à ces trois ombres amies. Voir la *Correspondance d'Orient*, tom. IV, pag. 209.

Si nous avons réussi à faire comprendre le caractère de Jérôme, et à montrer ce qu'il fallait de vigilance pour dompter cette nature ardente et fougueuse, nous aurons aussi loué la vertu de l'austère anachorète qui commença par le désert de Chalcis ce long travail d'une sanctification accomplie dans le silence de Bethléhem. Jérôme trouvait en son ame un ennemi toujours renaissant, et se vaincre soi-même, c'est le plus beau triomphe que l'homme puisse remporter. Là est surtout le caractère de la sainteté de Jérôme. Combien en apparence, il était peu fait pour la solitude et l'humilité ! Pourtant, il se cache et se contient. On sent bien parfois le lion qui se dresse et s'enflamme, mais le chrétien arrive qui remet tout dans l'ordre. Le travail et la fatigue des nuits s'aident merveilleusement à dompter cette exubérante verdeur d'esprit, et la grâce de Dieu, ainsi appelée dans le labeur et les austérités, vient achever son merveilleux ouvrage.

Maintenant à la fin de ce livre consacré à la gloire d'un illustre et bienheureux Docteur, avec lequel nous avons passé de longues heures, ne pourrions-nous prendre congé de lui, à la religieuse et naïve manière de ses anciens biographes ? Nous en rencontrons qui lui disaient, en déposant la plume :

« Grand Saint, voilà que j'ai voulu retracer l'histoire de votre vie, et la présenter au peuple chrétien, pour qu'il y trouve de salutaires leçons.

« Si je n'ai pas su dire vos glorieux labeurs, ni raconter dignement des vertus récompensées dans le

ciel, pardonnez-le à ma faiblesse et à ma misère (1).

« Jérôme, docteur prudent et habile, lumière de notre Eglise, splendeur de la foi chrétienne ; vous qui, par vos mérites (2),

(1) *Vita di S. Girolamo*, da Sebastiano Bonadies. Voir la préface de notre premier volume.

(2) Ieronymo doctor savio e diserto,
Lume de nostra giesia, e gran splendore
De la fede christiana, per tuo merto ;

Tu se presente a quel Padre e Signore
Che per lhumana zente pati morte,
E per la facia vedi il Creatore.

Gran parte tu sei quel che maconforte
Chintercidendo per mi possa ancora
Veder del cielo le sacrate porte.

Et pero, padre mio, senza dimora
Fa chel mio pianto cessi del dol grande
Cho ne la mente che lui solo adora.

Questo mavien pero che in tutte bande
Ho fallito al Signor nei sentimenti,
Ne andar ne fermo star ne le vivande.

Impoco reverir li mei parenti,
Impoca humilita, poca virtude,
In gli altri excelsi mei più incontinenti.

Da lui che me po dare vera salute
Drizi i mei sensi et mie cogitatione
Et le soe gratie facia in me compiute.

« Vous trouvez en présence de ce Père et Seigneur qui endura la mort pour le genre humain, et voyez en face le Créateur;

« Oh! vous êtes surtout celui par l'intercession duquel j'espère encore pouvoir un jour contempler les portes sacrées des cieux.

« Vous donc, mon Père, faites au plutôt cesser mes pleurs et l'affliction grande que j'ai dans une ame qui n'adore que Lui.

« Ces revers m'adviennent parce que, en toute oc-

Guidame per la via di salvatione;
Patron mio caro, io son tuo cliente;
Como voli che facia e tu dispone.

Fa chel mio core sia sempre obediente
Et chio non facia salvo quanto intendi
Giovar poterme a quel regno eminente.

Inel mio core un tal fervor aciendi
Chio non me curi di ben temporali,
Salvo quanto al bisogno nostro io spendi.

Da faci stima di spirituali,
Et drizi mio polso et ogni vena
For di piacer tereni abiecti e frali

A quella sancta vita in ciel serena.

Qui si contien del glorioso e digno
Hieronymo doctor il ben finire
Che fea a nostro exempio per salire
Con verde palma del beato regno.

casion, j'ai manqué au Seigneur dans mes pensers, n'ayant su ni me tenir, ni marcher droit dans mes actions ;

« Ayant trop peu vénéré mes père et mère ; n'ayant eu que peu d'humilité, peu de vertu, et m'étant laissé aller à de plus grands déportements.

« Elevez donc mes sens et mes pensées vers Celui qui peut me donner le vrai salut ; faites qu'il verse en moi l'abondance de ses grâces.

« Guidez-moi dans la voie du salut, mon bien aimé patron, je suis votre client. Ordonnez-moi ce que vous voulez que je fasse.

« Apprenez-moi à avoir un cœur toujours obéissant, et que je ne fasse que ce que vous savez pouvoir m'être utile pour le règne céleste.

« Allumez dans mon ame une telle ardeur que je n'aie nul souci des biens temporels, et que je n'en use qu'autant qu'il en faut pour de rigoureux besoins.

« Donnez-moi d'aimer les choses spirituelles, et que mon pouls et mes veines me dirigent en dehors des fragiles et abjects plaisirs de la terre ;

« Vers la vie sainte et sereine du royaume des cieux. »

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

NOTES

SUR LES

PEINTURES, FRESQUES, GRAVURES ET STATUES

INSPIRÉES

PAR L'HISTOIRE DE SAINT JÉRÔME.

—

ROME.

Musée du Vatican. — *La Communion de Saint Jérôme*, par le Dominiquin. — Le saint Docteur est représenté à genoux, soutenu par deux personnes. Le peintre a choisi l'instant où le prêtre tenant, de la main gauche, l'hostie sur la patine, adresse au Saint une exhortation, avant de l'administrer; un Diacre porte à côté du prêtre le calice, et un Acolyte un livre.

Dominiquin avait imité d'Augustin Carrache le sujet de cet admirable tableau; il n'a fait, en quelque sorte, que retourner la scène, mais il lui a donné plus de vraie grandeur et surtout plus de charme. Ce reproche de plagiat serait le premier qu'on pourrait lui faire. On peut encore critiquer la nudité assez étrange du saint Vieillard accroupi sous un portique en plein vent, au milieu d'autres personnages qui sont tous vêtus. Les artistes se plaignent aussi de ce qu'on a peine à connaître le plan sur lequel portent les genoux du Saint. Plusieurs écrivains ont trouvé à redire à cette douceur résignée, angélique, que le peintre a donnée au fougueux apôtre de l'Eglise la-

tine, l'un des plus *militants* d'entre les Pères; ces reproches, dit M. Viardot, seraient plutôt d'un historien que d'un artiste. *Musées d'Italie*, pag. 228.

Il est sûr, en effet, que saint Jérôme, quoique fort *militant*, avait aussi une grande tendresse de cœur, une vive ardeur d'imagination, et ses *Lettres* en font foi.

« On s'étonnerait avec plus de raison que les petits anges voltigeant au haut du portique fussent d'un ton aussi ferme, aussi réel, que les acteurs de la scène, et que Dominiquin n'eût pas cherché à leur donner cette finesse vaporeuse, dans laquelle Murillo, par exemple, savait si bien envelopper les êtres allégoriques, les envoyés du ciel. Mais, ces réserves faites, comment ne pas convenir, devant la *Communion de Saint Jérôme*, qu'il est peu de peintures dans le monde où l'on trouve réunies au même degré la sagesse de la composition, la grandeur de l'ordonnance, la complète unité dans l'action, et toute la perfection desirable dans les diverses parties de l'art qui composent le travail du pinceau? On n'a pas sur-le-champ rendu justice à ce magnifique ouvrage. Raphaël avait reçu, pour prix de la *Transfiguration*, une somme équivalente à environ mille francs de notre monnaie; ce n'était pas trop. Plus d'un siècle après, lorsque l'argent valait beaucoup moins, lorsqu'un roi de Portugal offrait quarante mille sequins du Saint Jérôme de Corrège, on donnait au pauvre fils du cordonnier de Bologne, toujours malheureux et rebuté, cinquante écus romains de son *Saint Jérôme*, et il avait, un peu plus tard, la mortification de voir payer le double une fort médiocre copie de ce chef-d'œuvre. » Viardot, *ibid.* On voit, au grand autel de l'Eglise *San Girolamo della Carità*, à Rome, près du palais Farnèse, une copie de ce tableau.

Eglise et Couvent de Sant' Onofrio, sur le Janicule. — Dans le cloître, fresques du Dominiquin relatives à l'histoire de *Saint Jérôme*.

Saint-Pierre de Rome en a une copie en mosaïque. L'art y est poussé bien loin, et si quelque jour, par une déplorable calamité, la toile originale venait à périr, cette reproduction, aussi durable que l'édifice même qui la renferme, suffirait pour apprendre aux hommes d'un âge postérieur ce que fut le chef-d'œuvre du Dominiquin.

Au Quirinal.— Beau *Saint Jérôme* de l'Espagnolet. Le corps nu jusqu'au bas des reins. Jérôme tient en main un livre. Belle accentuation des muscles; cheveux blancs très remarquables.

Palais Borghèse. — *Saint Jérôme* de Muzziano, debout, les mains jointes et regardant la croix.

— De Baroccio, *Saint Jérôme*, tenant une croix en main. Assez médiocre.

Palais Doria. — Un *Saint Jérôme* de Palma vecchio. Médiocre.

— D'Annibal Carrache.

— Trois de l'Espagnolet. Vulgaires.

Palais Sciarra. — Madone entre saint François et *saint Jérôme*, par Francesco Francia de Bologne (1450-1535).

Palais Rospigliosi. — *Saint Jérôme*, par Albert Durer.

Galerie Corsini. — Un *Saint Jérôme* de Ribera.

— d'après lui.

— du Titien.

— du Guerchin.

— de Cantarini, de Pesaro.

— de Jean Bellini.

Musée du Capitole. — *Saint Jérôme* lisant devant une croix, en la regardant avec amour. Médiocre peinture. Bonne expression de tête.

Eglise Santa Maria del Popolo. — Vie de Notre-Dame et de *Saint Jérôme*, belle fresque du Pinturicchio.

Eglise San Girolamo degli Schiavoni. — Fresques jadis au chœur, par Ant. Viviani, qui avait représenté la *Vie de Saint Jérôme*. Voir la *Città di Roma*, 1779, in-8°, part. I, pag. 174.

FLORENCE.

Académie des Beaux-Arts. — Une Madone et l'Enfant Jésus, avec quatre Saints, au nombre desquels figure *Saint Jérôme* entouré de livres ; par terre, son chapeau de cardinal. C'est l'œuvre de Mario Bottinelli, élève de Fra Bartolommeo.

— Par Andrea del Castagno, deux *Saint Jerôme*. Avec chapeau de cardinal.

— Par le Pérugin, un Crucifiement. Grande toile. Au pied de la croix, *Saint Jérôme* et la Vierge. Par terre, chapeau de cardinal. Le Saint, moitié nu, a la tête nimbée.

— Par Ridolfo Ghirlandajo, un *Saint Jérôme*, cadre oblong. Ce travail paraît être l'ébauche de celui qui se voit à la chapelle *San Girolamo*, à Florence. C'est, à peu de chose près, la même disposition.

— « Le sujet de Saint Jérôme, très anciennement en vogue dans les Ecoles chrétiennes, a fourni à Carpaccio (XVe siècle) la matière de trois tableaux parfaitement conformes, pour l'ensemble de la composition, à l'ordonnance traditionnelle ; mais il y a une foule de détails qui appartiennent en propre à l'artiste, particulièrement dans le dernier, où l'on voit ces vieillards priant à genoux autour du corps maigre et décharné du saint solitaire qui vient d'expirer, et dont le visage a conservé, pour dernière empreinte, la sérénité que donne l'espérance. » Rio, *de l'Art chrétien*, pag. 500.

Galerie du Palais Capponi. — *Communion de Saint Jérôme*, par Andrea del Castagno.

Palais Guadagni. — Un *Saint Jérôme*, par Tintoretto.

Galerie degli Uffizi. — Ecole vénitienne, 2e salle : Une sainte Famille, avec sainte Anne, saint Joachim et *Saint Jérôme*, par Lotto Lorenzo.

— Salle des peintres italiens : *Saint Jérôme à genoux* dans sa grotte, par Iacopo da Ponte da Bassano.

— *Tribune* de la Galerie des *Offices*. — Un *Saint Jérôme*, par J. Ribera. Tient un Christ de la main gauche, et un caillou de la droite.

Ecole Toscane ; 1re salle : La sainte Vierge sur son trône, tenant son divin fils dans ses bras ; deux anges et un agneau ; *Saint Jérôme* debout dans un coin du tableau, les mains jointes, la tête nimbée. Œuvre du florentin Rosso, mort en 1541.

Palais Pitti. — Chambre de Prométhée : Un *Saint Jérome écrivant:* mi-figure, par Crespi.

— Chambre de la Justice : *Tentation de saint Jérôme*, par Vasari. Amour lançant des flèches ; Vénus au fond du tableau, avec l'Amour aux bras ; deux colombes en l'air. Saint Jérôme est à genoux, et tient un Christ, qu'il regarde affectueusement.

— Chambre de Flore. — *Saint Jérôme écrivant*, et ayant un ange près de lui. Par Denys Calvart d'Anvers. mort à Bologne en 1619.

— Salle de l'Iliade. — Par le Baroccio : copie de la vierge au *Saint Jérôme*, par le Corrège. A gauche de la Vierge, le Saint apparaît debout, tenant un livre à la main.

Au palais Pitti, on n'a pas donné à Ribera tout ce qui lui appartient. Il y a, dans le salon d'Apollon, no 73, un admirable *Saint Jérôme en extase*, demi-figure, que le petit catalogue du salon attribue à Vanni, et qui est certainement de Ribera. Viardot, *les Musées d'Italie*, pag. 186.

Eglise et Couvent Santa-Maria-Novella. — Taddeo Gaddi, le disciple chéri de Giotto, eut une prédilection pieuse pour un saint particulier entre tous les autres. *Saint Jérôme* fut pour lui l'objet d'une dévotion spéciale ; il le choisit pour protecteur de sa famille, et il le peignit en habit de cardinal dans l'église de Santa-Maria-Novella (1). Le même sujet a été traité avec amour par un assez grand nombre de peintres postérieurs, et les ressources pittoresques qu'il présentait, lui donnèrent encore de la vogue longtemps après que le sentiment religieux avait beaucoup perdu de son empire sur les imaginations des peintres (2).

Eglise San Lorenzo. — Dans la cinquième chapelle à droite, on voit un Christ en croix, au pied duquel se trouvent saint François, *Saint Jérôme* et la Magdeleine.

— Même chapelle, un *Saint Jérôme au désert*, ouvrage fort estimé et qui est du chevalier Joseph Nasini.

Eglise et Couvent S. Giovannino. — A côté du grand autel, un *Saint Jérôme* de Giacopo Ligozzi.

Eglise et Couvent Santa Maria degli Angioli. — A la sacristie, tableau représentant *Saint Jérôme* et saint François au pied de la Croix.

Eglise et Couvent d'Ognissanti (tous les Saints). — Sur la paroi gauche de la nef, une amirable fresque de Domenico Ghirlandajo représente *Saint Jérôme* avec le costume moitié de cardinal, moitié de Dominicain. Le saint est appuyé sur le coude gauche, pendant que la main droite écrit ; il est entouré de livres, à travers lesquels on aperçoit une Bible ouverte, des lunettes, une paire de ciseaux, qui portent sur une branche, en chiffres romains, la date de ce chef-d'œuvre d'art et de sentiment : MCCCCLXXX.

Eglise et couvent di Santa Trinita. — Dans la troisième chapelle, un *Saint Jérôme* de Pierre-Marie Pacini.

Eglise et Confrérie de San Nicolo del Ceppo. — Un médaillon de *Saint Jérôme* peint à l'huile, par Onorio Marinari.

— Même église : Fresque représentant la Vierge et *Saint Jérôme*, avec son lion.

Eglise et Couvent San Spirito. — Dans la dix-huitième chapelle, une Ma-

(1) Voir là dessus Giorgio Vasari, Vita di Taddeo Gaddi, édit. de Florence, 1832-38, pag. 167 et 168. Le tableau, s'il existe encore, n'est plus à sa place.

(2) Rio, de l'Art Chrétien, pag. 76.

done, par Alessandro Botticelli. A gauche de la Vierge, dans ce même tableau, un *Saint Jérôme* debout, tenant de la gauche un livre, de la droite un caillou avec lequel il se frappe la poitrine. A ses pieds, le chapeau de cardinal. Le Saint est un peu trop grand.

Eglise Santa Maria del Fiore. — Un *Saint Jérôme* d'Andrea del Castagno. Emmantelé, bras croisés sur la poitrine, genou droit fléchi. Le saint regarde la Croix.

— Par le même, *Saint Jérôme* à genoux devant le Christ. Tête nimbée, une pierre à la main ; tête de mort, chapeau de cardinal par terre. Grotte taillée dans le roc. Moines dispersés à l'entour.

— Par Ghirlandajo. *Saint Jérôme* se frappant la poitrine avec une pierre. Chapeau de cardinal appendu à un arbre; tête nimbée. Manteau rouge prenant la moitié du corps.

— Par Mariotto Albertinelli. La Vierge avec l'enfant Jésus, et divers Saints, parmi lesquels *Saint Jérôme*, debout, le corps à moitié vêtu, un livre à la main gauche.

Eglise et Monastère de San Girolamo e San Francesco sulla Costa. — Cette humble chapelle, qui est fort peu visitée, renferme deux fort belles toiles de Ridolfo Ghirlandajo, une Annonciation et un *Saint Jérôme*.

Le Saint Docteur est à genoux, au milieu d'un vaste passage, devant un Crucifix. Au fond du tableau, le Calvaire. Douceur et grâce triste sur le visage du Saint. Bible à la main gauche, caillou dans la droite, tête nimbée. Chapeau de cardinal appendu à un arbre. — Lion traditionnel.

A Fiesole, près Florence. — Dans l'église San Domenico, Madone entre *Saint Jérôme*, saint Etienne, etc. Par le B. Fra Giov. Angelico da Fiesole.

En 1522, Torrigiani de Florence fit pour un couvent près de Séville une célèbre statue de *Saint Jérôme*. Viardot, *les Musées d'Espagne*, etc., pag. 159.

NAPLES.

Galerie du Musée bourbonnien. — Un *Saint Jérôme* de Ribera. — Bras gauche nu, bras droit emmantelé de rouge. Hardiesse et passion dans la figure. Cheveux blanchis. La main prête à écrire. Un des chefs-d'œuvre du peintre.

— Autre *Saint-Jérôme* par le même. Grande toile. Le saint écoute la trompette du jugement. Livres à ses pieds : tête de mort. Draperies rouges prenant à moitié corps. Bras agités. Tête d'ange en l'air.

— De Nicolo Antonio del Fiore. Grand tableau dans lequel on voit le Saint encapuchonné, vêtu d'une robe grise, à larges manches, et la tête nimbée. Il est occupé à arracher une épine de la patte du lion traditionnel. Livres étagés çà et là, écritoire, Bible ouverte, etc. C'est un tableau renommé et tout-à-fait dans la manière des anciens Flamands, dit M. Viardot. Page 284.

— De Pacceco de Rossa, élève de Massimo Stanzioni. Le Saint est représenté écrivant. En face de lui, une tête de mort. Petit cadre.

— D'Annibal Carrache. Demi-buste. Le Saint écoute la trompette du jugement.

— Du Guerchin. Deux toiles . Le Saint écrit en face d'un Christ.

— D'Augustin Carrache. Plein corps ; tient de la main gauche un Christ, de la droite un caillou.

Eglise de la Trinita delle monache. — Un *Saint Jérôme* de Ribera.

Eglise et Couvent San Domenico maggiore. — Une sculpture en marbre, encastrée dans un pilastre, représente Saint Jérôme le genou droit fléchi jusqu'à terre, le genou gauche relevé, sur lequel il appuie sa main gauche et un livre. Il tient une pierre de la main droite. Poitrine nue ; chemisette et ceinture au corps ; grande barbe. Un Christ en face du Saint. Lion, chapeau de Cardinal. Arbres, maisons et villes dans le lointain. Curieux ouvrage de del Fiore. 1515.

Eglise san Filipo Neri. — Chapelle à droite. Un *Saint Jérôme écoutant la trompette* du jugement dernier. Draperies rouges ; livres à ses pieds.

Eglise San Gennaro. — A la sacristie. *Saint Jérôme écrivant.* Très petite toile.

BOLOGNE.

— Pinacothèque. Un *Saint Jérôme au désert,* par Francesco Camullo, et le Sauveur lui apparaissant dans une gloire d'anges. Grande toile : Chapeau de Cardinal aux pieds du Saint ; derrière lui, on voit poindre une tête de lion.

— Par Simon Cantarini, dit le *Pesarese : Saint Jérôme* demi-figure. Vêtement et lit rouges.

— Par Augustin Carrache : *Dernière Communion de Saint Jérôme.*

Ce tableau a eu les honneurs du voyage de Paris. « C'est dans la *Communion de Saint Jérôme* que Dominiquin a pris l'idée, et jusqu'aux détails du chef-d'œuvre si connu, qui fait au Vatican et à Saint-Pierre de Rome le pendant de la *Transfiguration* de Raphaël. Dominiquin, il est vrai, a surpassé le jeune Carrache, mais en mettant à profit et le sujet et l'ordonnance trouvés par celui-ci ; il ne l'a vaincu qu'en l'imitant. » Viardot, *Les Musées d'Italie*, pag. 110.

— De Louis Carrache ; la madone de la Conception avec son divin Enfant, puis *Saint Jérôme* et saint François. Notre Saint, un livre ouvert dans la main droite, regarde la Vierge. Tête de mort aux pieds du Saint ; belle barbe ; corps ployé et peu visible. — Grande toile.

— De Francesco Francia : l'Annonciation ; *Saint Jérôme en cardinal* et saint Jean-Baptiste près de la Vierge. Notre saint est représenté jeune encore, à la droite de la madone, tient un livre à fermoir ; tête nimbée, belle barbe. Tête de lion dans un coin.

De Pietro Lianori : La Madone et l'Enfant Jésus, entre *Saint Jérôme vêtu en cardinal* et l'évêque Pétronius. — Tête nimbée sur un fond noir, belle barbe ; le Saint, placé au côté droit de la Vierge, et tenant un poinçon, cherche à guérir la patte d'un lion. — Grande toile de 1443.

— De Lucio Massari : Un Christ descendu de la Croix, et autour les saintes femmes, saint Jean l'Evangéliste, *Saint Jérôme* et un moine.

—De Francesco Mazzuoli, surnommé le *Parmésan* : La Sainte-Vierge avec son enfant, que sainte Marguerite caresse en présence de *Saint Jérôme*, de saint Pétronius et de saint Michel. — Notre Saint regarde la Vierge et tient à la main un Crucifix. Ce tableau fut transporté à Paris en 1796.

— De Girolamo Muziano : *Saint Jérôme* priant devant un crucifix.

— De Simon de Bologne : *Saint Jérôme* dans une très belle toile qui représente plusieurs mystères de l'Evangile. — Le Saint arrache une épine de la patte d'un lion. — Tête nimbée ; grandissime barbe. — Au bas : *Symon fecit hoc opus.*

A la Chartreuse de Bologne. — Dans la chapelle, *Saint Jérôme*, par Bartolomemo Cesi, Bolonais. Crucifix en main, tête de mort.

— Ibid. par le Professeur Alberi. Copie du *Saint Jérôme* de Carrache, lequel était autrefois à cette Chartreuse.

Eglise san Petronio. — Cinquième chapelle à droite, dédiée en 1485 à saint Jérôme, par Jean-Paul Caselli. Copie d'un *Saint Jérôme* de Guido Reni,

lequel s'y trouvait autrefois. Le Saint est vêtu de rouge : mains jointes dans l'attitude de la prière. Belle tête.

San Giacomo. — Un *Saint Jérôme* de Franceschini. Le milieu du corps est couvert d'une peau de bête. A la main droite un bâton, à la gauche un chapelet. Regarde en l'air avec une attitude extatique.

Galerie Zambeccari. — Saint Pierre et *Saint Jérôme* de la vieille école vénitienne. Longue barbe, tête nimbée. Le Saint vêtu tout entier en cardinal. Toile très haute et peu large. *Francia Paolo Zambecario pinxit* 1503.

— Ibid. *Saint Jérôme* moitié vêtu de rouge, moitié assis par terre. A la main, livre ouvert. Livres épars autour de lui. Tête de mort. Anges dans les airs. Ouvrage d'Elisabetta Sirani.

— La Vierge et l'Enfant-Jésus avec *Saint Jérôme*. La droite sur le cœur, il adore le Sauveur. Tableau de Palma vecchio.

— La Vierge, saint François et *Saint Jérôme*, par Fr. Albani. Le saint est assis au dessous de Marie qui est dans les nues. A la main gauche un livre, à la droite une plume.

— *Saint Jérôme*, mains jointes devant un crucifix. Livres ouverts. Tableau de Gherardini de Florence.

Galerie Rossi. — *Saint Jérôme*, mi-figure par Cavaglioni. Mains jointes ; vêtement rouge jeté autour du corps ; livres, tête de mort.

— *Saint Jérôme*, mains jointes, mi-figure, par Michel-Angiolo Caravaggio.

VENISE.

Palais Ducal. — Dans une pièce près de la chapelle : Saint André et *Saint Jérôme*, par J. Tintoretto. Le Saint est représenté avec un livre ouvert sur un pupitre, et un autre sur ses genoux. Saint André, debout et appuyé sur une croix, regarde saint Jérôme.

— Salle du Sénat. — Les doges Girolamo et Lorenzo Priuli, adorant le Sauveur. Tableau de Iacopo Palma : C'est un de ses meilleurs ouvrages. *Saint Jérôme* figure dans ce tableau ; il est à genoux sur un tabouret ; livre ouvert par terre. Tête de lion. Le corps de Jérôme incliné, vêtu de rouge. Tête nimbée ; bras tendus vers le doge agenouillé en grand manteau et bonnet. Jésus-Christ se voit dans la gloire.

Palais-Royal. — *Saint Jérôme* et saint Ubald, par Bonifazio.

— *Saint Jérôme au désert*, par J. Bassano.

Académie des Beaux-Arts. — *Saint Jérôme* et sainte Marguerite, par Bonifazio (1562). Le Saint est représenté avec les insignes de cardinal, et tient des deux mains une petite chapelle. — Lion traditionnel.

Ecole de San Giorgio degli Schiavoni. — Tableau représentant quelques particularités de la Vie de *Saint Jérôme*, par Carpaccio. Voir là dessus M. de Montalembert, *du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art*, pag. 124.

Athénée. — Huit tableaux de J. Palma. *Saint Jérôme* y est représenté :

1° Etudiant ;
2° Guérissant un lion,
3° Recevant la flagellation ;
4 Assistant à l'érection d'un couvent ;
5° Elu cardinal ;
6° Recevant les oblations;
7° Mourant ;
8° Apparaissant à saint Augustin.

Eglise S. Giovanni. — Belle statue de *Saint Jérôme*, signée, comme celle de l'église Santa Maria de' Frari : *Alexander Victoria f.* La statue est en marbre un peu noir ; le Saint est représenté agenouillé, tenant de la main gauche un livre et de la droite un caillou.

Eglise S. Andrea. — Autel latéral, au chœur, un *Saint Jérôme au désert* ; c'est un travail d'un très beau nu, par Paul Véronèse.

Eglise del Redentore. — A l'entrée de la sacristie, une Madone de Palma, avec un *Saint Jérôme* sur la gauche du tableau.

Dans la sacristie de la même église, un *Saint Jérôme* avec les insignes de cardinal. Le saint écoute la trompette du Jugement et se frappe la poitrine avec un caillou.

Eglise S. Sebastiano. — Dans une chapelle, tableau de J. Palma, représentant la Vierge, *Saint Jérôme* et saint Charles.

Même église : Quelques actions de *saint Jérôme*, par Andrea Vicentino.

Eglise S. Giovanni Grisostomo. — A l'autel, un tableau dans lequel figure *Saint Jérôme*, avec saint Christophe et saint Augustin. — Œuvre de Giovanni Bellini : 1513.

Eglise S. Salvatore. — Statue de *Saint Jérôme*, sculptée par Tommaso Lombardo.

— Ibid. Saint Laurent et *Saint Jérôme*, sculptés par Giulio dal Moro.

Eglise S. Giuliano. — Tableau de *Saint Jérôme*, par Leandro Bassano.

Eglise SS. Pietro e Paolo. — Vers le troisième autel, un *Saint Jérôme au désert*, par Paul Véronèse.

Eglise Santa Maria de' Frari. — Au quatrième autel, statue de *Saint Jérôme*: travail d'un fini et d'une hardiesse remarquables. C'est l'œuvre d'Alessandro Victoria, dont le nom s'y trouve gravé. — *Saint Jérôme* tient de la main droite un caillou, et de la gauche un livre. — Tête chauve, longue barbe. — Lion traditionnel.

— Septième chapelle de la même Eglise, à l'autel, tableau représentant saint Ambroise, au milieu de quelques Saints, parmi lesquels on voit *Saint Jérôme*.

Eglise S. Stefano. — Au troisième autel, statue de *Saint Jérôme*, par Pietro Lombardo.

Eglise S. Francesco della Vigna. — A l'autel de la chapelle Giustiniani, tableau de *Saint Jérôme*, saint Michel et saint Antoine.

A la sacristie, tableau à trois compartiments, dans l'un desquels se trouve *Saint Jérôme*. On l'attribue à Iacopo dal Fiore, ou à Fra Antonio da Negroponte, tous deux du XVe siècle.

Eglise S. Giovanni in Bragora. — Près du troisième autel, tableau de *Saint Jérôme*, passant pour être le premier ouvrage de Carpaccio.

Eglise San Zaccaria. — Madone avec sainte Agathe, *Saint Jérôme*, etc.. par Giovanni Bellini (1427-1517).

Eglise San Pietro di Murano. Madone entre Jérémie et *Saint Jérôme*, par Fr. Santa-Croce (1507-1541).

MILAN.

Eglise Sant' Ambrogio. — A droite sur bois, une Madone avec l'Enfant Jésus, Saint Roch et *Saint Jérôme debout*, mains jointes, corps à moitié vêtu.

Epoque de Giotto. Peut-être est-il de Mantegna. Ouvrage un peu grec.

Cathédrale ou Dôme. — Dans la chapelle dédiée à sainte Catherine de Sienne, il y a un *Saint Jérôme* de Pristineri, Milanais. Le Saint est debout et tient de la droite le caillou traditionnel. — Belle tête antique. Ouvrage du XVe ou du XVIe siècle. Ce travail est en marbre, et se trouve placé dans la niche droite d'un autel gothique, en marbre également.

Eglise Santa Maria nell' orto. — Saint Jean-Baptiste entre saint Pierre, saint Paul, saint Marc et *Saint Jérôme*. Par Cima da Conegliano (1493-1517).

Eglise Santa Maria près San Celso. — A l'autel de droite, il y a une Madone et Jésus-Christ enfant, lequel met à *Saint Jérôme* le chapeau de cardinal.

Barbe grisâtre, tête affectueusement penchée vers Jésus-Christ. Le Saint est agenouillé. Par Paris Bordone (1500-1570).

Eglise San Giorgio in Palazzo.—Chapelle de droite, un *Saint Jérôme* sur bois. Le Saint est devant un Christ, la main gauche posée sur une tête de mort, et de la droite se frappant la poitrine avec un caillou. Livre ouvert et appuyé contre le pied de la croix. Bas du corps vêtu de rouge. Belle expression de tête. Grand tableau de Gaudenzio Ferrario, mais sans valeur.

— Même chapelle, à gauche, une Madone avec Jésus-Christ et une Sainte. A gauche de la Vierge, un *Saint Jérôme* qui la regarde d'un air suppliant.

Au Musée de la Bibliothèque Ambroisienne. — Belle Madone entourée de saints et d'évêques. A gauche du spectateur, un *Saint Jérôme en pied*, la tête nimbée, le corps vêtu d'une longue robe rouge, le chef couvert d'une capuche. A ses pieds, on voit poindre une tête de lion. Par Ambrogio da Fossano, ou il Borgognone (1475-1522).

Au Palais de Bréra. — Par Giovanni Contarino, un *Saint Jérôme agenouillé* devant un Crucifix ; il tient un livre ouvert, a le corps à moitié nu, et se trouve placé dans un paysage.

— Par Callisto da Lodi, une Madone et Jésus-Christ. A droite du spectateur un *Saint Jérôme*, et à gauche saint Jean-Baptiste. Jérôme regarde pieusement la Vierge. Livre et plume à gauche. Le Saint a une longue barbe et tient la main droite sur son cœur.

— Par Girolamo Santa-Croce, une Madone tenant l'enfant Jésus. A droite du spectateur, un *Saint Jérôme*, demi-figure, épaisse barbe, tête nimbée. Livre à la main gauche. Dans ce petit tableau figure encore saint Dominique.

— De Giacomo Francia, grand tableau qui représente la Vierge couronnée par des anges. Dans la partie inférieure du tableau sont quatre Saints, parmi lesquels figure *Saint Jérôme* avec un surplis blanc, la robe et le chapeau de cardinal posés à terre. Tête de lion dans un coin. Jérôme tient

de la droite un Christ, et de la gauche un livre. Il est agenouillé : longue barbe, tête nimbée.

— De Carlo Crivelli, saint Ambroise et *Saint Jérôme,* qui est vêtu en cardinal, et tient de la main gauche des livres sur lesquels est une chapelle. En petit, l'on voit saint Pierre portant une croix, *Saint Jérôme* une Eglise. Saint Antoine figure aussi dans ce tableau.

— De Buonvicino, appelé *il Moretto*, une Vierge dans les nues, avec un *Saint Jérôme* à gauche du spectateur, saint François et saint Antoine *del foco*. Saint Jérôme est agenouillé du genou droit, et se frappe la poitrine, en portant les yeux en haut.

— De Tiziano Vecellio, grand tableau représentant *Saint Jérôme* dans sa grotte, le genou gauche en terre devant un Christ, et tenant de la main droite un caillou. Tête de mort. Dans un coin, tête de lion. Jérôme a une ceinture rouge au milieu du corps. Tout ce travail est un peu grimacé.

— De Camillo Bocaccino, une Madone couronnée. *Saint Jérôme* figure dans ce tableau, avec un livre à la main droite et un rouleau à la jambe. Belle tête.

SIENNE.

A la Cathédrale. — Une Statue de *Saint Jérôme,* par le Bernin. C'est un travail fort maniéré. Le Saint tient une croix de la main gauche, et appuie le pied du même côté sur un lion qu'il semble écraser.

— Tableau sur l'autel de la deuxième chapelle, nef droite. *Saint Jérôme* y est représenté dans une sorte d'évanouissement qui l'a pris en contemplant la transfiguration. Deux anges, à droite, le soutiennent; deux autres anges, à gauche, sont assis sur le lion traditionnel.

Eglise San Domenico. — Deuxième chapelle à gauche du maître-autel, remarquable tableau de Matteo da Siena, peintre du XVe siècle. Ce tableau est sur bois, haut d'environ six pieds et long de quatre. Il représente la Vierge et l'enfant Jésus, saint Jean à gauche, *Saint Jérôme* à droite. Ce dernier est debout. Il tient une croix de la main gauche, et à la croix est appendu le chapeau de cardinal, ce chapeau que l'on retrouve de tant de manières différentes chez les peintres qui se sont occupés de saint Jérôme.

Eglise Sant' Agostino — Crucifixion, avec Notre-Dame, la Magdeleine, saint Jean et *Saint Jérôme,* par Pietro Vanucci, appelé *il Perugino*.

VÉRONE.

Eglise Santa Maria della Scala. — Madone entre saint Pierre, *saint Jérôme*, saint Etienne et sainte Catherine, par le Pérugin.

PARME.

Musée. — Par Fr. Mazzuoli : Un tableau qu'il peignit à dix-neuf ans, la Vierge et l'enfant Jésus entre *Saint Jérôme* et saint Bernardin de Feltre, à l'imitation du Corrége. Viardot, les *Musées d'Italie*, pag. 101. — Le P. Affò, *Vita di Fr. Mazzola*, pag. 24. — Vasari, pag. 634 et 639, édit. de Florence, 1832-38.

— Par Guerchin ; *Saint Jérôme écrivant*, ouvrage du plus grand caractère. *Ibid.*

— Par Corrége, un chef-d'œuvre, le *Saint Jérôme*. « On ne sait trop pourquoi ce tableau a reçu le nom de *Saint Jérôme*. Il représente la Vierge tenant sur ses genoux le saint *Bambino* auquel Magdeleine baise les pieds avec humilité et tendresse. Deux anges, Saint Jérôme et son livre complétent la scène. Le Saint n'est qu'un personnage accessoire placé de profil à l'angle du tableau, comme saint Paul dans la *sainte Cécile* de Raphaël. » Viardot.

Nous trouvons un examen détaillé du *Saint Jérôme*, dans un ouvrage spécial sur le Corrége : *Pitture di Antonio Allegri da Corregio, illustrate dal caval. prof. Michele Leoni, segretario della D. Academia di Bella Arti in Parma*. Modena, 1841, in-8° pag. 13-28.

Eglise San Bartolommeo. — Il y avait encore, en 1784, une Madone avec *Saint Jérôme* et saint Bernardin, par Tommaso Rondani. Voir le P. Irénée Affò, *Vitta di Fr. Mazzola*, detto *il Parmigiano* ; Parma, 1784, in-8°, pag. 8.

Eglise des Augustins. — La Vierge, saint Augustin et *Saint Jérôme*, par Rondani, bon peintre du XVIe siècle. Le P. Affò, *ibid.* pag. 34.

Eglise San Francesco, de Rimini. Il y avait une chapelle consacrée à *Saint Jérôme*, et *molto ornata*, dit Vasari.

Eglise San Ciro. — Dans une chapelle, *Saint Jérôme* appuyé sur le coude gauche, regarde le Christ, et tient un caillou à la main droite. Chapeau de cardinal.

GÊNES.

Palais Pallavicini. — Une sainte famille et *Saint Jérôme*, figures de grandeur presque naturelle ; ce tableau, dans la couleur, dans l'effet et dans la manière de Titien, était fort beau. *Description des beautés de Gênes* ; ibid, 1781, in-8°, pag. 42.

Palais Durazzo. — *Saint Jérôme*, par Guido Reni ; pag. 53.

Palais Balbi. — Deux *Saint Jérôme au Désert*, par Titien ; pag. 60.

Saint Jérôme et l'Ange qui lui parle. Grand tableau de Guido Reni ; pag. 60.

— It. *Saint Jérôme* lisant le grec, par le même ; pag. 61.

Eglise de Saint-Jérôme et de Saint-François-Xavier. — *Saint Jérôme*, par le Napolitain Paolo Mattei ; pag. 64.

Eglise de Saint-François de Castelletto, couvent des Cordeliers. — On voyait au Cloître, un *Saint Jérôme* par Bernardo Castello ; pag. 84.

Palais Brignole. — Grand tableau représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus, saint Joseph, *Saint Jérôme*, sainte Catherine et plusieurs anges ; par Paris Bordone, pag. 89. Ce tableau est encore à sa place.

— Item. *Saint Jérôme*, par Proccacino. Pag. 92.

Palais Ambroise Doria. — *Saint Jérôme*, par Luca d'Olanda ; pag. 107.

Palais Franzone. — Trois *Saint Jérôme*, par Guido Reni ; pag. 111.

Palais Mari. — Grand tableau représentant la Vierge, l'Enfant Jésus, sainte Catherine, *Saint Jérôme* et d'autres Saints ; par Andrea del Sarto. C'était une des plus belles et des mieux conservées de ses peintures ; pag. 112.

PÉROUSE.

A l'Académie : *Saint Jérôme* et saint Augustin, par Bernardino Pinturicchio (1454-1513).

FERRARE.

Chez le marquis Costabili. Un *Saint Jérôme* de Cosimo Tura, dit *il* Cosmè (1406-1469).

COME.

A la Cathédrale, Madone avec *Saint Jérôme*, saint Abbondio, etc. Par Bernardino Luini (XVIe).

ECOLE ESPAGNOLE.

— Le Museo del Rey, à Madrid, possède de Salvator Rosa un *Paysage*, dans lequel ce peintre se montre grand et fort, et où l'on voit *Saint Jérôme* étudiant et priant. Rien ne convient mieux à la sombre et bizarre imagination de Salvator, à son pinceau hardi et capricieux que la représentation du désert, de la nature sauvage, de ces contrées incultes, abandonnées où les ronces croissent au bord des flaques d'eau, et qui n'ont pour ornement qu'un roc stérile, un tronc brûlé par la foudre. Viardot, les *Musées d'Espagne, d'Angleterre et de Belgique*, pag. 67.

— It. Un *Saint Jérôme dans sa Bibliothèque*, tableau qui provient de l'Escurial, et qu'on attribue à Albert Durer, mais que M. Viardot regarde comme étant plutôt de Jean Hemsen (ou Hemmessen), imitateur de Durer, et dont il y a dans la galerie de Hampton-Court un *Saint Jérôme* tout semblable. *Ibid.* pag. 74 et 272.

— It. — D'Antonio Pereda un très beau *Saint Jérôme* appelé par la trompette céleste au jugement dernier. Viardot. *Ibid.* pag. 154.

Au même Musée, on voit un *Saint Jérôme en méditation*, remarquable par l'expression de piété fervente et par sa couleur aux teintes dorées. Il est de Mateo Cerezo. *Ibid.*

— L'Académie de Madrid possède de Ribera un *Saint Jérôme* écrivant au bruit de la trompette céleste, grande figure d'une extrême énergie, égale au *Saint Jérôme* de Naples, qui est placé dans la salle des *Capi d'opera* du Musée *degli Studj*. Viardot, *Ibid.* pag. 173.

— Vers 1630, Zurbaran, un des célèbres peintres de l'Espagne, représenta en huit grands tableaux dans l'Eglise de Guadalupe, entre Tolède et Cacerès, l'*Histoire de Saint Jérôme*. Viardot, *ibid.* pag. 120.

— On cite de Velasquez comme un chef-d'œuvre de paysage historique la *Visite de saint Antoine à saint Paul ermite*. Dans une solitude de la Thébaïde,

trois scènes sont représentées : à droite, l'étranger frappe à la porte de la cellule que le solitaire a creusée dans le roc ; au milieu, les deux vieillards, en intime et sainte conférence, reçoivent la double ration que leur apporte le corbeau, fidèle et intelligent pourvoyeur ; à gauche, Antoine prie sur le cadavre de Paul, tandis que deux lions creusent pieusement avec leurs griffes la fosse du défunt. Rien de plus admirable que la belle horreur de cette nature sauvage, si ce n'est l'expression de ces deux vénérables têtes, et la pantomime de ces miraculeux serviteurs. Viardot, les *Musées d'Espagne*, etc. pag. 124.

— De Francisco Collantes, un *Saint Jérôme*, au Buen Retiro. Le peintre naquit en 1599 et mourut en 1650. Pilkington, *Ceneral Dictionn. of Painters*. tom. I, pag. 256.

MUSÉE DE LYON.

— Gaspard de Grayer, né en 1582, mort en 1669. *Saint Jérôme dans le désert*, se frappant la poitrine avec une pierre.

— Erasme Quellinus, né à Anvers en 1607, mort dans la même ville en 1678.

Saint Jérôme, assis et les mains jointes, paraît méditer sur le néant de la vie humaine. Le lion, son compagnon fidèle, est assis à ses pieds. Une tête de mort, un crucifix et quelques livres de prières sont les seules richesses qui entourent le pieux anachorète.

— André Vouet, né à Paris.

Sainte Paula distribuant de l'argent à des pauvres placés à la porte d'une Eglise. La Sainte donne des leçons de charité à sa fille Eustochium, et des anges semblent montrer à l'une et à l'autre la récompense qui les attend.

MUSÉE DE DIJON.

Par Ribera. — *Saint Jérôme dans sa retraite*, assis au pied d'un rocher et accompagné de son lion, médite sur l'Ecriture Sainte. Il est douteux que ce tableau soit original.

Par le Dominiquin. — *Saint Jérôme en prière* dans sa retraite, agenouillé

devant un crucifix et une tête de mort, se frappe la poitrine avec un caillou. Demi-figure. Ce superbe morceau, dont l'originalité n'est pas contestée, est un des plus beaux que possède le Musée.

Par Paul Véronèse. — La Vierge entourée de la gloire céleste soutient l'Enfant Jésus sur ses genoux. Dans la partie inférieure du tableau, saint Ambroise, *Saint Jérôme*, saint Pierre et saint Paul en contemplation devant la Vierge Marie et le Sauveur.

MÉLANGES.

— Un *Saint Jérôme* de Rubens périt dans l'incendie de l'Eglise des Jésuites, à Anvers, en 1718. André Van Hasselt, *Histoire de P.-P. Rubens*; Bruxelles, 1840, in-8°, pag. 265-6 et 277.

— Du même : un *Saint Jérôme* dans la Galerie impériale de Vienne.

— *Saint Jérôme et son lion*; se trouvait autrefois à Modène.

— *Vu jusqu'aux reins*, tenant à la main une croix et une pierre. Gravé à la manière noire par Laurie.

— Simple figure dans la galerie de l'Escurial.

— Expliquant les Saintes Ecritures. Gravé par Galle.

Jean Van Eych. — Un *Saint Jérôme* pour Laurent de Médicis. Félibien, tom. I, pag. 530, édit. in-4°.

— Une *Vision de Saint Jérôme*, par Parmegiano (Francesco Mazzuola), se trouve à la *National Gallery* de Londres. Peint en 1527 pour la chapelle de la famille Buffalini, à Citta di Castello, chapelle qu'un tremblement de terre détruisit en 1790, ce tableau, retiré des décombres, est venu de mains en mains jusqu'à la Galerie anglaise. Il est au nombre de ces travaux qu'un peintre fait pour une place désignée, pour un certain point de vue, comme une fresque, et qui perdent beaucoup à être transportés. Des personnages très longs, suivant le défaut habituel du Parmegiano, pressés dans un cadre étroit et allongé, exécutés avec une vigueur sèche et dure, indiquent assez que le tableau devait être vu d'en bas et de loin. Viardot, les *Musées d'Espagne* etc., pag. 233.

— Giangirolamo Savoldo, de Brescia, mentionné par Vasari, dans la vie de Garofalo, fit un *Saint Jérôme au désert*. Félibien, *Entret. sur les Vies des Peintres*, tom. I, eag. 697, édit. in-4°.

— Un tableau de Claude Gelée, dit le Lorrain, tableau qui représente l'*Embarquement de sainte Paula*, se trouve aujourd'hui au Musée del Rey à Madrid.

Cette toile, où l'on voit, dit M. Viardot, le soleil levant darder ses rayons brisés sur les flots agités de la mer, qui, des lointains d'un horizon sans borne, vient se resserrer entre deux longues rangées de somptueux édifices dans un port couvert de vaisseaux, est une de ces audacieuses et merveilleuses compositions que personne n'avait tentées avant Claude, que personne n'a tentées depuis. *Ibid.* pag. 85.

Nous regrettons que M. Viardot ne nous ait rien dit sur l'ordonnance du tableau et l'attitude, l'expression des personnages. Le Lorrain s'est-il inspiré du récit de saint Jérôme, ou bien est-ce le paysage qui l'emporte sur la peinture des choses vivantes et de ce petit drame?

Paris. — Chapelle des Invalides, peinte par Boullongne aîné, et représentant *Saint Jérôme* : 1° qui visite les Catacombes ; — 2° qui reçoit le baptême ; — 3° qui est ordonné prêtre ; — 4° qui est repris d'avoir lu les auteurs profanes ; — 5° qui est effrayé par la pensée des jugements de Dieu ; — 6° qui meurt. — Apothéose au milieu de la coupole.

— Même chapelle : Figure en marbre de *Saint Jérôme*, par Adam l'aîné ; — de sainte Paula, par Granier ; — de sainte Eustochium, par de Dieu. Dezallier d'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris* ; de Bure, 1765, in-12, pag. 408.

Palais-Royal. — *Saint Jérôme* dans un passage, par le Dominiquin, *Ibid.*, pag. 87.

— *Saint Jérôme*, par le même, pag. 89.

— *Saint Jérôme*, par Jacques Bassan, pag. 88.

— *Saint Jérôme couché*. Un ange sonnant de la trompette, par le Guerchin, gravé à l'eau-forte, par Pasqualin, pag. 92.

Capucins de Paris. — *Saint Jérôme*, par Ribera, pag. 247.

Sorbonne (chapelle de la). Philippe de Champagne peignit à fresque, dans des ronds entre les arcs doubleaux qui soutiennent le dôme, les quatre Pères de l'Eglise latine, saint Ambroise, saint Augustin, *saint Jérôme* et saint Grégoire, pag. 317.

— P. Mignard fit entrer dans sa composition de la coupole du Val-de-Grâce, une *figure de Saint Jérôme*, qui fut ensuite gravée. — L'abbé Mazière de Monville, *Vie de Pierre Mignard*, LII et 65.

Le château de la Bâtie, à quelques lieues de Feurs, sur les bords du Lignon, possède une magnifique chapelle, revêtue presque toute entière de dessins en

marqueteries. — *Saint Jérôme* extrayant une épine de la patte d'un lion. Livre ouvert à sa gauche. Par terre : chapeau de cardinal. Tête nimbée.

Falconet, admirant un *Saint Jérôme*, sorti des mains de Rosset du Pont, sculpteur de Saint-Claude, en Franche-Comté, disait que l'auteur avait certainement fait son cours d'Italie, et qu'il avait étudié les grands maîtres au moins dix ans ; il ne voulut jamais croire que Rosset n'était pas sorti de sa petite ville. *OEuvres du marquis de Villette*, pag. 230.

Les Bénédictins conservaient dans leur Bibliothèque de Paris un manuscrit des *Commentaires* de Saint Jérôme *sur l'Ecclésiaste* : ce manuscrit venait de leur abbaye de Corbie. Yves, prêtre et Religieux du même monastère, avait décoré ce manuscrit de plusieurs enluminures relatives à l'histoire de *Saint Jérôme*. L'illustre docteur était représenté assis et écrivant sur une table ; à ses pieds, on voyait Yves le copiste, qui protestait, par quelques humbles paroles, qu'il n'était pas digne de se prosterner ainsi devant saint Jérôme, ni de lui baiser les pieds. Sainte Paula et Eustochium se tenaient debout, chacune d'un côté du Saint, et Blésilla était représentée morte et couchée dans un cercueil ; « de sorte, disait le P. Martianay, que quoique la peinture soit des plus simples et des plus agréables aux yeux de nos peintres d'aujourd'hui, elle conserve encore un air si sérieux, qu'on s'imagine, en la voyant, que ces dames sont pénétrées de douleur, qu'elles ne songent qu'à mourir à la vanité des créatures, et à ne vivre que pour Dieu. » — *Vie de Saint Jérôme*, pag. 283.

GRAVEURS, PEINTRES-GRAVEURS.

Jacob Frey, graveur, né à Lucerne, en 1681, et mort à Rome en 1752, fit un *Saint Jérôme recevant la dernière communion*. C'était d'après le tableau du Dominiquin à l'église de Saint-Jérôme à Rome. — Grand in-folio. Huber et Rost, *Manuel des Amateurs de l'art*, tom. II, pag. 45.

Dietrich, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Veymar en 1712, mort à Dresde en 1774. *Saint Jérôme dans sa grotte*, assis à une table et écrivant. Dietrich fec. 1731, in-8°. Huber et Rost, II, 101.

Riedel, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Prague en 1732. — *Tête de Saint Jérôme*, avec une grande barbe, et vu de profil. *J. Lieven pinx.*, in-4°. Huber et Rost, tom II, pag. 187.

Guillaume Cort, graveur hollandais, établi à Rome, une grande estampe de Saint Jérôme, pièce de sa composition (XVI[e] siècle). Voyez Huber et Rost, III, 17.

Alexandro Boticello, né à Florence en 1437, mort dans la même ville en 1515. — *Saint Jérôme à genoux*, étendant sa main droite vers un crucifix, au bout d'un long bâton. Gravure in-8°. Huber et Rost, III, 40.

Nicoletto da Modena, né à Modène vers 1454. *Saint Jérôme assis*, pièce marquée du nom du graveur, in-4°. Huber et Rost, III, 49.

Dominique Campagnola, peintre graveur à l'eau-forte et sur bois, naquit à Padoue vers 1482, mourut à Venise en 1550. — Grand paysage où se voit *Saint Jérôme*, avec le nom de Campagnola. — Gravure sur bois.

Dominique Beccafumi, né à Sienne en 1484, mort dans la même ville en 1549. *Saint Jérôme à genoux*, en méditation sur un crucifix qu'il tient de la main gauche, pendant qu'il a dans la droite une pierre. Gravure anonyme, in-folio en bois. Huber et Rost, III, 58.

Ugo da Carpi, né à Rome vers 1486. *Saint Jérôme assis*, et à ses pieds quelques livres. Sans nom. Grav. in-folio. Huber et Rost III, pag. 61.

Marc-Antoine Raimondi, né à Bologne en 1487 ou 88, mort dans la même ville vers 1539. La Vierge assise sur une espèce de siège élevé sous un grand rideau, et tenant l'enfant Jésus qui pose un pied sur les genoux de sa mère, puis est empressé de prendre un poisson que lui présente le jeune Tobie accompagné par l'Ange. De l'autre côté, l'on voit *Saint Jérôme* à genoux, lisant dans un grand livre sur lequel l'enfant porte la main gauche.

Pièce nommée la *Vierge au poisson* et gravée, petit in-folio, d'après un tableau de Raphaël, fait pour l'Eglise des Dominicains de Naples. Huber et Rost, III, 72.

Augustin vénitien, dessinateur et graveur au burin, né à Venise vers 1490, et mort à Rome vers 1540. — *Saint Jérôme au petit lion* ; pièce ainsi nommée à cause d'un petit lion qui s'avance vers Saint Jérôme assis au milieu de l'estampe. Pièce d'après Raphaël. Marquée A. V. in-4°. Huber, tom. III, pag. 90.

Jean-Baptiste Franco, peintre dessinateur, graveur à la pointe et au burin, naquit à Venise en 1498, et y mourut en 1561. — *Saint Jérôme au pied d'un rocher*, tenant une tête de mort. Planche grand in-folio, Huber, *ibid.* pag. 119.

Jacques Franco, dessinateur et graveur, né à Venise vers 1560. — *Saint Jérôme*. J. Franco Roma sc. petite pièce. Huber, *ibid.* pag 120.

Nicolas Beatrice, graveur au burin, naquit à Thionville, vers 1500. — *Saint Jérôme à genoux* devant un crucifix attaché à un arbre ; petite pièce marquée N. C. L. F. sans le nom du peintre, qui est le Titien, grand in-folio. Huber, *ibid.* pag. 124.

Nicolas Vicentino, autrement Boldrini, peintre et graveur en bois, né à Vienne vers 1510. — *Saint Jérôme en prière* au pied d'un rocher dans un paysage, d'après Titien. T. gr. p. en t. Huber, *ibid.* pag. 151.

Paul Farinato, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Vérone en 1522, et mort dans la même ville en 1604. *Saint Jérôme à genoux*, appuyé sur un banc. P. F. p. in-folio. Huber, *ibid.* pag. 173.

Mario Kartaro, né en Italie en 1540, florissait à Rome en 1570. Dessinateur et graveur au burin, ainsi qu'à l'eau-forte. — *Saint Jérôme assis* dans une chambre, d'après la fameuse estampe de ce nom par Albert. in-folio. Huber, *ibid.* pag. 206.

Jacques Palma, dit le jeune, né à Venise en 1544, mort dans cette ville en 1628, Peintre et graveur à l'eau forte.

1° *Saint Jérôme en conférence* avec le pape Damase, grand in-4° rare. Huber, *ibid.* pag. 213.

2° Sainte Famille adorée par *Saint Jérôme* et saint François, à mi-corps, petit in-4°, en t.

Chérubin Albert, né à Borgo San Sepolcro en 1552, et mort à Rome en 1615. Peintre et graveur à l'eau-forte.

Saint Jérôme, assis, en méditation sur la croix. Le fond est un grand paysage. Pièce d'après Michel-Ange, gravée à Rome, en 1575. Gr. in-fol., Huber, *ibid.*, pag. 231.

Augustin Carrache, né à Bologne, vers 1557, mort à Parme, en 1602.

1° Le grand *Saint Jérôme*, sur un genou, à l'entrée d'une caverne. Gr. in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 244 ;

2° La Vierge avec l'Enfant. la Magdeleine, *Saint Jérôme* et un ange tenant un livre. D'après le Corrége, 1586. Gr. in-fol. Hubert, *ibid.*, pag. 247 ;

3° *Saint Jérôme à mi-corps*. D'après le Vanni. P. in-fol. ;

4° Saint Jérôme, *accompagné de son lion*, et regardant la Vierge qui est dans les airs. D'après le Tintoret. 1598, gr. infol. Huber, *ibid.*, pag. 249.

Annibal Carrache, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Bologne en 1560, mort à Rome en 1609.

Saint Jérôme aux lunettes. Demi-figure, in-3°. Huber, *ibid.*, pag. 252.

Barthélemy Coriolan, né à Bologne, vers 1590, dessinateur et graveur en clair-obscur. — *Saint Jérôme, en méditation* devant un crucifix, d'après le Guide. *Barthol. Coriolanus, Eques sculp. Bonon.* 1636, clair-obscur. Petit in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 259.

Guido Reni, ou le Guide, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Bologne en 1575, mort dans la même ville en 1642. — *Saint Jérôme en prière* devant un crucifix, à l'entrée d'une grotte. Belle pièce in-4°. Huber, *ibid.*, pag. 276.

François Bricci, peintre, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Bologne en 1577, mort dans la même ville en 1623. — Le grand *Saint Jérôme*, entièrement terminé d'après l'estampe qu'Aug. Carrache avait laissée imparfaite, sans le nom du graveur, qui est le Bricci. Gr. in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 279.

Lucas Ciamberlan, peintre et graveur au burin, né à Urbin, vers 1586. Le corps de *Saint Jérôme étendu sur une pierre*, les jambes pendantes. D'après Raphaël, in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 289.

Jean-François Barbieri, dit le *Guerchin*, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Cento, dans le Boulonais en 1590, et mort à Bologne en 1666. *Saint Jérôme vénérant le Crucifix. Ioan. F. Barbieri f.* in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 292.

Joseph Ribera, dit l'Espagnolet, parce que son père était Espagnol, naquit en 1593, à Gallipoli, dans le royaume de Naples, et mourut vers 1656. Peintre et graveur à l'eau forte.

1° *Saint Jérôme, pénitent. J. Ribera, Spagnol.* Petit in-fol. ;

2° *Saint Jérôme, écrivant. Id. fec.*, in-fol. Hubert, *ibid.*, pag. 295.

Olivier Gatti, peintre et graveur au burin, né à Parme, en 1798. *Saint Jérôme, embrassant un Crucifix.* D'après Aug. Carrache, 1602, in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 298.

Pietro del Po, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Palerme, en 1610, mort à Naples, en 1692. *Saint Jérôme à genoux*, consolé par un ange. D'après le Dominiqnin. Gr. in-fol. Huber, *Ibid.*, pag. 315.

Lorenzo Loli, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Bologne, vers 1612. *Saint Jérôme*, moitié nu et assis par terre dans sa grotte, dort la tête appuyée sur ses deux mains, qui posent sur le rocher. Dans les nues, on voit deux anges,

et au bas, dans un autre, la tête du lion, avec divers accessoires. *Sirani et Lau. Lo. F.*, in-4°. Huber, *ibid.*, pag. 327.

Pierre Testa, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Lucques en 1611, périt dans le Tibre en 1648. *Saint Jérôme en prière.* In-fol., Huber, tom. iv, p. 17.

Jean-César Testa, dessinateur et graveur à l'eau-forte, né à Rome, vers 1636. La *dernière Communion de Saint Jérôme*, d'après le Dominiquin, célèbre tableau gravé aussi par Farjat et par Frey. Tr. gr. pièce. Rare. Huber, *ibid.*, pag. 18.

Jules Carpioni, peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Venise en 1611, et mourut à Vérone en 1674. *Saint Jérôme à genoux*, et dans les airs trois têtes de Chérubins. Gr. in-4°, Huber, *ibid.*, pag. 20.

Jean-Benoît Castiglione, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Gênes, en 1616, mort à Mantoue, en 1670. Un capucin, dont le capuchon est marqué d'un T, découvrant le *corps de Saint Jérôme.* In-fol. Anonyme. Huber, *ibid.*, pag. 31.

Flaminio Torre, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Bologne, en 1621, mort à Modène, en 1661. La *Vierge* avec l'Enfant Jésus, sur un croissant entre *Saint Jérôme* et saint François, d'après L. Carrache, in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 39.

Jérôme Rossi, ou de Rubeis, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Rome vers 1640.

La Vierge avec l'enfant Jésus, sur un croissant, entre *Saint Jérôme* et saint François, d'après L. Carrache ; pièce marquée : *Hieronimus de Rubeis pictor delineavit incidit.* P. in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 69.

Vincent Victoria, peintre et graveur à l'eau-forte et au burin, né à Valence en Espagne, vers 1658, mort à Rome en 1712. La Vierge dans les nues, tenant l'enfant Jésus, et entourée d'une gloire d'anges. Au bas, saint Jean-Baptiste, saint François, *Saint Jérôme*, et au milieu un petit ange tenant une tablette. Pièce gravée à l'eau-forte, d'après Raphaël, et marquée : *Vinc. Victoria del. et sculp.* Huber, *ibid.*, pag. 75.

Jacques-Marie Giovanini, peintre et graveur à l'eau-forte et au burin, né à Bologne en 1667, mort à Parme en 1717. La Vierge assise dans un paysage, l'enfant Jésus dans ses bras ; d'un côté, *Saint Jérôme*, et de l'autre, la Magdeleine qui baise les pieds de l'Enfant.

Très grande pièce gravée aussi par Aug. Carrache et par R. Strange, et nommée communément le *Jour du Corrége*. Huber, *ibid*, pag. 96.

Pierre Comte DE ROTARI, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Vérone en 1707, mort à Saint-Pétersbourg en 1764. *Saint Jérôme*, demi-figure, d'après Antoine Balestra, maître de Rotari. P. in-4° en t. Huber, *ibid.*, pag. 138.

Charles ORSOLINI, graveur à la pointe et au burin, né à Venise en 1724, florissait dans la même ville en 1760. *Saint Jérôme en méditation* : *Post multas lacrymas*, etc. D'après Ant. Balestra. Pièce estimée. Gr. in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 155.

Dominique CUNEGO, dessinateur, graveur à la pointe et au burin, né à Vérone en 1727. *Saint Jérôme* en buste. *S. Hieronymus* ; d'après le Guide, in-in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 170.

Jean OTTAVIANI, dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Rome vers 1735. *Saint Jérôme avec un Crucifix*, d'après le Guerchin, in-8°. Huber, *ibid.*, pag. 206.

Fernando SELMA, graveur au burin, né en Espagne vers 1670, florissait à Madrid en 1780. La Vierge, assise sur un piédestal. D'un côté *Saint Jérôme*, et de l'autre Tobie conduit par l'Ange, ou la Madonna della Pesce. *Raphael pinx. Fernando Selma sc.* 1782. Gr. in-fol. Huber, *ibid.*, pag. 241.

François ROSASPINA, dessinateur et graveur au burin, né à Bologne vers 1760. La Vierge sur un trône, tenant l'enfant Jésus. Au bas, saint Paul et *Saint Jérôme*; au crayon noir et lavé en camaïeu verdâtre. G.. in-fol. Huber; *ibid.*, pag. 250.

LUCAS de Leyde, né à Leyde en 1494, mort dans la même ville en 1533, peintre et graveur au burin et la pointe. *Saint Jérôme*, vu de face, la tête environnée d'une gloire, et assis sur une estrade, les jambes nues, étendues, et les coudes appuyés sur un piédestal qui lui sert de table. Il montre une tête de mort, placée devant un livre ouvert. Une lionne couchée, dont on ne voit que la tête entre les pattes, lui lèche un pied. Lucas a traité trois fois ce sujet. C'est l'estampe de celui-ci qui paraît la plus intéressante. Elle est de 1521, p. in-4°, en t. Huber, v, 49.

François BABYLONE, né vers 1500. *Saint Jérôme écrivant*, et ayant un Crucifix devant lui ; petite pièce en t. Huber, v, 67.

Théodore Galle, dessinateur, graveur et marchand d'estampes, né à Anvers, vers 1560.

1° *Saint Jérôme en adoration* dans sa grotte. P. in-fol. ;

2° *Saint Jérôme*, confesseur et docteur, etc., in-8°. Huber, v, 114.

Corneille Cort, dessinateur et graveur, né à Horn en Hollande, en 1536, mort à Rome en 1578.

1° *Saint Jérôme au désert*, lisant dans un livre ; 1565, in-fol. ;

2° *Saint Jérôme au désert*, à l'entrée d'une caserne, et prosterné devant un Crucifix. *In Venetia. Cor. Cort. f.* in-fol. ;

3° *Saint Jérôme en méditation*, différent du Saint Jérôme qui fait partie des sept grands paysages. In-fol. ;

4° Les sept grands paysages, connus sous la dénomination des Sept Pénitents, dont six sont en hauteur et un en largeur, savoir : Saint Jean-Baptiste, — Sainte Magdeleine, — *Saint Jérôme*, Saint Onuphre, — Saint Hubert, — Saint François stigmatisé, — Saint François en extase, 1567 ;

5° *Corps de Saint Jérôme*, soutenu par des anges. D'après B. Bassaro, 1577. Estampe qui n'est pas encore achevée. In-fol.

6° *Saint Jérôme pénitent*, devant un crucifix, d'après Riccio da Sienna, 1577, in-folio.

7° *Saint Jérôme au désert* accompagné de deux anges. D'après Jacobus Parmensis, 1577, in-fol. Huber, V, 125 et 129.

Philippe de Soye, graveur au burin, contemporain et disciple de Corneille Cort, et établi à Rome, comme son maître, naquit vers 1538. — *Saint Jérôme à genoux* devant un crucifix, dans un paysage. Pièce anonyme attribuée au Mutien pour la peinture, et à Soye pour la gravure. In-folio, Huber, V, 131.

Jean Wierix, dessinateur et graveur au burin, né à Amsterdam, en 1550. *Saint Jérôme en méditation*, vu du même côté que l'original (d'Albert Durer). Belle copie, que Wierix fit à l'âge de treize ans. In-folio, Huber, V. 142.

Antoine Wierix, dessinateur et graveur au burin, né à Amsterdam, vers 1552. *Saint Jérôme en prière*, accompagné de deux anges. 1584, in-4°. Une des plus belles pièces d'Antoine ; elle est de son invention. Huber, V, 146,

Jean Sadeler, dessinateur et graveur au burin, né à Bruxelles en 1550, mort à Venise en 1610. *Saint Jérôme en prière*, dans une grotte; devant lui, l'image de la Vierge. D'après Giles Mostaert, in-fol. Huber, V, 157.

Giles SADELER, peintre, dessinateur, graveur au burin et à la pointe, né à Anvers en 1670, mort à Prague en 1629. *Saint Jérôme à genoux* devant un crucifix. Paysage. Huber, V, 173.

Abraham BLOEMAERT, peintre et graveur à l'eau-forte et en clair-obscur, né à Gorcum en 1569, mort à Utrecht en 1647.

1° *Saint Jérôme lisant dans un livre. A. Blo.* in-4°.

2° Autre Saint Jérôme, marqué F. P.; d'après le Parmesan. Huber, V, 208.

Corneille BLOEMAERT, peintre, dessinateur et graveur au burin, né à Utrecht en 1683, mort à Rome en 1680. *Saint Jérôme au désert*, in-4°. D'après Ab. Bloemaert. Huber, V, 214.

Guillaume SWANEBOURG, graveur au burin, né à Leyde en 1581. *Saint Jérôme au désert*, d'après Abr. Bloemaert, in-folio. Huber, V, 244.

Paul REMBRANDT, peintre et graveur à la pointe et au burin, né près de Leyde en 1606, mort à Amsterdam en 1674.

1° *Saint Jérôme assis* sur une hauteur, au pied d'un arbre, son lion devant lui. 1654, in-8°. Pièce gravée dans le bon temps de Rembrandt.

2° *Saint Jérôme à genoux*, les mains jointes et élevées; on voit derrière lui son lion debout qui occupe toute la largeur de l'estampe. Le nom de l'auteur et la date de 1634 se déchiffrent avec peine. In-8°.

3° *Saint Jérôme assis dans un paysage* et portant des lunettes, écrit dans un grand livre posée sur une planche avec une tête de mort. Pièce gravée d'un bon goût, et marquée : *Rembrandt fec.* 1648, in-4°.

4° *Saint Jérôme* : pièce qui n'est faite qu'en partie. La disposition du sujet est riche, et tout ce qui est achevé est d'un goût admirable. Le Saint est assis au milieu d'un paysage, lisant dans un livre. Presque toute la figure n'est qu'un trait, hormis la tête qui est assez avancée. In-folio. Huber, VI, 12.

Jean LIVENS, peintre et graveur à l'eau-forte et au burin, naquit à Leyde en 1607. — *Saint Jérôme nu*, assis dans sa grotte. La tête baissée, il semble méditer sur une tête de mort, qu'il tient de ses deux mains, ainsi qu'un crucifix. On y voit en outre plusieurs accessoires. Le chiffre I. L. se lit au bas de l'estampe. In-folio. Il y a de ce morceau trois épreuves qui diffèrent entre elles, soit pour la grandeur, soit pour les retouches. Huber, VI, 41.

Jean-George van VLIET, peintre et graveur à l'eau forte, né à Delft, vers 1610. — *Saint Jérôme à genoux* dans un souterrain, devant un grand livre,

et tenant un crucifix des deux mains. On aperçoit l'avant-corps du lion, la tête levée, *Rt. v. Ryn. inv.* — *J. G. v. Vliet fecit.* 1631. C'est le chef-d'œuvre du graveur. In-fol.

2° *Saint Jérôme assis* au pied d'un tronc d'arbre, lisant dans un grand livre. Le fond présente une natte de paille, un livre ouvert, une tête de mort, une croix et quelques vases. *J. G. v. Vliet fecit.* Ce morceau de sa composition est rare. In-fol. Huber, VI, 58.

Herman SWANEVELT, peintre et graveur à l'eau-forte naquit en 1620 à Voerden en Hollande, et mourut à Rome en 1690. Paysage. — *Saint Jérôme en méditation* dans le désert devant sa grotte. Gr. in-fol. Huber, VI, 120.

Wallerant VAILLANT, peintre et graveur en manière noire, né à Lille en 1623 mort à Amsterdam en 1677. *Saint Jérôme*, d'après un tableau de Jac. Vaillant qui n'a rien gravé. In-fol. Huber, VI, 136.

Gérard EDELINK, dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en 1627, mort à Paris en 1707. *Saint Jérôme* d'après Ph. de Champagne, sans le nom du graveur qui est Edelink, chez de Poilly. Gr. in-fol. Huber, VI, 183.

Adrian VAN DER CABEL, peintre et graveur à l'eau-forte, né en 1631 à Ryswick près la Haye, et mort à Lyon en 1695. Paysage où se voit *Saint Jérôme retiré dans un désert.* Gr. in-fol. Huber VI, 196.

Edouard KIRKAL, graveur à l'eau-forte, en bois et en camaïeu, né vers 1700 à Sheffield, dans la province d'York. *Saint Jérôme contemplant un crucifix* placé devant lui. Gr. in-fol. — Clair-obscur. Huber, IX, 125.

Jacques-Marc ARDELL, dessinateur et graveur en manière noire, né vers 1710 en Irlande, et mort à Londres en 1765. *Saint Jérôme à genoux* tenant un crucifix ; d'après Murillo. Le tableau attribué aussi à Pierre de Cortonne. gr. in-fol. Huber, IX, 143.

Robert STRANGE, dessinateur et graveur au burin, né dans les îles Orcades en 1723, mort à Londres en 1795. *La Vierge avec l'Enfant* accompagnée de la Magdeleine, de *Saint Jérôme* et de deux anges : célèbre tableau du Corrége, nommé le *Jour.* — *Strange del.* 1763. *Parmae, et incidit* 1768. *Londoni.* Gr. in-fol. Huber, IX, 182.

François PERRIER, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Saint-Jean de Lône en 1590, mort à Paris en 1650. *La dernière Communion de Saint Jérôme*,

pièce célèbre que Lanfranc fit graver par Perrier dans l'intention de nuire au Dominiquin, qui avait traité le même sujet. Gr. in-fol. Huber, VII, 69.

Jacques CALLOT, dessinateur, graveur au burin et à la pointe, né à Nancy en 1593 mort dans la même ville en 1635. Les Pénitents et les Pénitentes : I. Le titre par Ab. Bosse; II. *Saint Jérôme*; III. Saint Jean; IV. saint François; V. La Magdeleine; VI, mort de la Magdeleine. Six pièces in-12. Huber, VII, 86.

Michel CORNEILLE, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Paris en 1642, mort dans la même ville en 1708. *Saint Jérôme dans un paysage,* d'après Ann. Carrache. Huber, VII, 124.

Pierre DURET, dessinateur et graveur au burin, né à Paris en 1610, mort dans la même ville. *Saint Jérôme à mi-corps*, assis dans le désert et écrivant. D'après Blanchart, in-fol. Huber, VII, 140.

Bon BOULLONGNE, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Paris en 1649, mort dans la même ville en 1717. Peinture à fresque de la *Chapelle Saint Jérôme* aux Invalides. Huber, VII, 142.

Jean MOINE, peintre et graveur à la pointe, né à Paris, vers 1612, mort dans la même ville vers 1666. *Saint Jérôme. Ph. de Champagne pinxit.* Gr. in-fol. Huber, VII, 154.

Nicolas BAZIN, graveur au burin, né à Troyes vers 1636. *Saint Jérôme. Lichery pinx.* Huber, VII, 229.

Pierre LANDRY, dessinateur et graveur au burin, né à Paris, vers 1630. *Saint Jérôme. P. Landry sc.* Gr. in-fol. Huber, VII, 230.

Gérard AUDRAN, dessinateur, graveur à la pointe et au burin, né à Lyon en 1640, mort à Paris en 1703. *Tentation de Saint Jérôme,* d'après le Dominiquin, pièce marquée chez Audran. Gr. in-fol,, en t. Huber. XII, 242.

Nicolas CHATEAU, graveur au burin et à la pointe, né à Paris, vers 1680. *Saint Jérôme au Désert,* d'après le tableau de Balth. Peruzzi, au cabinet de Crozat, par N. Château et L. Surrugue, gr. in-fol. Huber, VII, 272.

Antoine MASSON, peintre, dessinateur et graveur au burin, né dans l'Orléanais en 1636, mort à Paris en 1760. *Saint Jérôme en méditation* dans sa grotte. *A. Masson sc.* Huber, VII, 283.

Benoît FARJAT, graveur au burin, né à Lyon en 1646. *La Communion de*

Saint Jérôme mourant. D'après le Dominiquin ; gr. in-fol. César Testa et Jacob Frey ont gravé la même pièce. Huber, VII, 328.

Nicolas-Dauphin Beauvais, graveur au burin, né à Paris en 1687, et mort dans la même ville en 1763. *Saint Jérôme pénitent*, d'après un tableau de van Dyck. Gr. in-fol. Huber, VIII, 52.

Louis Surrugue, dessinateur et graveur à la pointe et au burin, né à Paris en 1695, mort en la même ville en 1769. *Saint Jérôme assis au désert*, en profonde méditation. Tableau de Balthazar de Sienne, gravé par Nicolas Château, et retouché par Surrugue. Gr. in-fol. Huber, VIII, 70.

Pierre-Louis Surrugue, dessinateur et graveur à la pointe et au burin, né à Paris en 1717, mort dans la même ville en 1771. La Vierge, accompagnée de *saint Jérôme*, de saint Crespin et saint Crespinian. D'après le tableau du Guide. Tr. gr. in-fol. Huber, VIII, 73.

Simon Ravenet, graveur au burin, né à Londres, vers 1755, s'établit à Parme, où il entreprit en 1779 de graver et de publier tout ce que cette ville possède d'ouvrages du Corrége.

Le grand Saint Jérôme ; 1783. Gr. in-fol. Huber, VIII, 124.

Charles Hutin, peintre, sculpteur et graveur à l'eau-forte, né à Paris en 1715, mort à Dresde en 1776. *Saint Jérôme, dans un paysage*, écrivant dans un livre. *Spagnoleto inv. C. Hutin sc.* Gr. in-fol. Huber, VIII, 149.

Louis-J.-F. de la Grenée, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Paris vers 1727, mort en 1786. *Saint Jérôme*, pièce in-4°. Huber, VIII, 204.

Jean-Baptiste Lucien, graveur dans la manière du crayon, né à Paris vers 1748. *Tête de Saint Jérôme*, d'après C. Vanloo. Tr. in-fol. Huber, VIII, 297.

Jean-Fr. Rousseau, graveur au burin, né à Paris vers 1750. *Saint Jérôme* d'après Mola. In-fol. Huber, VIII, 309.

Jean-Jacques de Boissieu, peintre, dessinateur et graveur à l'eau-forte, né à Lyon, le 39 nov. 1736, mort le 1er mars 1810. *Saint Jérôme* assis sur un roc, au pied d'un grand arbre, écrit sur son genou droit. Dans le fond, cabane formée de troncs d'arbres enchevêtrés ; devant la cabane, lion traditionnel. Date de 1797. In-fol.

Ainsi, la peinture, la gravure, la statuaire se sont efforcées de rappeler la pensée de notre illustre Docteur, et de retracer les principaux incidents de sa vie. Tantôt, c'est le Solitaire avec les signes de sa pénitence, tantôt le studieux écrivain avec ses livres ; d'autrefois, c'est le Bienheureux, en compagnie de quelque autre Saint comme lui ; d'autres fois, et cela bien souvent, c'est l'Apologiste de la Mère de Dieu, se trouvant auprès d'elle dans l'attitude de la vénération. Nous retrouverions également saint Jérôme sur les splendides vitraux de nos Eglises du moyen-âge et dans les miniatures des riches manuscrits. Partout le nom et la gloire de ce noble Docteur de l'Eglise !

FIN DES NOTES.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

FIN DE LA TABLE DU 2e ET DERNIER VOLUME.



Chez les mêmes Libraires.

SOUS PRESSE POUR PARAÎTRE FIN DE 1844,

LE

BON CURÉ

AU XIXe SIÈCLE,

OU

LE PRÊTRE CONSIDÉRÉ SOUS LE RAPPORT MORAL ET SOCIAL,

PAR

M. L'ABBÉ DIEULIN,

Auteur du GUIDE DES CURÉS.

LE

GUIDE DES CURÉS

DANS

L'ADMINISTRATION TEMPORELLE DES PAROISSES,

PAR M. L'ABBÉ DIEULIN,

Vicaire-général de Nancy.

3e ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE ET ORNÉE DE PLANCHES ET DE TABLEAUX SUR L'ARCHITECTURE,

2 vol. in-8°, 10 fr.

L'accueil favorable fait à la deuxième édition du GUIDE DES CURÉS, qui s'est écoulée en quelques mois, sans même de publication, nous a déterminé à donner cette troisième édition qui a été retouchée avec le plus grand soin. Le temps que l'auteur a consacré à la révision de [illegible] ouvrage, l'ordre qu'il a cherché à mettre dans la distribution des matières, les nombreuses [illegible] de cas de jurisprudence-pratique qu'il a ajoutées, les citations qui appuient presque [illegible] décisions, réparent les lacunes que pouvaient présenter les deux premières éditions. [illegible] justifie son titre, et est un guide sûr pour le Clergé dans l'administration tempo- [illegible] qui, de nos jours, est devenue si compliquée.

[illegible] ouvrage se trouvent cinq grandes planches et deux tableaux représentant des [illegible] des plans d'églises, des dessins d'autels, chaires, fonts baptismaux, béni- tie[illegible] stalles, bancs d'œuvre, pupitres, etc. ; puis les principes sur les diffé- rents [illegible] et leurs principaux ornements. Une planche figurative des diffé- rentes pha[illegible] termine cette collection et donne des formes de monuments re- ligieux de tou[illegible] tous les styles, à commencer depuis l'architecture égyptienne pour finir au temp[illegible] renaissance. Cette planche comprend plus de quarante temples, [illegible] et autres dessins de [illegible] dimension ; elle a exigé de grandes recherches, beaucoup [illegible] vail sous le rapport de l'ex[illegible]graphique, et a coûté par conséquent un gran[illegible] prix. Elle présente un si vaste [illegible] ensemble architectural, que l'on saisit d'un seul coup d'œil tous les caractères qui [illegible] divers genres d'architecture ancienne et moderne, et qu'on peut indiquer avec préci[illegible] ou à quel style, et même souvent à quel siècle appartient tel ou tel monument. [illegible] deux dernières planches sont joints deux tableaux parallèles et explicatifs.

